YEARBOOK
RAPPORT ÉCONOMIQUE

Côte d'Ivoire 2025-2026
BILAN & PERSPECTIVES

INVESTIR
BANQUES & ASSURANCES
AGRICULTURE
AGRO-INDUSTRIES
TRANSPORTS
ECONOMIE NUMERIQUE
MINES, PETROLE & ENERGIE
EAU
BTP
SANTÉ
TOURISME
CULTURE



En partenariat avec CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

INVESTIR EN
CÔTE D'IVOIRE

Le Guichet Unique de l'Investissement en Côte d'Ivoire





SCANNEZ MOI
pour accéder à notre
site internet



Direction Générale
1er et 2ème étage Immeuble MEMANOU
Boulevard Clozel, Plateau-Abidjan

CEPICI_Officiel
www.cepici.ci
+225 27 20 31 14 00

CALL
CENTER
9901

YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

CÔTE D'IVOIRE

2025-2026

Bilan & Perspectives économiques

La publication est éditée par

LD MEDIA DEVELOPMENT

En partenariat avec le CEPICI

CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

LD MEDIA DEVELOPMENT
23, rue du Roule 75001 Paris
Tél. : (+ 33) 1 82 83 38 70
Fax : (+33) 1 82 83 38 71
E-mail : Info@ldmdev.fr

Directeur de la Publication :
Laurent Djaoui

Rédactrice en chef :
Marie Hourtoule

Directrice des Relations institutionnelles :
Maïssa Lebkiri

Secrétaire de rédaction :
Marie Maudou

Conseil éditorial :
MEDIADIPLO Int.

Directeur artistique :
David Garino

Publicité :
Laurent Djaoui
Frédéric Tabet
Toufik Kouni

Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
Plateau - Boulevard Clozel - Immeuble Memanou 1er et 2eme étage - Abidjan
Tél: +225 27 20 31 14 00
https://www.cepici.gouv.ci/

Directrice générale :
Solange Amichia

Directrice de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) :
Prisca Sahiry

Imprimé par

PPA . ESPRINT GROUPE

PEFC
PEFC/14-38-66028

Profil

7 Préface de M. Fidèle Sarassoro, Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République
8 Carte
9 Données générales
10 Des performances macroéconomiques solides en 2024-2025
12 Les flux d'entrée des Investissements directs étrangers
14 Interview de M. Youssouf Fadiga, Directeur général de BNI Côte d'Ivoire
15 Bilan économique 2011-2025
16 Interview de M. Vincent Essoh Lohoues, Ministre Gouverneur du District autonome des Lagunes
17 Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025
20 Interview de Mme Nialé Kaba, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement
26 Le Plan national de développement (PND) 2026-2030
28 Interview de M. Abdrahamane T. Berté, Directeur général de l'IPS-CGRAE
29 La Côte d'Ivoire, locomotive industrielle de l'UEMOA

Investir

32 Interview de Mme Solange Amichia, Directrice générale du CEPICI
34 Interview de M. Yaya Ouattara, Directeur général du GUDE PME
35 Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
36 Interview de Mme Mary Wainaina-Mbeche, Directrice Côte d'Ivoire de SGS
38 Les avantages du code des investissements
40 Interview de M. Mebeti Dosso, Directeur général du VITIB SA
41 Coopération et Intégration économique régionales : un levier stratégique
44 Interview de M. Zana Koné, Managing Partner de Forvis Mazars Côte d'Ivoire
45 Des programmes en faveur du secteur privé
47 Interview de M. Ibrahima Cissé Bacongo, Ministre Gouverneur du District autonome d'Abidjan
50 Interview de M. Isaac Gnamba-Yao, Directeur général de La Poste de Côte d'Ivoire
51 Vers une éducation d'excellence
52 Contacts utiles

Banques & Assurances

56 Interview de M. Yao Kouassi, Directeur général du Groupe Vista Holding SA
57 La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
60 Un système bancaire dynamique
62 Interview de M. Kinapara Coulibaly, Directeur général du BNETD
63 Le rôle de l'inclusion financière
64 Interview de M. Kouakou Anzoua Abissa, Directeur général de Atlantic Group SA
65 Le financement du développement durable
68 Le secteur des assurances et de la réassurance
69 La CIMA : Un pilier de la régulation du secteur des assurances en Afrique de l'Ouest et en Côte d'Ivoire

Agriculture, Elevage, Pêche & Agro-industries

72 Interview de M. Mamadou Berté, Directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)
73 L'excellence de la production agricole
76 Vers une agriculture durable
78 Le développement rural
80 Le secteur de l'élevage
81 Opportunités dans le secteur agricole et la filière de l'élevage
82 Le secteur de la pêche et de l'aquaculture
83 Opportunités dans l'aquaculture et la pêche
84 Interview de M. Lacina Coulibaly, Directeur général de PALMCI
85 La valeur ajoutée des agro-industries
86 Opportunités d'investissement dans l'agrobusiness

Transports

90 Interview de M. Sidibé Issoufou, Directeur de l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)
94 Interview de M. Mohamed Messaoudi, Directeur général de Sam Motors CI
95 Le transport routier
96 Opportunités d'investissement dans le secteur routier
99 La modernisation des aéroports
100 Opportunités d'investissement dans le transport aérien
102 Le transport ferroviaire
104 La politique nationale du transport maritime
105 Opportunités dans le transport maritime
106 Interview du Colonel Major Julien Kouassi, Directeur général des Affaires maritimes
108 Le transport fluvio-lagunaire : un maillon stratégique de la mobilité urbaine
110 Le transport urbain : cap sur la modernisation et la mobilité durable
112 Interview de M. Hassan Dakhlallah, Président-Fondateur de PORTEO Group
113 Vers la Mobilité verte
113 Opportunités dans le secteur du transport urbain et de la mobilité verte

Télécommunications & Economie numérique

176 Interview du Colonel-Major Guelpétchin Ouattara, Directeur de ANSSI-CI
120 Interview de M. Lakoun Ouattara, Directeur général de l'ARTCI
121 La transformation digitale
124 Interview de M. Thierry Beugré, Directeur général de l'ANSUT
125 La stratégie de développement numérique
126 Opportunités d'investissement

Mines, Pétrole & Energie

130 Le développement du secteur minier
133 La réforme en cours du code minier
133 Opportunités d'investissement dans le secteur minier
134 Interview de Mme Fatou Sanogo, Directeur général de PETROCI Holding
135 Le secteur pétrolier et gazier
136 Opportunités dans le secteur pétrolier et gazier
140 Interview de Mme Marie-Joséphine Sidibé, Directrice générale de la SMB
141 L'accès à l'électricité
142 Interview de M. Edem Degbor, Country Manager Côte d'Ivoire de Sahara Group
143 Les énergies renouvelables
144 Opportunités dans le secteur de l'énergie

Eau, Assainissement & Développement durable

148 Interview de M. Ibrahiman Berté, Directeur général de l'ONEP
149 Un programme ambitieux pour l'accès à l'eau et à l'assainissement
152 L'assainissement et la gestion des déchets
153 Opportunités dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets
154 Le développement durable
155 Vers la réalisation des ODD
157 Le Projet d'Investissement Forestier
157 Opportunités dans le secteur du développement durable

Bâtiment & Travaux publics

160 Interview de M. Lamine Koné, Président du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP)
164 Interview de M. Issam Chadi, Directeur général de 100% Béton
165 Le BTP, une activité en plein essor
168 Interview de M. Walid Souabni, Directeur général de SOROUBAT-CI
169 Une nouvelle ère d'infrastructures publiques
170 Le développement des Smarts Cities
172 Interview de M. Brahima Traoré, Directeur général de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
174 Interview de M. Lamine Koné, Président Directeur général de MCT SA
175 Les marchés publics, un levier stratégique
176 Opportunités dans le secteur du BTP

Santé

180 Interview de M. Karim Bamba, Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM)
182 Le secteur clé de la santé
184 Le programme de Couverture Maladie Universelle (CMU)
186 Interview de M. Charles Kouassi, Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)
188 Le marché des médicaments et des biotechs
189 Opportunités dans le secteur de la santé

Culture & Tourisme

192 Interview de Mme Françoise Remarck, Ministre de la Culture
195 Des artistes plasticiens de niveau international
196 La création de la Cité de l'Innovation et de la Culture en 2025
197 Le MASA : Un carrefour des arts vivants africains
197 Opportunités dans le secteur culturel
198 Un merveilleux potentiel touristique
199 Les biens ivoiriens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
199 Opportunités dans le secteur du tourisme

“Notre résilience est renforcée par la diversification de notre économie, portée par le dynamisme des secteurs agricole, énergétique, extractif ainsi que par la consolidation des investissements publics et privés.”

Extrait du discours d’ouverture de l’Africa CEO Forum de S.E.M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d’Ivoire, le 12 mai 2025 à Abidjan.





La Côte d'Ivoire est aujourd'hui à un tournant décisif de son développement. Grâce à une vision ambitieuse portée par le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA,** des réformes innovantes et une stabilité politique retrouvée, notre pays s'est imposé comme l'une des économies les plus dynamiques du continent africain. Au cours de la dernière décennie, la transformation structurelle engagée a permis de poser les bases d'une croissance inclusive, soutenue et résiliente.

Désormais, la Côte d'Ivoire offre un environnement des affaires en constante amélioration, un capital humain jeune et formé, des infrastructures modernes, ainsi qu'une stratégie industrielle orientée vers la transformation locale et l'intégration régionale. Les secteurs porteurs – agriculture, énergie, mines, industrie, numérique, finance, tourisme – regorgent d'opportunités que nous souhaitons rendre accessibles à tous les acteurs économiques, nationaux comme internationaux.

Le rapport économique **Yearbook Côte d'Ivoire « Bilan & Perspectives »** s'inscrit dans cette dynamique. Il met en lumière les performances macroéconomiques enregistrées par notre pays, les progrès réalisés dans les secteurs clés de son économie, les grandes réformes structurelles engagées, ainsi que les ambitions qui nous animent pour les années à venir. Ce rapport est également un outil de transparence, de dialogue et de promotion, à l'adresse des investisseurs, des partenaires techniques et financiers, et de tous ceux qui croient au potentiel ivoirien.

Dans le contexte mondial actuel, notre ambition reste ferme : faire de la Côte d'Ivoire, une économie émergente, compétitive, durable et inclusive. **Le Yearbook Côte d'Ivoire en est une vitrine.** Il traduit notre volonté d'attirer davantage d'investissements privés, moteurs essentiels de la création d'emplois et de la croissance.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), initiateur du présent rapport, joue un rôle central dans la mise en œuvre de notre politique d'attractivité, notamment à travers l'accompagnement des investisseurs, à chaque étape de leurs projets en Côte d'Ivoire.

Je tiens d'ailleurs à féliciter le CEPICI, de même que l'ensemble des institutions et partenaires pour leurs actions qui contribuent significativement à la construction d'une Côte d'Ivoire moderne et prospère.

À tous les investisseurs présents et futurs, je réitère l'engagement de l'État à garantir un cadre propice à l'investissement, à la sécurité et à la prospérité partagée.

Bienvenue en Côte d'Ivoire ! L'avenir s'y construit dès aujourd'hui !

Fidèle SARASSORO,
Ministre, Directeur de Cabinet
de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA,
Président de la République de Côte d'Ivoire

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

CARTE ADMINISTRATIVE



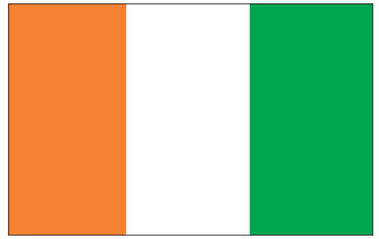

La Côte d'Ivoire, officiellement République de Côte d'Ivoire (RCI), est un État situé en Afrique, dans la partie occidentale du golfe de Guinée. Présentant sensiblement la forme d'un carré d'environ 600 kilomètres de côté, elle est bordée au nord-ouest par le Mali, au nord-est par le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, au sud-ouest par le Liberia, à l'ouest-nord-ouest par la Guinée et au sud par l'océan Atlantique.

Nom officiel : République de Côte d'Ivoire

Population : 32,9 millions d'habitants en 2025 (Anstat)

Croissance démographique : 2,5% (ONU 2023)

Taux d'urbanisation : 58% en 2030 (OCDE 2025)

Superficie : 322 463 km²

Capitale : Yamoussoukro

Villes principales : Abidjan, Bouaké, San Pedro, Gagnoa, Korhogo, Daloa, Yamoussoukro

Subdivisions : Le pays est subdivisé en 111 départements, regroupés en 31 régions et 14 districts autonomes.

Langues officielles : français

Monnaie : Franc CFA (1 EUR = 655,957 Franc CFA en mai 2024)

Fête nationale : 7 août

Devise : Union, Discipline, Travail

Religions : Islam : 42,5%, christianisme : 39,8%, **animisme :** 2,2%, sans religion : 12,6%

Code téléphone : + 225

Indice de Développement humain (IDH) 2022-2023 : 1ère en Afrique subsaharienne et 4ème dans le monde avec +0,017 en un an (3%), la plaçant désormais 157éme sur 193 pays. (Source : Rapport 2025 du PNUD)

Climat : Le climat, généralement chaud et humide, constitue dès lors une transition entre l'équatorial et le tropical. Équatorial le long des côtes, il est semi-aride à l'extrême nord. Le pays connaît en général des variations importantes de température entre le nord et le sud, mais également le long de l'année en fonction des saisons. Les températures oscillent autour de 28°C en moyenne. Deux grandes zones climatiques se côtoient : le climat équatorial et le climat tropical de savane, lui-même plus ou moins sec.

Taux de croissance du PIB : 6,1% en 2024 (Portail gouvernement de Côte d'Ivoire)

Agriculture : Le pays est l'un des principaux producteurs mondiaux de cacao, de café et d'huile de palme. L'agriculture est essentielle à l'économie.

Industrie et énergie : La Côte d'Ivoire est en pleine transformation industrielle, avec une forte croissance dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire et de l'énergie.

Infrastructures : La Côte d'Ivoire possède un port maritime à Abidjan qui est l'un des plus grands de la région ; l'aéroport international Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan est l'un des principaux hubs aériens en Afrique de l'Ouest.

Relations régionales : La Côte d'Ivoire est membre de nombreuses organisations régionales et internationales telles que la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), l'Union Africaine (UA), et la UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine).

Principaux clients à l'export : En 2023, les Pays-Bas (11,7%), la Suisse (10,8%) et le Mali (8,8%) se positionnent comme les principaux acheteurs des produits ivoiriens, représentant ensemble plus de 30% des exportations de biens.

Principaux fournisseurs à l'import : En 2023, du côté des importations, la Chine et le Nigéria dominent largement, représentant chacun environ 15% des achats totaux de biens par la Côte d'Ivoire. La France (5,6%), l'Inde (5,2%) et les États-Unis (3,9%) viennent compléter le podium des principaux fournisseurs, suivis par la Belgique, l'Allemagne, la Croatie et la Russie.

Des performances macroéconomiques solides en 2024-2025

En 2024, la Côte d'Ivoire confirme sa position de locomotive économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) contribuant à environ 40% du PIB et des exportations de l'Union selon la BCEAO. A moyen terme, la croissance annuelle pourrait se stabiliser autour de + 6% en moyenne sur la période 2024-2029 selon le FMI.



La croissance du PIB réel est projetée à 6,5% en 2024, tirée principalement par la consommation des ménages, les investissements privés, et la bonne tenue des exportations agricoles et minières. À moyen terme, le Fonds monétaire international (FMI) table sur une croissance moyenne annuelle autour de 6% entre 2024 et 2029, soulignant la résilience de l'économie ivoirienne face aux chocs mondiaux. *(Source : FMI, Article IV – Côte d'Ivoire, mai 2024)*

En 2024, l'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit de la Côte d'Ivoire, la faisant passer de Ba3 à Ba2 avec des perspectives stables. Cette décision reflète les progrès accomplis par le pays, notamment en matière de mobilisation des recettes intérieures et de maîtrise de la gestion budgétaire.

La Côte d'Ivoire a dépassé ses objectifs de recettes au premier trimestre 2025. Selon le communiqué du Conseil des ministres du 2 juillet 2025, les ressources totales mobilisées se sont élevées à 3707 milliards FCFA (environ 6,65 milliards $) contre une prévision initiale de 3200,7 milliards FCFA. Ce résultat représente un taux de réalisation de 115,8%.

CHIFFRES CLÉS

3ème
ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

6,5%
DE CROISSANCE DU PIB ENTRE 2021 ET 2024 (BANQUE MONDIALE)

7%
DE CROISSANCE DU PIB PROJETÉ EN 2025 (PATRONAT IVOIRIEN)

3,8
MILLIARDS DE DOLLARS D'IDE EN 2024

Cette performance s'explique par une amélioration de la mobilisation des recettes fiscales et non fiscales, ainsi qu'une gestion efficace des dons extérieurs.

Dans le détail, les recettes budgétaires, incluant les impôts, les taxes diverses et les dons ont atteint 1647,8 milliards FCFA, tandis que les ressources de trésorerie ont représenté 2 059,2 milliards FCFA.

Parallèlement, l'Etat a exécuté 3 600,3 milliards FCFA de dépenses, soit un taux d'exécution de 111,1%. Ces dépenses sont restées maîtrisées et conformes aux priorités nationales notamment en matière d'investissement public, de sécurité, d'éducation et de santé.

Cette performance budgétaire s'inscrit dans un contexte de mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation des recettes 2024-2028, qui vise à accroître les recettes fiscales et douanières tout en maintenant un niveau d'endettement modéré. Parmi les pistes d'amélioration notons l'impôt sur les sociétés, fixé à 6%, un taux jugé faible par rapport à d'autres pays africains ; La TVA, dont l'écart de conformité reste élevé (35%) et l'impôt foncier, encore marginal (4,6% des recettes fiscales).

Depuis quelques années, les recettes fiscales progressent régulièrement en Côte d'Ivoire. Toutefois, le pays reste en dessous de son potentiel. Selon la stratégie nationale de mobilisation des recettes à moyen terme, le taux de pression fiscale devrait passer de 15,1% du PIB en 2025 à 15,8% en 2026, loin de l'objectif de 20% fixé par le pacte de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Le pays possède également la base industrielle la plus importante de l'UEMOA. Le poids du secteur cacao et la concentration de l'industrie et des services dans les zones côtières rendent cependant la Côte d'Ivoire vulnérable aux effets du changement climatique. La diversification économique en cours devrait contribuer à renforcer davantage la résilience économique.

Le pays s'est lancé dans un ambitieux programme de réformes, appuyé par le FMI et un accord de 1,3 milliard de dollars au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité. Ce programme s'articule autour de six piliers clés : l'intégration du climat dans les aspects clés de la gestion des finances publiques ; le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques ; le renforcement des mesures de protection pour le secteur agricole ; la création d'un cadre pour un financement vert et durable ; le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques ; et le contrôle et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À l'issue d'une table ronde conjointe sur le financement de l'action climatique qui a réuni en juillet 2024 les autorités, le FMI et la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire a annoncé lors des récentes réunions de la COP29 un large éventail d'initiatives visant à attirer encore plus de financements en faveur du climat. Il s'agira notamment de renforcer la coordination de l'appui budgétaire, y compris les dons, d'accélérer la mise en œuvre des projets d'adaptation grâce à un mécanisme de financement de la préparation de projets, de créer une facilité de financement vert pour la Côte d'Ivoire afin de favoriser la croissance verte et de fournir un meilleur soutien au financement de l'investissement privé. *(Source FMI)*



Les flux d'entrée des Investissements directs étrangers

La Côte d'Ivoire s'affirme aujourd'hui comme l'un des principaux attracteurs d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique de l'Ouest. Grâce à une forte stabilité institutionnelle, des réformes pro-investisseurs et une base industrielle en pleine expansion, le pays attire de façon croissante les capitaux internationaux.



En 2024, les IDE en Côte d'Ivoire ont atteint des niveaux historiques avec des IDE en forte progression par rapport aux années précédentes et des flux cumulés supérieurs à ceux de 2023, portés par une dynamique régionale plutôt positive sur le continent. Selon le rapport mondial sur l'investissement (UNCTAD – 2024), la Côte d'Ivoire a attiré 3,8 milliards de dollars d'IDE en 2024, soit une hausse de 53% par rapport à 2023. Ce total place le pays au troisième rang africain, derrière l'Éthiopie et l'Égypte.

La prédominance des pays de la région Ouest-africaine (en tête, Burkina, Togo, Sénégal) traduit une intégration économique solide. Le positionnement de la France, de la Chine et de la Turquie montre que la Côte d'Ivoire reste attractive pour les investissements lourds et structurants (infrastructures, industrie, extractif). La présence notable du Liban, du Maroc, de Maurice ou des îles Vierges britanniques signale une stratégie d'investissement diversifiée incluant la mobilisation de capitaux via des centres offshore ou des diasporas.

Les secteurs concernés se répartissent principalement entre industrie, services et extractif, confirmant l'importance d'une diversification sectorielle vers l'agro-industrie. En effet, les investisseurs sont de plus en plus attirés par les secteurs agro-alimentaires (cacao, noix de cajou, huile de palme), l'industrie minière en expansion (or, gaz et pétrole) ainsi que les infrastructures énergétiques et des transports.

Selon le bilan du CEPICI présenté en février 2024, les investissements directs étrangers (IDE) représentaient 51% des 1 000,15 milliards FCFA d'investissements privés agréés en 2023. Le Burkina Faso, en tête, a investi notamment dans les secteurs de la cimenterie, de l'emballage et des transports. La Turquie suit avec des apports significatifs dans le manufacturier. La Chine, la France et le Togo ont contribué chacun à environ 5% des IDE. Au-delà du top 5, d'autres pays d'origine sont identifiés : Maurice, Maroc, Îles Vierges britanniques, Sénégal, Liban, Hong Kong, Mali, Émirats arabes unis, Chypre, Royaume-Uni, Suisse, Panama, Pays-Bas, Singapour, Tunisie…

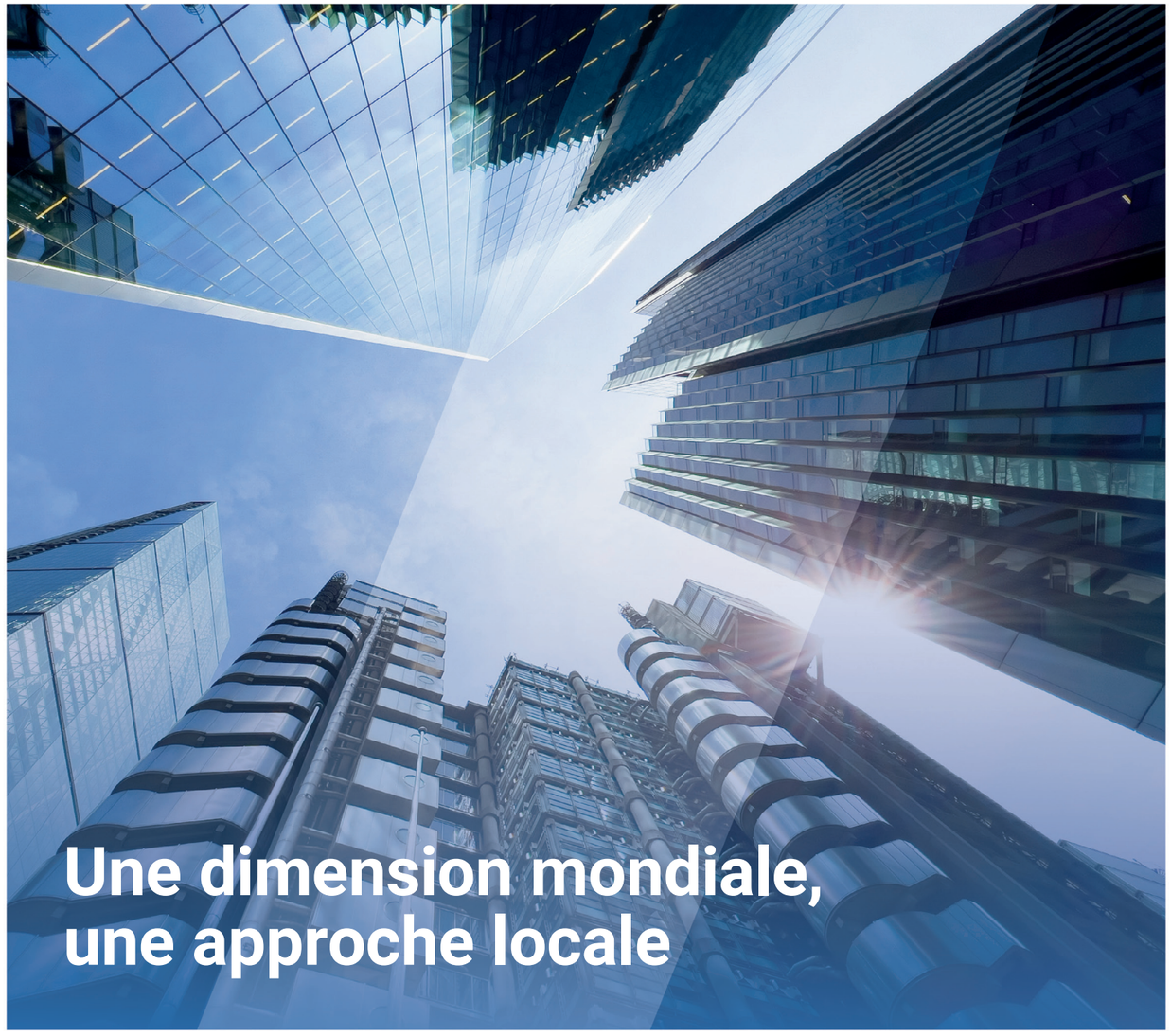

Depuis près de 50 ans, Forvis Mazars accompagne les entreprises en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest avec une ambition claire : conjuguer expertise locale et force d'un réseau international.

Présent dans plus de 100 pays, notre modèle intégré réunit 40 000 professionnels, mobilisés autour d'une même exigence de qualité, de proximité et d'impact.
Nous intervenons aux côtés des entreprises de toutes tailles avec une offre pluridisciplinaire : Audit | Actuariat et Finance Quantitative | Consulting | Technology & Digital Consulting | Financial Advisory | Fiscalité et Juridique | Outsourcing | Transformation durable
Parce que transformer, c'est oser. Et nous sommes prêts.

Visitez : forvismazars.com/ci
Contactez-nous : +225 27 20 31 77 00 – contact@forvismazars.com

forvis mazars



Entretien avec Youssouf Fadiga, Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) Côte d'Ivoire, un acteur clé du financement du développement en Côte d'Ivoire, qui accompagne les grands projets structurants de l'État tout en soutenant l'activité du secteur privé.

Depuis votre arrivée à la tête de la BNI, quelles transformations avez-vous impulsées afin de renforcer son rôle dans le financement de l'économie ivoirienne ?
Lorsque nous avons pris fonction en 2017, notre ambition – portée par le Conseil d'administration – était claire : hisser la BNI au rang des institutions financières de référence, en plaçant l'excellence au cœur de notre action. Cette ambition s'est traduite par la mise en œuvre du plan stratégique Excellence 2017 2021, axé sur six priorités structurantes : amélioration de la qualité de service, transformation digitale, renforcement du réseau, innovation produit, consolidation du capital humain et maîtrise des risques.
Les résultats ont été au rendez-vous : notre total bilan est passé de 545 milliards FCFA en 2017 à 596 milliards FCFA à fin 2022, et les dépôts clientèle ont doublé, atteignant 347 milliards FCFA. Ce saut qualitatif et quantitatif s'explique par une nouvelle posture de proximité avec le client, une gouvernance renforcée, ainsi qu'une dynamique d'équipe tournée vers la performance.
Depuis 2022, nous avons engagé un nouveau cycle de transformation, à travers le plan PERFORMANCE 2026, avec une volonté affirmée d'industrialiser nos processus, de consolider nos métiers, et de structurer notre passage à l'échelle.
À fin 2024, la BNI affiche :
• Un total bilan de 2 359 milliards FCFA, en hausse de 34% vs 2023,
• Un PNB de 100,7 milliards FCFA (+15%),
• Un résultat net de 38,9 milliards FCFA (+11%),
• Et une progression au classement sectoriel, de la 5ème à la 3ème place sur le marché bancaire ivoirien.
Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif, d'une conduite du changement rigoureuse et d'une orientation résolument tournée vers la performance.

Comment la BNI a-t-elle accompagné les priorités du PND 2021-2025, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture ou de l'industrie ?
La BNI est un acteur de souveraineté économique. En tant qu'institution publique à mission, notre rôle est d'assurer un financement structurant et inclusif, en cohérence avec les priorités du Plan National de Développement (PND) 2021 2025.
Concrètement, nous avons financé ou co-financé plusieurs projets phares : Le développement de zones industrielles à l'intérieur du pays (Korhogo, Bouaké) ; L'accompagnement d'investissements dans les filières agricoles stratégiques telles café-cacao, anacarde, palmier à huile, hévéa, etc. ; Le renforcement d'infrastructures logistiques et de transport essentielles à l'intégration économique.

Quels sont les principaux défis actuels de la BNI, et comment y répondez-vous concrètement ?
En parfaite concertation avec notre actionnaire principal, l'Etat, notre ambition est de faire de la BNI un acteur financier intégré et à terme, un groupe sous régional structuré autour de trois piliers : banque commerciale, banque d'investissement et gestion d'actifs. Ce positionnement exige de relever plusieurs défis majeurs.
Sur le plan externe, nous faisons face à un environnement en mutation : pression concurrentielle accrue, cybercriminalité, attentes croissantes des clients, exigences réglementaires, révolutions technologiques, digitalisation et instabilité de l'environnement, notamment sous-régional.
En interne, le défi est d'aligner notre organisation, nos compétences et notre gouvernance avec cette ambition de croissance durable.
Nous répondons à ces enjeux à travers la mise en œuvre disciplinée de notre plan stratégique PERFORMANCE 2026, qui regroupe 15 chantiers et près de 70 initiatives.
Aujourd'hui, nous pouvons dire que la BNI ne se contente plus d'être une simple banque ; elle souhaite désormais renforcer son rôle d'acteur de référence au service de la transformation, de la performance et de l'innovation.

Bilan économique 2011-2025

La Côte d'Ivoire figure parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique. Le pays est devenu un pilier de croissance et de stabilité pour la région grâce à sa résilience économique impressionnante et à son volontarisme en matière de réformes.



La croissance du PIB a été en moyenne de 6,4%, l'inflation a oscillé autour de 2,2% et le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national a diminué. Le pays a maintenu sa stabilité macroéconomique malgré les chocs importants qui ont secoué le monde ces dernières années.
Au cours de la dernière décennie, en comparaison avec les moyennes de l'Afrique subsaharienne, la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire est environ 3 points de pourcentage au-dessus, et l'inflation près de 4,4 points de pourcentage en dessous. Des investissements publics constants dans les infrastructures hautement prioritaires et à portée sociale ont contribué à réduire la pauvreté, en dépit d'un contexte marqué par l'afflux croissant de réfugiés en provenance de pays voisins. Le soutien du FMI a joué un rôle important. Malgré les effets des rudes chocs qui se sont succédé partout dans le monde, l'ajustement déterminant opéré dans le cadre de son programme appuyé par le MEDC et la FEC depuis 2023, a préservé la stabilité macroéconomique de la Côte d'Ivoire et lui a permis de devenir le premier pays d'Afrique subsaharienne à revenir sur les marchés financiers internationaux depuis 2022. *(Source : Ministre ivoirien des Finances et du Budget, Focus pays du FMI du 14 janvier 2025)*
L'économie de la Côte d'Ivoire demeure résiliente, et la croissance devrait s'accélérer en 2025 à plus de 6%, en partie grâce à un rebond de la production agricole, à des termes de l'échange favorables et à une croissance robuste dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que dans les services. La hausse des cours internationaux du cacao et la baisse des cours du pétrole devraient contribuer à une réduction du déficit courant extérieur, qui deviendra inférieur à 4% du PIB en 2025 *(Source : FMI).* Selon le FMI, le succès remporté récemment par l'émission d'euro-obligations libellées en dollars et en francs CFA souligne la confiance des marchés financiers internationaux sur les bienfaits d'une gestion macroéconomique prudente, qui fait de la Côte d'Ivoire un point d'ancrage de la stabilité régionale. L'agence Moody's a réhaussé son rating souverain de Ba3 à Ba2 en mars 2024 et S&P de BB- à BB en octobre 2024 positionnant le pays comme le 2ème meilleur crédit d'Afrique sub-saharienne, derrière le Botswana, devant l'Afrique du Sud.



Entretien avec Vincent Essoh Lohoues, Ministre Gouverneur du District autonome des Lagunes qui joue un rôle stratégique dans la dynamique de développement de la Côte d'Ivoire en se positionnant comme un pôle attractif pour les investissements, l'innovation et l'urbanisation maîtrisée.

Quelles sont les spécificités économiques, sociales et géographiques de ce district qui en font un levier majeur pour le développement national ?

Créé en 2021 dans le cadre de la vision du Chef de l'Etat pour structurer et dynamiser le développement local, le District Autonome des Lagunes veut s'imposer comme un pôle économique majeur. Notre District est un territoire d'opportunités, de richesses naturelles et de croissance qui incarne l'ambition d'une Côte d'Ivoire moderne, unie et prospère. Ce territoire stratégique, avec ses trois régions, l'Agnéby-Tiassa, la Mé et les Grands Ponts, s'étend sur une superficie de 23 280 km², abritant plus de 2 millions d'habitants. Connecté aux principaux centres économiques d'Abidjan et de San-Pedro, il dispose d'infrastructures de premier plan : un réseau routier dense dont 100 km d'autoroutes, une ligne ferroviaire de 82 km, une couverture en électricité de plus de 85% alimentée notamment par le barrage hydroélectrique de Taabo. Il dispose d'un écosystème économique en plein essor, notamment dans les domaines de l'agriculture (cacao, hévéa, banane ou palmier à huile), des mines (or, manganèse, pétrole à Jacqueville) et de l'économie bleue. C'est un joyau touristique à explorer. Avec ses lagunes, ses forêts et ses réserves naturelles, il mise sur un tourisme durable. Parmi ses trésors : le Parc National d'Azagny et ses éléphants, le Parc Archéologique d'Ahouakro, le Fort de Dabou et le Pont de Tiassalé, témoins de l'histoire coloniale, les mystérieux monts Maffa, etc.

Quels sont les grands projets économiques ou structurants actuellement portés par le District ?

Le District mène une stratégie de développement articulée autour de deux piliers :

La planification stratégique, avec l'élaboration du Schéma Directeur et du Livre blanc pour encadrer son développement. 16 études sectorielles en cours viennent compléter cette vision, ouvrant la voie à des investissements majeurs, dans des domaines clés tels que : les infrastructures (faisabilité d'un port lagunaire à Dabou ; faisabilité d'un port de pêche à Grand-Lahou dès la fin des travaux de stabilisation de l'embouchure en 2025) ; l'agriculture et l'environnement (amélioration de la productivité du manioc ; reboisement des mangroves) ; le tourisme et l'urbanisme (création d'un circuit d'écotourisme ; aménagement de la baie lagunaire de Dabou), etc.

L'engagement en faveur de la transformation socio-économique, à travers l'appui institutionnel ou financier à des initiatives privées, capables d'insuffler une dynamique de développement à l'ensemble de nos régions tel le soutien apporté au projet de la « Ville nouvelle, durable et écologique d'Adoukro », dans le département de Jacqueville. Il transformera durablement le paysage urbain et favorisera la création de plusieurs milliers d'emplois directs et indirects, pour un investissement projeté de 1 000 milliards de FCFA sur 5 ans. Autre projet phare, la construction d'un complexe intégré de traitement des déchets solides en énergie propre, en engrais, etc. en partenariat avec l'entreprise canadienne BIOCRUD Technologies.

Enfin, l'appui à la modernisation de la filière manioc-attiéké avec la subvention en équipements de 140 millions de FCFA octroyée chaque année à plusieurs coopératives de femmes afin de réduire la pénibilité du travail, améliorer la productivité et accroître les revenus. Depuis le 26 juillet 2023, l'attiéké issu de notre District est labellisé IGP (Indication Géographique Protégée), sous l'appellation « Attiéké des Lagunes », par l'OAPI, marquant une étape majeure pour la valorisation de ce produit emblématique de notre District.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux investisseurs et partenaires économiques intéressés par le District Autonome des Lagunes ?

Je voudrais donc lancer un appel clair aux entreprises nationales et internationales à venir investir dans le District Autonome des Lagunes. Notre District est une terre d'immenses opportunités, notamment dans des secteurs porteurs tels que l'agro-industrie, l'énergie, le tourisme et l'élevage. Rejoignez-nous pour bâtir ensemble un avenir prospère !

Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025

Le PND 2021-2025, en fin de mise en œuvre, ambitionne d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire. Il repose sur la vision du chef de l'État de bâtir une Côte d'Ivoire solidaire.



Les efforts mis en œuvre par le gouvernement avec une augmentation continue du budget de l'Etat sur les six dernières années reflètent les ambitions d'émergence de la Côte d'Ivoire.

D'un coût total de 59 000 milliards de FCFA, ce plan traduit de manière opérationnelle la stratégie du Plan Côte d'Ivoire 2030. Ses principaux objectifs sont d'accélérer la transformation structurelle de l'économie, de renforcer l'inclusion sociale, de doubler le Produit intérieur brut (PIB) par habitant au cours de la décennie 2020-2030 et ainsi de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030. L'économie ivoirienne porte aussi la transformation structurelle qui s'est renforcée grâce au dynamisme du secteur industriel.

L'amélioration de l'accès des jeunes à des opportunités d'emplois participe au progrès et la résilience économique du pays. Depuis quinze ans, de nombreuses actions ont été déployées par le Président Alassane Ouattara en faveur des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, **le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv)** 2023-2025 mobilise des opportunités de formation, favorise l'insertion professionnelle des jeunes et promeut leur entrepreneuriat. A terme, il permettra d'offrir près de 1 500 000 opportunités d'emplois aux jeunes. Concernant les investissements faits pendant les deux premières années de mise en œuvre de l'action gouvernementale en faveur des jeunes dans le cadre du PJGouv, le bilan d'insertion ▸

professionnelle et de service civique des jeunes a concerné 5368 bénéficiaires dont 57% de femmes, pour 1,793 milliard de FCFA d'investissement. Par département, on dénombre 2 661 bénéficiaires à Dabou, 1 689 à Grand-Lahou et 1 018 à Jacqueville.

En février 2025, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 1,2 milliard FCFA au profit de 3080 jeunes de la région des Grands Ponts en plus de l'investissement de 1,7 milliard FCFA de ces deux dernières années. Cet investissement supplémentaire porte sur les stages de qualification, les stages écoles, les stages d'immersion, les stages de reconversion, les AGR, le permis de conduire, les THIMO, les centres de service civique.

LE DPBEP 2026-2028

Le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) 2026-2028 trace les grandes orientations économiques et financières de la Côte d'Ivoire pour les trois prochaines années. Il repose sur une croissance annuelle moyenne du PIB estimée à 6,3%, malgré un contexte international marqué par des tensions géopolitiques et les effets du changement climatique. L'accent est mis sur une politique budgétaire visant à renforcer la mobilisation des recettes internes, à rationaliser les dépenses publiques et à maîtriser l'endettement. Une priorité est également donnée aux investissements publics structurants, à la lutte contre la pauvreté, à l'inclusion du genre et à l'adaptation climatique. Les ressources du budget devraient provenir majoritairement des recettes intérieures (environ 61,2%), tandis que les dépenses d'investissement resteraient dominantes (42,5%), devant les charges de personnel et les intérêts de la dette. Le budget de l'État est appelé à croître régulièrement, passant de 17 321,3 milliards FCFA en 2026 à plus de 20 200 milliards FCFA en 2028. Il est toutefois précisé que ces données restent provisoires, susceptibles d'évoluer selon le contexte politique et économique. *(Source : Porte-parole du Gouvernement le 21 mai 2025)*

DISTRICT AUTONOME DES LAGUNES

Union - Discipline - Travail

LE DISTRICT AUTONOME DES LAGUNES

à été Créé par le décret n° 2021-275 du 9 juin 2021 fixant les modalités d'application de la loi n° 2014-452 du 5 août 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Districts Autonomes.

Ses Missions

1. Suivi de la mise en œuvre, dans son ressort territorial (Régions de l'Agnéby-Tiassa, de la Mé et des Grands Ponts), des projets et programmes étatiques.
2. Elaboration des études de planification du développement et d'aménagement du territoire.
   * Schéma Directeur
   * Livre blanc et Monographie
3. Appui institutionnel à des projets à fort impact économique, social ou culturel.
4. Elaboration d'études sectorielles de développement.

Concorde - Paix - Développement

DISTRICT AUTONOME DES LAGUNES

Union - Discipline - Travail

INVESTIR

DANS UNE ZONE ÉCONOMIQUE ATTRACTIVE AUX PORTES D'ABIDJAN, LA CAPITALE DE LA CÔTE D'IVOIRE.

AGNEBY-TIASSA . GRANDS PONTS . ME





Agroindustrie



Agriculture



Tourisme



Bétails

Exploitation Minière

Concorde - Paix - développement

districtautonomedeslagunes@gmail.com

Dabou, BPV 501 Dabou

+ 225 2722259858



Entretien avec Nialé Kaba, Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement, qui décrit les fondements de la politique économique ivoirienne, les perspectives du nouveau cycle de développement, ainsi que les ambitions structurelles de la Côte d'Ivoire.

Madame la Ministre, le Plan National de Développement (PND) 2021–2025 entre dans sa dernière phase. Pouvez-vous dresser un premier bilan de sa mise en œuvre ?

Sur la période 2021 à 2024, la Côte d'Ivoire a affiché une performance économique solide malgré un contexte international difficile, marqué par des chocs exogènes, notamment la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et l'instabilité politique dans la sous-région. La croissance économique est restée robuste, avec une moyenne annuelle estimée à 6,5%, soutenue par des réformes structurelles, des investissements structurants et une gestion macroéconomique prudente. L'inflation a été contenue en passant de 4,2% en 2021 à 3,5% en 2024. Cette dynamique a permis une réduction du déficit budgétaire de 4,9% en 2021 à 4% du PIB en 2024 avec un risque de surendettement modéré estimé à 59,5% du PIB à fin 2024.

Au niveau du capital, pilier fondamental du développement inclusif, d'importants progrès ont été enregistrés. Le secteur de l'Education Formation a vu ainsi une amélioration significative de tous ses indicateurs. Sur la période 2021 - 2024, plus de 6 700 salles de classe ont été construites, de nouveaux centres de formation professionnelle ouverts et deux nouvelles universités créées à Bondoukou et San Pedro. Ces efforts ont permis d'améliorer les taux de scolarisation à tous les niveaux.

Dans le secteur de la santé, l'espérance de vie à la naissance est passée de 57 ans en 2020 à plus de 62 ans en 2024. De nombreux établissements de santé ont été réhabilités ou construits, permettant à 80% de la population d'habiter à moins de 5 km d'un centre de soins contre 70% en 2020. La Couverture Maladie Universelle (CMU) a fortement progressé : plus de 16 millions de personnes sont désormais enrôlées et plus de 2 200 établissements de santé sont aujourd'hui conventionnés. Des investissements majeurs ont été également engagés pour soutenir la croissance, notamment dans les infrastructures économiques. Ainsi, dans le secteur de l'énergie, la capacité installée a nettement augmenté, passant à plus de 3 000 MW en 2024. Grâce à l'électrification de nombreuses localités, le taux d'accès à l'électricité atteint aujourd'hui 97%.

Les infrastructures routières et de transport ont également connu une forte accélération. Le réseau bitumé s'est étendu, de nouvelles autoroutes ont vu le jour, et plusieurs chantiers emblématiques ont renforcé la mobilité, comme les 4ème et 5ème ponts d'Abidjan, le tunnel d'Abobo ou encore la modernisation du boulevard de Marseille.

Le secteur portuaire et aéroportuaire n'est pas en reste. L'aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan s'est doté d'un second terminal. De même, les ports d'Abidjan et de San Pedro ont été renforcés d'un deuxième Terminal à conteneurs et un Terminal céréalier pour le port d'Abidjan et du Terminal Industriel Polyvalent pour San Pedro afin de mieux répondre aux exigences du commerce régional et international. Enfin, le numérique a connu une avancée notable avec l'extension du réseau national de fibre optique et un taux de pénétration d'Internet qui atteint désormais 74% en 2023 contre 53% en 2022. Dans la même dynamique, le taux de couverture 4G des localités est passé de 24,44% en 2021 à 65,9% en 2024.

Le secteur agricole, pilier de l'économie, a été au cœur de nos priorités. La mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) II a permis une hausse significative des productions agricoles entre 2020 et 2024.

Ainsi, la stratégie de modernisation a permis d'enregistrer des hausses de production significatives notamment du riz paddy, du maïs, du manioc. La production de cacao a dépassé les 2,2 millions de tonnes, consolidant la place de la Côte d'Ivoire comme 1er producteur mondial. Par ailleurs, 130 000 hectares ont été aménagés dans le cadre du développement de l'agriculture irriguée et des dizaines de milliers de producteurs ont été formés à de meilleures pratiques agricoles. En outre, le taux de transformation de la noix de cajou est passé de 10% en 2020 à 33% en 2023.

Le secteur industriel, pilier de la transformation structurelles,, porté par une politique de transformation locale des matières premières a connu des avancées notables. Trois zones industrielles ont été réhabilitées et six nouvelles construites et fonctionnelles sur la période (Développement des zones industrielles de Yamoussoukro, Bouaké, San Pedro, Ferkessédougou). Deux agro-pôles ont été mis en place sur les neuf prévus. Il s'agit des Pôles Agro-Industriels du Bélier et du Nord.

L'élaboration du prochain PND suscite de nombreuses attentes. Quelles seront ses grandes orientations stratégiques et ses ruptures majeures par rapport au précédent ?

Le prochain PND suscite de grandes attentes, car il représente une nouvelle opportunité pour le Gouvernement d'offrir à la population, aux opérateurs publics et privés ainsi qu'aux partenaires au développement, une vision claire et un cadre organisé, volontariste et inclusif pour guider la stratégie de développement. En effet, le PND 2026-2030 repose sur un nouveau modèle de croissance - Côte d'Ivoire 2.0, qui vise à relever de façon substantielle la productivité globale de l'économie, accélérer l'industrialisation du pays et promouvoir la création d'emplois décents. Il vise plusieurs objectifs : faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; baisser significativement le taux de pauvreté ; accroître davantage l'espérance de vie à la naissance ; obtenir un indice du capital humain de 0,7 et doubler les investissements directs étrangers hors secteur extractif, représentant actuellement 1% du PIB. Pour concrétiser cette ambition, le PND 2026-2030 repose sur une architecture cohérente, structurée autour de cinq grands piliers. Il marque un changement de paradigme dans la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire et se distingue par les éléments suivants :

- un pilier consacré à la modernisation de l'agriculture, un secteur clé représentant 20% du PIB, la moitié des emplois et plus de 40% des exportations, avec pour objectif d'accroître



la productivité, développer les chaînes de valeur et réduire la pauvreté rurale ;
- une approche novatrice en matière de promotion de l'investissement et du secteur privé fondée sur la confiance et des objectifs partagés, visant à libérer le potentiel du secteur privé, à soutenir les champions nationaux et à mieux attirer les IDE dans des secteurs à forte valeur ajoutée ;
- un développement accéléré du capital humain pour relever la productivité du travail. Le PND mise sur la réforme de l'éducation de base, le renforcement de la formation professionnelle, mais aussi sur des investissements accrus dans la nutrition et la petite enfance. La création d'emplois pour les jeunes et l'extension de la CMU sont également au cœur de cette stratégie ;
- une stratégie intégrée de développement des pôles économiques régionaux et des villes secondaires qui consiste à doter toute l'étendue du territoire d'infrastructures indispensables à la modernisation de l'agriculture, au développement industriel et au développement local ;

- un cadre de mise en œuvre s'appuyant sur une architecture institutionnelle repensée, axée sur les résultats, avec un organe dédié au suivi des investissements privés pour anticiper et lever rapidement les obstacles, assurant ainsi un pilotage stratégique.

Quelle place sera accordée au secteur privé en matière d'investissements, de partenariats publics-privés et d'emploi ?

La Côte d'Ivoire ambitionne de faire du secteur privé le moteur principal de sa croissance économique. Aussi, la stratégie intégrée du Gouvernement renforce l'investissement privé, soutient les startups, encourage l'émergence de champions nationaux, accélère l'industrialisation, modernise le commerce et réduit l'informalité.

Notre objectif est d'augmenter significativement les IDE d'ici 2030, grâce à des mesures concrètes : incitations fiscales, financements adaptés, diplomatie économique active, soutien aux grappes industrielles, création de mécanismes innovants comme un fonds souverain et des outils de capital-investissement, ainsi que l'élargissement du taux de bancarisation à travers des services numériques et des produits financiers accessibles.

Ainsi, l'investissement privé attendu dans le cadre du PND 2026-2030 devrait représenter plus de 70% des investissements totaux, principalement dans l'industrie manufacturière, les mines, les hydrocarbures, le BTP et l'hôtellerie. Pour attirer ces investissements, le Gouvernement simplifie les procédures d'enregistrement des entreprises, cible des secteurs prioritaires comme l'agro-industrie, la pharmacie et l'automobile, et encourage les investisseurs étrangers déjà présents à réinvestir. Cette stratégie repose aussi sur une fiscalité compétitive, une prospection ciblée et un accompagnement adapté.

La digitalisation des services publics est accélérée, avec la transformation des guichets uniques en « one stop shops » en plateformes numériques décentralisées garantissant des délais rapides. En outre, l'État initiera une réforme pour l'accélération de la digitalisation intégrée des services publics. Ces améliorations de l'environnement des affaires stimuleront l'investissement, la création d'emplois et la dynamisation de l'économie.

Par ailleurs, il soutient l'émergence de champions nationaux compétitifs à l'échelle régionale et mondiale, via deux programmes structurants : l'un dédié aux grandes entreprises à capitaux ivoiriens majoritaires, et l'autre, PEPITES Côte d'Ivoire, visant les PME à fort potentiel.

L'investissement privé s'appuie aussi sur le développement des Partenariats Public-Privé (PPP), notamment dans les infrastructures industrielles, énergétiques, de transport et logistiques, avec un renforcement des études et du financement pour accélérer leur mise en œuvre.

Ce dynamisme du secteur privé est crucial pour la création d'emploi de qualité, d'autant que environ 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail.

Le prochain PND prévoit-il une articulation renforcée avec les agendas régionaux et continentaux, notamment l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ou la ZLECAf ?

Le Plan National de Développement 2026-2030, en cours de finalisation, s'inscrit pleinement dans les grands agendas continentaux, en particulier l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Élaboré de manière inclusive, il a été conçu dès le départ pour intégrer les priorités du Deuxième Plan décennal de l'Agenda 2063, afin d'assurer une parfaite cohérence avec la trajectoire de développement du continent.

Les grands piliers de ce plan qui incluent la transformation agricole, le développement d'infrastructures stratégiques, la gouvernance et la promotion de l'investissement privé, sont alignés aux cinq grandes priorités de la Banque africaine de développement, comme l'industrialisation et l'intégration régionale.

En lien étroit avec la ZLECAf, le PND prévoit des mesures concrètes pour mieux positionner les produits ivoiriens sur le marché continental. Cela inclut le renforcement de la qualité et de la durabilité des exportations, la modernisation des stratégies commerciales (SNE, APE, AGOA, ZLECAf), et la promotion de l'innovation et de la productivité.

Enfin, le plan soutient les projets d'intégration régionale comme la construction d'autoroutes transfrontalières dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Il adopte aussi un mécanisme unique de suivi et d'évaluation, en intégrant les indicateurs des Agendas 2030 et 2063, pour assurer la cohérence des actions de développement à tous les niveaux.

Comme vous pouvez le constater, le prochain PND s'inscrit dans la vision de l'Union africaine d'une *« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale »*.

Atlantic Group



NOS ACTIVITÉS*

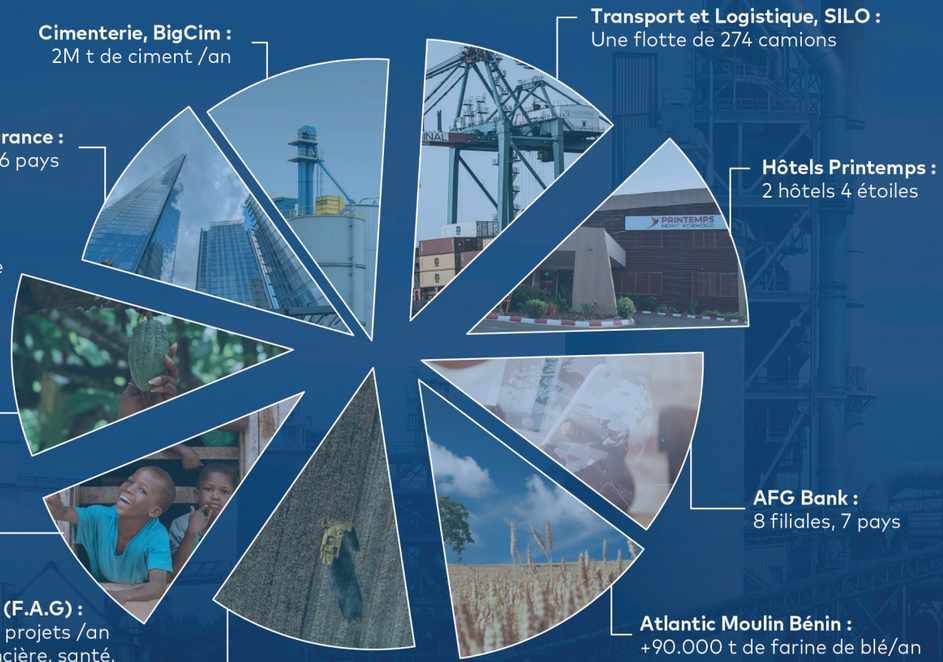

Cimenterie, BigCim : 2M t de ciment /an

Transport et Logistique, SILO : Une flotte de 274 camions

AFG Assurance : 7 filiales, 6 pays

Hôtels Printemps : 2 hôtels 4 étoiles

Atlantic Cocoa Corporation : Transformation de 100 000 MT/an de cacao

AFG Bank : 8 filiales, 7 pays

Fondation Atlantic Group (F.A.G) : Investissement de 1M$ de projets /an (éducation, inclusion financière, santé, climat, art et culture)

Atlantic Moulin Bénin : +90.000 t de farine de blé/an

Plantivoire : Près de 3000ha de domaine agricole, 40t d'huiles essentielles/an

+40
ANS D'EXPÉRIENCE
opérationnelle depuis 1978

13
PAYS EN AFRIQUE
Côte d'Ivoire, Mali, Bénin,Togo, Libéria, Nigéria, Cameroun, Gabon, Zambie, Rwanda, Comores, Madagascar, Ile Maurice

3
PÔLES D'ACTIVITÉS
Industrie & Services, Banque & Microfinances, Assurance

*Données 2024

Atlantic Group S.A @ATLANTICGROUPE atlantic-group.net

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN
VOTRE CENTRE D'APPEL



EST À VOTRE ÉCOUTE
POUR ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ

NUMEROS D'APPEL

1612

• 27 219 113 50

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 08 H À 18H 30MN

District Autonome d'Abidjan
www.abidjan.district.ci

Abidjan

Perle ▸ **des Lagunes**
Ville ▸ **lumière**
Cité ▸ **Verte**

Vitrine de la Côte d'Ivoire prospère et solidaire.



www.abidjan.district.ci

Le Plan national de Développement (PND) 2026-2030

Visant à promouvoir une croissance durable et inclusive, ce nouveau plan aura pour objectif de maintenir un rythme de croissance élevé sur le long terme, avec un impact significatif sur la transformation structurelle de l'économie, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.



Selon le FMI, la continuation de la mise en œuvre résolue de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme favorisera la poursuite du rééquilibrage budgétaire axé principalement sur les recettes, le déficit budgétaire devrait ainsi être réduit de 1 point de pourcentage pour s'établir à 3% du PIB en 2025, ce qui souligne l'attachement de réaliser la norme communautaire de l'UEMOA sur le déficit budgétaire global. Les perspectives à moyen terme demeurent favorables. La croissance devrait atteindre 6,5% en moyenne sur la période 2026-30, tandis que l'inflation resterait inférieure à 3% en 2025. Pour 2026 et au-delà, la poursuite des efforts vigoureux de mobilisation des recettes intérieures dans le cadre de la stratégie globale de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) du Gouvernement créera un espace budgétaire suffisant pour financer les investissements prioritaires dans les infrastructures et les programmes sociaux qui sous-tendent les ambitieux plans de développement de la Côte d'Ivoire, tout en respectant la norme de déficit budgétaire de l'UEMOA. Le PND 2026-2030, en cours d'élaboration avec une contribution active des pouvoirs publics, des experts et des acteurs locaux, permettra d'aller encore plus loin dans la transformation économique et sociale du pays. Il créera les conditions d'une croissance durable, inclusive, respectueuse de l'environnement et génératrice d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes. A l'issue de sa mise en œuvre, la Côte d'Ivoire devrait accéder au groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

L'élaboration de ce PND 2026-2030 se déroule dans un environnement national favorable, en raison notamment des opportunités de développement du secteur extractif et du renforcement de la transformation des matières premières, conformément aux grandes orientations du chef de l'État.

(Source : Conférence Politique économique et planification du développement en Côte d'Ivoire du 29 janvier 2025 de Mme la Ministre de l'Economie)

INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GENERALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT
REGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOUT 1999
CREEE PAR LE DECRET N°2012-367 DU 18 AVRIL 2012

L'IPS-CGRAE, une transformation réussie pour un régime de retraite plus efficace

Un engagement au service des fonctionnaires et agents de l'Etat

Sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, l'IPS-CGRAE assure :

- La gestion des régimes obligatoires et complémentaires de pension
- Le recouvrement des cotisations et le paiement des prestations
- L'optimisation des fonds collectés pour garantir la pérennité du système

Une réforme ambitieuse pour un régime de retraite performant

Avant 2011, le système faisait face à des défis majeurs pour assurer une retraite stable et pérenne. Grâce à la réforme initiée par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA et mise en œuvre en 2012, l'IPS-CGRAE a renforcé son modèle et amélioré durablement la gestion des pensions.

- Paiement des pensions dès le mois suivant la cessation d'activité pour tout dossier reçu conforme et complet
- Retour à l'équilibre financier dès 2013, avec constitution d'excédents
- Fin de la subvention d'équilibre dès 2013, rendant l'Institution financièrement autonome
- Simplification des démarches et modernisation de l'accueil
- Réduction du délai de traitement des dossiers à 9 jours (contre plus de 365 jours auparavant)
- Réseau d'agences multiplié par 13 sur l'ensemble du territoire, pour une meilleure gestion de proximité
- Renforcement du rôle d'investisseur institutionnel et social pour soutenir l'économie nationale
- Paiement à domicile pour les assurés à mobilité réduite

Un modèle de référence en prévoyance sociale

Première Institution de Prévoyance Sociale certifiée ISO 9001 version 2015, l'IPS-CGRAE innove avec La Complémentaire, permettant aux fonctionnaires d'optimiser leur pension selon leur effort d'épargne.

Grâce à cette innovation, la Côte d'Ivoire devient le premier pays et l'IPS-CGRAE le premier organisme de prévoyance sociale dans la zone CIPRES à offrir un tel régime à ses adhérents, renforçant ainsi considérablement son leadership continental en matière de prévoyance sociale.

Des perspectives ambitieuses pour une couverture sociale globale



L'IPS-CGRAE poursuit son engagement vers la création des branches Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (ATMP) et Prestations Familiales (PF), ainsi que la mise en place d'un Fonds Social Vieillesse pour protéger les plus vulnérables.

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

www.cgrae.ci 27 20 25 12 12 infos@cgrae.ci



Entretien avec Abdrahamane T. Berté, Directeur général de l'Institution de Prévoyance Sociale dénommée Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE).

Pouvez-vous nous dire comment ont évolué les missions de l'IPS-CGRAE depuis la grande réforme structurelle de 2012?

L'IPS-CGRAE, au-delà de sa mission de gestion du système des pensions publiques, s'inscrit aujourd'hui comme un véritable acteur de transformation sociale, rendue possible grâce à la haute et avant-gardiste vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Nous avons pris un virage résolument tourné vers la modernisation, l'exigence de qualité et la performance. Cela se traduit, très concrètement, par notre certification ISO 9001 que nous maintenons sans interruption depuis 2016 attestant de la fiabilité de nos processus internes et garante de la satisfaction permanente de nos assurés. Cette volonté de réforme portée au plus haut niveau de l'État s'est traduite par des améliorations tangibles. Il s'agit, notamment, du délai moyen de traitement des dossiers qui est passé de plus de 360 jours avant la réforme de 2012 à 9 jours aujourd'hui, pour tout dossier reçu conforme et complet.. Nous avons fait de la relation à l'assuré une priorité, en améliorant l'accessibilité, la qualité d'accueil et la réactivité de nos services. En outre, nous jouons également un rôle actif d'investisseur institutionnel national, en finançant des projets à fort impact économique, social et environnemental. Enfin, nous partageons notre expertise à l'échelle régionale, à travers des programmes de coopérations techniques avec plusieurs institutions sœurs du continent.

En 2021, vous avez lancé le régime de retraite complémentaire par capitalisation. Quel bilan en tirez-vous, quatre ans plus tard ?

La Complémentaire a été mise en œuvre avec l'ambition d'offrir aux fonctionnaires et agents de l'État un levier supplémentaire pour mieux anticiper leur retraite, en complément du régime de base. Elle repose sur un mécanisme accessible, flexible et pérenne, visant à améliorer le taux de remplacement de leur revenu et à garantir un niveau de vie plus stable et digne à la retraite. Les résultats sont particulièrement encourageants. À fin 2024, plus de 97 000 agents y sont affiliés, témoignant d'une adhésion réelle et croissante. Au-delà des chiffres, nous avons mis en place un accompagnement structuré : supports pédagogiques, campagnes de sensibilisation et actions d'éducation financière, pour permettre aux assurés de mieux comprendre les enjeux de cette épargne retraite.
Aujourd'hui, La Complémentaire s'inscrit pleinement dans la modernisation de notre système. Basée sur la capitalisation, elle permet à chaque agent de constituer son propre capital, réduisant notre dépendance aux équilibres démographiques. C'est donc à la fois un fort levier de prévoyance pour l'assuré et un outil de soutenabilité pour le système, pensé dans l'intérêt durable de l'ensemble des cotisants.
En définitive, ce régime, bien que récent, est appelé à s'imposer durablement comme l'un des piliers structurants de la prévoyance sociale en Côte d'Ivoire. Sa montée en puissance est déjà perceptible, et nous entendons poursuivre son développement, avec constance et méthode, grâce au soutien du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, dont les orientations stratégiques guident et soutiennent pleinement cette dynamique.

Face aux défis liés à la précarité sociale et à l'évolution démographique, comment l'IPS-CGRAE envisage-t-elle de renforcer son rôle dans la protection sociale des agents de l'État et au-delà ?

Nous avons engagé une transformation en profondeur autour de trois axes : l'élargissement de la couverture sociale avec l'introduction prochaine des branches Accidents du Travail – Maladies Professionnelles et Prestations Familiales ; le renforcement de la proximité et de l'accessibilité de nos services à travers le projet d'agences digitales et enfin le développement de services à valeur ajoutée, comme l'assurance épargne logement, dont nous avons amorcé les études pour aider les assurés à préparer l'acquisition d'un bien immobilier à la retraite. Loin de se limiter à une simple logique de gestion de prestations, notre Institution s'engage plus que jamais dans la construction d'un modèle social ivoirien plus juste, plus inclusif, et plus résilient, à la hauteur des défis d'un pays en pleine transformation.

La Côte d'Ivoire, locomotive industrielle de l'UEMOA

Longtemps reconnue pour sa vitalité agricole et ses exportations de matières premières, la Côte d'Ivoire, fortement engagée dans un processus de transformation structurelle de son économie, ambitionne désormais de devenir un véritable hub industriel en Afrique de l'Ouest.

Le pays capitalise sur sa position géographique stratégique, ses infrastructures en développement et la profondeur de son marché intérieur pour renforcer son rôle de moteur industriel au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont elle représente à elle seule près de 40% du PIB.
Avec la base industrielle la plus solide de l'Union, la Côte d'Ivoire entend diversifier ses activités bien au-delà de l'agro-industrie. Si l'agro-transformation reste au cœur de la stratégie industrielle - notamment dans le cacao, la noix de cajou, le coton ou encore l'hévéa -, le pays cible également d'autres secteurs à forte valeur ajoutée. Le développement de l'industrie chimique, de la cosmétique, des matériaux de construction, de l'emballage et de l'automobile – en particulier les pièces détachées et l'assemblage local – témoigne de cette volonté de structurer un tissu industriel moderne, compétitif et résilient.
Le Plan national de développement (PND) 2021-2025 a engendré des investissements massifs dans les zones industrielles intégrées, telles que la nouvelle zone industrielle de Yopougon-Kossihouen, la ZIC de San Pedro ou encore la zone portuaire d'Abidjan. Ces zones sont dotées de services logistiques, d'infrastructures d'énergie et de gestion des déchets, créant un environnement propice





à l'implantation d'industries locales et internationales. En 2024, 52,20% des IDE étaient orientés vers le secteur industriel, faisant de l'industrie le principal bénéficiaire des capitaux étrangers, devant les services (46,90%) et l'agriculture (0,90%). Cette répartition souligne clairement que l'effort de structuration industrielle est effectivement soutenu par des flux d'investissement massif.
La stratégie nationale mise également sur la montée en gamme des productions locales. L'objectif est de limiter les importations de biens manufacturés tout en stimulant les exportations régionales et internationales. Cette politique industrielle est étroitement liée à la promotion du « Made in Côte d'Ivoire » et à la montée en puissance des PME industrielles, avec l'appui de dispositifs de financement et d'accompagnement comme le Fonds de développement de l'industrie (FDI) ou les partenariats public-privé (PPP).
À travers cette stratégie industrielle ambitieuse, le pays se donne les moyens de renforcer sa souveraineté économique, de créer des milliers d'emplois qualifiés et de mieux valoriser ses ressources naturelles. Si des défis subsistent – notamment en matière de qualification de la main-d'œuvre, de chaîne logistique ou de fourniture énergétique – la dynamique enclenchée laisse entrevoir une Côte d'Ivoire en passe de réussir sa transformation industrielle et de consolider sa position de puissance régionale.

Investir

La Côte d'Ivoire affiche une croissance prévue d'environ 6% en 2024, portée à 6,25% en 2025, avec une projection autour de 7% à plus long terme. L'État encourage les investissements et vise à mobiliser les capitaux privés, régionaux et internationaux, via notamment la transformation locale des matières premières et l'intégration dans des chaînes de valeur.

« Nous avons besoin d'un secteur privé. (...) Et pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle, il faut lui offrir un environnement propice, un climat des affaires propice et attractif, des chaînes de valeurs régionales intégrées, un dialogue public-privé efficace et constant. »

Extrait du discours du Président de la République, Alassane Ouattara, lors de l'ouverture de la 12ème édition de Africa CEO Forum, plateforme dédiée au dialogue public-privé, le 12 mai 2025 à Abidjan.





Entretien avec Solange Amichia, Directrice générale du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Sous son impulsion, l'institution a connu une transformation significative, consolidant la position de la Côte d'Ivoire parmi les économies les plus attractives d'Afrique de l'Ouest.

Comment le CEPICI, bras opérationnel de l'État pour l'amélioration du climat des affaires et la facilitation des investissements, travaille-t-il à renforcer la transparence, la sécurité juridique et la confiance des investisseurs ?

Entre 2013 et 2023, la Côte d'Ivoire a engagé un programme de réformes pour améliorer l'environnement des affaires. Durant cette période, un accent particulier a été mis sur :

• La sécurisation juridique des affaires à travers la protection des droits des actionnaires minoritaires et la création de tribunaux de commerce et cours d'appel.

• La rationalisation et la simplification des procédures administratives, dont un vaste processus de digitalisation des actes et services administratifs et la Création de Guichets Uniques (E-services : E-tax, E-Sécurité sociale, E-entreprise, E- fournisseurs)

• La mise en place d'un cadre institutionnel transparent à travers le renforcement du cadre législatif et réglementaire, Code des marches publics et une Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance

• L'octroi d'avantage fiscaux pour attirer et retenir les capitaux à travers le code des investissements, les zones économiques spéciales,

Fort de ces acquis, le Gouvernement a intensifié ses efforts depuis 2024, en mettant l'accent sur les reformes à impact rapide. Ainsi, la nouvelle phase de cette stratégie formulée dans l'Agenda des Reformes 2024-2026 a permis d'identifier 134 problématiques et contraintes qui entravent la compétitivité du secteur privé. Sur cette base, 40 projets de réformes ont été lancés (sur un total de 144 réformes), dont 34 impactent directement les indicateurs internationaux du climat des affaires.

17 indicateurs servant de baromètre à cette ambition couvrent tous les aspects de l'environnement des affaires, incluant notamment : B-Ready, Mo Ibrahim, WEF, Indice de sécurité, Indice de Perception de la Corruption, Global Security Index, CPIA, IDH, Global risk report, Global Terrorism Index, Global Cybersecurity Index, Indice de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), Indice de Performance Logistique, Human Capital, Indice de facilitation des échanges, Indice de facilitation du commerce et World Justice Project.

Pour y parvenir, la stratégie s'articule autour de trois axes prioritaires visant à accroitre la compétitivité du secteur privé à travers 35 reformes : accroitre la compétitivité des TPE/PME/PMI à travers 4 reformes ; améliorer les scores de la Côte d'Ivoire aux indices internationaux à travers 29 reformes.

Quels sont les principaux atouts de la Côte d'Ivoire pour séduire les investisseurs étrangers ?

La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus performantes d'Afrique. Elle se caractérise par une croissance forte et soutenue, avec un taux de 6,5% en 2023. Elle est la 2ème puissance économique d'Afrique de l'Ouest et le moteur de l'UEMOA, générant à elle seule 40% du PIB de l'union.

Le Côte d'Ivoire dispose de facteurs de compétitivité concrets et essentiels à toute activité économique performante, notamment :

• Des ressources naturelles abondantes garantissant des chaînes d'approvisionnement locales et compétitives.

• Des infrastructures économiques modernes et en constante amélioration (Port Autonome d'Abidjan et de San Pedro, aéroport international, réseau routier dense).



• Des sources d'énergies fiables et une politique énergétique proactive visant à augmenter la part des énergies renouvelables

• Un environnement des affaires très favorable, soutenu par des réformes continues et un Code des Investissements attractif offrant de nombreux avantages fiscaux et douaniers.

• Un riche capital humain, avec une population jeune

• Un partenaire étatique dédié qu'est le CEPICI pour une prise en charge complète des investisseurs partant de l'intention à la réalisation de l'investissement

Comment le CEPICI collabore-t-il avec les collectivités territoriales pour attirer des projets au-delà d'Abidjan ?

Le CEPICI collabore étroitement avec les collectivités territoriales pour faire de l'investissement un puissant moteur de développement sur l'ensemble du territoire. Nos activités sont alignées sur les piliers II de la vision décennale de la Côte d'Ivoire 2030, les piliers III et V du PND 2021-2025 axés sur le développement du secteur privé et la promotion d'un développement équilibré en faveur des districts et régions du pays. Cette vision se matérialise par son Programme d'Appui aux Régions, dont l'instrument phare est l'organisation des forums «Invest in». L'objectif est de transformer le potentiel économique unique de chaque région en projets d'investissement attractifs, concrets et bancables. De façon spécifique, il s'agit de promouvoir l'attractivité des territoires et présenter des portefeuilles de projets concrets et prioritaires ; faciliter des rencontres directes (B2B et B2G) entre investisseurs, entreprises locales et autorités pour générer des partenariats ; valoriser l'écosystème local (agro-industrie, tourisme, PME, artisanat) et promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Depuis leur lancement, les forums «Invest in» ont couvert de nombreuses régions, démontrant un engagement continu pour un développement équilibré. Ainsi, après les étapes de Invest in Sud-Comoé, Invest in Korhogo, Invest in Bouaké et Invest in Denguélé, l'édition 2025 se poursuit avec la préparation des éditions du District Autonome de la Vallée du Bandama et celle du District des Savanes.

Quelle vision portez-vous pour l'institution à l'horizon 2030, en phase avec les ambitions industrielles du pays ?

Notre vision, à l'horizon 2030, est que le CEPICI devienne une Institution de référence en matière de promotion des investissements et de développement du secteur privé. Nos actions devront permettre d'accroitre les investissements, notamment les IDE en augmentant le ratio IDE/PIB à l'instar des pays développés et de mobiliser davantage d'IDN pour assurer l'essor d'entreprises nationales compétitives.



Entretien avec Yaya Ouattara, Directeur général du Guichet Unique de Développement des PME (GUDE PME) qui s'impose comme un levier stratégique dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du secteur privé ivoirien.

Pouvez-vous rappeler les missions principales du GUDE-PME et la vision qui guide son action depuis sa création ?

Le Guichet Unique de Développement des PME est une initiative gouvernementale initiée depuis le 26 janvier 2022 visant à centraliser et à rationaliser les efforts d'accompagnement des PME en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un centre d'excellence à travers lequel les PME peuvent accéder à une gamme complète de services en continuum, allant du renforcement des capacités à l'accès au financement et aux marchés, pour favoriser leur croissance et leur développement. Il s'appuie sur ses entités opérationnelles considérées comme filiales que sont Côte d'Ivoire PME (CIPME) en charge de l'accompagnement non financier des PME et de la Société de garantie des Crédits aux PME (SGPME) qui met à disposition des solutions de garantie aux institutions financières partenaires pour réduire les risques de crédit. Depuis son opérationnalisation en 2023, le dispositif GUDE-PME a permis d'apporter un accompagnement non financier à plus de 14 000 PME et du financement de plus de 54 milliards F CFA (82 millions €) à plus de 2 000 PME à travers ses solutions de garantie et ses partenariats avec le secteur financier. Malgré, ces résultats encourageants, le défi demeure important, eu égard aux besoins des PME et de l'ambition du GUDE-PME qui est d'accompagner au moins 80 000 PME en cinq ans.

L'accès au financement reste un défi majeur pour les PME en Côte d'Ivoire. Comment le GUDE-PME facilite-t-il ce processus et quels partenariats financiers avez-vous mis en place ?

Effectivement, selon l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE), près de 85% des demandes de crédits des PME sont rejetées. Pour y répondre, nous travaillons à la fois sur l'offre et la demande. D'un côté, nous aidons les entreprises à renforcer leur gouvernance et à bâtir des plans d'affaires bancables. De l'autre, nous partageons le risque avec les banques via des garanties couvrant jusqu'à 80% et développons des produits financiers adaptés. Conformément à cette approche, nous avons initié quelques initiatives dont les plus importantes sont :

• Projet Choose Africa 2 d'un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) d'une valeur de 52 milliards FCFA. Ce projet apportera un accompagnement non financier et financier à environ 35 000 PME avec une priorité aux femmes entrepreneures ;

• Projet Banque d'Investissement pour les Jeunes, Youth Entrepreneurship Investment Bank (YEIB), en anglais, qui est une initiative de 26 milliards FCFA financée par la Banque Africaine de Développement (BAD). Le YEIB permettra d'améliorer le profil des jeunes entrepreneurs pour leur permettre d'accéder à des fonds propres et quasi fonds propres, ainsi qu'à du crédit facilité par les solutions de garantie.

Quel message aimeriez-vous adresser aux investisseurs étrangers et partenaires économiques quant aux opportunités qu'offrent les PME ivoiriennes aujourd'hui ?

Aux investisseurs étrangers et partenaires économiques, je voudrais dire que les PME ivoiriennes représentent aujourd'hui un formidable levier de croissance et d'innovation. Elles constituent plus de 80% du tissu économique national et sont au cœur de la création d'emplois et de la transformation structurelle de notre économie.

La Côte d'Ivoire offre un environnement de plus en plus attractif grâce aux réformes engagées par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires, renforcer l'accès au financement et simplifier les démarches administratives. À travers le GUDE-PME, nous avons mis en place un cadre intégré et structuré qui facilite l'accompagnement, la montée en compétences et le financement des PME, afin qu'elles deviennent des partenaires fiables et compétitifs, tant au niveau national qu'international.Investir dans les PME ivoiriennes aujourd'hui, c'est participer à une dynamique de croissance durable, inclusive et porteuse d'opportunités dans des secteurs stratégiques comme l'agro-industrie, le numérique, l'énergie, les services et l'innovation. Nous invitons donc les investisseurs et partenaires à saisir ces opportunités et à s'associer à nous pour bâtir ensemble un écosystème entrepreneurial solide, créateur de valeur et de prospérité partagée.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)

Le CEPICI coordonne et rationalise l'ensemble des actions gouvernementales relatives à la promotion des investissements privés et au développement du secteur privé. Il facilite la création et le développement des entreprises, attire les investisseurs nationaux et étrangers, et accompagne le secteur privé dans toutes les phases des investissements.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) est un établissement public à caractère administratif, placé sous l'autorité du Président de la République. Créé en 1993 et restructuré en 2012, il occupe la fonction de Guichet Unique de l'Investissement dans le pays. Toutefois, le CEPICI est bien plus qu'un guichet administratif : il est un acteur stratégique de développement économique, aligné sur les grands projets nationaux. Grâce à une approche structurée : promotion ciblée, accompagnement global, amélioration du climat des affaires et appui aux réformes, il œuvre pour bâtir une Côte d'Ivoire attractive, compétitive et tournée vers l'avenir. La vision du CEPICI s'inscrit dans les objectifs du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et la Vision Côte d'Ivoire 2030. L'État ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire une économie à revenu intermédiaire supérieur d'ici à 2030. Le CEPICI soutient cette ambition en visant une structure économique transformée, industrialisée et portée par le secteur privé. Un objectif clé est de mobiliser environ 6 400 milliards de FCFA d'investissements privés d'ici fin 2025, représentant environ 74% des besoins de financement du PND estimés à 59 000 milliards de FCFA. Le CEPICI organise des actions de marketing territorial, participe à des forums internationaux notamment en Asie et en Europe, des roadshows ciblés — comme celui organisé à Paris, Lyon et Bruxelles en juin 2025 pour mobiliser la diaspora ivoirienne — et a participé à l'Exposition universelle d'Osaka 2025. Il identifie ainsi des investisseurs stratégiques, autour de partenariats publics-privés (PPP) et de projets structurants. Le CEPICI cible sept secteurs industriels prioritaires ainsi que des zones de croissance dans des niches émergentes : l'agro-industrie, la chimie-plasturgie, les matériaux de construction ; l'industrie pharmaceutique, le textile, l'emballage. S'y ajoutent les niches de croissance telles l'économie numérique, le tourisme et les loisirs, ls industries créatives.



Le CEPICI conduit des réformes institutionnelles et sectorielles pour simplifier les procédures (digitalisation, guichet unique), renforcer la transparence et améliorer les indicateurs de compétitivité. Il joue un rôle de courroie de transmission entre le secteur privé et les autorités gouvernementales. Le Guichet Unique des Formalités d'Entreprise (GUFE) centralise les démarches administratives de création, expansion ou transmission d'entreprise. Il instruit les demandes d'agrément pour obtenir les incitations fiscales et douanières prévues par le Code des investissements ; facilite l'accès aux terrains industriels et aux services d'accompagnement personnalisés dès l'idée de projet jusqu'à l'exploitation Le CEPICI propose également un accompagnement post-investissement et un mécanisme de suivi-évaluation pour garantir la réussite des projets et résoudre les problèmes rencontrés par les investisseurs auprès des autorités. Il vulgarise régulièrement le Code des investissements auprès de partenaires, comme lors de sa présentation à la Chambre de commerce libanaise en Côte d'Ivoire en novembre 2024.

Ses objectifs macro-économiques consistent à soutenir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne grâce à l'industrialisation, la diversification et l'innovation ; garantir une croissance inclusive, génératrice d'emplois durables et de valeur ajoutée ; permettre à la Côte d'Ivoire de jouer un rôle clé dans l'intégration régionale (CEDEAO) et continentale (ZLECAF), avec un marché potentiel de plus de 1,2 milliard de consommateurs.



Entretien avec Mary Wainaina-Mbeche, Directrice Côte d'Ivoire de SGS, l'une des plus grandes entreprises mondiales d'inspection, de vérification, de test et de certification.

Pouvez-vous nous présenter SGS et votre rôle en tant que Directrice régionale ?

SGS est le leader mondial des services de tests, d'inspection et de certification. Nous opérons à travers un réseau de plus de 2 500 laboratoires et sites commerciaux répartis dans 115 pays, appuyés par une équipe de 99 500 professionnels engagés. Forts de plus de 145 ans d'excellence, nous mettons notre rigueur et notre précision au service des organisations afin de les accompagner dans l'atteinte des plus hauts standards de qualité, de conformité et de durabilité. Notre bureau en Côte d'Ivoire, fondé en 1952, compte 9 laboratoires et une équipe de 300 collaborateurs motivés et dévoués. Les services que nous proposons répondent aux besoins spécifiques du marché local et s'articulent autour des secteurs clés suivants :

• Agriculture : garantir des produits sûrs, durables et de qualité.
• Mines : faciliter l'accès au marché minier et optimiser les rendements.
• Pétrole et gaz : améliorer la qualité et créer de la valeur tout au long des phases d'exploration, d'extraction et de distribution.
• Assurance industrielle : vérifier la conformité des infrastructures et constructions, tout en assurant la sécurité et la productivité des installations.
• Services gouvernementaux : faciliter le commerce international et le développement durable, en garantissant le respect des réglementations.
• Assurance qualité des entreprises : accroître la productivité et assurer la conformité des processus.

Notre promesse de marque, « When you need to be sure », reflète notre engagement envers la confiance, l'intégrité et la fiabilité, qui permettent à nos clients de prospérer en toute sérénité.

Comment SGS accompagne-t-elle les entreprises ivoiriennes dans l'amélioration de la qualité et la conformité aux normes internationales ?

L'accompagnement proposé par SGS se manifeste sous plusieurs formes. En effet, nous offrons des solutions et des services innovants qui transforment en profondeur l'organisation opérationnelle des entreprises ivoiriennes. Notre contribution se traduit par l'amélioration des processus, le renforcement des systèmes et le développement des compétences.

Grâce à l'innovation, nos solutions garantissent la conformité des produits aux normes internationales les plus récentes tout en rendant les opérations plus rapides, simples et efficaces, dans le but d'accroître la productivité. Les résultats des tests et les informations relatives à la qualité sont fournis par nos laboratoires équipés des technologies les plus avancées.

Quelles sont les principales opportunités auxquelles SGS fait face en Afrique francophone, notamment en Côte d'Ivoire ?

Depuis plus d'une décennie, la Côte d'Ivoire connaît une croissance soutenue. SGS joue un rôle essentiel dans le soutien au développement économique, à la croissance industrielle et à l'intégration du pays aux marchés mondiaux, en assurant la conformité, en instaurant la confiance, en garantissant la sécurité et en stimulant la compétitivité.SGS a soutenu plusieurs projets d'infrastructures, notamment la supervision de la construction de la voie de contournement Y4 à Abidjan, réduisant ainsi le risque de défaillances structurelles et prolongeant la durée de vie des projets. Le secteur de l'énergie et de l'électricité offre de bonnes perspectives à moyen et long terme, comme en témoignent les projets d'exploration ENI et Baleine, qui devraient produire entre 75 000 et 85 000 barils de pétrole par jour et entre 80 et 85 millions de pieds cubes de gaz par jour. SGS soutient ces projets en amont (audits de sécurité et audits environnementaux) et en aval (analyse de la qualité du carburant pour garantir la qualité des performances et réduire les coûts de maintenance).

Face à la demande soutenue d'importations, SGS contribue à tester les biens de consommation importés et produits localement (électronique, alimentation, cosmétiques, jouets) afin de vérifier leur conformité aux réglementations de sécurité pour garantir la sécurité publique et la protection de l'environnement.

SGS Cote d'Ivoire – Activités

- Pionnier et leader depuis 1952
- Plus de 300 employés
- Une couverture nationale

Agriculture et alimentation · Chimie · Construction-BTP · Biens de consommation · Énergie
Processus industriel · Sciences de la vie · Secteur minier · Pétrole et gaz · Secteur public



Oil, Gas and Chemicals : Inventaire et suivi des stocks - Inspection des chargements et déchargements - Echantillonnage et analyse- baremage des réservoirs - safe to load - Additivation et marquage des carburants - Inspection de transfert- Bunker - Contrôle des pertes de carburant



Mining & Minerals : Gamme d'inspections et de tests liées aux matériaux énergétiques et aux minéraux -Prestation de service portant sur l'analyse d'échantillons issus d'explorations

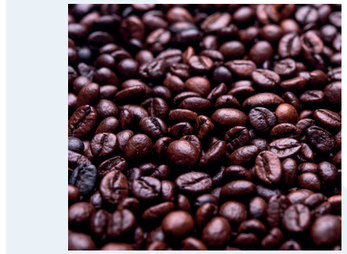

Agriculture : Surveillance de stocks - Protection des stocks et à la lutte antiparasitaire - Service d'inspection et d'essais en laboratoire des produits et matières agricoles -Test de laboratoires sur les produits agricoles provenant d'échantillons - Activité étendue sur tout le long de la chaîne d'approvisionnement- contrôle entrée et sortie d'usine.



Industrial Assurance : Suivi et contrôle de projets de constructions- Evaluation technique et conseil- Analyse d'impact environnemental- Contrôle et vérification périodique des installations et équipements techniques - Contrôle non destructif

Business Assurance : Audit et certification des processus (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001)- Food Safety (BRC, FSCC 22000, ISO 22000, HACCP, KOSHER, HALAL) Programmes de durabilité (Rainforest Alliance, ARS 1000)



Health & Nutrition : Assurer la qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire- Fournir des services d'Audit, d'analyses, d'Inspection et de conseils aux fabricants ; marques, distributeurs, etc (cosmétiques et hygiènes)



Connectivity & Products : Contrôle des produits importés conformément aux normes ivoiriennes- Service d'enregistrement des équipements électriques, électroniques (EEE) et pneumatique, de collecte de l'éco-redevance ; et d'inspection des EEE et pneumatique de seconde main.

www.sgs.com

WHEN YOU NEED TO BE SURE SGS

Les avantages du code des investissements

La réforme de 2024 est saluée par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et le CEPICI comme un catalyseur pour dynamiser l'investissement privé, particulièrement celui des PME, tout en encourageant les grands projets structurants.

La réforme de septembre 2024 du Code des investissements ivoirien a notamment renforcé l'accent sur la simplification des démarches et le soutien aux projets structurants. Le CEPICI, via son Guichet Unique, centralise les formalités de demande d'agrément et d'incitations. Depuis la réforme 2024, ce processus est progressivement totalement dématérialisé grâce à une plateforme en ligne pour le dépôt et le suivi des dossiers. Citons parmi les réformes : remplacement du casier judiciaire par une déclaration sur l'honneur, levée du capital minimum pour les SARL, suppression du passage chez le notaire sauf exceptions, et baisse des coûts de création pour les PME, etc.

Le Code s'applique exclusivement aux investissements privés soumis à un régime réel d'imposition et respectant des obligations comptables, fiscales et environnementales. Certains secteurs sont expressément exclus : commerce de détail, bâtiment non industriel, professions libérales ou secteur financier. Les entreprises peuvent opter pour le régime de déclaration, ou le régime d'agrément (pour les PME/structurants/grands projets). En phase d'implantation, les entreprises agréées bénéficient d'une exonération partielle ou totale des droits de douane, ainsi qu'une suspension temporaire de TVA sur les biens, services et travaux admissibles.





Des exonérations fiscales pendant l'exploitation sont possibles selon la zone d'implantation et le type d'entreprise :

- Zone A (Abidjan) : pour les PME jusqu'à 75% d'exonération contre 50% pour les grandes entreprises ;
- Zone B (chefs-lieux régionaux) : les PME peuvent obtenir 100% d'exonération pendant 5 ans ;
- Zone C (autres agglomérations) : les PME bénéficient de 100% d'exonération sur 15 ans.

Cela couvre l'impôt sur les bénéfices, la contribution employeur, la TVA (selon catégories), etc.

Le nouveau Code offre un crédit d'impôt de 25% à 5% sur certains impôts (TVA, patentes, impôt foncier, cotisations employeurs) en fonction du montant investi.

Dans le domaine de l'agro-transformation (riz, maïs, soja, etc.), les entreprises profitent d'avantages supplémentaires : exonérations de TVA et de droits douaniers pendant 4 ans, crédit d'impôt imputable jusqu'à remboursement total sur 10 ans, et bonus de 5% si ouverture du capital à au moins 40% d'investisseurs nationaux.

Le Code contribue à formaliser les entreprises, améliorer la transparence et renforcer la compétitivité du tissu productif ivoirien, tout en promouvant la transformation locale et l'inclusion économique via le contenu national.

GUDE-PME
GUICHET UNIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES PME



GUDE-PME : ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE ET PARTENAIRE STRATÉGIQUE DES PME IVOIRIENNES

Notre expertise

• **ACCOMPAGNEMENT DES PME**
Le GUDE-PME offre un accompagnement personnalisé aux PME par le biais de sa filiale Côte d'Ivoire PME (CIPME), qui offre des services allant du renforcement des capacités à l'intermédiation administrative et à la mise en réseau.

• **FINANCEMENT DES PME**
Le GUDE-PME conçoit pour les entrepreneurs des produits de financements adaptés à leurs besoins spécifiques, grâce à son vaste réseau de partenaires financiers.

• **GARANTIE DES PRÊTS**
Le GUDE-PME, par le biais de sa filiale Société de Garantie des crédits aux PME (SGPME), assure la garantie des crédits octroyés par les institutions bancaires au moyen d'une structure flexible et en conformité.

www.gudepme.ci/



Entretien avec Mebeti Dosso, Directeur général du Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB SA) qui a reçu le prestigieux Prix du Meilleur Acteur de Développement (PRIMAD) en décembre 2024.

Considéré comme la Silicon Valley africaine, comment est né le VITIB ?

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB SA) est né en 2007 d'une ambition forte : faire de la Côte d'Ivoire un acteur majeur de la technologie et de l'innovation en Afrique. Cette vision s'est concrétisée par le décret n°2004-429, instaurant le régime de la Zone Franche des Technologies de l'Information et de la Communication (ZBTIC), destinée aux entreprises du numérique et des biotechnologies. Elle a été portée par des décideurs visionnaires, convaincus que notre pays pouvait devenir un pôle technologique régional. Ce régime offre des avantages fiscaux et douaniers compétitifs, afin d'attirer les talents, les investisseurs et les leaders de demain. Implantée à Grand-Bassam, ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ZBTIC couvre 624 hectares, pensés pour être une cité où l'on vit, travaille, se divertit et innove.

Le VITIB est donc un parc technologique qui a été créé pour promouvoir le développement des technologies de l'information, de la communication et de la biotechnologie dans le pays. Le VITIB vise à encourager l'innovation, la recherche et le développement dans ces domaines, tout en attirant des entreprises locales et internationales.

Ce parc technologique offre des infrastructures adaptées aux entreprises, notamment des bureaux, des espaces de coworking, ainsi que des services de soutien pour les startups et les entrepreneurs.

En renforçant l'écosystème technologique en Côte d'Ivoire, le VITIB contribue également à la création d'emplois et au développement économique de la région.

Quelle est votre vision pour faire du VITIB un hub technologique incontournable en Afrique de l'Ouest ?

Nous voulons faire du VITIB un pôle d'innovation qui catalyse la croissance économique, stimule l'entrepreneuriat et renforce la souveraineté numérique de la région. L'objectif est de construire un écosystème solidaire et connecté avec une concentration de startups, d'entreprises innovantes, d'investisseurs financiers, d'universités, de centres de recherches et développement et de services de soutien qui facilitent la création et la commercialisation de nouvelles idées. Cela avec l'intégration d'une démarche durable, avec un impact environnemental maîtrisé et un cadre de vie de qualité propice à soutenir le développement de l'esprit d'innovation.

Notre ambition est claire : faire émerger au sein du VITIB les futures licornes africaines, porteuses de solutions à la fois locales et globales.

Le CEPICI vous apporte-t-il son appui pour promouvoir la Zone Franche et vos projets ? Et quel message adresseriez-vous aux futurs investisseurs ?

Le CEPICI est un acteur incontournable de l'écosystème d'investissement ivoirien. Il joue pleinement son rôle dans la promotion de la ZBTIC, en tant que vitrine des opportunités nationales. Ensemble, nous menons des actions conjointes d'information et d'accompagnement pour faire connaître les opportunités et avantages du VITIB.

Mais notre projet va plus loin : la zone n'est plus seulement un espace de production. Elle est en pleine mutation pour devenir une véritable smart city, où l'on vit, travaille, se divertit et innove. Nous lançons un appel à tous les investisseurs – du numérique à l'immobilier, en passant par l'énergie, la santé ou la construction – pour participer à ce chantier d'avenir.

Avec ses avantages fiscaux, ses infrastructures de classe mondiale et son ancrage stratégique, le VITIB est la porte d'entrée vers une Afrique connectée, compétitive et durable. Aussi, notre message à l'adresse des investisseurs est : rejoignez-nous pour bâtir ensemble un territoire de progrès.

Coopération et Intégration économique régionales : un levier stratégique

La Côte d'Ivoire place l'intégration régionale au cœur de sa stratégie de développement économique. En misant sur la coopération régionale, elle confirme son statut de puissance économique émergente, résolument tournée vers l'Afrique.



Convaincue que la prospérité du continent passe par une coopération renforcée entre les États africains, la Côte d'Ivoire s'implique activement dans les grandes initiatives d'union économique telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Dans cette optique, le pays s'appuie notamment sur le Comité National de la ZLECAf – Côte d'Ivoire, instance chargée de coordonner les politiques nationales d'intégration dans le cadre de ce vaste marché continental. Au-delà des cadres institutionnels traditionnels, la Côte d'Ivoire s'ouvre également à une dynamique de coopération bilatérale et interrégionale. La première édition du Forum de coopération économique bilatérale secteur public-secteur privé Côte d'Ivoire – Afrique centrale, organisée début avril 2025 à Abidjan, en constitue une illustration concrète. Cette rencontre de haut niveau, pilotée par le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, a rassemblé des délégations ministérielles et économiques du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad, avec pour ambition de poser les fondations d'un partenariat stratégique renforcé entre les deux régions. ▸



- Le Forum a permis de renforcer le dialogue multisectoriel, avec des discussions centrées sur des domaines porteurs tels que l'agriculture, les infrastructures, l'industrie, la technologie et la transformation locale des matières premières. Cette coopération s'inscrit dans la vision ivoirienne de bâtir un tissu économique résilient, interconnecté, capable de faire émerger des champions régionaux à l'horizon 2035.

L'une des grandes ambitions de cette coopération régionale est la constitution de chaînes de valeur africaines intégrées, facilitant les échanges, stimulant les investissements croisés et valorisant les ressources locales à travers des partenariats public-privé. En ce sens, la Côte d'Ivoire entend devenir un carrefour logistique et industriel pour l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

Les relations économiques avec les pays d'Afrique centrale s'intensifient. En 2024, les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun ont atteint 73,9 milliards de FCFA, en nette progression. Les flux commerciaux avec le Tchad et la République centrafricaine affichent également une tendance haussière. Cette dynamique s'explique par la volonté commune de stimuler les investissements réciproques, de favoriser la transformation locale des matières premières — cacao, coton, bois, hydrocarbures — et de développer des infrastructures transfrontalières modernes et connectées.

La stratégie ivoirienne s'aligne pleinement sur les objectifs de la ZLECAf, dont elle est l'un des États moteurs. Le Comité national-ZLECAf CI, mis en place pour accompagner les opérateurs économiques nationaux dans l'accès au marché unique africain, travaille à la simplification des procédures, à l'harmonisation des normes et à la promotion des produits ivoiriens à l'export.

Par ailleurs, la CEDEAO demeure un cadre fondamental pour la stabilité macroéconomique, la libre circulation des biens et des personnes, et la convergence des politiques commerciales. Grâce à ces cadres, la Côte d'Ivoire entend consolider son rôle de locomotive économique sous-régionale, tout en favorisant une intégration continentale pragmatique et inclusive.

bnetd
Bureau National d'Études Techniques et de Développement

FAÇONNER LA CÔTE D'IVOIRE
ET L'AFRIQUE DE DEMAIN



+225 27.22.48.34.00 BNETD BNETD_CI BNETD BNETD bnetd.ci



Entretien avec Zana Koné, Expert-comptable et Managing Partner de Forvis Mazars Côte d'Ivoire. Fort de plus de 20 ans d'expérience en audit et conseil, il dirige Forvis Mazars en Côte d'Ivoire, est membre de l'Exécutif régional en Afrique de l'Ouest et du Centre, et pilote également les activités audit au niveau de la sous-région.

Qu'a apporté à vos clients le rapprochement du leader international de l'audit, de la fiscalité et du conseil, Mazars, avec le grand cabinet pluridisciplinaire américain Forvis ?

Le rapprochement entre Mazars et Forvis, bien plus qu'une alliance, est l'aboutissement de plus de 20 ans de collaboration étroite entre deux cabinets partageant une même exigence de qualité et de proximité client. Cette union a donné naissance à Forvis Mazars, un nouveau leader mondial intégré, présent dans plus de 100 pays, avec plus de 40 000 collaborateurs, dont 6 000 professionnels aux États-Unis. Nous restons fidèles à notre modèle opérationnel intégré, tout en offrant désormais à nos clients une capacité d'intervention renforcée, notamment sur les enjeux de transformation digitale, de stratégie, de compliance et de financement international. Pour nos clients en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, outre les équipes locales qu'ils connaissent, ils bénéficient désormais d'un accès à notre réseau mondial renforcé. Notre promesse reste intacte : proximité, engagement, sur-mesure avec un ancrage local doté d'une puissance internationale.

Comment Forvis Mazars concoure au financement du développement économique et social de la Côte d'Ivoire ?

Nous sommes convaincus que le financement du développement ne peut être durable que si les acteurs économiques sont structurés et bien accompagnés.

Notre rôle est d'intervenir en amont du financement, pour aider les entreprises à poser les fondamentaux : gouvernance, gestion, transparence financière, stratégie. Concrètement, nous réalisons des diagnostics, nous mettons à disposition des outils digitalisés de gestion et nous accompagnons la montée en compétences des dirigeants à travers des formats adaptés à leurs réalités. Nous intervenons aussi aux côtés d'institutions publiques, de bailleurs et d'investisseurs dans des missions d'évaluation de projets et de mise en place de dispositifs de soutien. Notre agrément Listing Sponsor délivré par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA nous permet d'accompagner les entreprises à fort potentiel, vers la levée de fonds sur le marché financier régional, une voie encore sous-exploitée mais à fort potentiel pour les PME structurées.

Nous restons un pont entre les ambitions des entreprises africaines et les exigences du financement.

Quels sont les principaux défis auxquels les entreprises ivoiriennes font face et comment les accompagnez-vous ?

Les défis sont multiples et bien souvent structurels. Beaucoup d'entreprises, en particulier les PME, manquent encore de bases solides en matière de gestion. Le premier enjeu, c'est la lisibilité financière. Trop de dirigeants ne disposent pas d'une vision claire de leur rentabilité ou de leur trésorerie. Le second défi concerne la compliance, en particulier dans les secteurs régulés comme la banque, l'assurance ou les télécommunications où il est essentiel d'anticiper et de maîtriser les obligations légales.

Enfin, les attentes en matière de transparence, de durabilité et d'éthique ne cessent de croître. Chez Forvis Mazars, notre accompagnement se structure autour de trois leviers essentiels :

Apporter de la clarté, en construisant des outils de reporting adaptés ; renforcer la conformité, à travers une démarche pédagogique et structurée dans tous les domaines réglementés ; intégrer les dimensions ESG, pour aider nos clients à aligner leur stratégie avec les standards internationaux et les attentes sociétales.

Partenaire engagé, nous accompagnons les entreprises dans leurs réflexions et leurs transformations.

Notre force réside dans une approche pluridisciplinaire avec des équipes aux profils variés — ingénieurs, économistes, juristes, fiscalistes, experts-comptables, actuaires, spécialistes des données et de la transformation digitale — capables d'apporter une réponse globale, ancrée dans la réalité du terrain. Nous aidons ainsi les entreprises à se structurer durablement et à bâtir leur résilience dans un environnement économique de plus en plus exigeant.

Des programmes en faveur du secteur privé

La Côte d'Ivoire affirme sa volonté de faire du secteur privé le moteur de la transformation de son économie. À travers un ensemble de programmes ciblés, le gouvernement cherche à libérer le potentiel entrepreneurial national, à soutenir l'innovation, à améliorer la compétitivité des entreprises et à stimuler l'investissement productif.



L'objectif de la Côte d'Ivoire est de bâtir une économie résiliente, inclusive et durable, alignée sur les priorités du Plan national de développement (PND 2021-2025) et sa future déclinaison pour la période 2026-2030. Les petites et moyennes entreprises (PME), les très petites entreprises (TPE) ainsi que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) représentent plus de 98% du tissu économique ivoirien et contribuent à près de 20% du PIB. Conscient de leur rôle central, l'État a initié plusieurs dispositifs de soutien, parmi lesquels :

- Le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE). Lancé pour accompagner la transformation productive des TPE, PME et ETI dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'agro-industrie, les transports, la santé ou encore les TIC, PEPITE offre un soutien structurant aux entreprises à fort potentiel de croissance.
- Start-up Boost Capital s'adresse spécifiquement aux entreprises technologiques et innovantes en phase de démarrage ou de croissance. Il vise à faire émerger un écosystème numérique ivoirien capable de rivaliser à l'échelle continentale, notamment dans la fintech, la santé digitale ou l'agritech.
- La Facilité d'Investissement à Long Terme (FILT) est un levier stratégique pour consolider le financement des PME innovantes. ▸



- Le Guichet Unique de Développement des Entreprises pour les PME (GUDE-PME) facilite l'accès à l'ensemble des services publics d'appui aux entreprises. En plus de centraliser les démarches administratives, il oriente les entrepreneurs vers les dispositifs de financement et d'accompagnement les mieux adaptés à leur profil.

Au-delà de ces programmes spécifiques, le gouvernement met l'accent sur un environnement d'affaires propice et des réformes structurelles ambitieuses. Parmi les priorités, l'amélioration des services publics, notamment dans les domaines de l'énergie, du numérique, des transports et des infrastructures logistiques, pour réduire les coûts et les délais de production ; le renforcement du capital humain, avec le développement de formations professionnelles alignées sur les besoins du secteur privé, incluant des formats innovants et numériques ; la promotion de l'inclusion financière, à travers le soutien à la bancarisation, aux solutions de paiement numérique et au développement des institutions de microfinance ; la lutte contre l'informalité, en facilitant l'enregistrement des entreprises, en simplifiant les démarches fiscales et en encourageant l'accès à la protection sociale et à la Couverture Maladie Universelle (CMU) ; la réduction des inégalités de genre, par le biais de politiques ciblées pour renforcer l'entrepreneuriat féminin, notamment dans l'accès au crédit, aux marchés publics et à la formation.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision globale de la croissance, qui intègre la durabilité, la résilience au changement climatique et l'engagement à long terme du secteur privé dans la transformation structurelle du pays. Le soutien aux entreprises contribue non seulement à la création d'emplois décents, mais aussi à la diversification des exportations, à l'augmentation des recettes fiscales et à l'industrialisation locale.

En renforçant les capacités de son secteur privé à travers des programmes innovants, un accompagnement ciblé et un environnement propice à l'investissement, la Côte d'Ivoire fait le pari d'une croissance portée par l'entrepreneuriat national. Cette dynamique, nourrie par des partenariats publics-privés solides et des politiques volontaristes, positionne le pays comme un hub d'affaires régional en pleine mutation.



UNE TRANSPARENCE FISCALE RENFORCÉE

L'obligation de déclarations fiscales électroniques pour les grandes entreprises est devenue une réalité en 2025. Cette mesure, couplée à la facturation électronique, vise à réduire l'évasion fiscale et à renforcer la transparence. Toutefois, les entreprises devront investir dans des systèmes numériques pour répondre aux nouvelles exigences. L'annexe fiscale 2025 témoigne de la volonté du gouvernement ivoirien d'équilibrer rigueur budgétaire et dynamisme économique. Si les hausses d'impôts et taxes visent à renforcer les finances publiques, les incitations stratégiques traduisent une ambition de transformation structurelle.

Par ailleurs, le gouvernement a introduit pour la première fois une taxe carbone, applicable aux industries à forte émission de CO_2. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de promouvoir une transition énergétique et de réduire l'impact environnemental des activités industrielles.



Entretien avec Ibrahima Cissé Bacongo, Ministre-Gouverneur du District autonome d'Abidjan. À la croisée des dynamiques économiques, urbaines et sociales, le District d'Abidjan est au cœur des grands projets de transformation du pays.

Vous avez pris vos fonctions début 2024. Quelles sont vos grandes priorités à court et moyen terme pour la capitale économique ivoirienne ?

Je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de partager les grandes priorités qui sous-tendent ma vision pour l'avenir du District Autonome d'Abidjan. Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, en me nommant par décret le 27 décembre 2023, m'a donné une feuille de route précise. Celle de lutter contre le désordre urbain, de restaurer l'ordre urbain. Il s'agissait de renforcer l'assainissement de la capitale économique afin qu'elle retrouve son lustre en tant que Perle des lagunes.

Au-delà des missions régaliennes du District Autonome d'Abidjan, mes priorités à court terme se sont inscrites, dans la création d'un cadre de vie sain à travers la lutte contre l'insécurité, la protection des populations et des biens, la réhabilitation de certaines infrastructures, la restauration de l'ordre urbain, le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes.

À moyen terme, de grands projets sont en cours avec la création de la gare multimodale pour assainir le milieu du transport à Adjamé et desservir les autres communes du District, la construction d'un nouvel abattoir moderne à Anyama afin de mieux couvrir les besoins en viande, la réalisation d'un parc e-logistique qui offrira une meilleure fluidité routière, commerciale et économique avec la construction d'un port sec composé de structures bancaires, hôtelières et commerciales.

Quelles sont les mesures prises pour renforcer l'attractivité économique du District Autonome d'Abidjan notamment pour les investisseurs étrangers ?

Avec mes équipes, nous organisons très prochainement un forum dénommé « Investir dans le District Autonome d'Abidjan ». Les objectifs de cet événement, sont de convaincre les partenaires investisseurs capables de soutenir notre vision, notre nouvelle espérance de développement durable. Nous espérons mobiliser des investissements pour soutenir l'effort de l'Etat de Côte d'Ivoire dans l'amélioration du réseau routier et la mobilité urbaine à Abidjan. Nous ambitionnons d'encourager des réflexions autour de solutions innovantes qui contribueront à fluidifier le trafic routier et réduire ainsi les pertes économiques dues à l'absence de logistiques adaptées. Nous n'oublions pas que le District Autonome d'Abidjan doit concilier développement économique et responsabilité environnementale. Cet événement majeur permet de mettre en lumière des projets verts et des infrastructures durables et respectueuses des normes internationales environnementales.

Par ailleurs, ce forum renforce de nouvelles collaborations entre des investisseurs privés et les autorités publiques à travers des mécanismes de financement durables et transparents pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures et de services urbains pour le bien-être des populations du District Autonome d'Abidjan.

Un mot pour les partenaires techniques et financiers, ainsi que pour les opérateurs économiques qui souhaitent s'engager davantage dans le développement du District Autonome d'Abidjan ?

Chers partenaires techniques et financiers, opérateurs économiques, le District Autonome d'Abidjan occupe une place centrale dans l'économie ivoirienne avec 40% du PIB pour Abidjan. Avec de tels atouts, investir dans le District Autonome d'Abidjan devient une opportunité à saisir. C'est pourquoi, je souhaite vivement que tous ensemble, vous saisissiez cette opportunité d'affaires en vue de participer à ce forum économique.

La SGIR : Construire autrement les villes

Edouard Oda, Président Directeur Général de la Société Générale d'Investissement et de Réalisation (SGIR) exhorte à une autre façon de concevoir la construction des villes en Côte d'Ivoire.

La SGIR est une Société Anonyme (SA) d'aménagement foncier et promoteur immobilier agréée par l'État de Côte d'Ivoire. Son président directeur général, Edouard Oda et la dynamique équipe qu'il conduit ont décidé de prendre une part très active dans la lutte contre les lotissements anarchiques tout en apportant un appui significatif au gouvernement en matière de logement des populations.

Il montre la voie à travers la réalisation de la Ville nouvelle, écologique et durable d'Adoukro, dans le Département de Jacqueville, à l'Ouest d'Abidjan, dans la Région des Grands Ponts et le District Autonome des Lagunes.

A travers la réalisation de cette Ville nouvelle, écologique et durable, sous la houlette du District Autonome des Lagunes, la SGIR entend bouleverser les habitudes en matière de construction de villes en Côte d'Ivoire.

Selon Edouard Oda, désormais plus rien ne devrait se faire comme avant. Tout doit répondre d'un plan d'aménagement bien structuré et harmonisé qui ne laisse aucune chance au désordre qu'on pouvait constater dans certaines localités du pays. Situé, en bordure lagunaire, la ville nouvelle d'Adoukro qui s'étend sur 2384 ha est classée par l'Etat de Côte d'Ivoire, d'utilité publique et intégrée au Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Abidjan (SDUGA).

Conformément au cahier des charges du plan d'urbanisme et de construction qui préside à la réalisation de cette ville verte, 40% de la surface non construite sera consacré à l'espace vert.





Edouard Oda, PDG de la SGIR

La ville abritera entre autres l'un des plus grands parcs aquatiques d'Afrique et un parc écologique d'environ 450 ha, avec plus de 4 km de bordure lagunaire, aménagée sur 100 m de large pour servir de plage publique.

Le site disposera d'un ensemble d'ouvrages touristiques constitués de restaurants, d'hôtels et d'installations pour la navigation de plaisance autour d'un lac de 25 ha ouvert sur la lagune.

Il est prévu des opérations immobilières avec un complexe de super standing en bordure de lagune, ainsi que des logements sociaux, économiques et standing. Environ 85 ha sont réservés à l'administration et aux services publics dont un Groupement des Sapeur Pompiers Militaires (GSPM), 1 hôtel de ville, 6 postes de police et 4 postes de gendarmerie.

On y trouvera évidemment des groupes scolaires allant de la maternelle à une université, des infrastructures sanitaires allant des centres de santé communautaire à un CHU (Centre hospitalier universitaire).

Il y a également une zone d'activités économiques non polluantes avec de grands entrepôts et de supers marchés.

Le projet qui représente un investissement de plus de 2 000 milliards FCFA, bénéficie de l'appui institutionnel de l'Etat à travers le District Autonome des Lagunes, chapeauté par le Ministre Gouverneur, Vincent Lohoues Essoh.

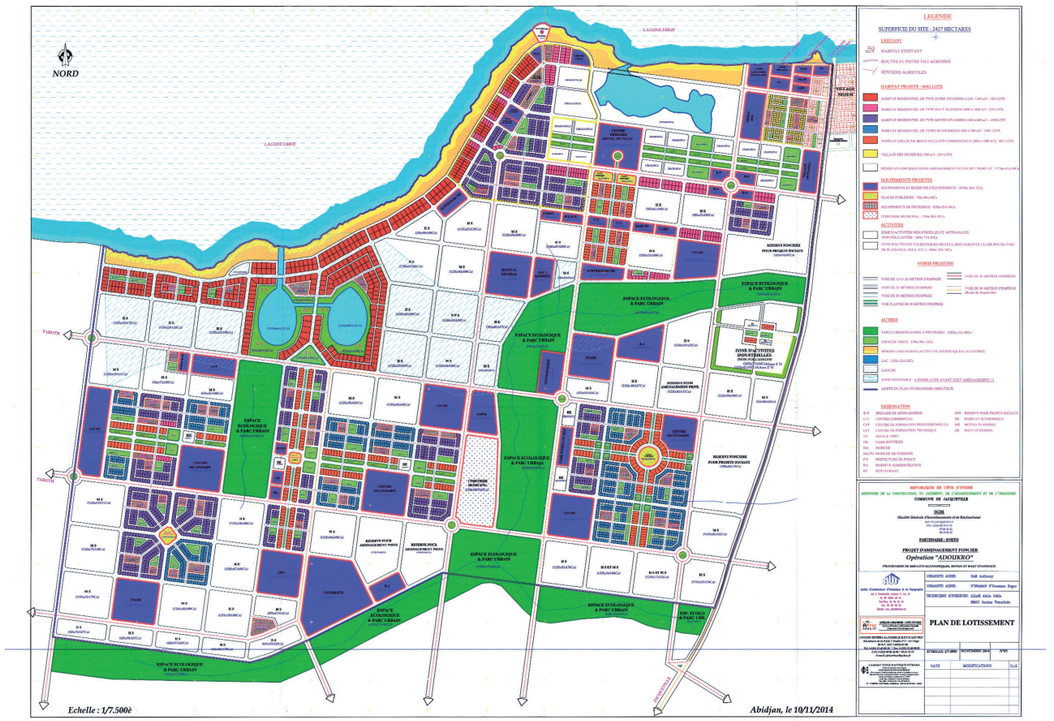

Le plan de masse de la ville nouvelle, écologique et durable d'Adoukro

Le BNETD est en charge avec d'autres experts privés des études techniques et du suivi de l'exécution du projet.

La société Yaba & Kumba International est le consultant qui permet de faire délivrer en qualité d'expert EDGE avec le réseau d'auditeur et certificateur de la banque mondiale les certifications EDGE « Excellence in Design for Greater Efficiency » ou norme ISO 52016. Elle aide également à obtenir, avec l'appui du cabinet Alto Eko Maroc, les certifications HQE « Haute Qualité environnementale » ou norme ISO 1400.

Créée par la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, EDGE est une norme de construction écologique et un système international de certification en construction écologique qui permet d'optimiser notre projet en consommant moins d'énergie, d'eau et d'énergie grise dans nos matériaux.

Ce projet novateur qui va offrir de nombreux emplois aux jeunes et donner un coup d'accélérateur au développement de la Région, voire de la Côte d'Ivoire, amorcera sa sortie de terre à partir du mois d'Août 2025.



Le PDG de la SGIR et son DGA, François Bécanthy, déterminés à relever le défi de la construction d'une ville écologique et durable



Entretien avec Isaac Gnamba-Yao, Directeur général de La Poste de Côte d'Ivoire depuis 2016. Leader visionnaire et stratège, il impulse une dynamique de modernisation pour un service postal inclusif et durable tout en étant une voix prépondérante au niveau du monde postal universel en qualité de PCA de l'UPU.

Quels ont été les grands axes de modernisation mis en œuvre depuis votre prise de fonction ?

Nous avons hérité d'un service postal déséquilibré qui cherchait ses marques en vue d'une mutation vers l'ère du digital. Même si le soutien de l'Etat a mis du temps à venir, nous avons maintenu l'activité postale en marche et avons développé des produits innovants nés du digital pour les particuliers et les entreprises. Pour les entreprises, nous disposons des offres liées à la collecte, à l'acheminement et à la distribution des courriers et colis avec la mise à disposition de machines à affranchir . Notre Centre de Courrier Hybride peut éditer et mettre sous pli automatique des milliers d'envois par heure. La Poste propose un service express inter-poste fiable dénommé EMS.

Quant aux produits et services pour les particuliers, on peut citer :

· Documents.ci : pour la commande en ligne de documents administratifs

· Sanlishop.ci : pour la vente en ligne avec un accent sur les produits made in Côte d'Ivoire ;

· Cyber centres : des centres multimédias installés dans les agences postales ;

· BP en ligne : propose une boîte postale en ligne sur www.laposte.ci ;

· E-RH : Pour les documents administratifs ;

· Web et Mail : pour avoir un nom de domaine et concevoir un site internet ;

· La Post card : une carte Visa pour les achats, pour les retraits aux guichets des banques, etc.

Au niveau des transferts d'argent, nous opérons plusieurs solutions de transfert aux guichets des agences postales.

Comment La Poste s'adapte-t-elle pour répondre aux nouveaux besoins logistiques du e-commerce ?

Le e-commerce a boosté le métier de la livraison et la Poste, en tant que livreur traditionnel, a mis au point différentes offres. Au niveau de l'Union Postale Universelle, le projet ORE, Préparation des Postes au Développement du E-commerce permet de suivre la qualité des prestations postales.Toujours avec l'UPU, l'Etat de Côte d'Ivoire appuie le projet de mise en place du hub de la plateforme logistique, dénommé e-com@ Africa, à Abidjan, dans la zone de l'aéroport, avec des entrepôts dédiés aux pays frontaliers de l'espace communautaire postal la CPEAO. Il y a également la distribution au dernier kilomètre par le système de VTC électriques. Enfin, la mise en place de plusieurs applications vise à digitaliser les services postaux.

En quoi La Poste peut-elle jouer un rôle clé dans le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire ?

L'un des grands problèmes qui affectent le secteur postal, c'est le peu d'intérêt à lui accordé en termes d'investissement à cause des grands défis économiques et sociaux auxquels le gouvernement doit faire face. Or, le secteur postal possède un potentiel de grande envergure qui, une fois exploité, peut enclencher des progrès dans d'autres secteurs de l'économie. La Poste est le lien social entre l'Etat et les citoyens, et entre les citoyens. Notre impact sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire est bien réel.

Au niveau de l'inclusion financière, notre option de partenariats stratégiques vont nous permettre à terme de jouer un rôle de premier plan. Au niveau de l'inclusion numérique, la vulgarisation du numérique se poursuit à travers les cyber-postes. En termes d'inclusion sociale, la Poste de Côte d'Ivoire est le réseau par défaut des points de prestations de services aux citoyens. La croissance et le développement du secteur postal constituent non seulement une solution à ses propres défis, mais aussi un investissement pour le développement économique et social du pays. La Poste est en train de devenir l'outil principal de développement capable d'interconnecter toutes les populations, y compris les plus reculées et les moins bancarisées. In fine, il est question de faire de la Poste le levier incontournable dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Notre pays a pris l'option de restructurer l'opérateur postal national, ce qui est une opportunité d'investissements pour les acteurs du secteur privé, invités à développer des activités public-privé dans l'industrie postale.

Vers une éducation d'excellence

Dans un contexte de transformation économique, la Côte d'Ivoire place l'éducation au cœur de sa stratégie de développement. De la révision des curricula à la construction d'infrastructures en passant par la formation technique et l'enseignement supérieur, les réformes engagées visent à bâtir une éducation tournée vers l'excellence et l'équité.



Consciente que le capital humain constitue la clé de la compétitivité à long terme, la Côte d'Ivoire souhaite adapter son système éducatif aux exigences du marché du travail, à l'innovation technologique et aux impératifs d'inclusion. Ainsi, le pays a engagé une révision en profondeur des curricula scolaires à tous les niveaux d'enseignement. L'objectif : mieux aligner les contenus pédagogiques sur les besoins du marché de l'emploi, les mutations du numérique, et les défis de la compétitivité économique. L'un des piliers de la politique éducative reste la construction d'infrastructures modernes, en particulier dans les zones rurales. Pour l'année scolaire 2024-2025, le gouvernement a procédé à l'ouverture de 118 écoles préscolaires, 219 écoles primaires, 79 collèges dont 68 collèges de proximité, visant à réduire les distances domicile-école et limiter les abandons scolaires.

Par ailleurs, la construction de lycées techniques dans chacun des 14 districts du pays figure parmi les priorités nationales. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du président Alassane Ouattara de faire de la formation professionnelle un axe stratégique pour favoriser une insertion plus rapide des jeunes sur le marché du travail.

Le gouvernement ivoirien met un accent particulier sur l'éducation des filles, encore confrontées à de nombreuses barrières sociales et économiques. Plusieurs actions visent à améliorer le taux de scolarisation et de rétention des filles, en particulier au niveau du secondaire, où l'écart entre garçons et filles demeure marqué.

La vision du gouvernement en matière d'enseignement supérieur est de former des ressources humaines de qualité, aptes à répondre aux besoins du marché et de promouvoir une recherche scientifique pertinente, tournée vers les défis socio-économiques du pays.

Dans ce cadre, l'État soutient l'extension et la modernisation des universités publiques, le développement des IUT et des écoles doctorales, la numérisation de l'enseignement supérieur avec l'implémentation de plateformes d'apprentissage en ligne et de bibliothèques numériques. Des partenariats sont également en cours avec le secteur privé pour favoriser l'employabilité des diplômés, notamment via des stages, des formations en alternance et des incubateurs universitaires. L'ensemble de ces réformes reflète la volonté politique de construire un système éducatif inclusif, performant et tourné vers l'avenir. En alignant l'offre éducative sur les priorités du développement économique, en investissant dans les infrastructures et en favorisant l'égalité d'accès, la Côte d'Ivoire prépare une génération de jeunes talents capables de relever les défis de l'émergence.

CONTACTS UTILES

Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
Plateau - Boulevard Clozel - Immeuble Memanou 1er et 2eme étage - Abidjan
Tél : (+225) 27 20 31 14 00
Email : infos.cepici@cepici.ci
www.cepici.gouv.ci/
Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) est l'interlocuteur principal des investisseurs, aussi bien nationaux qu'étrangers. Il a pour mission de faciliter, coordonner et promouvoir l'investissement privé en Côte d'Ivoire. Il offre un guichet unique pour la création d'entreprise, l'accès aux incitations du Code des Investissements, la facilitation des procédures administratives et la mise en relation avec les partenaires économiques.

Ministère du Commerce et de l'Industrie
Immeuble Postel 2001, 18ème étage
Plateau - Abidjan
Tél. : (+225) 27 25 20 22 95 / 28
Mail : info@commerce.gouv.ci
www.commerce.gouv.ci
Mission : pilotage des politiques industrielles et commerciales, gestion des guichets uniques (GUDE-PME et GUCE-CI), dialogue avec les opérateurs et investisseurs.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)
6, avenue Joseph Anoma, Plateau - Abidjan
Tél. : (+225) 27 20 33 16 00
Email : info@cci.ci
www.cci.ci
Interface entre les pouvoirs publics et le secteur privé, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire est une institution d'appui aux entreprises. Sa mission : faciliter l'accès au marché ivoirien et régional, promouvoir les exportations, accompagner les investisseurs, organiser des événements, des formations et des missions à l'international.

Côte d'Ivoire PME (CIPME)
Adjame Indenié, Face à Fraternité Matin
2ème et 3ème étages - Abidjan
Email : contact@cipme.ci
https://cipme.ci
Mission : promotion et financement des PME, formation des entrepreneurs aux outils numériques et à la gestion, soutien à la pérennisation des entreprises. Plateforme de référence ultra-opérationnelle pour le secteur informel formalisé.

Agence Emploi Jeunes (AEJ)
Bâtiment Immeuble Pérignon,
Boulevard Clozel, Plateau - Abidjan
Tél. : (+225) 27 20 21 50 53
(+225) 27 20 33 01 80
Email : info@emploijeunes.ci
www.agenceemploijeunes.ci
L'Agence Emploi Jeunes accompagne les entreprises pour trouver une main d'œuvre qualifiée.
Créée pour faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, c'est un acteur clé des politiques d'insertion socio-professionnelle en Côte d'Ivoire. Placée sous la tutelle du ministère de la Promotion de la Jeunesse, elle propose une large gamme de services. En tant que passerelle entre la jeunesse et le tissu économique, l'Agence joue un rôle stratégique dans la réduction du chômage et la valorisation du capital humain. Elle est aussi un partenaire important des entreprises en recherche de profils adaptés à leurs besoins sectoriels.

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
La Maison de l'Entreprise
Plateau - Abidjan
Tél.: (+225) 27 20 33-02 00
Email : cgeci@cgeci.ci
https://cgeci.com
La CGECI fédère des Groupements professionnels, des Associations d'entreprises et des entreprises de tous les secteurs d'activités (industrie, commerce, agriculture et services) soit 27 groupements et associations professionnelles, près de 80% du secteur privé ivoirien, plus de 17 000 milliards de FCFA de chiffre d'affaires et plus de 300 000 emplois.



Banques & Assurances

Le secteur bancaire ivoirien en 2025 est dans une dynamique d'expansion, de digitalisation, et d'ouverture. Le marché de l'assurance est l'un des plus développés de la zone CIMA et représente un axe stratégique pour la stabilité financière et la protection sociale du pays.

> *« Les banques africaines doivent se positionner comme des acteurs innovants et agiles, capables de répondre aux besoins de plus en plus changeants et exigeants des clients et de soutenir le développement économique de nos nations. »*

Extrait du discours du Ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, prononcée lors de la 15ème édition de l'Africa Banking Forum, le 28 février 2024, à Abidjan.





Entretien avec Yao Kouassi, Directeur général du Groupe Vista Holding SA, une société d'investissements et de portefeuille de services financiers, qui a pour objectif de devenir un établissement financier panafricain de classe mondiale.

Pouvez-vous nous présenter les différentes branches d'activités du Groupe Vista Holding SA et leurs spécificités ?

L'écosystème financier du Groupe Vista repose sur quatre piliers stratégiques qui traduisent notre volonté de bâtir un acteur panafricain intégré, capable de répondre aux besoins diversifiés des économies africaines :

• La Banque commerciale : Cœur de notre activité, elle propose des produits et services couvrant tous les segments de clientèle – particuliers, PME, grandes entreprises et institutions. Notre ambition est de démocratiser l'accès aux services bancaires grâce à l'innovation, la digitalisation et la proximité.

• La Banque de financement et d'investissement : Apportant des solutions financières sur mesure, notamment dans le domaine du financement de projets, du trade finance, du leasing, ou encore des opérations sur les marchés des capitaux, elle constitue un levier stratégique pour soutenir la transformation économique du continent.

• Les Assurances : À travers Vista Assurances, nous proposons des produits de couverture pour les biens, les personnes et les entreprises. Notre objectif est de bâtir un réseau panafricain d'assurances accessible, fiable et centré sur la prévention et la protection durable.

• La Méso-finance : Traduisant notre engagement en faveur de l'inclusion financière, cette activité vise à offrir aux petites entreprises, artisans, commerçants et acteurs de l'économie locale des solutions adaptées en termes de crédit, d'accompagnement et de services financiers.

Ces quatre piliers sont interconnectés par une vision commune : celle d'un groupe panafricain, innovant, responsable et résolument tourné vers l'impact économique et social.

Vista Holding revendique une ambition panafricaine forte. Qu'est-ce que cela signifie concrètement dans votre stratégie de développement ?

Notre ambition panafricaine se traduit par une stratégie d'expansion progressive et ciblée sur des marchés à fort potentiel grâce à :

• L'acquisition et l'intégration réussies d'acteurs financiers régionaux, comme ce fut le cas récemment avec l'acquisition de plusieurs filiales de BNP Paribas et Société Générale en Afrique.

• La mutualisation des expertises, des ressources humaines et technologiques à travers l'ensemble des entités du groupe.

• La mise en place d'une marque forte, cohérente et panafricaine, portée par des valeurs de performance, d'intégrité et d'innovation.

• Le développement de produits adaptés aux réalités locales, dans une logique d'impact et de proximité avec les populations.

Notre vision est de bâtir un groupe africain de référence, profondément enraciné dans les réalités du continent, mais résolument tourné vers l'international.

Quels sont selon vous les plus grands défis pour les entreprises ivoiriennes et plus largement africaines dans les années à venir ?

Plusieurs défis majeurs se dessinent à l'horizon :

• La transformation digitale : Les entreprises doivent accélérer leur digitalisation pour rester compétitives, améliorer leur productivité et toucher de nouveaux segments de clientèle, notamment les jeunes générations très connectées.

• L'accès au financement : Beaucoup d'entreprises, notamment les PME, peinent à mobiliser les ressources financières nécessaires à leur croissance. Il faudra renforcer les dispositifs de financement adaptés à leurs besoins, y compris à travers des solutions alternatives comme le capital-investissement ou les plateformes numériques.

• Le capital humain : Former, retenir et valoriser les talents est un enjeu crucial. Le développement de compétences adaptées aux nouveaux enjeux économiques et technologiques est indispensable.

• L'intégration régionale et la concurrence : Avec l'implémentation de la ZLECAf, les entreprises devront relever le défi de la compétitivité dans un marché continental ouvert, ce qui nécessitera innovation, efficacité logistique et montée en qualité.

• La durabilité : Enfin, les entreprises doivent intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Cet établissement public international, dont le siège est fixé à Dakar, est l'institut d'émission commun aux huit Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).



La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) regroupe huit pays de l'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Au sein de l'UEMOA, elle a pour missions fondamentales de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire ; de veiller à la stabilité du système bancaire et financier ; de promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement ; de mettre en œuvre la politique de change dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres ; de gérer les réserves officielles de change des Etats membres. Ainsi, la BCEAO a pris un ensemble de mesures pour atténuer l'impact de la pandémie du Covid-19 sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union.

La Banque Centrale peut conduire, dans le respect de l'équilibre monétaire, des missions ou projets spécifiques qui concourent à l'amélioration de l'environnement de la politique monétaire, à la diversification ainsi qu'au renforcement du système financier de l'UEMOA et des capacités techniques et professionnelles dans le secteur bancaire et financier.

Dorénavant, la phase pilote du système de paiement instantané interopérable de l'UEMOA est pleinement opérationnelle depuis son lancement initial le 22 juillet ▸



- 2024 par la BCEAO, réunissant aujourd'hui 90 institutions financières (67 banques, 9 émetteurs de monnaie électronique et 14 structures de microfinance).

Depuis octobre 2024, la plateforme a franchi un cap décisif en passant des simulations aux transactions réelles et la BCEAO prépare désormais son ouverture au public – les travaux d'évaluation se poursuivent pour garantir sécurité, fiabilité et interopérabilité avant un déploiement plus large. Cette étape traduit l'engagement de la BCEAO à mettre en place un système de paiement instantané interopérable, opérationnel en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, capable de traiter les transactions de toute nature, quel que soit le type de compte. La fourniture des services financiers aux entreprises sera standardisée.

Enfin, cette nouvelle infrastructure, conforme aux normes internationales en matière de sécurité des systèmes de paiement, jouera un rôle déterminant dans la promotion de l'inclusion financière dans l'UEMOA. *(Source : BCEAO)*

Fin de 1999, l'euro a remplacé le franc français, l'accord monétaire avec la France a été maintenu mais redéfini. La BCEAO reste libre de composer des fonds de réserves supplémentaires avec d'autres Banques centrales afin de faciliter le commerce international et disposer de réserves de changes supplémentaires dans d'autres devises que l'euro. Le 21 décembre 2019, le président ivoirien Alassane Ouattara a annoncé l'hypothèse du remplacement du Franc CFA par l'Eco, au cours d'une conférence de presse commune avec le président français Emmanuel Macron en visite officielle en Côte d'Ivoire. Le 20 mai 2020, un projet de loi a été soumis à l'Assemblée nationale et au Sénat français qui entérinait la fin du franc CFA. La BCEAO n'est ainsi plus obligée de déposer la moitié de ses réserves de change auprès du Trésor Public français. En mai 2021, la France a entamé le processus de transfert de 5 milliards d'euros vers les comptes de la BCEAO. La décision de Paris intervient dans le cadre de la réforme du Franc CFA. La nouvelle monnaie unique ouest-africaine (Eco) pourrait voir le jour en 2027, toutefois cela dépendra de la convergence macroéconomique, de la stabilité politique régionale et de l'inclusion du Nigeria.

UNE LEVÉE DE FONDS DE 454 MILLIARDS FCFA SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL

La Côte d'Ivoire a levé en avril 2025, 454,2 milliards FCFA (790 millions de dollars) sur le marché régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à l'occasion d'une adjudication de titres publics qui couvrait sept maturités, allant de 1 à 7 ans. Avec cette levée, l'Etat ivoirien repousse les limites du marché et montre qu'il peut mobiliser des volumes exceptionnels sur l'ensemble de la courbe des taux, sans détériorer significativement ses conditions de financement. Cette capacité à lever massivement, y compris sur des maturités longues, dans un contexte régional de tensions budgétaires et monétaires, semble renforcer son statut d'émetteur de référence au sein de l'UEMOA. L'opération, qui visait un montant initial de 430 milliards FCFA, a été sursouscrite à hauteur de 105,63% et intégralement absorbée par l'Etat ivoirien, selon les résultats officiels publiés après l'émission. Il s'agit de la plus importante intervention jamais réalisée par le Trésor ivoirien sur le segment des adjudications du marché régional. *(Source : UEMOA-Titres)*

vistabankgroup.com

LA BANQUE QUI VA AU DELÀ

Les services bancaires offrent l'opportunité de renforcer les liens commerciaux entre les pays africains, de mobiliser des capitaux, de stimuler la croissance économique et de créer des emplois durables. Nous sommes déterminés à aider les entreprises à prospérer dans l'environnement commercial dynamique de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Nous soutenons l'Afrique, maintenant et pour toujours.

SERVICE
STRENGTH
VISION

VISTA BANK

Un système bancaire dynamique

Le secteur bancaire ivoirien continue sa transformation avec une croissance de près de 10% des dépôts en 2024, un taux de bancarisation qui passe de 29% en 2023 à environ 32% début 2025, tiré par une digitalisation accrue, l'expansion des services financiers et la montée en puissance des fintechs.



Le secteur bancaire ivoirien est attendu en croissance continue, portée par une économie nationale résiliente (+6-7% de croissance prévue du PIB en 2025) ; la relance post-COVID, les investissements publics, et les grands chantiers d'infrastructures ; l'augmentation de la consommation des ménages et de l'accès au crédit. La Côte d'Ivoire dispose d'un des systèmes bancaires les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, avec une trentaine de banques, des établissements de microfinance, et des institutions de paiement mobile en pleine expansion. Le secteur bancaire a connu une croissance soutenue grâce à la stabilité macroéconomique et aux investissements publics. Globalement sain, il présente une capitalisation satisfaisante. Le taux de bancarisation est ainsi passé de moins de 10% dans les années 2000 à plus de 25% en 2023, selon la BCEAO.

La BCEAO et la Commission Bancaire de l'UMOA ont renforcé les exigences de fonds propres et de gestion des risques, notamment à travers la mise en œuvre des normes Bâle II et III. La BCEAO a, par ailleurs, augmenté le capital minimum des banques et encadré les services de crédit mobile pour prévenir le surendettement.

Les objectifs du secteur consistent à accélérer la digitalisation, promouvoir l'inclusion financière et renforcer les connexions avec les marchés internationaux pour attirer des investissements étrangers. Les acteurs qui sauront s'adapter aux nouvelles technologies, aux attentes des jeunes générations et aux impératifs de régulation auront un avantage compétitif majeur. La digitalisation devient un levier majeur de différenciation avec le développement d'apps mobiles, banques 100% digitales, l'automatisation des services (chatbots, scoring digital, onboarding à distance) et l'introduction de l'IA pour le traitement des risques et la gestion client. Les banques traditionnelles font face à une concurrence accrue des fintechs et néo-banques, une pression pour innover rapidement et revoir leurs modèles économiques. On note la volonté des grands groupes ivoiriens de s'étendre dans la sous-région (UEMOA et CEDEAO). Des partenariats sont établis avec des institutions financières internationales pour capter plus d'investissements étrangers.

CHIFFRES CLÉS

33,7%
DES ACTIFS BANCAIRES DE L'UEMOA, CONSOLIDANT AINSI LE RÔLE DE LEADER RÉGIONAL

6,5%
DE CROISSANCE ENTRE 2022 ET 2024

32%
DES IVOIRIENS ONT UN COMPTE BANCAIRE EN JANVIER 2025, CONTRE 29% EN 2023

40%
DE TAUX DE BANCARISATION D'ICI 2026 (OBJECTIF GOUVERNEMENTAL)

32
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AGRÉÉS

28
BANQUES

4
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS À CARACTÈRE BANCAIRE

15
BANQUES INTERNATIONALES

13
BANQUES SOUS-RÉGIONALES



L'ASSOCIATION DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS DE CÔTE D'IVOIRE (APBEF-CI)

L'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) est une organisation clé du secteur financier ivoirien. Elle regroupe les banques et établissements financiers opérant en Côte d'Ivoire, jouant un rôle central dans la régulation, la représentation et le développement de la profession bancaire.

Créée en 1960, l'APBEF-CI est structurée autour de plusieurs organes : l'Assemblée générale, le Conseil exécutif, la Direction exécutive et la Chambre de Règlement amiable.

Elle œuvre pour la promotion et le développement des activités bancaires et financières, en maintenant des relations régulières et profitables entre ses membres. L'APBEF-CI mène également diverses actions pour renforcer le secteur financier ivoirien en matière d'inclusion financière, de renforcement des capacités avec des formations et de représentation et défense de ses membres.



Entretien avec Kinapara Coulibaly, Directeur général du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), un acteur clé du développement des infrastructures en Côte d'Ivoire et en Afrique.

Pourriez-vous nous rappeler la mission principale du BNETD, notamment en tant que conseil auprès du gouvernement ivoirien ?

Avec une solide expertise en ingénierie et en conseil stratégique, le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) est présent dans 16 pays répartis sur trois zones régionales ; il accompagne les États africains dans la transformation de leurs équipements publics, en intervenant dans des secteurs stratégiques tels que l'éducation, les transports, l'énergie, l'eau ou encore le numérique. Porté par une vision fondée sur l'innovation, l'exigence technique et la durabilité, le BNETD poursuit son expansion en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, tout en consolidant ses partenariats avec les institutions internationales. L'obtention de la triple certification QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) en décembre 2024 vient couronner cet engagement en faveur de l'excellence et de la conformité aux standards internationaux. Résolument tourné vers l'avenir, le BNETD mise sur la digitalisation, l'innovation technologique et le renforcement de ses alliances pour s'imposer durablement comme une référence africaine de l'ingénierie et du conseil en infrastructures.

Le BNETD, en tant que pôle d'expertise et de conseil auprès du gouvernement ivoirien, a pour mission de concevoir et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines clés tels que la planification du développement, les infrastructures de transport et l'aménagement territorial. Cela inclut, notamment l'élaboration d'études techniques, l'appui à la prise de décisions stratégiques et la promotion de projets structurants visant à assurer une croissance durable du pays. Grâce à son expertise, le BNETD contribue à traduire les priorités nationales en solutions durables, tout en intégrant les défis environnementaux et sociaux dans ses approches.

Comment le BNETD se distingue-t-il des autres entités qui œuvrent dans le secteur des infrastructures en Côte d'Ivoire et même en Afrique ?

Le BNETD se différencie des autres entités grâce à son expertise et sa riche expérience dans la mise en œuvre des projets de développement. Nous avons une expérience de plus de 45 ans en tant que Conseil auprès du gouvernement Ivoirien, et plus de 20 ans d'expérience sous-régionale. Par conséquent, nous prônons une approche pluridisciplinaire des projets d'infrastructures avec plus de 500 experts expérimentés, mobilisables assez rapidement et pouvant intervenir partout en Afrique. En outre, nous assurons la durabilité de nos projets en y intégrant, dès la prise en charge de ceux-ci, la réalisation d'études d'impact environnementales et sociales. Enfin, les missions du BNETD couvrent différents secteurs d'activités ; ce qui contribue à renforcer sa légitimité et son expertise auprès de ses clients et partenaires.

Depuis 2003, le BNETD intervient dans 16 pays avec trois bureaux régionaux. Quel bilan faites-vous de votre présence à l'international ?

Nous sommes actifs dans 16 pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale sur divers projets structurants en cours de réalisation dans différents secteurs tels que l'éducation, les transports, l'agriculture, l'énergie, l'eau et le numérique. Nous relevons chaque fois de nouveaux défis de développement dans ces pays. Nous sommes satisfaits de l'impact de notre action à travers l'Afrique et nous nous réjouissons que l'expertise ivoirienne profite à l'ensemble des pays que nous couvrons.

Le BNETD a récemment obtenu la triple certification QSE. Comment ceci constitue-t-il un atout pour votre organisation ?

Le BNETD est certifié ISO 9001 depuis 2013. L'audit réalisé par Bureau Véritas, en décembre dernier, nous a permis d'obtenir les certificats ISO 45001 et ISO 14001. Cette triple certification témoigne de notre engagement résolu en faveur de la qualité, de la sécurité de nos collaborateurs et de la protection de l'environnement. Avec cette reconnaissance internationale, nous réaffirmons notre volonté à nous aligner sur les standards les plus exigeants. Fidèle à notre mission d'intérêt public, nous entendons ainsi continuer à anticiper les besoins de nos clients et à leur proposer des solutions innovantes, performantes et respectueuses de l'environnement ainsi que du bien-être des personnes.

Le rôle de l'inclusion financière

L'objectif du gouvernement est d'améliorer de façon significative le taux d'inclusion financière à travers le renforcement de l'accès aux services financiers, notamment par les femmes, les jeunes et les MPME, en s'appuyant sur la finance digitale.



Des campagnes nationales et des stratégies - notamment la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière - visent à intégrer davantage les populations rurales et informelles au circuit bancaire. Le mobile money est le principal levier d'inclusion. Des millions d'Ivoiriens utilisent des services comme Orange Money, MTN Mobile Money ou Wave pour envoyer de l'argent, payer des factures ou même épargner. Le mobile money permet de toucher les zones rurales où les banques physiques sont absentes.

Les institutions de microfinance, plus souples que les banques classiques, proposent des crédits adaptés aux petits commerçants, agriculteurs, artisans et femmes entrepreneures.

Les services financiers numériques sont un des piliers de la stratégie nationale de développement du numérique. L'objectif est d'accroître la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique. Il s'agit d'utiliser le réseau de la Poste de Côte d'Ivoire et sa proximité avec les populations rurales pour contribuer à l'accroissement du taux de bancarisation avec des solutions de porte-monnaie électronique qui peuvent être rapidement déployées à grande échelle avec des coûts de transaction très faibles et donc adaptés aux petits flux financiers des populations des zones rurales. L'émergence des néo-banques et fintechs permet l'ouverture de comptes 100% en ligne.

Les réformes relatives aux services financiers numériques s'énoncent également en termes de renforcement du cadre juridique et règlementaire du commerce électronique et des services financiers mobiles, notamment en ce qui concerne la numérisation des paiements gouvernementaux et de simplification des conditions d'accès aux ressources permettant la fourniture des services financiers numériques. L'inclusion financière est une clé de développement durable : elle favorise l'entrepreneuriat, la stabilité sociale, la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes.



Entretien avec Kouakou Anzoua Abissa, Directeur général de Atlantic Group SA depuis 2022, la holding du Groupe panafricain dont le siège social est situé à Abidjan, en charge de la supervision des activités dans divers secteurs stratégiques à travers le continent africain.

Dans quels secteurs économiques Atlantic Group SA est présent ?

Avec plus de 40 ans d'engagement au service du développement de l'Afrique, Atlantic Group incarne, depuis 1978, l'engagement, l'innovation et une vision audacieuse au service de la transformation économique du continent africain. Bien plus qu'une entreprise, nous sommes un acteur de changement, guidé par des valeurs fortes et porté par l'expertise de nos équipes. Avec plus de quatre décennies d'expérience opérationnelle, Atlantic Group s'impose comme un moteur de développement durable, catalysant la croissance économique à travers une présence stratégique dans 13 pays d'Afrique, en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Bénin, Mali, Togo, Liberia, Nigeria ; en Afrique centrale : Cameroun, Gabon, Zambie, Rwanda ; Océan Indien : Comores, Madagascar, Maurice.

Nous opérons à travers 29 filiales structurées autour de trois pôles d'activités majeurs :

• Banque & Microfinance : avec la holding financière AFG Holding

• Industries & Services : regroupées sous la holding CFI Industry & Services

• Assurances : pilotées par la holding CFI Insurance

Nos domaines d'intervention couvrent des secteurs clés de l'économie :

banque, assurance, microfinance, transformation de cacao, cimenterie, logistique & transport, minoterie hôtellerie, IT & Digital, production d'huile essentielle à base d'agrumes.

Notre ambition est de répondre aux besoins économiques croissants de l'Afrique tout en bâtissant un avenir durable pour les générations à venir.

Après avoir repris, en 2024, les actifs de la Banque Populaire de Côte d'Ivoire, AFG Assurances Côte d'Ivoire a vu le jour en mars 2025. Comptez-vous poursuivre la diversification de vos services financiers dans la sous-région ?

Nous poursuivons notre expansion à travers l'Afrique sur les segments banque et assurances avec des implantations dans des zones stratégiques du continent. Dans chaque pays, nous nous positionnons autant comme un partenaire du secteur privé que du secteur public. Toutefois, l'inclusion financière étant au cœur de notre stratégie, notre ambition s'est construite autour d'une volonté réelle d'apporter des solutions concrètes pour les PME et les TPE. Une démarche ayant conduit à la concrétisation en 2024 de l'acquisition de cinq filiales du groupe de microfinances Accès Holding. Ce développement vers la microfinance nous permet de pénétrer les marchés anglophones avec l'intégration de pays stratégiques pour nous : Nigeria, Libéria, Zambie, Afrique du Sud en plus de Madagascar où nous opérons déjà.

Quelle est votre stratégie en matière d'investissement dans des activités industrielles ?

Dans le cadre de notre stratégie industrielle, nous consolidons notre présence sur le continent à travers le développement de projets à fort impact, visant à stimuler la transformation locale, renforcer les chaînes de valeur et soutenir les économies nationales.

En Côte d'Ivoire, Atlantic Cocoa Corporation, notre société dédiée à la transformation du cacao, illustre notre volonté de participer activement à la création de valeur sur le territoire. En investissant dans l'industrialisation de cette filière stratégique, nous contribuons à renforcer la compétitivité du secteur et à faire rayonner le savoir-faire ivoirien sur les marchés internationaux. Cette filiale cacao en Côte d'Ivoire ambitionne la transformation de 100 000 tonnes de cacao à moyen termes sur ses usines d'Abidjan et de San Pédro.

À Madagascar, la mise en service de notre unité de production de ciment répond aux besoins croissants en matériaux de construction, Cette implantation marque notre engagement à accompagner la croissance locale.

Au Bénin, Atlantic Moulin Bénin vient répondre à un double enjeu : la transformation locale des matières premières agricoles et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Ces projets, parmi d'autres, traduisent notre ambition d'être un acteur industriel engagé, au service d'une croissance inclusive, durable et ancrée dans les réalités africaines. À travers nos investissements, nous contribuons à bâtir une industrie forte, capable de relever les défis de demain.

Le financement du développement durable

La Côte d'Ivoire s'est fermement établie comme un chef de file de l'innovation en matière de finance durable en Afrique. En consolidant ses partenariats structurants, le pays accélère sa trajectoire vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030.



Dans une démarche visant à redéfinir le financement du développement durable en Afrique, la Côte d'Ivoire a annoncé le 1er juillet 2025 le lancement d'un cadre innovant de financement lié à la durabilité (Sustainability-Linked Financing).

Développé en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, cette nouvelle approche encourage non seulement la réalisation d'engagements ambitieux en matière de durabilité, mais donne également à la Côte d'Ivoire les moyens d'apporter des changements transformateurs qui profiteront aux générations à venir.

Le cadre innovant de financement lié à la durabilité fixe des objectifs ambitieux et quantifiables dans deux secteurs essentiels : l'énergie renouvelable et la foresterie. Ces objectifs sont au cœur du programme de développement durable de la Côte d'Ivoire, renforçant sa capacité à résister au changement climatique et, surtout, devraient générer davantage d'emplois et d'opportunités dans une économie en voie de diversification.

Dans le secteur forestier, la Côte d'Ivoire s'engage à des contrôles stricts de la déforestation favorisant de nouveaux emplois verts dans les efforts de gestion durable des forêts, de conservation et de reboisement.

Les instruments de financement liés au développement durable n'exigent pas des émetteurs qu'ils allouent les fonds à des projets spécifiques, mais qu'ils lient le coût du financement levé à l'atteinte d'objectifs de durabilité pertinents prédéterminés. Le Cadre introduit un mécanisme de tarification à double sens pour les ▸

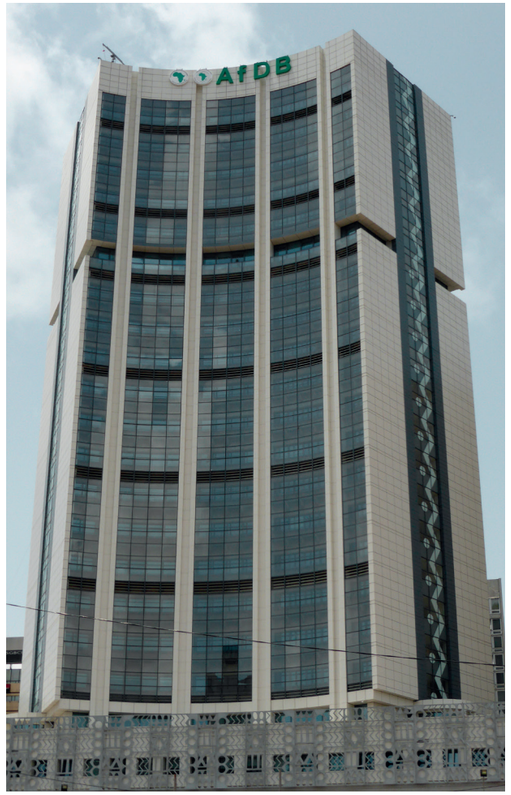

- financements, offrant une réduction des taux d'intérêt (step-down) si la Côte d'Ivoire dépasse ses objectifs ambitieux, et une augmentation (step-up) si les objectifs ne sont pas atteints.

De solides mécanismes de suivi et de vérification appuient ce cadre, garantissant la transparence, l'exactitude et la crédibilité. Le ministère ivoirien des Finances et du Budget publiera ainsi des rapports annuels sur l'état d'avancement de chaque cible, en utilisant des technologies de pointe, telles que la télédétection et la surveillance géospatiale à l'échelle nationale.

Afin d'assurer la crédibilité et l'impact de ces objectifs, le cadre a adopté la méthodologie d'évaluation de la faisabilité et de l'ambition (FAB) de la Banque mondiale. Cette analyse approfondie examine la faisabilité et l'ambition des objectifs de performance en matière de durabilité, ce qui garantit leur alignement avec les engagements nationaux de la Côte d'Ivoire et les normes internationales. Avec l'appui des donateurs du Programme conjoint des marchés de capitaux (JCAP), le Groupe de la Banque mondiale a fourni une assistance technique pour l'élaboration de ce cadre, en veillant à ce qu'il s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et soutienne les objectifs ambitieux de la Côte d'Ivoire en matière de durabilité. La Banque mondiale soutient la Côte d'Ivoire dans son cheminement vers le développement durable, en veillant à ce que les stratégies financières soient alignées sur la performance environnementale et les résultats tangibles. *(Source : Banque mondiale)*

Parallèlement, le 27 juin 2025, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une deuxième garantie partielle de crédit en faveur du pays, marquant ainsi un tournant décisif dans sa stratégie de financement de projets à fort impact social et environnemental. Ce mécanisme innovant de partage des risques permettra à l'État ivoirien d'obtenir des financements compétitifs auprès de banques commerciales internationales, y compris en monnaie locale. Il s'agit d'une continuité logique d'une première facilité de 533 millions d'euros, déployée avec succès en 2023.

L'objectif est d'accroître la capacité du pays à mobiliser des ressources, dans un contexte où la Côte d'Ivoire s'efforce d'améliorer sa notation de crédit, de renforcer ses recettes fiscales et de maintenir une gestion prudente de sa dette publique. L'opération s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (2024-2028). Avec cette nouvelle garantie, la Côte d'Ivoire pourra diversifier ses sources de financement, allonger la maturité de ses emprunts et accéder à des prêts en monnaie locale à long terme, un atout crucial pour atténuer les tensions de liquidité sur le marché financier régional de l'UEMOA.

(Source : BAD 2025)





Le secteur des assurances et de la réassurance

Le secteur des assurances et de la réassurance connaît depuis plusieurs années une transformation progressive, portée par la croissance économique nationale, les réformes réglementaires, l'innovation numérique et une prise de conscience accrue de la nécessité de la couverture des risques.



L'industrie des assurances a atteint un chiffre d'affaires record en 2024 avec 628 milliards FCFA, soit une progression de 4–6% par rapport à 2023, poussée principalement par l'assurance non-vie (+3%) et vie (+6%). Dans le segment de l'assurance vie, Sunu Vie conserve sa position de leader avec un chiffre d'affaires de 74,384 milliards de francs CFA en 2024, représentant environ 27,89% des parts de marché. SanlamAllianz Vie suit avec 65,662 milliards de francs CFA, soit 24,62% des parts. NSIA Vie, avec un chiffre d'affaires de 52,344 milliards de francs CFA, occupe le troisième rang, détenant 19,63% du marché.

En ce qui concerne l'assurance non-vie, SanlamAllianz domine le marché avec un chiffre d'affaires de 106,54 milliards de francs CFA, loin devant ses concurrents directs comme GNA Assurances et Sunu.

Le marché ivoirien des assurances offre non seulement une protection financière aux ménages et aux entreprises qui doivent faire face à une multitude de risques, mais il intervient également dans le mécanisme de financement de l'économie. En 2025, le secteur des assurances poursuit des signes distincts de croissance et de dynamisme. La demande pour les produits d'assurance (santé, automobile, multirisque habitation, vie) augmente, notamment dans les centres urbains comme Abidjan, Yamoussoukro ou San Pedro.

CHIFFRES CLÉS

35
COMPAGNIES D'ASSURANCES

12
COMPAGNIES SPÉCIALISÉES EN ASSURANCE VIE

23
COMPAGNIES EN ASSURANCE NON-VIE (IARD)

13
SOCIÉTÉS DE RÉASSURANCE, DONT CERTAINES SONT DE DROIT IVOIRIEN ET D'AUTRES DE DROIT ÉTRANGER

248
SOCIÉTÉS DE COURTAGE AGRÉÉES

16
COURTIERS SPÉCIALISÉS EN GESTION SANTÉ

2 309
AGENTS GÉNÉRAUX, MANDATAIRES ET AUTRES AGENTS REPRÉSENTANT LES COMPAGNIES

628
MILLIARDS FCFA DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2024

De nombreuses compagnies investissent dans la digitalisation des services : souscription en ligne, paiement mobile, applications clients, gestion automatisée des sinistres.

Le secteur de la réassurance en Côte d'Ivoire accompagne la solidité financière du marché. Il permet aux compagnies locales de mutualiser les risques et de faire face à des sinistres de grande ampleur (catastrophes naturelles, risques industriels, etc.).

Le secteur des assurances et de la réassurance est résolument tourné vers l'avenir. Sa consolidation, sa digitalisation et son ouverture à de nouveaux publics sont des leviers clés pour faire de l'assurance un outil de développement durable, d'inclusion sociale et de résilience économique pour la Côte d'Ivoire.

(Source : 225assurances, l'information de l'assurance en Côte d'Ivoire –mars 2025)



LA CIMA : UN PILIER DE LA RÉGULATION DU SECTEUR DES ASSURANCES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1992, la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est l'organe de régulation régional qui encadre l'activité des assurances dans 14 pays d'Afrique francophone, dont la Côte d'Ivoire. Elle vise à harmoniser la législation, à renforcer la solidité financière des compagnies et à protéger les assurés.

Basée à Libreville au Gabon, la CIMA joue un rôle essentiel dans la modernisation du secteur, en imposant des normes de solvabilité, de gouvernance et de transparence conformes aux standards internationaux. La Côte d'Ivoire, en tant que leader régional du secteur, bénéficie directement de ce cadre harmonisé qui favorise la croissance du marché, la confiance des investisseurs et l'émergence de produits innovants.

En 2025, les efforts de digitalisation, la montée de l'assurance inclusive et les réformes en matière de capital minimum et de gouvernance renforcent encore l'attractivité du secteur ivoirien, sous l'impulsion de la CIMA et de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI).

Agriculture, Elevage, Pêche & Agro-industries

Les investisseurs peuvent détecter les nombreuses opportunités qu'offrent l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, l'économie verte et les ressources en eau de la Côte d'Ivoire.

> *« L'agriculture ivoirienne est une mine de richesses. Elle constitue véritablement le fondement de notre économie. »*
>
> *Extrait du discours du Premier ministre, Robert Beugré Mambé, le 23 mai 2025, au Parc des Expositions d'Abidjan Port-Bouët, lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 7ème édition du Salon international de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan (SARA).*





Entretien avec Mamadou Berté, Directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), qui pilote la stratégie nationale de développement de ces deux filières clés pour la Côte d'Ivoire.

Quels sont les résultats marquants enregistrés récemment dans les filières coton et anacarde ?

La campagne 2024-2025 a confirmé le dynamisme positive de nos filières. Pour l'anacarde, le prix bord champ a été porté à 425 FCFA/kg, en hausse de plus de 50% par rapport à l'an dernier, générant près de 500 milliards FCFA de revenus pour les producteurs et consolidant la position de la Côte d'Ivoire comme premier producteur mondial avec environ 1,5 million de tonnes.Pour le coton, malgré un recul conjoncturel, la production est nettement supérieure à celle de l'année des jassides, preuve de la résilience de nos producteurs et des autres acteurs. Et désormais, avec l'entrée du karité dans les filières régulées, nous élargissons notre action à une nouvelle chaîne de valeur à fort potentiel économique et social.

Où en est la stratégie nationale de transformation locale de l'anacarde et du coton ?

La transformation locale est au cœur de notre vision. Pour l'anacarde, nous attendons une transformation effective de 600 000 tonnes cette année 2025, contre 344 000 tonnes en 2024, soit une progression 74%. Nous avançons résolument vers l'objectif de 50% à l'horizon 2030 grâce aux incitations mises en place par le Gouvernement et aux investissements industriels déjà en cours. Pour le coton, les prix sont maintenus à 310 FCFA/kg (1er choix) et 285 FCFA/kg (2e choix), avec une subvention de 25 milliards FCFA pour les intrants. Cela permet de stabiliser la filière dans le cadre de la relance post jassides. Parallèlement des initiatives concrètes sont en cours pour relancer industrie textile qui a été durant plusieurs année le fleuron de l'industrie ivoirienne. C'est dans le même esprit que nous travaillons pour la filière karité campagne. C'est bien ce qui a motivé l'ouverture de la campagne avec la priorité pour l'approvisionnement des transformateurs locaux.

Comment le Conseil du Coton et de l'Anacarde veille-t-il à une meilleure rémunération des producteurs et à la transparence des prix ?

Valoriser le potentiel des filières coton, anacarde et karité pour des producteurs prospères, telle est définie notre vision pour les filières dont nous avons la charge. Nos initiatives reposent sur l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs. Cela à travers la mise en œuvre de mécanisme de prix plancher, fixé de façon transparente avant l'ouverture des campagnes ; le soutien direct aux producteurs grâce aux subventions notamment des intrants pour accroître rendements et revenus ; la politique RSE du Conseil du Coton et de l'Anacarde déployés à travers la construction, la réhabilitation et la remise aux producteurs d'infrastructures socioéconomiques dans les zones de production.

Quel message souhaitez-vous adresser aux investisseurs et partenaires techniques intéressés par le développement de ces filières en Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire est aujourd'hui leader mondial de l'anacarde et un acteur majeur du coton africain, avec un cadre de gouvernance fiable et un environnement attractif. Les opportunités d'investissement sont nombreuses, surtout dans la transformation locale, la valorisation industrielle et les innovations pour une production durable. Avec l'intégration du karité dans les filières régulées, nous ouvrons une nouvelle porte aux investisseurs pour participer à l'essor d'un produit fortement demandé sur les marchés cosmétique, alimentaire et pharmaceutique. Nous invitons donc nos partenaires à s'engager à nos côtés pour bâtir des filières compétitives, inclusives et durables, capables de générer à la fois rentabilité et prospérité partagée pour un développement durable des filières Coton, Anacarde et Karité.

L'excellence de la production agricole

L'économie ivoirienne est ainsi tirée par la production agricole, notamment grâce au cacao avec 40% de la production mondiale et l'anacarde, orientée majoritairement vers l'exportation. Selon le FMI, la croissance devrait s'accélérer en 2025 à plus de 6%, en partie grâce à un rebond de la production agricole.



Le président Alassane Ouattara a mis en place, depuis 2011, un système dynamique qui, permet aujourd'hui à notre agriculture d'être véritablement le socle de l'économie ivoirienne. La Côte d'Ivoire a ainsi fait des prouesses durant l'année 2024 avec une réalisation de 24 millions de tonnes de production agricole vivrière. Avec 25% du PIB, près de 40 à 50% des emplois actifs sur le territoire national, l'agriculture nourrit plus de 8 millions de personnes.

La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur mondial de cacao qui génère 15% du PIB ivoirien. Le gouvernement doit relever le défi de la contrebande : les spécialistes de la filière estiment entre 150 000 et 200 000 tonnes passées illégalement au-delà des frontières, soit des pertes évaluées à plus de 1 milliard d'euros. Selon les autorités ivoiriennes, la production de cacao en 2024/2025 est attendue à 1,9 million de tonnes contre des prévisions initiales comprises entre 2,1 et 2,2 millions de tonnes. Un rapport du Département américain de l'agriculture (USDA), publié le 7 mars 2025, révèle que la Côte d'Ivoire est devenue le **premier pays transformateur du cacao** devant les Pays-Bas. L'Etat soutient le secteur, garantissant un prix aux producteurs. Selon le ministre de l'Agriculture, le kilogramme de cacao coûtera 2 200 FCFA durant la campagne intermédiaire 2024/2025, qui s'est ouverte le 1er avril. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais perçu par les producteurs de la filière ivoirienne et d'un prix en hausse de 22% par rapport au tarif de la récolte principale qui s'achève.

Premier producteur mondial d'anacarde avec 1,2 million de tonnes en 2024, la Côte d'Ivoire La Côte d'Ivoire, 3ème transformateur à l'échelle mondiale derrière le Vietnam et l'Inde, ne transforme que 30% de sa récolte et veut porter ce pourcentage à 50% d'ici à 2030. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement encourage activement les investissements privés afin de renforcer la capacité industrielle du pays. ▸

CHIFFRES CLÉS

25%
DU PIB *(Ministère de l'agriculture et du développement rural de la côte d'ivoire – juillet 2024)*

1er
PRODUCTEUR MONDIAL DE CACAO (40% DE LA PRODUCTION MONDIALE)

1er
PRODUCTEUR MONDIAL D'ANACARDE

1er
EXPORTATEUR DE LA KOLA

3ème
PRODUCTEUR MONDIAL DE CAOUTCHOUC NATUREL

400 000
HECTARES CONSACRÉ À LA CULTURE DU COTON

1,55
MILLION DE TONNES DE RIZ EN 2024
(Ministre de l'Agriculture février 2025)

2,1
MILLIONS DE TONNES DE RIZ
(projection 2026 pour atteindre l'autosuffisance)

- Pour faciliter l'approvisionnement des industriels, le gouvernement a mis en place une période exclusive dédiée aux transformateurs locaux qui auront ainsi un accès prioritaire aux noix de cajou brutes avant l'ouverture du marché aux exportateurs. Selon la Banque mondiale, en moins de dix ans, la part des produits transformés dans la production totale est passée de 9 à 30%. Pour doper le marché, le gouvernement a décidé l'exonération des taxes sur les amandes transformées localement et les équipements importés. En avril 2025, 322 747 tonnes de noix étaient stockées représentant 80% de l'objectif de transformation fixé à 400 000 tonnes en début de campagne dans les 36 usines de transformation opérationnelles à travers le pays. La Côte d'Ivoire, l'un des principaux producteurs de coton en Afrique de l'Ouest, prévoit une augmentation de 6% de sa production de coton graine pour la campagne 2024/2025. Le pays consacre environ 400 000 hectares à sa culture, principalement dans le Nord et le Centre du pays. Selon le Programme régional de production intégré du coton en Afrique (PR-PICA) publié en janvier 2025, la récolte de coton graine est attendue à 351 764 tonnes pour la campagne cotonnière 2024/2025.

La totalité du karité commercialisé dans le monde est produite en Afrique. La Côte d'ivoire, **5ème producteur de noix de karité en Afrique de l'Ouest,** cherche à insuffler une nouvelle dynamique dans la gestion de sa filière, dont le potentiel est encore largement sous-exploité. La filière sera désormais encadrée par le Conseil du Coton et de l'Anacarde. Selon les données officielles, la production annuelle de noix de karité en Côte d'Ivoire est estimée à 250 000 tonnes, dont seulement 32% sont transformées localement.

Premier exportateur ouest-africain de mangues, la Côte d'Ivoire est l'un des principaux fournisseurs de l'Union européenne. La campagne 2025 d'exportation a été lancée le 31 mars dernier, les acteurs de la filière s'activent pour tirer profit des opportunités commerciales. Les défis majeurs restent la vente et la transformation de la mangue. Sur 180 000 tonnes produites en 2024, seulement 32 000 tonnes ont été exportées, soit moins de 20%.

L'ananas est la troisième culture fruitière d'exportation après la banane et la mangue. En 2024, les exportations de bananes africaines ont enregistré une baisse de 1,5%, atteignant 650 000 tonnes, selon la FAO. La Côte d'Ivoire, leader africain du secteur, a vu ses exportations diminuer de 6%, passant de 355 000 tonnes en 2023 à 334 000 tonnes en 2024. Les exportations d'ananas ont connu elles aussi une baisse continue depuis deux ans. En 2024, les exportations



ont été évaluées à 18 516 tonnes, soit une diminution de 20% par rapport à 2023. Ces baisses sont principalement dues à des conditions météorologiques défavorables, notamment à un faible niveau de précipitations. Les exportations ivoiriennes ont ainsi eu du mal à satisfaire la demande sur les marchés européens.

Face à la chute spectaculaire de sa production de noix de coco qui est passée de 406 000 tonnes en 1986 à 125 565 tonnes en 2024 – une baisse de 70% faisant passer la Côte d'Ivoire du 1er au 5ème rang continental - le gouvernement souhaite relancer la filière coco.

La protéine végétale la plus consommée en Côte d'Ivoire reste le riz. L'objectif du gouvernement est donc de le produire de façon abondante pour atteindre l'autosuffisance. En 2023, le pays a produit 1,3 million de tonnes de riz blanchi puis a atteint 1,55 million de tonnes en 2024. Les besoins pour atteindre l'autosuffisance alimentaire étant de l'ordre de 2,1 millions de tonnes, la Côte d'Ivoire estime pouvoir atteindre ces objectifs d'autosuffisance fin 2026.

La Côte d'Ivoire se positionne pour ravir la 2ème place de producteur mondial de caoutchouc naturel à l'Indonésie selon l'Association des Usiniers Producteurs de Caoutchouc Naturel (Aupcn). Cette ambition est soutenue par le Fonds de Développement de l'Hévéa (FDH) qui finance le développement des plantations en subventionnant les plants. Actuellement, 3ème producteur mondial avec une production de 1,7 millions de tonnes, la Côte d'Ivoire vise une production de 2,1 millions de tonnes d'ici 2026-2027. La Côte d'Ivoire prévoit également d'assurer une croissance durable de la filière. En 2025, la Côte d'Ivoire s'affirme comme un acteur majeur dans la production et la transformation du caoutchouc naturel avec une production de 1,6 million de tonnes en 2023, représentant environ 12% de la production mondiale. Le pays vise une transformation locale à 100% de sa production d'ici 2025.

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est le **4ème producteur de coton.** La récolte 2024-2025 est attendue en légère hausse de 1,26% pour s'établir à 351 764 tonnes de coton graine, d'après les dernières prévisions formulées par le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA), dans son bulletin d'information publié en janvier 2025.

Le gouvernement ivoirien, par la société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), a conclu un accord de coopération avec un consortium canadien représenté par la firme québécoise O5 Technologies pour la mise en œuvre d'un programme destiné à limiter les pertes post récolte dans le pays. Ce Partenariat Public-Privé (PPP) porte sur un investissement total évalué à 240 millions de dollars, soit 145 Mds de FCFA, et sera financé à hauteur de 60% par la partie canadienne.



LA BOURSE DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES (BMPA) DE CÔTE D'IVOIRE

C'est une première en Afrique de l'Ouest : la bourse des matières premières agricoles a ouvert ses portes, le 28 mai 2025, avant une première journée de cotation le 30 mai. Cette plateforme vise à structurer le marché agricole, améliorer la transparence des prix et renforcer la souveraineté alimentaire du pays. Conçue selon une architecture moderne conforme aux meilleurs standards internationaux, la BMPA s'annonce comme un véritable levier de transformation structurelle du secteur agricole ivoirien. Trois premiers produits agricoles ont été cotés : a noix de cajou, le maïs et la noix de cola. Ils ont été choisis en raison de leur importance stratégique pour l'économie nationale. Concrètement, les cultivateurs peuvent livrer leurs stocks aux entrepôts homologués situés près des zones agricoles. Ces producteurs reçoivent alors un récépissé qui sert de titre de transaction à la Bourse.

La BMPA est la première Bourse des matières premières agricoles en Côte d'Ivoire et dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Vers une agriculture durable

La Côte d'Ivoire a perdu 80% de son couvert forestier depuis 1960, en grande partie à cause de la culture intensive. L'ambition de la Côte d'Ivoire est dorénavant de développer une agriculture durable, compétitive et créatrice de valeurs ajoutées.



De nouvelles normes environnementales obligent donc le pays à accélérer la transformation de son mode de production. L'Etat ivoirien a ainsi pris des mesures en faveur d'une agriculture durable, en particulier dans le secteur du cacao. Un recensement du conseil ivoirien du café-cacao, datant de 2020, estimait à près de 120 000 - soit 12% des planteurs ivoiriens - le nombre de cultivateurs installés dans les 234 forêts protégées du territoire. La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un système national de traçabilité et a mis en œuvre, avec son partenaire ghanéen de l'Initiative cacao, une nouvelle certification africaine ARS1000 cacao durable. En janvier 2025, la Banque nationale d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont conclu un partenariat financier de 100 millions d'euros pour soutenir l'emploi des jeunes, favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et renforcer la durabilité économique et environnementale du secteur du cacao. Ce financement s'inscrit dans la stratégie Global Gateway : il a pour objectif de transformer les chaînes de valeur agricoles, en particulier celle du cacao, vers un modèle économique plus durable et équitable, et ainsi consolider le rôle leader de la Côte d'Ivoire dans la production de cacao durable.

Lancé en juillet 2021 et exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration étroite avec le gouvernement ivoirien, le projet Promouvoir une production de cacao sans déforestation pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire (PROMIRE) doit permettre la réduction de la déforestation et la dégradation des forêts dans les zones cacaoyères. Financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF), ce projet est mis en œuvre dans les régions de l'Agnéby-Tiassa, de La Mé et du Sud-Comoé.
Le Projet de renforcement des systèmes alimentaires durables en Côte d'Ivoire (PRESACI), lancé en septembre 2024, est financé par l'Union européenne avec la Coopération autrichienne pour le Développement (ADA). S'étendant sur une période de quatre ans, de 2024 à 2028, ce projet sera exécuté dans neuf régions du pays, notamment le Bélier, le Gbêkê, la Marahoué, l'Indénié-Djuablin, les Lagunes, le N'Zi, le Poro, le Tchologo et l'Agnéby-Tiassa.
Il se concentrera sur l'augmentation de la production vivrière, en particulier des produits maraîchers, tels que le manioc et la banane plantain, tout en assurant leur disponibilité sur les marchés nationaux et internationaux, ainsi que leur accessibilité aux consommateurs.
L'agriculture ivoirienne a amorcé un virage important dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en observant une mutation vers une agriculture pourvoyeuse de plus d'emplois, de plus de valeur ajoutée, et productrice de revenus afin d'impacter durablement et qualitativement la vie des producteurs.
Le gouvernement compte sur la vente de crédits carbones pour reboiser. En 2024 a été adoptée une loi sur le changement climatique, destinée notamment à déterminer la propriété des crédits carbone et les modalités de leur



gestion. Par ailleurs, le pays s'est doté, le 1er août 2024, d'un Bureau du marché carbone pour inciter les porteurs de projets locaux, attirer les acheteurs et coordonner les actions à l'échelle du pays. La Côte d'Ivoire affiche également l'intention d'investir dans la valorisation des déchets agricoles issus du cacao et de l'anacarde en biochar.

VERS LA PRODUCTION DE BIOCARBURANT

Le gouvernement souhaite développer une industrie locale de production de biocarburant. Dans ce cadre, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Production animale a signé, fin mai 2025, un protocole d'accord avec Eni Natural Energies (ENE), filiale du groupe pétro gazier italien Eni. Ce partenariat permettra d'explorer de nouvelles opportunités de collaboration dans les secteurs agricole et agro-industriel pour la production de biocarburant.
L'ambition affichée est de structurer une chaîne d'approvisionnement agricole durable, dédiée à la production d'huiles végétales destinées à l'approvisionnement des bioraffineries d'Eni, sans empiéter sur la production agricole. Plus particulièrement, cet accord vise à renforcer la filière hévéa et à étudier l'introduction de cultures oléagineuses sur des terres marginales et dégradées, contribuant ainsi au développement agricole durable du pays, sans concurrencer la production alimentaire ni les écosystèmes forestiers.
(Source : Communiqué ENI)

Le développement rural

La sécurisation des terres du domaine foncier rural demeure une priorité pour le président Alassane Ouattara et son gouvernement.



En juillet 2024, le gouvernement ivoirien et la Banque mondiale ont procédé au lancement officiel du Programme de renforcement de la sécurité foncière rurale (PRESFOR). Mis en œuvre par l'Agence foncière rurale (AFOR), le PRESFOR soutient la mise en œuvre du Programme national pour la sécurisation du foncier rural à hauteur de 200 millions de dollars dans 16 des 31 régions de la Côte d'Ivoire, avec l'accent mis sur l'efficacité, l'inclusivité et la cohésion sociale. Le gouvernement démontre ainsi sa détermination à résorber les conflits fonciers et à consolider le vivre-ensemble, la paix et la cohésion sociale dans l'Ouest du pays, et dans toute la Côte d'Ivoire.

Le PRESFOR, programme quinquennal axé sur les résultats de 2024 à 2029, bénéficiera à 4 millions de personnes. Au cours des cinq prochaines années, il permettra de délivrer 500 000 certificats fonciers et 250 000 contrats agraires. Le programme s'appuie sur les acquis du Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMOFOR), un projet de 50 millions de dollars financé par la Banque mondiale, qui a permis à 48 000 propriétaires terriens et exploitants agricoles d'obtenir leurs certificats fonciers et contrats agraires entre 2018 et 2024.

Les résultats encourageants du PAMOFOR ont permis de passer à ce nouveau programme. Dans un contexte où la plupart des femmes dépendent de leur père ou de leur mari pour accéder à la terre, la délivrance de documents fonciers formels aidera à protéger leurs droits et ceux de leurs enfants en cas de divorce ou de veuvage.

L'enregistrement formel des droits d'usage et de propriété coutumière des terres contribue à résoudre les conflits fonciers, à augmenter la sécurité foncière des agriculteurs ainsi que leurs capacités à investir dans des pratiques de gestion des terres plus durables, et enfin, à renforcer la cohésion sociale.

PALMCI

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 45001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION

Certifié ISO 9001, 14001 et 45001
sur ses 8 unités agricoles intégrées
et le siège

PALMCI, EMPLOYEUR RESPONSABLE ET CITOYEN

Plus qu'un producteur d'huile de palme, un acteur de développement local et durable.

+70 écoles
en faveur des communautés riveraines

+30 centres
de santé en faveur des communautés riveraines

+8 000
Collaborateurs

+140 000 ha
exploités par des planteurs villageois partenaires

+547 ha
de zones préservées



Siège Social, Boulevard de Vridi, Zone portuaire ; 18 BP3321 Abidjan 18
Téléphone : +225 27 21 21 09 00 / +225 27 21 21 09 30
Email : communication@groupesifca.com
Site web : www.palmci.ci - Facebook : Palmci Officiel

FILIALE DE SIFCA

Le secteur de l'élevage

La production nationale en viande ne couvre que 49% des besoins nationaux, faisant du pays un grand importateur de bétail. Le gouvernement souhaite développer le secteur de l'élevage afin de garantir la sécurité alimentaire en protéines animales.



L'élevage en Côte d'Ivoire reste dominé par les pratiques traditionnelles dans les filières des ruminants, de l'aviculture, de la porciculture.

Le pays s'est doté d'une Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) qui s'inscrit dans la vision prospective du Président Alassane Ouattara pour concourir à l'émergence. Concernant l'élevage, l'objectif est de parvenir à une couverture de 70% des besoins en produits animaux à l'horizon 2026 par les productions nationales. On trouve en Côte d'Ivoire principalement des bovins, ovins, caprins et les bovins, ces derniers étant particulièrement importants pour la production de viande. Mais le secteur ne couvre que 49% des besoins nationaux, faisant du pays un grand importateur de bétail. Les principales zones d'élevage se situent dans le centre nord du pays, notamment dans les régions de Korhogo, Bouaké et Ferkessédougou.

La mise en œuvre du Programme social du gouvernement (PSGouv2), permettra d'exploiter le potentiel des activités liées à l'élevage avec la construction/réhabilitation de barrages pastoraux, l'aménagement de parcours de transhumance, l'aménagement de zones pastorales ; la construction de 100 fermes d'élevage (bovins, ovins, caprins, volailles et élevage en développement) ; l'aménagement de 20 parcs de repos.

La mise en place des Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) se structure avec la porciculture et les filières de ruminants se déclinant en trois filières : la filière lait, la filière des gros ruminants (bovins) et la filière des petits ruminants (ovins et caprins). La filière avicole ivoirienne est la plus performante de la sous-région. Selon l'Interprofession avicole (IPRAVI), elle générait un chiffre d'affaires de 380 milliards de FCFA en 2024 contre 80 milliards en 2010 et 280 mille emplois directs et indirects en 2024 contre 70 mille emplois en 2010. La filière avicole ivoirienne affiche un excellent taux de couverture du pays en consommation de viandes de volaille – presque 100%. Les importations dans ce secteur sont principalement composées de découpes de volailles et de produits vétérinaires.

La viande porcine est la deuxième source privilégiée de protéines animales après celle bovine. Dans son rapport sur l'industrie de la transformation alimentaire publié en novembre 2024, le département américain de l'Agriculture estimait que la Côte d'Ivoire avait importé pour plus de 96 millions de dollars de viande porcine en 2023, depuis la Pologne (18%), le Brésil (16%) et l'Allemagne (13%). En février 2025, le ministère des Ressources Animales et Halieutiques a révélé que le Brésil s'est engagé à fournir au secteur local de l'élevage 25 000 tonnes de viande de porc. Ce nouveau développement confirme la place de plus en plus importante que prend le porc brésilien sur le marché ivoirien.

D'après la FAO, la production locale a stagné autour de 11 000 tonnes entre 2019 et 2023. Si la hausse de la consommation fournit un terreau favorable à l'investissement privé, sur le terrain, la multiplication des épizooties de peste porcine africaine (PPA) est un frein pour la filière ivoirienne. Face à la problématique majeure que représente la PPA, le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) va mobiliser plus de 21,2 milliards FCFA avec l'appui du secteur privé pour mettre en œuvre le Projet intégré de production porcine

Dans le cadre de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) lancée pour la période 2022-2026 pour un coût total de 1049 milliards FCFA, le MIRAH ciblait une production de 25 000 tonnes de viande de porc.





CHIFFRES CLÉS

49%
DES BESOINS NATIONAUX EN VIANDE EN 2023

70%
DES BESOINS À L'HORIZON 2026

95%
DES BESOINS EN PRODUCTION AVICOLE EN 2024

120 à 150 milliards
DE FCFA D'IMPORTATION DE PRODUCTION ANIMALE
(cabinet du Premier ministre 22/11/2024)

OPPORTUNITÉS

Selon l'annexe fiscale 2025, les intrants agricoles et les équipements de transformation locale bénéficient d'une exonération de TVA, renforçant la compétitivité et favorisant la sécurité alimentaire.

La filière de l'élevage présente des perspectives intéressantes, notamment grâce à la croissance démographique et à l'augmentation du pouvoir d'achat. Le secteur des ressources animales présente donc des opportunités d'investissement. Des incitations fiscales et financières ont été mises en place pour encourager les investissements dans le secteur de l'élevage, notamment dans les filières porcine et avicole, qui offrent une meilleure valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture

La pêche occupe une place importante dans l'économie ivoirienne. Elle procure près de 100 000 emplois directs et fait vivre plus de 580 000 personnes. La Côte d'Ivoire veut atteindre le seuil de 500 000 tonnes de poisson d'ici 2030.

Le secteur de la pêche représentait 0,5% en 2023 du PIB et génère, selon les données du ministère des Ressources animales et halieutiques, près de 100 000 emplois directs et plus de 580 000 emplois indirects, dont 1/3 sont occupés par des femmes. La pêche reste principalement artisanale. En 2023, la production de la pêche artisanale représentait 81% de la production totale de la pêche.

Le poisson est la principale source de protéines animales du consommateur ivoirien. En 2022, le gouvernement ivoirien a adopté la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture 2022-2026 (PONADEPA 2022-2026). Cette politique dont la mise en œuvre est évaluée à 1 049,443 milliards de FCFA vise trois objectifs stratégiques : l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques en cohérence avec les principes de protection environnementale, l'amélioration de la gouvernance et l'amélioration des moyens d'existence des acteurs.

D'après les données compilées par la direction générale des douanes, la Côte d'Ivoire a importé 726 258 tonnes de poissons, d'une valeur de 507,5 milliards de francs CFA (environ 855 millions de dollars) en 2023. En comparaison, la production nationale de poissons (pêche et aquaculture) ne s'est établie qu'à 106 000 tonnes en 2022, selon les données de la Banque mondiale.



CHIFFRES CLÉS

520 km
DE FAÇADE MARITIME

4
GRANDS FLEUVES

1 200 km²
DE LAGUNES (EBRIÉ, ABY, GRAND LAHOU ET FRESCO)

36 000 hectares
DE RETENUES D'EAU

7
LACS HYDROÉLECTRIQUES

200
NAUTIQUES DE ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE (ZEE)

105 219 tonnes
DE POISSONS PRODUCTION NATIONALE

7 000 tonnes
DE POISSONS PAR AN IMPORTÉS

24 KG
DE POISSON CONSOMMÉS PAR HABITANT/AN

450 milliards
DE FCFA D'IMPORTATION DE PRODUITS HALIEUTIQUES
(source : cabinet du premier ministre – 22/11/2024)

D'où la politique du gouvernement d'augmenter la production, l'offre nationale notamment à travers l'aquaculture et la pisciculture mais aussi avec l'instauration d'un droit compensateur sur les importations de poissons. La Côte d'Ivoire mise également sur la formation pour combler le déficit de production halieutique. Ainsi, des gestionnaires d'écloseries privées de l'interprofession aquacole ont



ainsi bénéficié d'une formation sur les techniques de production de juvéniles (tilapia et silure) et traitement des eaux usées en aquaculture. Outre la formation, plusieurs actions sont menées à travers le Programme stratégique de Transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (Pstaci), notamment la recherche-développement et la mise en valeur des plans d'eau par la création de Zones Économiques Aquacoles Durables (ZEAD).

La Banque africaine de Développement (BAD) a approuvé, en novembre 2024, un prêt de 24,63 millions d'euros à la Côte d'Ivoire pour renforcer le développement des chaînes de valeur dans la pêche et l'aquaculture. Ce financement permettra de faciliter la mise en place d'infrastructures aquacoles et de pêche, de développer des compétences dans le secteur halieutique, de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des pêches maritime, lagunaire et continentale, et de promouvoir le développement d'une aquaculture commerciale à travers la formation et la mise en œuvre d'un système fiable de production d'alevins et aliments de qualité. Au moins 700 000 personnes bénéficieront de façon directe ou indirecte du programme qui sera exécuté sur une période de cinq ans (2025 – 2029).

Face au fléau de la pêche illicite qui érode leurs ressources marines, les six membres du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) - dont fait partie la Côte d'Ivoire – renforcent en 2025 les bases d'une coopération pour protéger l'un des écosystèmes les plus riches du continent et bâtir une stratégie halieutique durable.

UN NOUVEAU PARTENARIAT DE PÊCHE DURABLE ENTRE L'UE ET LA CÔTE D'IVOIRE

Le 17 juin 2025, la Côte d'Ivoire et l'Union européenne (UE) ont signé un nouveau protocole de pêche durable pour la période 2025–2029, visant à concilier exploitation responsable des ressources marines et développement socio-économique. Ce partenariat autorise 32 navires thoniers européens à pêcher au-delà de 12 milles marins des côtes ivoiriennes, tout en préservant l'activité des pêcheries artisanales.

L'UE versera chaque année 485 403 000 FCFA (soit + 8,5% par rapport au protocole précédent) et consacrera en parallèle environ 740 000 € à des programmes de renforcement du secteur de la pêche durable. Le texte prévoit un soutien financier sectoriel accru, l'ajustement des redevances des armateurs européens, et un tarif fixé à 88 553,25 FCFA/tonne.

Parmi les mesures clés figurent le renforcement des capacités scientifiques et administratives de gestion des stocks, le renforcement du suivi-contrôle pour lutter contre la pêche INN, et l'application des normes ILO/OMI à bord des navires. Les retombées attendues incluent la dynamisation du port d'Abidjan, le soutien aux conserveries locales et un approvisionnement plus sûr pour l'industrie de la transformation halieutique ivoirienne.

OPPORTUNITÉS DANS L'AQUACULTURE ET LA PÊCHE

Le secteur des ressources halieutiques présente de grandes opportunités d'investissement avec la production de poissons marchands, la production d'alevins et la production d'aliments. Pour rappel, le Pstaci a été instauré dans le but d'attirer les investissements notamment du secteur privé afin de développer une chaîne de valeur aquacole et combler le déficit en Côte d'Ivoire.



Entretien avec Lacina Coulibaly, Directeur général de PALMCI, une entreprise leader de l'agro-industrie en Afrique produisant de l'huile de palme brute de qualité au meilleur coût, de manière responsable et durable.

Pouvez-vous nous présenter PALMCI qui vient de recevoir le Prix national d'Excellence 2025 de la meilleure entreprise industrielle ?

Avant tout propos, nous souhaitons remercier l'Etat de Côte d'Ivoire qui, à travers ce prix d'excellence, reconnaît les efforts réalisés par PALMCI pour demeurer une entreprise citoyenne de référence et le leader du palmier à huile en Afrique de l'Ouest. Filiale du Groupe SIFCA – leader ouest-africain de l'agro-industrie – PALMCI est spécialisée dans la création et l'exploitation de plantations industrielles de palmiers à huile, dans la production et la commercialisation d'huile de palme brute et d'huile de palmiste. Née en 1997 à la suite de la privatisation de l'ex-société d'Etat PALMINDUSTRIE dont elle a acquis les 3/4 des unités agro-industrielles, PALMCI gère aujourd'hui 40 000 hectares de Plantations Industrielles (PI), réparties sur 9 sites (Ehania-Toumanguié-Irobo-Oumanguié-Iboké-Néka-Boubo-Blidouba-Gbapet-Sao). Elle achète aussi des régimes de palme qui proviennent de quelque 140 000 hectares de Plantations Villageoises (PV) appartenant à environ 28 000 planteurs. Nous pouvons le dire sans complexe, PALMCI joue un rôle important dans le développement de la Côte d'Ivoire à plusieurs niveaux. D'abord en tant que créateur d'emplois avec plus de 8 000 employés. Mais aussi comme acteur stratégique de l'agro-industrie ivoirienne et du développement rural à travers la création de nombreux projets sociaux pour les communautés rurales, notamment dans la santé et l'éducation, mobilisant plus de 500 millions de FCFA seulement pour l'année 2024.

Avez-vous des projets de développement industriel ou d'exportation ?

Toute entreprise pour survivre et faire face à la concurrence se doit d'abord de maintenir ses actifs en état de fonctionnement optimum puis de les adapter en fonction des exigences et contraintes de l'environnement national et international dans lequel elle évolue. Sur la base de ce qui précède, PALMCI, en tant que leader dans l'agro-industrie entend maintenir sa position de leader en remplaçant - quand cela est nécessaire - ses équipements obsolètes par des équipements beaucoup plus efficaces et en adoptant des modes opératoires efficients qui se retrouvent dans l'une des valeurs du Groupe SIFCA à savoir la qualité. Nous gardons un regard très attentif sur les développements de l'IA et les améliorations possibles qu'elle peut apporter en termes de productivité dans la culture du palmier à huile.

Comment PALMCI intègre-t-elle les enjeux environnementaux dans ses opérations ?

Consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement, la société PALMCI s'inscrit dans la démarche du Groupe SIFCA en matière de développement durable initiée depuis 2007. Ce qui nous place au cœur des chaînes de valeur agricole pour satisfaire les exigences et les attentes de nos clients, de nos fournisseurs et des communautés vivant dans nos zones d'implantation. Cela se traduit par :

- La création de bassins de lagunage pour l'épuration des eaux usées afin d'éliminer les polluants, de réduire les micro-organismes pathogènes, de valoriser les sous-produits et de contribuer à la préservation de la biodiversité.
- L'anticipation des exigences croissantes des réglementations internationales, notamment à travers la conformité EUDR (European Union Deforestation Regulation) et la cartographie de zones HVC/HCS (Haute Valeur de Conservation – Haut Stock de Carbone) sur nos concessions.
- La formation et la sensibilisation des salariés du Groupe et les communautés riveraines à nos sites d'implantation sur la notion et la nécessité de protection et de préservation de la nature.
- La signature de partenariats, de conventions ou de protocoles d'accords avec l'État de Côte d'Ivoire à travers ses ministères en charge de la protection de nos forêts ; avec des institutions, des ONG et autres organismes de lutte pour la protection de l'environnement.
- La contribution à la reconstitution du couvert forestier à travers des actions de reboisement chaque année mais aussi avec des projets structurants. Nous pensons qu'en œuvrant à la protection de l'environnement dans nos zones d'implantation et d'exploitation agricoles, nous contribuons et de manière significative, à la protection de la forêt, vitale pour l'agriculture et le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire.

La valeur ajoutée des agro-industries

Priorité du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de sa stratégie d'industrialisation, le secteur agro-industriel ivoirien connaît une dynamique de transformation soutenue, impulsée par des filières stratégiques telles que l'anacarde, le cacao, le coton et l'hévéa.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté de renforcer la valeur ajoutée locale, de créer des emplois et de répondre aux exigences internationales en matière de durabilité.

Si la Côte d'Ivoire demeure le premier producteur mondial d'anacarde, la transformation locale a également progressé, atteignant 21% de la production en 2023, contre 6,22% en 2016. L'objectif est d'atteindre 50% de transformation locale d'ici 2030. Des investissements significatifs ont été réalisés, tels que la zone agro-industrielle de Korhogo, d'un coût de 7,5 milliards de FCFA, capable de transformer 60 000 tonnes de noix de cajou par an et générant environ 5 000 emplois directs. De plus, une unité de transformation à Attinguié, d'une capacité de 45 000 tonnes par an, a été inaugurée en janvier 2025.

Bien que la Côte d'Ivoire soit le premier producteur mondial de cacao, elle fait face à des défis liés aux exigences environnementales internationales. La réglementation européenne interdisant l'importation de produits issus de la déforestation, entrée en vigueur en janvier 2025, impose des adaptations dans la filière cacao. Malgré une augmentation du prix du cacao à 1 800 FCFA/kg pour la campagne 2024-2025, les producteurs expriment des préoccupations concernant la mise en conformité avec ces nouvelles normes.

La filière hévéa contribue également à l'agro-industrie ivoirienne. Des initiatives visant à diversifier les produits dérivés du caoutchouc et à intégrer des pratiques durables sont en cours.

Des projets innovants, tels que la production de protéines à partir de larves d'asticots pour l'alimentation animale, illustrent la volonté de diversifier les sources de protéines et de réduire la dépendance aux importations.

En juin 2021, un accord de financement d'un montant de 135,25 milliards de FCFA a été signé entre l'Etat ivoirien et la Banque mondiale, pour le Projet de développement du secteur agro-alimentaire (AGRIFOOD) ciblant la transformation des chaînes de manioc, horticulture, aquaculture sur 6 ans (2021–2027). Par ailleurs, dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025,



la Côte d'Ivoire a défini une stratégie d'industrialisation ambitieuse qui vise à transformer en profondeur son tissu économique, avec un accent particulier sur la création de valeur ajoutée locale dans le secteur agroalimentaire. L'objectif est de passer du statut de producteur à celui de transformateur. Jusqu'à récemment, la Côte d'Ivoire était principalement un pays exportateur de matières premières agricoles, ce qui la rendait vulnérable aux fluctuations des prix internationaux. Les objectifs clés du PND 2021-2025 incluent de stimuler les investissements privés dans la transformation agroalimentaire, de créer des emplois durables et qualifiés, en particulier pour les jeunes et les femmes, d'assurer une meilleure traçabilité et durabilité environnementale des filières agricoles.

Pour ce faire, le gouvernement a initié la création de pôles agro-industriels régionaux, comme le pôle de Korhogo (filière anacarde) ; le pôle du Bélier, centré sur le manioc ; le pôle de San Pedro, axé sur le cacao. Ces pôles sont conçus comme des écosystèmes complets, intégrant des unités de transformation, des infrastructures logistiques, des services de formation et de certification et des incitations fiscales pour les investisseurs privés. ▸

- Plusieurs filières stratégiques sont ciblées :
  - Anacarde : objectif de transformation locale à 50% d'ici 2030.
  - Cacao : développement d'usines de broyage, production de chocolat local, respect des normes environnementales européennes.
  - Coton : renforcement des unités de filature et tissage.
  - Hévéa : soutien à la transformation en caoutchouc industriel (pneus, semelles, etc.).

  En février 2025, la Côte d'Ivoire a conclu un accord de prêt avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour soutenir la création d'un nouveau pôle agro-industriel dans le Nord-Est du pays.

  Le Forum des Investissements de la Côte d'Ivoire (CIIF) organisé chaque année constitue un levier clé de promotion de cette stratégie.

  (Source : SERCOM MEF)

Les atouts de l'agrobusiness

Incitations fiscales et douanières :
- Exonération d'impôt sur les bénéfices pendant 5 à 8 ans,
- Droits de douane réduits pour les équipements et intrants,
- Accords de non-double imposition avec plusieurs pays.

Accès aux marchés :
- Marché intérieur + CEDEAO (400 millions de consommateurs),
- Accords commerciaux avec l'UE (APE), les USA (AGOA),
- Port d'Abidjan modernisé, hub logistique régional.

Accompagnement institutionnel :
- L'appui du CEPICI : guichet unique pour les investisseurs,
- Le Fonds et garanties de la Banque Africaine de Développement (BAD), IFC, etc.,
- Les projets PPP dans l'agro-industrie en plein développement.

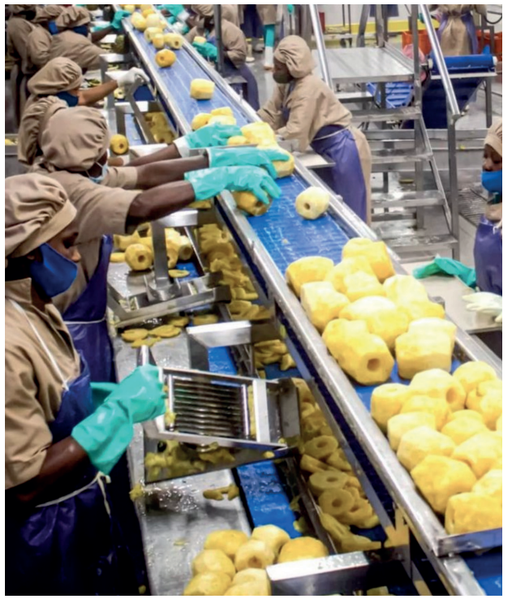

OPPORTUNITÉS

Les principales opportunités d'investissement dans l'agrobusiness sont dans la transformation locale des produits agricoles avec de nombreuses filières offrant un fort potentiel de transformation industrielle :
- Cacao : production de pâte, beurre, poudre, et chocolat fini. À peine 35 à 40% de la production est actuellement transformée localement.
- Anacarde (noix de cajou) : objectif de porter la transformation à 50% d'ici 2030 (actuellement autour de 21%).
- Coton : développement de la chaîne textile locale (filature, tissage, confection).
- Hévéa : valorisation du caoutchouc en pneus, semelles, articles industriels.
- Manioc, maïs, riz, soja : transformation agroalimentaire (farines, amidons, huiles, aliments pour bétail).

Le gouvernement a lancé plusieurs zones économiques spéciales (ZES) dédiées à l'agro-industrie, avec un accès facilité aux matières premières, des infrastructures de qualité (routes, électricité, eau) et d'importantes incitations fiscales (exonérations d'impôt, douanes, etc.). Il existe, par ailleurs, un fort besoin en mécanisation agricole (tracteurs, équipements de transformation), en solutions d'irrigation, en semences améliorées et intrants, en plateformes numériques pour la traçabilité et la gestion des chaînes de valeur. Le marché domestique avec plus de 29 millions d'habitants et régional (UEMOA/CEDEAO) est en forte croissance avec une forte demande en produits finis : jus, produits laitiers, farines, huiles, condiments, conserves. Il existe des possibilités d'import-substitution (réduction des importations alimentaires estimées à plus de 800 milliards FCFA/an). L'absence de chaînes logistiques efficaces constitue un défi majeur, donc une opportunité d'investissement en centres de stockage frigorifique et de conservation, en usines de fabrication d'emballages alimentaires, en transport et distribution agroalimentaire.



Transports

Le secteur des transports en Côte d'Ivoire connaît un vaste programme de modernisation. Les ports d'Abidjan et de San Pedro voient leur capacité renforcée pour soutenir les échanges régionaux, tandis que l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny s'impose comme un hub aérien majeur en Afrique de l'Ouest.

“Le projet du metro d'Abidjan connaît des avancées significatives et la seconde phase du projet du 4ème pont, le Bus Rapide Transit et la finalisation de l'autoroute de contournement donneront à Abidjan, la stature d'une ville moderne et agréable.”

Extrait du discours prononcé par le Président Alassane Ouattara devant le Parlement le 18 juin 2024.



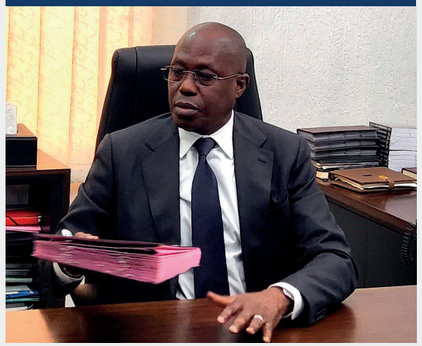

Entretien avec Sidibé Issoufou, Directeur de l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC). Cette institution, placée sous la tutelle du ministère des Transports, œuvre à l'accompagnement des chargeurs, à la facilitation du commerce extérieur, et à l'optimisation de la logistique portuaire et terrestre.

Quelles sont les grandes réformes engagées pour améliorer la compétitivité des corridors ivoiriens et renforcer les capacités logistiques ?

Des réformes importantes ont été entreprises et matérialisées par des investissements massifs pour mettre à niveau les infrastructures de transport et de logistique et par la prise de mesures règlementaires et administratives. Toutes choses qui ont assurément impacté la compétitivité des corridors et nécessité le renforcement des capacités logistiques nationales. Au niveau des infrastructures portuaires, au Port Autonome d'Abidjan, nous avons enregistré des travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi pour permettre au Port d'Abidjan d'accueillir des navires de très grande taille.Nous avons également assisté à l'extension des quais et leurs spécialisations avec les terminaux à conteneurs, des terminaux vraquier, roulier et minéralier.

Au Port Autonome de San-Pedro, des travaux importants ont été réalisés avec la construction d'un terminal industriel polyvalent et des travaux d'extension pouvant permettre d'accueillir aussi des navires de grande envergure.

Le Projet Port sec de Ferkessédougou est en cours de réalisation. Il offrira au Burkina Faso, au Mali et au Niger, une plateforme logistique de proximité.

Au niveau des infrastructures routières, des routes ont été réhabilitées et des nouvelles routes ont été construites sur les différents corridors dont la configuration est dominée par les liaisons nord-Sud qui au demeurant, présente un corridor multimodal (route-rail) sur l'axe Abidjan-Ouagadougou-Kaya. A cet effet, un projet de modernisation et de réhabilitation avait été prévu et même son prolongement à Tambao (Burkina Faso) pour le transport du manganèse.

Les axes routiers Bouaké-Ouangolo (frontière du Burkina) et Abidjan - Noé (frontière du Ghana) dans le cadre du projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan- Lagos ont été réhabilités.

De nouveaux axes routiers ont été bitumés et ont permis l'opérationnalisation de nouveaux corridors tels que Abidjan - Doropo (frontière, du Burkina) et San Pedro-Nigouni (frontière du Mali).

D'autres tronçons sont en construction pour la création de nouveaux corridors rapprochant davantage des régions situées au sud des pays de l'hinterland, des différents ports particulièrement celui de San-Pedro. Il s'agit des axes suivants : San Pédro- Odienné – Samatiguila (frontière Mali- Manankoro) ; San Pédro- Odienné-Minignan (frontière Guinée- Kankan) ; San Pédro- Danané (frontière Guinée-N'zérékoré). Il faut également noter le prolongement de l'autoroute du Nord jusqu'à Bouaké.

La construction d'un Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) à Laléraba frontière du Burkina Faso va réduire considérablement le temps de passage des marchandises au niveau de la frontière. Au niveau des mesures règlementaires et administratives, on note la mise en place d'un Observatoire des pratiques anormales ; la lutte contre les tracasseries par le démantèlement des barrages illégaux par l'Observatoire de la fluidité des transports (OFT) ; l'interconnexion des systèmes douaniers des Etats du corridor ; la réforme pour la libéralisation du transport des conteneurs ; les avantages accordés aux clients de l'hinterland en matière de coût de passage portuaire et la mise à disposition d'espaces de stockage pour le fret en transit.

La création de Comités de gestion des corridors qui ont pour mission, de suivre la mise en œuvre sur les corridors des mesures et actions de facilitation ainsi que tout autre programme communautaire de facilitation qui viendraient à être adopté.

Toutes ces infrastructures portuaires et terrestres réalisées et les mesures réglementaires de facilitation ont été des éléments structurants pour la compétitivité des corridors et pour le renforcement de la logistique nationale. Concernant la compétitivité des corridors, ces infrastructures permettent d'acheminer les marchandises dans les meilleures conditions en termes de coûts, de délai et de sécurité.

Les Chargeurs bénéficient de taux de fret compétitifs grâce à l'envergure des navires qui permet de transporter des cargaisons plus importantes ; de la baisse de la durée du trajet et des coûts de transport avec la qualité du réseau routier. Ils bénéficieront également de la baisse des coûts de transit après la réalisation du port sec et d'un gain de temps au passage des frontières une fois que le poste de contrôle juxtaposé sera opérationnel. Les différentes infrastructures réalisées ou réhabilitées et les mesures de facilitation permettent également l'acheminement des marchandises en toute sécurité grâce à des routes carrossables, de réaliser un gain de temps avec la suppression des barrages anarchiques, d'assurer la fluidité des opérations douanières aux frontières avec l'interconnexion des systèmes douaniers des différents pays et afin de faire des économies au niveau des coûts d'exploitation grâce au rapprochement des ports avec les différentes destinations. Pour répondre à la capacité de transport des navires de grandes tailles et la diversification des quais nous avons assisté dans les différents ports à un renforcement des capacités logistiques en termes d'équipements opérés par des privés. Certains bénéficiant d'agrément ou de concession de service public.

En termes d'espaces de stockage et de stationnement, des travaux de remblaiement ont été réalisés et qui ont permis de gagner de nouveaux espaces.

Des projets importants sont prévus pour l'accroissement des capacités logistiques dans le grand Abidjan plus précisément sur l'autoroute du Nord .

Ces initiatives dans leur grande majorité relèvent du secteur privé et souffrent d'une coordination en l'absence d'une stratégie nationale liée à la logistique. Conscient de ce vide institutionnel, l'Etat de Côte d'Ivoire a réalisé une étude pour la mise en place d'un plan national de la logistique dont les déclinaisons en 8 axes stratégiques devront permettent de relever les différents défis du secteur logistique. Ces axes consistent à développer une logistique multimodale performante ; appuyer l'émergence d'opérateurs logistiques nationaux performants ; favoriser l'ancrage de la valeur ajoutée dans le pays par la mise en place d'une logistique intégrée aux processus de transformation ; moderniser les corridors internationaux et appuyer la facilitation du transport ; développer une logistique urbaine performante dans les grandes villes ; développer les compétences dans le domaine de la logistique ; développer la digitalisation et optimiser les flux d'information ; mettre en place un cadre institutionnel et légal adéquat permettant un fonctionnement efficace et la compétitivité du secteur.

Ces axes sont couverts par les orientations stratégiques du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2025-2029 de l'OIC dont les objectifs de réalisation permettront de relever les différents défis du secteur de la logistique.

Comment l'OIC travaille-t-il avec les autres acteurs - Ports, Douanes, Transporteurs, Chargeurs - pour fluidifier les opérations logistiques ?

La mission principale de l'OIC est de représenter les chargeurs, de défendre leurs intérêts et leur apporter une assistance directe à travers la mise en place d'outils de facilitation, de suivi et d'infrastructures d'appui au transport sécurisées pour l'accomplissement de formalités administratives et douanières et le repos des conducteurs.

A cet effet, l'OIC travaille avec l'ensemble des acteurs de la chaine des transports impliqués dans les opérations d'acheminement ou de stockage des marchandises importées ou destinées à l'exportation ainsi que celles produites localement pour les besoins domestiques.

Comme outils pour une fluidification des opérations logistiques nous avons le Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) qui est un outil électronique de suivi et de gestion du commerce maritime ivoirien.

A cet effet, le BSC permet dès l'embarquement de la cargaison, de tenir à la disposition de l'OIC, de la Douane et du Chargeur, tous les documents commerciaux nécessaires pour anticiper sur la procédure de dédouanement des marchandises et permettre un enlèvement rapide desdites marchandises.

L'aire de stationnement dans la zone portuaire d'une superficie de 2,8 ha gérée par l'OIC qui fonctionne comme un guichet unique au regard des acteurs en service sur le site. Les Douanes sont présentes sur ledit site par rapport à la gestion des départs des véhicules de gros tonnages en transit et qui n'ont pas pu prendre leur départ à partir de l'enceinte portuaire sous-douane.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) y opère également pour la pose des balises de la géolocalisation. Et bien entendu, l'OIC qui édite le Document Unique de Transport Routier de Marchandises (DUT). En déroutant des véhicules sur cette aire de stationnement, des espaces sont libérés dans l'enceinte portuaire pour faciliter les opérations de logistique dans ladite enceinte.

Et comme projets majeurs pour fluidifier davantage les opérations logistiques nous avons :

• La réalisation d'une plateforme logistique au Pk 31 de l'autoroute du nord avec la mise en place d'un système de régulation. Cette plateforme logistique comprendra un parking de stationnement, une zone d'entreposage, un espace de dépotage et d'empotage et bien entendu une zone de vie.

• La mise en place d'une Bourse de fret électronique actée par le décret n° 2022-743 du 28 septembre 2022, déterminant les conditions d'accès au fret en côte d'ivoire.

Il s'agira de mettre en place une plateforme électronique qui en temps réel mettra en relation de façon transparente et concurrentielle les propriétaires de fret et les entreprises de transport public de marchandises et dont un gain de temps dans l'enlèvement des marchandises

Quels types de services ou de dispositifs d'accompagnement l'OIC met-il à la disposition de PME et de nouveaux exportateurs ?

Tout d'abord, le Document Unique de transport de marchandises (DUT) destiné à accompagner la marchandise dans la cadre du transport routier et qui matérialise le contrat de transport entre le chargeur et le transporteur tout en permettant une meilleure prise en charge des marchandises par l'engagement des parties sur les délais de livraison et les dates de déchargement. Le Suivi du trafic routier avec des convois qui sont organisés par l'OIC à la demande des Opérateurs en vue de sécuriser l'acheminement de leurs marchandises et assurer les livraisons dans les délais impartis. Les infrastructures d'appui au commerce avec des entrepôts sous douane ou entrepôts réels gérés par l'OIC et mis à la disposition des opérateurs à des coûts très compétitifs et pour des séjours d'une longue durée.

Les ateliers de formation sont régulièrement organisés à l'endroit des Opérateurs économiques (les chargeurs) en vue de renforcer leur capacité sur des thématiques relatives au Commerce international.

L'Edition d'un annuaire des chargeurs est en cours d'élaboration pour constituer un répertoire des chargeurs afin de faciliter l'interaction entre la faîtière OIC et les membres identifiés grâce à la disponibilité des coordonnées. En partenariat avec un cabinet de consultant, l'OIC travaille à la mise en place d'une application logicielle pour analyser et évaluer le coût de revient des marchandisesen Côte d'Ivoire en vue d'optimiser les opérations d'import-export. Elle sera implémentée au profit des importateurs et exportateurs. De nouveaux services sont prévus dans le cadre du nouveau PSD notamment :

• La Création des comités des chargeurs qui seront installés dans plusieurs localités pour créer la proximité avec les chargeurs afin de recueillir leurs difficultés et apporter des solutions idoines.

• La Mise en place d'un portail de chargeurs qui mettra à disposition des informations sur la logistique en ce qui concerne la réglementation, les taux de fret, ou toutes autresrr informations destinées aux chargeurs en vue de favoriser les prises de décision ou d'aider à la prise de décision.

• L'Edition du bulletin statistique du chargeur mise gracieusement à la disposition des Chargeurs afin qu'ils puissent disposer de données sur les flux et autres paramètres liés au flux des marchandises maritimes et routiers.

Les opérateurs bénéficient de remise substantielle de la part de l'OIC sur les magasinages occasionnés par de longs séjours des marchandises dans les entrepôts ou dans l'enceinte portuaire afin que les frais de magasinage n'obèrent pas leurs résultats d'exploitation.

Quelle est la stratégie de l'OIC face à la montée en puissance des exigences internationales ?

Ce sont des enjeux très importants et dans un monde globalisé il est difficile de se soustraire à ces exigences et qui, in fine, promeuvent des bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociétale.

L'OIC, pleinement engagé dans la digitalisation de ses activités et de ses services, a entrepris des actions nécessaires pour se conformer aux exigences de la norme 27001v 2022 sur la sécurité de l'information et dans sa mission d'assistance aux chargeurs, les exigences de la norme 9001v2015 ont été un atout dans sa quête de satisfaction des chargeurs. L'OIC est détenteur de ces deux certifications. Dans le cadre de son PSD 2025-2029, il est prévu la mise en place d'un dispositif RSE et d'une feuille de route sur la durabilité visant le secteur logistique. Aussi, tous les projets du PSD 2025-2029 dans leur déploiement devront intégrer des aspects de la durabilité.

C'est dire que la stratégie de l'OIC épouse parfaitement ses exigences qu'il essaie de déployer au fil de l'eau.

PORTEO GROUP

Pour l'Afrique de demain

PORTEO est un groupe panafricain né en Côte d'Ivoire, engagé dans la construction d'infrastructures stratégiques qui transforment durablement les territoires.
Présent dans sept pays, nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, du sol à la solution.
Nous accompagnons l'émergence d'une Afrique souveraine, connectée et résiliente.

www.porteo-group.com

PORTEO ARCHITECTURE · INGÉNIERIE
PORTEO CONSTRUCTION
PORTEO AGROINDUSTRY
PORTEO MINES & ENERGY
PORTEO IMMOBILIER
PORTEO BTP
MAÎTRE JARDIN
EKACICO
PAO
axedeco
CONCIERGERIE
ADRESS IMMOBILIER
BWOOD
BGLASS
B·STEEL
GRAVEL
Technic Béton



Entretien avec Mohamed Messaoudi, Directeur général de Sam Motors CI, une société filiale de Nourmony Holding, importateur et distributeur majeur de constructeurs automobiles et industriels renommés en Côte d'Ivoire.

En tant que nouveau Directeur général, comment comptez-vous poursuivre la dynamique de développement de Sam Motors CI et quelles sont vos priorités stratégiques ?

Mes priorités stratégiques pour les prochaines années se déclinent autour de quatre axes majeurs :

- Le renforcement de notre position sur le marché local et régional : accroître notre part de marché en diversifiant notre large gamme de véhicules – GAC, FAW Bestune et DFSK – associée à des services complets et de qualité, nous répondons aux besoins variés de chaque client, du particulier à l'entreprise, en offrant des solutions de mobilité adaptées, modernes et fiables.
- L''expérience client : mettre en place des standards de qualité et de sécurité plus exigeants dans l'accueil, le suivi et l'après-vente, pour fidéliser notre clientèle et renforcer notre réputation.
- L'optimisation opérationnelle et innovation : moderniser nos process internes, intégrer les outils digitaux, et renforcer la formation des équipes pour plus d'efficacité et de réactivité.
- Le développement durable et responsabilité sociale : orienter notre stratégie vers des solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement et contribuer activement au développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

À travers cette stratégie, mon ambition est de positionner Sam Motors CI comme un acteur incontournable et innovant du secteur automobile en Afrique de l'Ouest, reconnu pour son professionnalisme, sa proximité client et son engagement pour un développement durable.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui différencie votre société sur le marché automobile ivoirien ?

Ce qui différencie Sam Motors CI sur le marché automobile ivoirien, c'est avant tout notre approche centrée sur le client et notre volonté d'offrir plus qu'un simple produit : une véritable expérience de mobilité fiable et adaptée.

Nous nous distinguons par :

- Une offre diversifiée et accessible : nous proposons une gamme de véhicules répondant à différents segments – particuliers, professionnels et institutions – avec des solutions de financement adaptées.
- Un service après-vente de qualité : nous assurons la disponibilité des pièces de rechange, la rapidité des interventions et un accompagnement continu de nos clients.
- L'innovation et la modernité : en intégrant progressivement des technologies nouvelles, notamment dans la digitalisation de nos services et l'introduction de modèles plus économes et respectueux de l'environnement.
- Un ancrage local fort : nous valorisons les compétences locales à travers la formation et l'emploi, et nous développons des partenariats solides avec les acteurs économiques du pays.

En somme, notre différence réside dans notre capacité à combiner qualité, proximité et innovation, afin de bâtir une relation de confiance durable avec nos clients.

Avez-vous des projets ou partenariats autour de la mobilité électrique ou d'autres solutions innovantes pour le marché ivoirien ?

Oui, nous travaillons déjà sur des projets qui s'inscrivent dans l'avenir de la mobilité en Côte d'Ivoire. La transition vers des solutions plus propres et durables est une priorité, et nous explorons activement plusieurs pistes :

- La mobilité électrique : nous avons introduit progressivement des modèles hybrides et électriques sur le marché ivoirien, en partenariat avec nos constructeurs. Nous réfléchissons également à des solutions d'accompagnement comme les bornes de recharge et la formation technique de nos équipes.
- Les partenariats stratégiques : nous sommes en discussion avec des acteurs publics et privés pour favoriser l'adoption de ces nouvelles technologies, notamment à travers des projets pilotes de flotte électrique pour les entreprises et institutions.
- L'innovation digitale : au-delà du véhicule, nous investissons dans la digitalisation de nos services (prise de rendez-vous en ligne, suivi d'entretien, outils connectés), afin de simplifier et améliorer l'expérience client.

Notre ambition est claire : positionner Sam Motors CI comme le leader de la mobilité durable en Côte d'Ivoire, tout en tenant compte des réalités locales et de l'accessibilité pour nos clients.

Le transport routier

En 2025, le transport routier demeure un pilier fondamental de l'économie ivoirienne, représentant plus de 90% des échanges intérieurs de biens et de personnes.

CHIFFRES CLÉS

82 560 km
DE RÉSEAU ROUTIER DONT 8 105 KM BITUMÉS

400 km
D'AUTOROUTES

10 000 km
BITUMÉS OBJECTIF FIN 2025

1,13 milliard USD
(703 MILLIARDS FCFA) DE BUDGET POUR 2025

379 km
DE RÉSEAU AUTOROUTIER EN EXPLOITATION DÉBUT 2025

53 km
DE PLUS EN SERVICE PRÉVU POUR ABOUTIR À 432 KM (VOIES GRAND-BASSAM–ASSINIE ET CONTOURNEMENT Y4 D'ABIDJAN)

90%
DES ÉCHANGES INTÉRIEURS DE BIENS ET DE PERSONNES
(2ème rapport biennal actualisé UNFCCC)





Pour répondre à la croissance démographique, à l'urbanisation accélérée et aux exigences de compétitivité logistique, le gouvernement ivoirien a engagé depuis plusieurs années une transformation profonde du secteur. Cette réforme s'appuie sur trois leviers majeurs : le développement d'infrastructures routières modernes, la structuration du financement du transport routier via le FDTR, et une stratégie renforcée de sécurité routière.

Face à l'engorgement croissant du réseau et au vieillissement des routes, l'État a lancé un programme ambitieux de réalisation d'infrastructures de qualité visant à fluidifier le trafic, désenclaver les zones rurales et renforcer les corridors régionaux.

En 2025, plusieurs chantiers majeurs sont en phase d'achèvement ou de lancement comme l'autoroute Yamoussoukro–Bouaké (96 km) et son prolongement vers Ferkessédougou, pour relier le nord au centre économique ; le boulevard Latrille élargi et reconfiguré à Abidjan, dans le cadre du réaménagement des axes structurants urbains ; le contournement autoroutier d'Abidjan (Y4) avec bretelles d'accès aux communes périphériques ; ▸



- les pavages et bitumages en zones rurales, pour améliorer l'accès aux marchés agricoles.

Au total, plus de 1 000 km de routes nouvelles ou réhabilitées ont été programmés entre 2021 et 2025, avec une enveloppe publique de plus de 1 500 milliards FCFA, appuyée par des financements multilatéraux (BAD, UE, JICA).

Pour accompagner cette dynamique et soutenir la professionnalisation du transport routier, le gouvernement a mis en place en 2023 un Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR) doté d'un capital initial de 30 milliards FCFA, avec des contributions de l'État, du secteur privé et de partenaires techniques. Son objectif est aussi de formaliser un secteur encore très informel, marqué par la prééminence de syndicats, le manque d'assurance qualité et la précarité des conditions de travail. En parallèle, la stratégie nationale de sécurité routière 2021–2025, mise en œuvre par l'Office de sécurité routière (OSER), a pour ambition de réduire de moitié les accidents mortels à l'horizon 2025, dans un pays où plus de 1 200 décès sont enregistrés chaque année sur les routes. Selon les données de l'OSER, les efforts ont déjà permis une baisse de 18% des accidents mortels entre 2021 et 2024. La stratégie actuelle repose sur une dynamique régionale, en lien avec les objectifs de la CEDEAO et de la CIMA.

Le développement du transport routier s'inscrit dans une vision à long terme, où modernisation des infrastructures, financement structuré et sécurité sont les piliers d'un réseau plus efficace, plus sûr et plus compétitif.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR ROUTIER

La Côte d'Ivoire affiche pour le transport routier un engagement financier massif, un cadre réglementaire attractif et un soutien institutionnel solide. Des projets de proximité urbaine aux corridors régionaux, les volets d'action pour un investisseur — privé ou institutionnel — sont divers : infrastructures, maintenance, logistique, mobilité verte et digitalisation. Les opportunités existent donc pour les entreprises de BTP, la maintenance, les équipements (engins, signalisation), les partenariats PPP, le service d'entretien routier.

SAM MOTORS
Filiale de NOURMONY HOLDING
Sur la route de l'excellence

REPRÉSENTANT OFFICIEL DES MARQUES

DEVELON · Bobcat · HOHAN · GAC MOTOR · BESTUNE · DFSK

Scannez moi pour plus d'infos

Tél.: +225 07 69 75 97 83 • +225 07 69 75 98 24
Email : contact@sammotors.ci
Site web : www.sammotors.ci

L'Aviation Civile de Côte d'Ivoire : Excellence aéronautique et moteur de développement

Depuis son adhésion, en 1960, à la Convention de Chicago qui régit l'aviation civile internationale, la Côte d'Ivoire n'a cessé de placer le développement du secteur aérien au cœur de ses priorités stratégiques.



M. Sinaly SILUE, Directeur général de l'ANAC

Sous la haute impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, et grâce à l'engagement constant de Monsieur Amadou KONÉ, Ministre des Transports, le pays s'est résolument engagé à faire de l'aviation civile un levier de croissance et de rayonnement régional.

Portée par une vision ambitieuse fondée sur la sécurité, la modernité et l'innovation, la Côte d'Ivoire s'affirme aujourd'hui comme un modèle d'excellence aéronautique et un hub incontournable en Afrique de l'Ouest.

Au cœur de cette dynamique, l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) joue un rôle central en assurant une régulation rigoureuse et proactive du secteur. Grâce à ses efforts soutenus, la Côte d'Ivoire a atteint en 2024 un taux de conformité de 93,89% aux normes internationales de sécurité, se hissant ainsi au premier rang africain et au dixième rang mondial. En matière de sûreté, le pays a également enregistré des progrès significatifs, avec un taux de conformité porté à 90,09% en 2022, le plaçant au troisième rang sur le continent.

Ces performances remarquables, saluées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et couronnées par des Prix Nationaux d'Excellence, illustrent le sérieux, le professionnalisme et l'engagement constant de l'ANAC au service d'une aviation civile de classe mondiale.

En parallèle, la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire connaît un essor remarquable. Avec une flotte modernisée, dont l'acquisition de deux Airbus A330neo, et l'ouverture de la ligne Abidjan-Paris en 2025, elle renforce la connectivité du pays et consolide Abidjan comme hub régional incontournable.

Les infrastructures aéroportuaires suivent cette dynamique. Le trafic passagers à Abidjan a quadruplé en une décennie, tandis que les aéroports de l'intérieur bénéficient d'investissements croissants. L'innovation n'est pas en reste, avec la construction d'hélistations pour les évacuations sanitaires et l'exploitation de drones pour le transport de produits médicaux, favorisant l'inclusion des zones les plus reculées.

Sous l'impulsion des plus hautes autorités de l'État, les perspectives sont claires :

- déployer pleinement Air Côte d'Ivoire sur le long-courrier, afin d'élargir son réseau international ;
- achever l'extension et la modernisation de l'aéroport d'Abidjan pour répondre à la croissance du trafic ;
- renforcer les équipements et obtenir la certification des aéroports de l'intérieur ;
- poursuivre l'intégration des nouvelles technologies, dont les drones et la digitalisation des services aériens ;
- obtenir et maintenir la classification en catégorie 1 FAA, gage de crédibilité internationale et condition essentielle pour l'ouverture de liaisons vers les États-Unis, par la compagnie nationale.

Cette stratégie cohérente fait de l'aviation civile ivoirienne un véritable moteur de développement économique, au service de l'intégration régionale et de l'ouverture internationale.

La modernisation des aéroports

En 2025, la Côte d'Ivoire confirme son ambition de devenir un hub aérien majeur en Afrique de l'Ouest. Le pays mise ainsi sur une politique volontariste de modernisation de ses infrastructures aéroportuaires.



La modernisation des infrastructures aéroportuaires du pays vise à la fois à soutenir la croissance du trafic aérien et à renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire. Cœur névralgique du transport aérien ivoirien, l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan est au centre d'un vaste programme de réhabilitation et d'extension. Ce projet, lancé dans le cadre du Plan National de Développement (PND), vise à : doubler la capacité d'accueil de passagers, pour atteindre plus de 5 millions de voyageurs annuels à horizon 2026 ; moderniser les terminaux, avec des installations répondant aux standards internationaux (flux passagers, sûreté, confort, accessibilité) ; allonger et sécuriser les pistes, pour accueillir les gros porteurs long-courriers ; renforcer la plateforme cargo afin de mieux intégrer le fret aérien dans la chaîne logistique régionale.

Ce chantier permettra à la Côte d'Ivoire de disposer d'un aéroport à la hauteur de ses ambitions économiques et touristiques, apte à rivaliser avec les plateformes de Dakar, Accra ou Lomé. Il s'inscrit dans une volonté claire de positionner Abidjan comme une porte d'entrée privilégiée vers l'Afrique de l'Ouest, tant pour les voyageurs d'affaires que pour les touristes.

Après avoir franchi, en 2023, la barre des 2,3 millions de passagers internationaux, l'aéroport d'Abidjan a enregistré une hausse constante en 2024 et 2025, portée par le retour en force des compagnies internationales mais également le développement du réseau d'Air Côte d'Ivoire, compagnie nationale désormais présente sur plus de 20 destinations africaines, et l'émergence du tourisme régional et balnéaire, notamment autour du littoral sud. Dans une logique d'aménagement équilibré du territoire, l'État ivoirien a également lancé un vaste ▸

CHIFFRES CLÉS

2,33 millions
DE PASSAGERS EN 2023 (AÉROPORT INTERNATIONAL FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY)

2,535 millions
DE PASSAGERS EN 2024 (+8,7%)

5 millions
DE PASSAGERS, OBJECTIF DE CAPACITÉ DE L'AÉROPORT ABIDJAN D'ICI 2026

1
AÉROPORTS INTERNATIONAUX : AÉROPORT FELIX HOUPHOUËT BOIGNY D'ABIDJAN

7
AÉROPORTS RÉGIONAUX
(BOUAKÉ, YAMOUSSOUKRO, MAN, KORHOGO, SAN PEDRO, DALOA ET ODIENNÉ)
(source : portail d'informations et de promotion de l'économie ivoirienne)





- programme de modernisation des aéroports domestiques, afin de désenclaver les villes de l'intérieur, encourager les investissements régionaux et renforcer la connectivité interurbaine rapide, notamment pour les administrations, les entreprises et les évacuations sanitaires.
Les aéroports de Korhogo, Bouaké et San-Pédro ont ainsi fait l'objet de travaux structurants. Avec la réhabilitation des pistes et éclairage aux normes OACI, la construction ou la modernisation des terminaux passagers, la mise en place de dispositifs de sécurité aéroportuaire renforcés et l'ouverture de lignes régulières opérées par Air Côte d'Ivoire et autres compagnies régionales. Ces plateformes jouent un rôle clé dans la stratégie de décentralisation du trafic aérien et dans la valorisation des atouts économiques et touristiques des régions concernées : pôle minier de Korhogo, agriculture à Bouaké ; tourisme balnéaire et portuaire à San-Pedro.
L'ensemble de ces efforts s'inscrit dans une vision globale visant à faire de la Côte d'Ivoire un acteur central du ciel africain, en lien avec les initiatives panafricaines telles que le Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) et les réformes de la CEDEAO pour l'interopérabilité aérienne régionale.
Les autorités ivoiriennes ambitionnent ainsi de positionner le pays comme une base logistique du fret aérien régional.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LE TRANSPORT AÉRIEN

2025 est l'année d'un bond stratégique du secteur aérien ivoirien, articulé autour de la modernisation aéroportuaire, l'essor des lignes long-courriers, l'ouverture du marché intérieur, la redynamisation du fret, la structuration politique du secteur, et le fort rebond du trafic passagers. Des opportunités existent dans le transport aérien de fret, l'adaptation de cargos, des hubs pour solutions innovantes ou les services programmés. Citons également la possibilité de partenariats avec les transporteurs, les agences IATA, les services de handling, les codeshare ou encore le consulting stratégique et les études d'impact

A.N.A.C.

MINISTERE DES TRANSPORTS
AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE
A.N.A.C.
Tel.: (+225) 27 21 27 75 33 / 27 21 27 73 93 / 27 21 58 69 01
Fax: (+225) 27 21 27 63 46
Email: info@anac.ci
www.anac.ci
afaq ISO 9001 Qualité

« Être une Administration d'aviation civile d'Excellence, qui contribue efficacement au développement durable d'un transport aérien sûr et compétitif »

www.anac.ci

Le transport ferroviaire

Le transport ferroviaire représente un enjeu stratégique majeur pour la Côte d'Ivoire, tant pour l'intégration économique régionale que pour la fluidité logistique au service de la compétitivité nationale.



Si le réseau existant reste limité, les projets en cours et à l'étude témoignent d'une volonté forte de repositionner le rail comme un pilier du développement durable et des échanges sous-régionaux. La Côte d'Ivoire dispose actuellement d'une ligne ferroviaire de 1 260 km reliant Abidjan à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, dont 639 km sont situés sur le territoire ivoirien ; 621 km au Burkina Faso.

Cette ligne historique, opérée par Sitarail (filiale du groupe Bolloré/Africa Global Logistics), constitue l'un des rares corridors ferroviaires transfrontaliers encore opérationnels en Afrique de l'Ouest. Elle permet le transport de marchandises stratégiques (produits miniers, hydrocarbures, céréales, matériaux de construction) entre le port autonome d'Abidjan et l'intérieur du continent. Le transport de passagers côté ivoirien est suspendu depuis 2023, en raison de contraintes techniques et sécuritaires. Sitarail concentre désormais ses efforts sur le fret, avec l'objectif de moderniser les infrastructures existantes, sécuriser le trafic et améliorer la productivité logistique. Conscient du potentiel du rail pour désenclaver les régions intérieures, réduire le coût du transport et soutenir le commerce interrégional, l'État ivoirien a engagé ou planifié plusieurs projets majeurs tel que le chemin de fer Côte d'Ivoire – Mali, un projet stratégique pour relier Abidjan à Bamako via Odienné afin de désengorger le corridor Abidjan–Ouagadougou, offrir une alternative au transport routier, et renforcer les liens commerciaux avec le Mali.

CHIFFRES CLÉS

3 950 km
DE LINÉAIRE PLANIFIÉ SUR LES 30 PROCHAINES ANNÉES (SIPF)

1 260 km
LIGNE FERROVIAIRE RELIANT ABIDJAN À OUAGADOUGOU, CAPITALE DU BURKINA FASO

639 km
SITUÉS SUR LE TERRITOIRE IVOIRIEN (621 KM AU BURKINA FASO)

900 000 tonnes
TRAFIC ANNUEL DE FRET STABLE
(Source : Côte d'Ivoire Export, rattaché au ministère de l'Économie)



En 2025, la Côte d'Ivoire et la Guinée ont franchi une étape majeure avec la signature, en juin, d'un accord présidentiel engageant la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant le port de San Pedro au Mont Nimba, puis à Conakry, afin de dynamiser les échanges miniers et commerciaux. Il s'agira d'une infrastructure nouvelle à vocation essentiellement minière et logistique. Le chemin de fer Abidjan–San Pedro–Tabou, planifiée par la SIPF (Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire), vise à connecter les deux grands ports ivoiriens d'Abidjan et de San Pedro. Il permettra une meilleure intégration logistique du sud du pays, notamment pour les exportations agricoles (cacao, caoutchouc, palmier à huile).

La ligne ferroviaire Man – San Pedro – Odienné – frontière du Mali est un projet stratégique de 872 km à construire, partant du port de San Pedro passant par Man, Odienné, jusqu'à la frontière malienne. La section Côte d'Ivoire couvre 540 km vers Man puis 332 km jusqu'à la frontière du Mali. Ce projet ouvrirait une voie d'accès supplémentaire vers le Mali et le Burkina Faso, en traversant des zones minières et agricoles.

Ces projets permettraient à la Côte d'Ivoire de tripler la longueur de son réseau ferroviaire d'ici 2035, tout en positionnant le pays comme un carrefour logistique régional de premier plan.

Le redéploiement du transport ferroviaire en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une logique de développement durable, d'intégration régionale et de diversification logistique. À moyen terme, le rail peut devenir un levier majeur de désengorgement des routes ; un atout compétitif pour les ports ivoiriens face à la concurrence régionale ; un outil structurant de désenclavement des zones rurales et minières.



La politique nationale du transport maritime

Avec une façade maritime de plus de 500 km le long du golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire occupe une position géographique stratégique en Afrique de l'Ouest. Aussi, le transport maritime constitue la colonne vertébrale de la chaîne logistique ivoirienne.

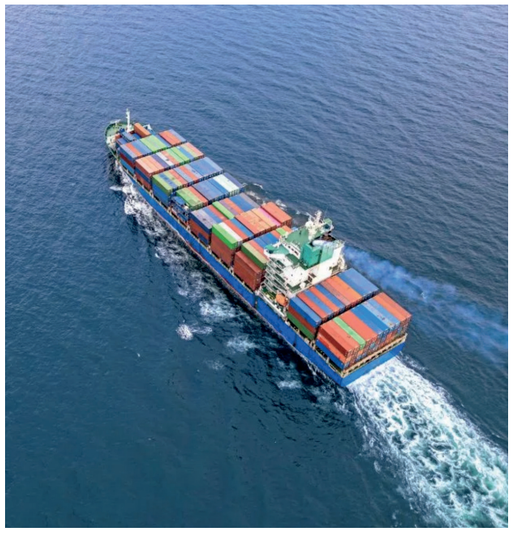

CHIFFRES CLÉS

500 km
DE FAÇADE MARITIME

90%
DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DU PAYS PASSENT PAR VOIE MARITIME EN 2025

2 Ports
EN EAU PROFONDE : ABIDJAN, SAN PEDRO

34,7 millions tonnes
TRAFIC GLOBAL DU PORT D'ABIDJAN EN 2023

1 238 195 EVP
(CONTENEURS) TRANSPORTÉS

7,24 millions
DE TONNES TRAFIC GLOBAL DU PORT DE SAN-PEDRO EN 2023

9,75 Mds USD
COÛTS LOGISTIQUES (TRANSPORT + LOGISTIQUE) ESTIMÉS EN 2025

1,15 M EVP
TRAFIC CONTENEUR PROJETÉ EN 2025
(Source : Direction de la Direction de la Planification, des Statistiques, des Projets et de la Prospective (DPSPP) du Ministère des Transports)

Portée par une vision d'émergence et d'intégration régionale, la politique nationale du transport maritime repose sur le développement accéléré des infrastructures portuaires, la modernisation logistique et la structuration du secteur pour soutenir la croissance économique nationale et sous-régionale.
La Côte d'Ivoire dispose de deux grands ports en eau profonde. Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) est le principal port du pays et l'un des plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. C'est le véritable poumon économique de la Côte d'Ivoire. Pour la connectivité régionale, il est le premier port d'accès pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger via les corridors routier et ferroviaire Abidjan–Ouagadougou.
Le Port Autonome de San Pedro (PASP), situé dans le sud-ouest du pays, est devenu le premier port d'exportation de cacao au monde avec un trafic total de plus de 7 millions de tonnes en 2023. Sa spécialisation tient à l'exportation de produits agricoles (cacao, hévéa, palmier à huile), mais aussi à l'ouverture croissante aux produits miniers et à la logistique. Sa modernisation comprend la création d'un terminal industriel minier notamment pour la bauxite et le nickel ; une extension de la zone logistique et industrielle ; le projet d'intégration ferroviaire avec les régions de Man, Odienné et la frontière malienne.
La politique nationale du transport maritime s'articule autour de trois grandes priorités : le renforcement des infrastructures portuaires ; l'extension des quais et dragage des chenaux d'accès pour accueillir des navires de plus grande capacité ; la construction de plateformes logistiques intégrées, notamment autour du PASP et le développement de zones économiques portuaires (ZIP) pour attirer les investisseurs industriels.
Notons la mise en place du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) pour simplifier et fluidifier les opérations douanières et portuaires ; des systèmes d'information portuaire interconnectés ; l'accélération du dédouanement automatisé, réduction des délais de passage portuaire.
La lutte contre la piraterie, la pollution marine et les trafics illicites se fait avec la collaboration avec l'OHI, l'IMO, et la Commission du Golfe de Guinée.
Des réformes réglementaires encadrent les activités maritimes privées et garantir la conformité avec les normes internationales.
Près de 90% des échanges extérieurs du pays passent par voie maritime. Aussi, en phase avec les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un hub logistique régional, en concurrence directe avec les ports de Tema (Ghana), Lomé (Togo) et Dakar (Sénégal) mais aussi un point d'ancrage pour les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment pour les filières agricoles, minières et industrielles.

OPPORTUNITÉS DANS LE TRANSPORT MARITIME

Le transport maritime en Côte d'Ivoire est marqué par de gros chantiers portuaires, la diversification logistique (lagune, hubs, ports secondaires) et la transition verte. Ces chantiers, souvent structurés en PPP/BOT, débloquent des ouvertures fortes pour les investisseurs spécialisés, entreprises logistiques, fournisseurs de technologies et experts verts.





Entretien avec le Colonel Major Julien Kouassi, Directeur général des Affaires maritimes. Sous son leadership, la Direction générale des Affaires maritimes (DGAM) a connu des avancées notables dans la modernisation des services, le renforcement de la sécurité maritime et la valorisation des ressources humaines.

Pouvez-vous nous présenter brièvement les principales missions de la DGAM ?

Placée sous l'autorité du Ministre Délégué auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes, la Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM) constitue le bras technique de l'État en matière de gouvernance maritime. À ce titre, elle met en œuvre la politique maritime nationale dans toutes ses composantes – économique, administrative, juridique, sécuritaire et environnementale – conformément aux dispositions du décret n°2024-274 du 08 mai 2024 portant organisation du ministère délégué, et à l'article 7 de la loi n°2017-442 du 30 juin 2017 portant Code maritime. Sa mission générale s'articule autour d'un triple impératif : garantir un cadre maritime sûr et réglementé, promouvoir l'économie maritime nationale et préserver les intérêts stratégiques de la Côte d'Ivoire sur la mer.

La Direction Générale des Affaires Maritimes est donc une administration transversale, stratégique et incontournable dans l'édifice institutionnel ivoirien. À la fois régulatrice, promotrice, protectrice et représentante de l'État en mer, elle incarne la souveraineté maritime de la Côte d'Ivoire. En assurant la régulation des activités maritimes, la protection de l'environnement marin, la valorisation des gens de mer, et en œuvrant pour l'ancrage de la Côte d'Ivoire dans l'économie bleue mondiale, la DGAM se positionne comme un acteur central du développement maritime durable. Sa capacité d'adaptation aux défis contemporains, son rôle d'intégration régionale et son ouverture à la coopération internationale en font un levier essentiel pour le rayonnement maritime de la nation.

Quels efforts sont faits pour améliorer la transparence, la digitalisation et la simplification des démarches maritimes ?

Dans un contexte mondial marqué par l'exigence croissante de modernisation de l'action publique, la Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM) de Côte d'Ivoire s'est engagée dans une profonde réforme structurelle et organisationnelle en vue d'améliorer significativement la transparence, la digitalisation et la simplification de ses démarches administratives. Cette dynamique de réforme, amorcée en 2021, s'articule autour d'une stratégie cohérente et multidimensionnelle qui touche aussi bien les processus internes de gestion que la qualité des services rendus aux usagers.

Ainsi, les efforts entrepris par la Direction Générale des Affaires Maritimes pour améliorer la transparence, la digitalisation et la simplification des démarches maritimes sont multiples, cohérents et porteurs d'impact. Ils traduisent une volonté forte de rupture avec les pratiques administratives obsolètes et une orientation résolue vers une administration moderne, accessible et performante. Elle offre ainsi un environnement plus sûr, plus transparent et plus attractif pour les opérateurs maritimes, contribuant ainsi au rayonnement de la destination maritime ivoirienne.

Quel rôle le secteur maritime joue-t-il dans la croissance économique ivoirienne ?

Le secteur maritime constitue aujourd'hui l'un des leviers stratégiques les plus puissants de la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Il joue un rôle central et transversal dans la croissance économique de la Côte d'Ivoire. Il agit comme un catalyseur de développement, en soutenant le commerce extérieur, en générant des recettes substantielles pour l'État, en créant des emplois qualifiés, en structurant les filières industrielles et en positionnant le pays comme une puissance maritime régionale.

En assurant la sécurité, la régulation et la modernisation du secteur, la DGAM permet à la Côte d'Ivoire d'exploiter pleinement son potentiel maritime, dans une perspective de durabilité, de compétitivité et de souveraineté. Ainsi, loin d'être une simple interface portuaire, le secteur maritime ivoirien est un moteur de transformation économique, sociale et stratégique au service de la nation.

Quels types de partenariats public-privé (PPP) sont envisagés ou déjà en cours dans les infrastructures ou services maritimes ?

Dans un contexte où la modernisation de l'administration maritime devient un impératif stratégique, la Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM) a engagé une dynamique proactive de recours aux Partenariats Public-Privé (PPP). Cette orientation est dictée par la nécessité d'accélérer le développement des infrastructures et services maritimes tout en maîtrisant l'effort budgétaire de l'État. Consciente que les investissements requis pour bâtir un écosystème maritime moderne, sécurisé et compétitif dépassent les seules capacités financières publiques, la DGAM mise sur la mobilisation des expertises, des capitaux et des innovations du secteur privé pour renforcer la souveraineté et la performance maritimes nationales.

La politique de PPP de la DGAM repose sur des principes de gouvernance concertée, d'intérêt mutuel, de respect des normes internationales et d'impact durable. Elle s'applique à des domaines aussi variés que la sécurité maritime, la formation, l'environnement marin, la connectivité territoriale, ou encore la construction d'infrastructures administratives spécialisées.

En conclusion, les Partenariats Public-Privé engagés ou envisagés par la DGAM traduisent une vision ambitieuse et pragmatique du développement maritime. En diversifiant les domaines d'intervention – sécurité, formation, environnement, infrastructures, connectivité – et en s'appuyant sur des partenaires solides, la DGAM pose les bases d'un écosystème maritime moderne, performant et résilient.

Cette stratégie permet non seulement de pallier les limites budgétaires de l'État, mais aussi d'accélérer l'émergence d'une administration maritime innovante, proactive et au service du développement durable.

Quelle est votre vision stratégique pour le développement du secteur maritime ivoirien dans les 5 à 10 prochaines années ?

La Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAM), en tant que bras technique de l'État dans le domaine, s'inscrit pleinement dans une dynamique de réforme ambitieuse, bâtie autour d'une vision stratégique claire pour les 5 à 10 prochaines années : faire de la Côte d'Ivoire un hub maritime sécurisé, moderne, intégré et rayonnant en Afrique de l'Ouest.

La vision stratégique de la DGAM pour les 5 à 10 prochaines années est donc résolument tournée vers l'excellence maritime, la souveraineté nationale et la compétitivité régionale. Il s'agit de bâtir un système maritime intégré, sécurisé, numérisé et durable, capable de soutenir la croissance économique, de renforcer la présence ivoirienne dans les enceintes internationales, et de créer des opportunités pour les générations futures.

Quel message souhaitez-vous adresser aux investisseurs et partenaires économiques intéressés par le secteur maritime ivoirien ?

Le message que nous souhaitons adresser à tous les investisseurs et partenaires économiques intéressés par ce secteur est un appel à l'engagement, à la confiance et à la co-construction. Dans un monde où les flux maritimes régissent l'économie mondiale et façonnent les dynamiques commerciales, le secteur maritime ivoirien se présente aujourd'hui comme l'un des plus structurés, dynamiques et prometteurs de la sous-région ouest-africaine. Soutenu par une vision stratégique claire, un cadre juridique attractif et une administration modernisée, il offre aux investisseurs privés — nationaux et étrangers — un terreau fertile pour des partenariats durables et mutuellement bénéfiques. La Côte d'Ivoire est prête. Le secteur maritime ivoirien est prêt. Il ne manque plus que vous.

Nous vous garantissons un environnement sécurisé, administrativement favorable, juridiquement encadré et institutionnellement stable. Nous avons la vision, vous avez les moyens et les idées. Ensemble, nous pouvons réussir.

Le secteur maritime ivoirien n'est plus une terre de risques, mais une terre d'opportunités. Il est le moteur d'une économie bleue naissante, la colonne vertébrale d'une politique commerciale régionale, et un pilier de la souveraineté nationale. Il est prêt à accueillir les investissements structurants, responsables et visionnaires.

À tous les partenaires économiques qui hésitent encore, nous lançons un appel solennel : osez la mer ivoirienne, osez miser sur le port de demain, sur nos côtes, sur notre jeunesse, sur notre capacité d'organisation et d'exécution. Vous trouverez, avec la DGAM et ses structures partenaires, un accompagnement professionnel, une écoute attentive, et un partenariat fondé sur la confiance et la transparence.

Nous invitons les investisseurs et partenaires économiques intéressés par le secteur maritime ivoirien à investir, à innover, à transformer et à bâtir avec nous ce futur maritime prometteur. Ensemble, faisons de la Côte d'Ivoire un HUB maritime moderne, souverain et influent.

Le transport fluvio-lagunaire : un maillon stratégique de la mobilité urbaine

Avec son important réseau de lagunes et de voies navigables, notamment autour d'Abidjan, la Côte d'Ivoire dispose d'un fort potentiel pour le développement du transport fluvio-lagunaire.

Mode de transport alternatif, complémentaire au transport routier, le transport fluvio-lagunaire joue un rôle croissant dans la fluidification du trafic urbain et la mobilité des populations.

Afin d'exploiter de manière optimale le plan d'eau lagunaire, notamment la lagune Ébrié, l'État ivoirien a mis en place un cadre réglementaire et institutionnel permettant d'organiser l'exploitation du transport lagunaire. Trois opérateurs privés disposent aujourd'hui de conventions de concession de service public avec l'État pour assurer le transport de passagers par voie d'eau : STL (Société de Transport Lagunaire) ; SOTRA (Société des Transports Abidjanais) et BB Transport (Bateau Bus Transport). Ces opérateurs opèrent principalement sur la lagune Ébrié et relient les communes de Yopougon, Plateau, Treichville, Cocody, Adjamé et Port-Bouët. Le principal moyen utilisé par ces entreprises est le bateau-bus, un type d'embarcation motorisée capable de transporter entre 50 et 150 passagers. Les bateaux-bus sont conçus pour offrir confort, sécurité et rapidité, tout en ayant un impact environnemental réduit par rapport aux véhicules routiers. Ils permettent de désengorger les axes routiers saturés d'Abidjan aux heures de pointe. Plusieurs gares lagunaires ont été aménagées ou modernisées pour faciliter l'embarquement des passagers et garantir une meilleure accessibilité.

Depuis la relance du transport fluvio-lagunaire au début des années 2010, le trafic passagers est en constante augmentation. Des milliers d'usagers empruntent chaque jour les bateaux-bus, séduits par leur ponctualité, leur rapidité et leur coût relativement abordable.

Face à cet engouement, les opérateurs, en collaboration avec le Ministère des Transports, envisagent d'étendre le réseau lagunaire avec de nouvelles lignes, de nouveaux

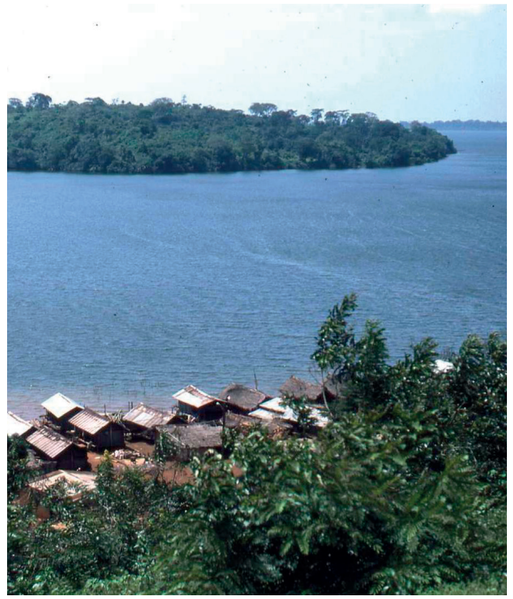

quais et un renouvellement de la flotte. Des projets d'interconnexion avec les réseaux de bus et de transport ferroviaire sont également à l'étude pour assurer une mobilité multimodale fluide. Le développement du transport fluvio-lagunaire s'inscrit dans une volonté plus large de l'État de promouvoir des modes de transport durables, inclusifs et adaptés aux réalités urbaines d'Abidjan et des villes côtières. À travers les investissements publics et privés dans les infrastructures portuaires urbaines, le renforcement des capacités des opérateurs, et la sensibilisation des usagers, ce mode de transport est appelé à jouer un rôle croissant dans l'économie de la mobilité urbaine ivoirienne.



DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES

DOMAINES DE COMPÉTENCE
- Plans d'eau intérieurs
- Domaine public maritime et lagunaire
  (Domaine public maritime : 100 mètres à l'intérieur des terres ; Domaine public fluvial, lagunaire et lacustre : 25 mètres à l'intérieur des terres).

ATTRIBUTIONS
- Gérer les affaires administratives et économiques des services et activités maritimes
- Réglementer les activités et services administratifs des affaires maritimes ;
- Définir la politique nationale en matière d'Affaires Maritimes et d'économie maritime ;
- Participer à la mise en œuvre de la politique internationale en matière d'économie maritime ;
- Participer à la promotion de l'économie bleue ;
- Élaborer et de mettre en œuvre la politique de sécurité et de sûreté maritime ;
- Coordonner les activités des services opérationnels et déconcentrés des affaires maritimes ;
- Veiller à l'application de la réglementation en matière de sécurité de la navigation et du domaine public maritime et fluvio-lagunaire ;
- Participer aux missions des Forces de Sécurité Intérieure ;
- Participer à la coordination de l'action de l'État en mer ;

MISSIONS
- Missions de Coopération (La DGAM est l'interface entre l'État Ivoirien et plusieurs organismes internationaux) ;
- Missions d'administration des acteurs du transport maritime (La DGAM gère l'aspect administratif de la carrière des gens de mer et des activités des auxiliaires du transport maritime) ;
- Missions économiques (Recouvrement de taxes et redevances liées aux activités maritimes) ;
- Missions de sécurité et sûreté maritimes (Promotion de la sécurité et la sureté maritime dans les ports, sur le domaine public maritime et lagunaire et sur les plateformes pétrolières off-shore) ;
- Missions de défense et de sécurité (Défense Nationale aux côtés des Forces Armées en temps de guerre ou de crise).

www.dgamp.ci

Le transport urbain : cap sur la modernisation et la mobilité durable

La Côte d'Ivoire, et en particulier la métropole d'Abidjan, connaît une croissance démographique et économique rapide, entraînant une pression accrue sur les infrastructures de transport. Le gouvernement souhaite ainsi offrir aux citoyens des solutions de mobilité modernes, accessibles et durables.



Pour faire face aux défis de congestion, de pollution et de sécurité routière, le gouvernement ivoirien a engagé depuis plusieurs années une vaste réforme du secteur du transport urbain.

Symbole majeur de cette ambition, le métro d'Abidjan, dont la première ligne est en cours de construction, devrait être opérationnel cette année. Ce projet, stratégique pour la capitale économique, prévoit une ligne de 37,4 kilomètres reliant Anyama au nord à Port-Bouët au sud, avec 18 stations traversant des zones à forte densité urbaine comme Adjamé, Treichville ou Koumassi. Ce métro de type RER transportera à terme plus de 500 000 passagers par jour, réduisant considérablement les temps de trajet et désengorgeant les artères routières.

Il s'agit du premier métro de l'Afrique de l'Ouest francophone, fruit d'un partenariat entre l'État ivoirien et un consortium international.

Avec un investissement estimé à 1,5 milliard d'euros (environ 984 milliards FCFA), le Métro d'Abidjan s'inscrit dans le cadre global du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entre la France et la Côte d'Ivoire. Au-delà de son impact économique, ce métro ambitionne de réduire la congestion routière, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la connectivité urbaine.

Pour coordonner l'ensemble des politiques publiques en matière de transport urbain dans la capitale et ses environs, l'État a créé en 2019 l'Autorité de la Mobilité Urbaine du Grand Abidjan (AMUGA). Cet établissement public a pour mission de planifier, réguler et superviser l'offre de transport dans le Grand Abidjan, une agglomération qui regroupe plus de 6 millions d'habitants. L'AMUGA joue un rôle central dans la mise en œuvre de projets structurants tels que le métro, la restructuration du réseau de bus, l'intégration des différents modes de transport (bus, bateaux-bus, taxis) et la création de pôles d'échange multimodaux.

Le Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA) a permis, par ailleurs, la construction de plusieurs ouvrages majeurs tels que les 4ème et 5ème ponts, des échangeurs et des tronçons routiers essentiels à la fluidité de la circulation.

Un autre axe fort de la stratégie nationale concerne le renouvellement du parc automobile urbain et interurbain. Pour améliorer la sécurité, réduire les émissions polluantes et dynamiser l'offre de transport, le gouvernement a lancé un vaste programme d'acquisition et de renouvellement de véhicules avec 6 000 nouveaux taxis déployés d'ici 2026, avec une attention particulière portée aux véhicules hybrides ou électriques ; des autobus modernes progressivement introduits dans les grandes villes, en particulier dans le Grand Abidjan et à l'intérieur du pays et la professionnalisation du secteur du transport interurbain s'intensifie avec l'appui de l'Agence de Régulation du Transport Intérieur (ARTI).

Les réformes en cours visent non seulement à moderniser les infrastructures, mais aussi à intégrer les différents moyens de transport autour de pôles d'échanges (métro-bus-taxis-lagune). La digitalisation du système de billetterie, la géolocalisation des véhicules et la création d'applications de mobilité urbaine figurent également parmi les priorités.

La politique ivoirienne de transport urbain s'inscrit dans une vision de long terme, conforme aux Objectifs de développement durable (ODD). En facilitant la circulation des personnes, en réduisant les inégalités d'accès à la ville, et en diminuant l'empreinte écologique du secteur des transports, la Côte d'Ivoire prépare activement la ville durable de demain.



CHIFFRES CLÉS

17 millions
DE DÉPLACEMENTS ROUTIERS PAR JOUR EN 2022 DANS LE GRAND ABIDJAN

9,5 millions
DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS MOTORISÉS DONT 17% EN VÉHICULES INDIVIDUELS
(Source : Team France Export)

1,5 million
DE VÉHICULES DONT 80% CONCENTRÉS À ABIDJAN

1 560 bus
SUR 68 LIGNES DONT 12 EXPRESS ET 3 BATEAUX-BUS EXPLOITÉS PAR LA SOTRA EN 2023

285,9 millions
DE PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR LA SOTRA EN 2023

43%
DES DÉPLACEMENTS SE FONT À PIED (DONNÉES 2020)

19%
EN GBAKA

13,8%
EN WÔRÔ-WÔRÔ

7,6%
EN BUS SOTRA

0,7%
EN BATEAU-BUS

9,2%
EN VOITURE PRIVÉE

37 km
DE LIGNE DE MÉTRO PRÉVUS EN 2028

20 stations

500 000–1 m pax/j
(Source : Banque Mondiale)



Entretien avec Hassan Dakhlallah, Président-Fondateur de PORTEO Group, acteur majeur de la logistique et du transport en Afrique de l'Ouest, qui a fait de son groupe un levier essentiel pour la compétitivité économique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

PORTEO s'impose parmi les groupes les plus dynamiques du BTP en Afrique de l'Ouest. Quelle est la vision à l'origine de ce parcours ?

PORTEO est né en Côte d'Ivoire avec une ambition claire : contribuer à l'émergence d'une Afrique plus souveraine, connectée et innovante. Présent sur plusieurs marchés stratégiques, le Groupe se distingue par un ancrage local fort et un modèle intégré qui fait de chaque projet un levier de développement territorial et social.

PORTEO a été fondé sur une conviction profonde : l'avenir du continent se construit par lui-même, avec ses talents, ses ressources et sa créativité. Notre trajectoire en atteste : lancés sur le secteur des infrastructures, notamment routières, nous accompagnons aujourd'hui l'industrialisation, la digitalisation et le renforcement des services essentiels. Chaque chantier, chaque filiale, n'est pas seulement un objet construit, c'est une chaîne de valeur locale créée, des compétences transmises et des territoires structurés pour durer.

Votre modèle intégré est souvent mis en avant comme facteur clé de succès. En quoi consiste-t-il concrètement ?

Notre intégration nous rend plus agiles et surtout plus proches des réalités locales. À chaque étape – conception, réalisation, exploitation – nous privilégions l'emploi, la sous-traitance et l'innovation locale. Cela signifie : 1500 emplois directs créés au Gabon et en Guinée prochainement, forte part de recrutements locaux en Côte d'Ivoire, soutien aux PME partenaires et formation continue des jeunes, notamment aux métiers techniques. Nous transmettons le savoir, et nous faisons de l'inclusion, notamment des femmes, un axe fort de notre engagement.

Quelle place donnez-vous à l'innovation et à la transformation digitale ?

L'innovation digitale est au cœur de notre démarche de diversification. Nous considérons le numérique comme un accélérateur de souveraineté, porteur d'opportunités inédites pour l'Afrique. Concrètement, PORTEO a pris part activement à la construction de deux Data Centers souverains : le premier en Côte d'Ivoire et le second au Gabon. Ce sont des infrastructures stratégiques qui renforceront l'indépendance numérique des pays, permettront l'hébergement local des données et offriront de nouveaux services aux acteurs économiques et institutionnels. À travers ces projets, nous mettons l'innovation au service des territoires et participons à l'émergence d'un écosystème digital africain compétitif.

Au-delà des chiffres, quel est le rôle sociétal de PORTEO dans les pays où vous opérez ?

Nous créons des écosystèmes durables, bien plus que des ouvrages. À chaque projet, nous privilégions la transmission : former, qualifier, offrir des perspectives aux jeunes générations. Nous structurons le tissu économique : partenariat avec les fournisseurs nationaux, montée en gamme des sous-traitants, initiatives en faveur de l'entrepreneuriat local. Notre ambition : laisser des compétences et de la valeur ajoutée derrière chaque succès.

En tant qu'entreprise panafricaine, quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

PORTEO veut asseoir sa position de référence continentale du développement responsable : apport massif de solutions innovantes, structuration d'écosystèmes régionaux, ouverture aux partenariats stratégiques. L'Afrique de demain se construit aujourd'hui, avec ses propres forces mais en s'inspirant du meilleur du monde. Notre feuille de route est claire : investir, transmettre, innover et fédérer, avec la jeunesse africaine comme moteur. Car la souveraineté ne se proclame pas, elle s'incarne sur le terrain, chaque jour. Bâtir une Afrique par elle-même et pour elle-même : telle est ma conviction. L'épopée PORTEO, commencée en Côte d'Ivoire, veut inspirer ce modèle dans toute l'Afrique. PORTEO Group désire contribuer à bâtir la souveraineté africaine par l'action et l'innovation.

Vers la Mobilité verte

Face aux enjeux environnementaux croissants, la Côte d'Ivoire s'engage résolument dans une transition vers une mobilité plus verte, en particulier dans le Grand Abidjan, où la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre représentent des défis majeurs.

Cette dynamique s'inscrit dans les engagements du pays en matière de développement durable, de lutte contre le changement climatique et de transformation de son système de transport. Avec une population dépassant les 6 millions d'habitants, le Grand Abidjan concentre la majorité du trafic routier national et les principales sources d'émissions liées au transport. Conscient de cette pression, l'État ivoirien a lancé plusieurs projets pour encourager l'électromobilité, développer des infrastructures adaptées et promouvoir des alternatives aux véhicules thermiques.

Au cœur de cette stratégie se trouve une innovation institutionnelle majeure : la plateforme collaborative mise en place par le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Cette plateforme a pour vocation de favoriser le dialogue entre les acteurs publics et privés du secteur de la mobilité, dans une logique de partenariat inclusif. Elle permet de coordonner les investissements dans les infrastructures de recharge et les technologies vertes ; d'harmoniser les normes et les réglementations liées à l'importation, la fiscalité et la sécurité des véhicules électriques ; d'identifier et de lever les freins au développement de la mobilité verte en facilitant le partage d'informations et de bonnes pratiques.

Des projets pilotes sont en cours, notamment dans les taxis et minibus électriques, ainsi que dans les engins à deux et trois roues électriques, très utilisés dans les zones urbaines périphériques.

La promotion de la mobilité verte en Côte d'Ivoire ne se limite pas à l'introduction de véhicules non polluants. Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à réduire l'empreinte carbone du secteur des transports, tout en garantissant l'accès équitable à une mobilité moderne, abordable et fiable. Le développement de la mobilité électrique va de pair avec des investissements dans les infrastructures énergétiques vertes, pour garantir une alimentation durable des véhicules.

Cette orientation est conforme aux engagements internationaux du pays, notamment dans le cadre de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux liés à l'action climatique, aux villes durables et à l'innovation industrielle.

Avec le soutien du CEPICI, des autorités locales et des partenaires techniques et financiers, la Côte d'Ivoire est en train de jeter les bases d'une nouvelle ère de mobilité urbaine, propre, inclusive et connectée. Le Grand Abidjan, en tant que territoire pilote, pourrait devenir un modèle régional en matière d'électromobilité, contribuant activement à l'économie verte du pays.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT URBAIN ET DE LA MOBILITÉ VERTE

La plateforme collaborative mise en place par le CEPICI constitue un levier stratégique pour attirer les investisseurs et soutenir les startups locales innovantes dans le domaine des transports durables.

De plus, pour encourager l'adoption des véhicules électriques, le gouvernement ivoirien envisage la mise en place d'incitations fiscales (réduction des droits de douane, exonérations temporaires de TVA, subventions à l'achat de véhicules propres). Il est également prévu d'accompagner les opérateurs de transport public dans le renouvellement progressif de leurs flottes, afin d'en faire des acteurs moteurs de la transition verte. L'ambition du gouvernement est claire : faire d'Abidjan une capitale de mobilité durable, fluide, multimodale et inclusive. Les financements publics sont là, les PPP sont encouragés, et les besoins sont croissants. Tous les profils d'investisseurs — industriels, technologiques, financiers, opérateurs — peuvent y trouver des créneaux viables. Concernant la mobilité durable et électromobilité, les opportunités sont dans la vente ou l'assemblage local de véhicules électriques ou hybrides ; les infrastructures de recharge électrique dans les villes et corridors ; les solutions innovantes de mobilité partagée (vélos électriques, scooters, navettes électriques) ; les investissements dans la logistique verte (camions propres, optimisation des trajets).

Télécommunications & Economie numérique

Le secteur du numérique en Côte d'Ivoire connaît une phase de croissance accélérée et de structuration profonde. La Côte d'Ivoire s'affirme comme l'un des pays pionniers en Afrique francophone pour la transformation digitale, portée par une stratégie ambitieuse de développement.

> *« La digitalisation de l'économie peut faire gagner à la Côte d'Ivoire entre 6 à 7 points de PIB. »*
>
> *Extrait du discours du Ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Ibrahim Kalil Konaté, lors des Journées du droit numérique, les 22 et 23 mai 2025 à Abidjan.*





Entretien avec le Colonel-Major Guelpétchin Ouattara, Directeur général de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information de Côte d'Ivoire (ANSSI-CI) depuis décembre 2024. Il nous éclaire sur les priorités de l'Agence, les défis de la cybersécurité en Afrique de l'Ouest et la résilience numérique de l'économie ivoirienne.

Quelle est la mission principale de l'ANSSI-CI et comment s'inscrit-elle dans la stratégie nationale de développement numérique ?

Créée par le décret N° 2024-958 du 30 octobre 2024, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI) est une agence d'exécution placée sous la tutelle d'une part, du Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, pour les matières administratives et techniques propres à la gouvernance et aux missions générales de cybersécurité. Et d'autre part, sous celle du Ministre chargé de la Sécurité, pour les activités et faits de cybersécurité, susceptibles de qualification pénale ou touchant à la sûreté de l'Etat. Le pays consacre ainsi la sécurité comme socle de sa digitalisation.

A ce titre, elle est chargée de l'exécution des missions suivantes :

• Concevoir et mettre en œuvre les stratégies nationales de sécurité des systèmes d'information.

• Protéger les infrastructures numériques critiques publiques et privées.

• Coordonner la gestion des crises de cybersécurité.

• Surveiller, détecter et répondre efficacement aux menaces.

• Appuyer, avec ses capacités cyber, l'action des forces de sécurité.

• Lutter contre la cybercriminalité.

L'ANSSI en intégrant les missions anciennement dévolues à la DITT ainsi que les activités de cybersécurité et de confiance numérique que gérait l'ARTCI, devient la force unifiée qui œuvre à travers ses différents centres techniques : PLCC: Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité ; CI-CERT: Côte d'Ivoire Computer Emergency Response Team ; SOC: Centre d'Opération de Sécurité Cyber ; PKI Racine : Centre de Gestion de la PKI Racine Nationale ; CFAD: Centre de Fusion et Analyse de Données incluant le laboratoire de forensic numérique ; ALERTES 100 : Centre d'alerte (call center, vidéoprotection, fact-checking réseaux sociaux) ; UPINP : Unité de Protection des Infrastructures Numériques Physiques.

En plus de ces centres techniques, l'ANSSI mets à disposition son Centre de Formation en Sécurité des Systèmes d'Information (CFSSI) et ses capacités d'audit et de mise en conformité, afin d'appuyer le développement du capital humain et la résilience des organisations gouvernementales et privées.

En combinant expertises et ressources pour apporter une réponse plus rapide et plus efficace, elle incarne la vision de la Côte d'Ivoire de bâtir un écosystème numérique plus résilient face aux cyber menaces de toute sorte.

Avec l'ANSSI, la Côte d'Ivoire ambitionne de se positionner parmi les leaders africains en matière de cybersécurité et s'engage à garantir la sécurité numérique des citoyens, des entreprises et des institutions.

Quels partenariats régionaux ou internationaux l'agence a-t-elle mis en place pour renforcer ses capacités ?

L'ANSSI hérite de l'expertise des structures qui exerçaient précédemment en matière de cybersécurité, et qui bénéficiaient de partenariats multiformes aussi bien au niveau africain, qu'au plan international.

Les collaborations déjà existantes ont permis de renforcer le partage d'expériences, l'accès à des expertises pointues et la mutualisation des bonnes pratiques. Ces partenariats continuent d'être déterminants en matière d'échange d'informations criminelles et techniques dans la lutte contre la cybercriminalité.

Par ailleurs dans la continuité de ces acquis, l'ANSSI s'attache aujourd'hui à consolider et élargir son réseau de partenaires stratégiques notamment dans la signature d'accords et de conventions de coopération, aussi bien avec des organismes régionaux spécialisés, que des institutions internationales de référence dans le domaine, ainsi que le monde académique. Ces nouveaux partenariats viendront améliorer les capacités techniques et opérationnelles et favoriser la montée en compétences de nos équipes.

Dans quelle mesure la cybersécurité est-elle un levier de confiance pour l'investissement et le développement économique du pays ?

Dans le contexte d'une économie de plus en plus digitalisée, la cybersécurité présente pour les entreprises ivoiriennes des enjeux d'ordre stratégique, d'ordre opérationnel et d'ordre structurel.

Le premier enjeu majeur est la préservation de la viabilité financière. En effet, un incident de sécurité (cyberattaque criminelle, dysfonctionnement involontaire ou par négligence) peut compromettre la continuité des activités, entraîner l'indisponibilité des systèmes de production, ou encore paralyser les services essentiels. Pour une entreprise, quelques heures d'interruption peuvent générer des pertes financières importantes, détruire des mois d'efforts commerciaux et affaiblir la compétitivité. De plus, en sécurisant leurs plateformes numériques et leurs transactions, les entreprises renforcent l'efficacité et l'accessibilité de leurs services en ligne. La cybersécurité est ainsi un levier direct de résilience économique. À terme, une cybersécurité efficace devient un accélérateur de croissance numérique, en sécurisant l'usage des technologies et en instaurant un environnement de performance.

Le second enjeu que nous souhaitons mettre en lumière est celui du renforcement de la confiance des partenaires, des clients et des utilisateurs des services mis à disposition par les entreprises. À l'heure où la donnée est devenue un actif stratégique, la capacité d'une entreprise à protéger les informations sensibles, qu'il s'agisse de données

INTERVIEW



personnelles, financières, industrielles ou commerciales, est un critère de sélection et de fidélisation. Les partenaires nationaux comme internationaux recherchent des organisations dotées de systèmes de gestion stables, fiables et conformes, capables d'anticiper les risques et de réagir en cas d'incident. Dans cette optique, la cybersécurité dépasse le seul cadre technique : elle s'intègre au cœur de la gouvernance des entreprises, en tant que gage de sérieux, de professionnalisme et d'engagement responsable. Une entreprise qui protège ses données, c'est une entreprise qui protège ses parties prenantes. La sécurité est la première chose que vous devez à ceux qui vous font confiance.

Ainsi, le troisième enjeu et peut-être le plus important, est celui de la conformité réglementaire et légale, qui prend une importance croissante dans le contexte ivoirien et international. Être en conformité, ce n'est pas seulement éviter des sanctions.



C'est tout d'abord sécuriser ceux qui nous ont fait confiance, c'est sécuriser des actifs rudement acquis, c'est renforcer sa capacité à intégrer des chaînes de valeur mondiale, et répondre aux critères souvent stricts des appels d'offres nationaux et internationaux. La conformité est un facteur d'accès au marché, et un outil de positionnement stratégique. Pour nous résumer, nous pouvons retenir que la cybersécurité n'est plus un luxe ou une option. Elle est une composante essentielle de la compétitivité, de la durabilité et de la souveraineté économique des entreprises ivoiriennes. Les dirigeants doivent aujourd'hui l'intégrer comme un pilier transversal de leur stratégie de développement.

Pour l'importance de ces enjeux, l'État de Côte d'Ivoire accompagne les entreprises avec un Cadre juridique adapté, des capacités opérationnelles, et un environnement de mise en conformité.

Le Cadre Juridique se met en place dès 2013 : 2013-450 relative à la protection des données à caractère personnel le 19 juin ; 2013-451 relative à la lutte contre la cybercriminalité le 19 juin ; 2013-546 relative aux transaction électroniques le 30 juillet ; 2024-352 relative aux communications électroniques le 6 juin.

En décembre 2021, le cadre de mise en conformité : 2021-915 portant adoption Politique Sécurité des SI de l'administration publique ; 2021-916 portant adoption du Référentiel Général de Sécurité des SI et du Plan de Protection des Infrastructures Critiques ; 2021-917 portant procédure d'audit, de contrôle et de certification des SI.

Le cap de la construction est donné à travers la Stratégie Nationale de cybersécurité 2021-2025 qui a impulsé la création de l'ANSSI le 30 octobre 2024 par le décret 2024-958. Ce cadre légal est détaillé et expliqué avec une quinzaine de fiches pratiques compilées dans le premier ouvrage de vulgarisation produit par l'ANSSI. En plus de ce cadre légal, l'ANSSI dispose de plusieurs Centres techniques opérationnels et outillés pour répondre à l'ensemble des besoins de cybersécurité : PLCC, CI-CERT, CFAD, ALERTES100. Ces centres couvrent tant la prévention que la détection et la prise en charge des remédiations. En matière de conformité, l'ANSSI conseille et assiste à la mise en place de SI sécurisés. L'agence le fait elle-même, mais également via son réseau de prestataires agréés. Les seuls prestataires habilités et crédibles peuvent agir en notre nom. La mise en place de l'ensemble du dispositif est en cours. Très prochainement, l'ANSSI produira la mise à jour du référentiel général ainsi que de nouveaux référentiels, comme guideline d'une conformité adaptée à notre contexte.

Au dernier trimestre 2025, le processus d'agrément des Prestataires qui conseilleront et accompagneront les entreprises sera lancé. Dans la même période l'ANSSI publiera la liste des entreprises soumises à l'obligation d'audit en 2026. Ce dispositif, permettra de mettre en œuvre l'obligation d'audit de conformité de l'ensemble des entreprises, des plus petites au plus critiques. Vous l'aurez compris, pour nous, l'objectif stratégique de la mise en route de ce dispositif est de créer une vraie économie de la cybersécurité, créer un vivier d'entreprises de la cybersécurité, capables d'innover localement et de soutenir les besoins critiques de souveraineté.

En conclusion, nous sommes bien conscients de la réalité des menaces cyber, et les chiffres le montrent chaque jour. A titre d'illustration, en 2024, nous avons dénombré 537 cas d'atteintes ayant occasionné des dysfonctionnements graves ou des pertes financières, contre 391 cas en 2022. De 2022 à 2024, le préjudice financier concernant les entreprises est passé de 1,41 à 3,37 milliards avec un pic de 5,63 milliards en 2023. En 2022, ce préjudice représentait 22,6% du préjudice globalde la cybercriminalité.

ANSUT
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-TIC

MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION



McCANN

Nos villages connectés sur la ligne du progrès

Sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, et dans le cadre de la vision gouvernementale portée par le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation, la Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape vers l'inclusion numérique.

À travers l'ANSUT, l'État ivoirien déploie la phase 1 de son programme national **«nos villages connectés»**. 210 localités bientôt connectées, des milliers de vies prêtes à être transformées. C'est la preuve que l'Etat travaille pour vous.

Ce projet entre dans une phase décisive : 14 localités s'apprêtent à être connectées, ouvrant très prochainement la voie à de nouveaux usages dans l'éducation, la santé, l'agriculture et l'entrepreneuriat.

L'ambition est claire : réduire la fracture numérique et garantir à chaque citoyen, où qu'il vive, un accès équitable à l'information, au savoir et aux opportunités économiques.

À travers ce programme structurant, l'État réaffirme son engagement à construire une Côte d'Ivoire connectée, inclusive et résolument tournée vers l'avenir. Ce n'est pas seulement la technologie que nous déployons. C'est l'espoir. C'est le progrès. C'est l'égalité des chances.

Le réseau arrive dans nos villages, le progrès aussi !

www.ansut.ci

Connecter le présent, bâtir le futur du numérique



Entretien avec Lakoun Ouattara, Directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), depuis janvier 2025.

Pourriez-vous nous présenter l'ARTCI et nous éclairer sur ses missions essentielles en Côte d'Ivoire ?

La création de l'ARTCI en 2012 procède de la volonté du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, de doter la Côte d'Ivoire d'un régulateur moderne et puissant, capable d'accompagner la dynamique d'un secteur des télécommunications/TIC qui s'étend dorénavant aux communications électroniques en la faveur de la loi n°2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques. Pour traduire cette vision en acte, l'ARTCI a été dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. La gouvernance de l'ARTCI est assurée par le Conseil de Régulation qui définit la stratégie et prend les décisions, puis la Direction générale qui en assure l'exécution opérationnelle. Nos missions s'articulent autour de cinq grands axes : la régulation des communications électroniques ; la régulation du secteur postal; la protection des données à caractère personnel ; la gestion des noms de domaine de premier niveau (.ci ») ; la gestion du Point d'Échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX). Il convient de rappeler que l'ARTCI a longtemps assuré le rôle de point focal national en matière de cybersécurité avant la création de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

L'ARTCI se penche-t-elle sur la régulation des toutes dernières innovations ?

Absolument ! Face à un secteur du numérique en pleine mutation et avec l'émergence de nouvelles technologies telles que la 5G, l'IA et la blockchain avec des répercussions majeures sur l'économie, la société et sur les consommateurs, L'ARTCI en sa qualité de régulateur de référence, se dote de nouveaux outils et d'une stratégie adaptée afin d'accompagner les avancées technologiques, en matière de régulation, de protection de données, de sécurité et garantir ainsi leur impacts économiques, sociaux et environnementaux, sans oublier les enjeux juridiques et éthiques. Aussi, le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND) a-t-il présenté, en mars 2025, la Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle à l'horizon 2030. Cette stratégie vise à positionner notre pays comme leader régional en innovation IA, soutenant ainsi la modernisation des secteurs clés tels que l'éducation, l'agriculture, la santé, l'industrie, ainsi que l'administration publique.

Cette dynamique nationale de normalisation des innovations technologiques vise à garantir leur interopérabilité et assurer leur certification, notamment avec le concours du Bureau National de Normalisation, qui sera bientôt mis en place par l'ARTCI. Par ailleurs, après des tests d'expérimentation de la 5G, le processus d'adoption des textes réglementaires devrait être finalisé dans les mois à venir.

Y a-t-il des mesures spécifiques mises en place par l'ARTCI pour attirer davantage d'investissements privés dans ce secteur ?

Notre pays a initié des réformes majeures afin de renforcer son cadre législatif et réglementaire dans l'objectif de favoriser les investissements et porter ainsi l'essor de l'économie numérique.

Ces cinq dernières années, d'importants investissements d'une valeur cumulée de plus de 1 300 milliards FCFA dans les infrastructures de réseaux de communications électroniques ont été réalisés par les entreprises en vue d'étendre la couverture réseau mobile, garantir la disponibilité des services numériques et assurer une qualité de service pour l'ensemble de la population ivoirienne.

A ce jour, en Côte d'Ivoire nous comptabilisons plus de 58 millions d'abonnements à la téléphonie mobile. Plus de 30 303 km de fibre optique ont été déployés, dont 25 096 km détenus par les opérateurs privés et plus de 5 000 km par l'État à travers son programme de Réseau National Haut Débit (RNHD) lancé en 2011.

Le secteur des communications électroniques ivoirien se distingue, dans la sous-région, par sa solidité, sa capacité d'innovation ainsi que la confiance des investisseurs. Avec des relations de coopération permanente avec les acteurs des secteurs connexes et les organisations internationales des secteurs régulés, l'ARTCI est pleinement mobilisée pour faire de la Côte d'Ivoire une terre d'opportunités numériques et un leader régional incontournable du digital en Afrique de l'Ouest.

La transformation digitale

La transformation digitale en Côte d'Ivoire est en pleine accélération, portée par des initiatives gouvernementales ambitieuses, des partenariats stratégiques et une vision claire de développement comme secteur transversal d'impulsion de la dynamique économique et de création d'emplois.

CHIFFRES CLÉS

6%
DU PIB EN 2025 *(projection stratégie nationale du développement du numérique 2021-2025)*

11,23 millions
D'INTERNAUTES EN 2024 REPRÉSENTANT 38,4% DE LA POPULATION

7 millions
D'UTILISATEURS DE RÉSEAUX SOCIAUX

65,3
INDICE DE DÉVELOPPEMENT DES TIC (IDI) EN 2024 (59 EN 2023)

58 milliards
DE FCFA FINANCEMENT VOTÉ POUR LE NUMÉRIQUE EN 2025 *(rapport officiel du ministère - novembre 2024)*

3 386 milliards
DE FCFA DE REVENUS D'ICI 2025 ***(étude de la SFI et de Google)***

12 000 milliards
DE FCFA EN 2050

5 207 km
DE FIBRE DÉPLOYÉS EN 2024

51 601
JEUNES FORMÉS ENTRE 2019 ET 2024 AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE
(Source : ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation ; Union internationale des Télécommunications)

La Côte d'Ivoire s'est engagée résolument dans une transformation digitale visant à stimuler son développement économique et social. Cette ambition s'est, tout d'abord, traduit par des initiatives gouvernementales avec l'évaluation de l'état de préparation au numérique (DRA). Lancée en novembre 2024, cette initiative vise à analyser le niveau de digitalisation du pays et à proposer des projets concrets alignés sur les priorités nationales. Le Projet de référence pour le numérique en Afrique de l'Ouest est financé par le gouvernement italien. Il a pour objectif de catalyser les opportunités de développement numérique en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur l'expertise et les financements italiens.

En décembre 2023, la Côte d'Ivoire a lancé la construction d'un Data Center national de niveau Tier 3, destiné à héberger les données des entités administratives nationales et à offrir des solutions de reprise après sinistre et de continuité des activités. Ce projet, fruit d'un partenariat avec les États-Unis, représente un investissement de 60 millions de dollars, environ 36 milliards de FCFA. ▸



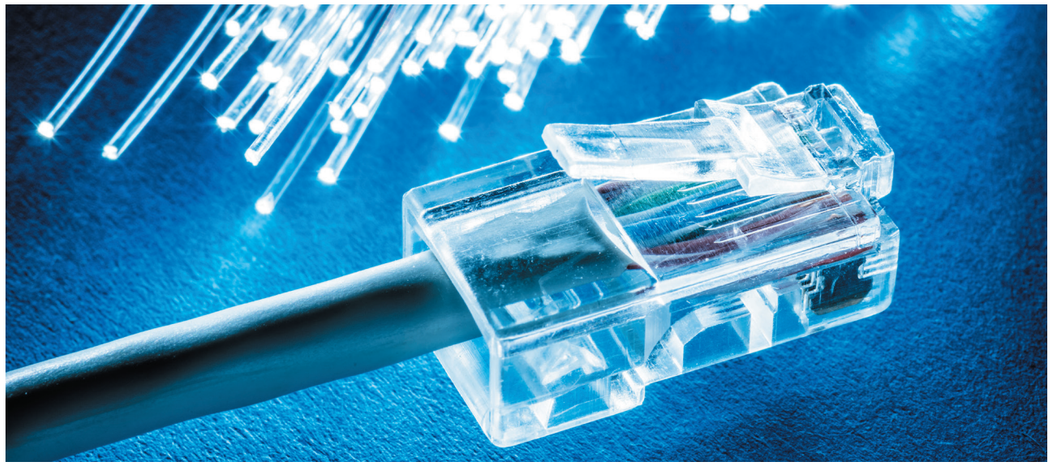

- Le Data Center, couvrant une superficie de 20 000 m², est équipé de 800 armoires (racks) avec une puissance énergétique de 1 MW et une capacité de stockage de 2 200 térabits. Cette infrastructure vise à renforcer la souveraineté numérique de la Côte d'Ivoire en assurant un hébergement sécurisé des données gouvernementales et en facilitant la dématérialisation des procédures administratives. Ce Data Center national offre des services d'hébergement de données aux entités publiques et privées, et joue un rôle clé dans la transformation digitale de la Côte d'Ivoire.
(Source : GOUV.CI)

Des entreprises internationales, telles que Proxym Group, renforcent leur présence en Côte d'Ivoire, consolidant ainsi leur engagement dans la transformation digitale des institutions financières locales. Parallèlement, des acteurs majeurs comme Huawei, Oracle ou encore Ericsson accompagnent l'État et les grandes entreprises dans le déploiement de solutions cloud, de centres de données et d'infrastructures intelligentes. Le groupe allemand SAP collabore également avec des institutions publiques pour moderniser la gestion administrative. Dans le secteur bancaire, le groupe NSIA a investi dans des plateformes de services bancaires numériques, tandis que la Banque Atlantique a lancé une application mobile intégrée pour faciliter les transactions à distance. Le dynamisme de ces initiatives traduit une volonté claire d'accélérer la digitalisation de l'économie ivoirienne, en s'appuyant sur des partenariats technologiques de haut niveau.

LA PROMOTION DES START-UP NUMÉRIQUES

Le Programme d'Accompagnement et de Développement des Startups (PADS), lancé en 2025, couvre plusieurs axes : législation, financement (Boost Capital, FINAD), formation (Hub Ivoire Tech), mise en relation (Ivoire Tech Platform), promotion (participation à VivaTech, immersion à la Silicon Valley ou au Japon), etc.

Après avoir adopté la loi portant sur la promotion des start-up numériques, le gouvernement a créé le Fonds ivoirien de l'innovation technologique (F2IT). Doté d'un capital initial de 100 milliards de F CFA, soit environ 150 millions d'euros, il est destiné à financer et structurer les startups à fort potentiel en Côte d'Ivoire.

Ce fonds a été officiellement lancé en marge de la 1ère édition du Ivoire Tech Forum qui s'est tenu du 9 au 11 juillet 2025 à Abidjan. Le lancement de ce forum reflète l'ambition d'intégrer les startups, investisseurs et institutions nationales et internationales autour du thème « Le numérique au service de tous ». Ce nouveau rendez-vous est un catalyseur de l'innovation en Côte d'Ivoire, avec pour objectif d'investir massivement dans les nouvelles solutions technologiques et d'en faire un levier du développement économique.

ARTCI
AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Autorité de Régulation
- Des Communications Électroniques
- Du secteur postal

Autorité de Protection
- Des Données à Caractère Personnel et de la vie privée
- Des droits des consommateurs de services numériques

Gouvernance de l'Internet
- Registre National du Nom de Domaine de 1er niveau de la Côte d'Ivoire (.CI)
- Point d'échange National d'Internet de Côte d'Ivoire (CIVIX)
- Autorité de Régulation en matière de Confiance Numérique

Abidjan – Marcory Anoumabo
18 BP 2203 Abidjan 18 – Côte d'Ivoire
+ 225 27 20 34 43 73 / + 225 27 20 34 43 74
courrier@artci.ci Autorité de régulation des TIC artcitic
artci _officiel artci.ci_ artcitv artci



Entretien avec Thierry Beugré, Directeur général de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT), un acteur clé de la transformation numérique inclusive et résiliente en Côte d'Ivoire.

Pouvez-vous nous présenter la mission de l'ANSUT et son rôle dans l'écosystème numérique ivoirien ?

L'ANSUT, bien plus qu'un opérateur d'infrastructures, est un levier stratégique de transformation numérique, sociale, territoriale et économique, au service de l'État. Nous avons pour mission de rendre le numérique accessible à tous, en particulier aux populations des zones rurales ou défavorisées.

Cette mission s'inscrit dans la vision du Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, pour qui le numérique est un accélérateur de justice sociale, d'équité territoriale et de souveraineté. Le Ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation donne le cap stratégique.

Nous agissons sur quatre axes : réduire la fracture numérique entre les localités ; offrir un socle technologique solide à la modernisation de l'État ; créer des opportunités économiques et sociales pour les populations par le numérique ; permettre à chaque Ivoirien de devenir acteur de la société numérique.

Aujourd'hui, parler de service universel des TIC, c'est assumer un projet de société. Et c'est cette ambition, que je porte à la tête de l'ANSUT.

Quels sont les projets phares actuellement pilotés par l'ANSUT pour accélérer la couverture numérique du territoire ?

Notre priorité est de faire du numérique un droit réel pour chaque citoyen où qu'il vive sur le territoire. Nous avançons ainsi vers la construction d'un Backbone Unifié Souverain (BUS), qui incarne notre volonté de doter la Côte d'Ivoire d'une infrastructure numérique cohérente, résiliente et maîtrisée d'ici 2030. Ce réseau permet d'interconnecter l'ensemble des entités stratégiques du pays – préfectures, écoles, universités, hôpitaux, administrations –. Bien au-delà d'un projet technique, il s'agit d'un levier structurant pour accompagner la transformation digitale de notre économie et renforcer notre indépendance technologique.

Nous déployons le programme « Nos villages connectés », une déclinaison du Programme National de Connectivité Rurale (PNCR). L'objectif est ambitieux : connecter 210 villages d'ici décembre 2025, à raison de 50 par mois.

Toutefois, notre action ne s'arrête pas à la connectivité. Nous avons lancé récemment, au Ivoire Tech Forum, une série d'initiatives complémentaires :

- Le Programme Genius visant à encourager l'excellence académique chez les jeunes bacheliers issus des zones défavorisées dans le prolongement du programme présidentiel « 1 Citoyen, 1 Ordinateur ».
- N'zassa Girl axé sur la promotion de la scolarisation des jeunes filles, visant à réduire significativement le taux de décrochage scolaire, grâce à l'écoute et au mentorat.
- e-Logement, une solution numérique sécurisée de mise en relation entre locataire et locateurs.
- Origine Côte d'Ivoire, une plateforme pour valoriser les productions agricoles et relier nos producteurs aux circuits de distribution, via le e-commerce.
- e-Conseil d'administration et e-Meeting, deux plateformes numériques pour moderniser la gouvernance des structures publiques et privées.

Nous déployons également des Centres de culture numérique et des salles multimédia pour former les populations. En parallèle, des abris connectés sont installés dans des lieux publics afin d'offrir un accès libre et sécurisé au Haut Débit. En somme, nous construisons un écosystème numérique de proximité, au service de l'inclusion, de l'autonomie et de la souveraineté.

L'ANSUT collabore-t-elle avec des acteurs privés ou internationaux dans la mise en œuvre de ses projets ?

Nous avons fait du partenariat stratégique, un pilier de notre action. Nous travaillons en étroite collaboration avec les opérateurs de télécommunications, les équipementiers, les start-ups locales et les organisations régionales et internationales.

La stratégie de développement numérique

Le gouvernement a lancé une stratégie nationale de développement numérique (SNIPEN 2021-2025) riche d'une trentaine de réformes en vue d'améliorer la digitalisation et l'intégration numérique du pays.



Sous la présidence de M. Alassane Ouattara, le gouvernement réaffirme son engagement envers la transformation numérique. La Côte d'Ivoire renforce sa position en tant que leader de la révolution numérique en Afrique avec cette stratégie nationale qui s'articule autour de sept piliers fondamentaux : les infrastructures numériques, les services numériques, les services financiers numériques, les compétences numériques, l'environnement des affaires dans le secteur de l'économie numérique, l'innovation, la cybersécurité et la confiance numérique.

Cette stratégie ambitieuse vise à :

- Connecter l'ensemble du territoire : À ce jour, plus de 30 240 km de fibre optique ont été déployés, couvrant 94,86% des localités au 31 mars 2024. le Programme National de Connectivité Rurale (PNCR) vise à connecter d'ici la fin de l'année 2025, environ 500 localités encore situées en zones blanches.
- Promouvoir les compétences numériques : Des programmes sont mis en place pour former les jeunes et les fonctionnaires aux outils numériques, renforçant ainsi le capital humain du pays.
- Développer les services financiers numériques : Ce 3ème pilier vise à faire la promotion de l'inclusion financière à travers des solutions de paiement et d'accès aux services bancaires dématérialisés.
- Soutenir l'entrepreneuriat numérique : Des initiatives encouragent la création et le développement de startups technologiques, contribuant à dynamiser l'écosystème numérique local. Il s'agit également d'améliorer le cadre réglementaire, en soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, notamment via la loi Startup Act adoptée en 2023 et la création de fonds d'innovation.
- Encourager l'innovation : C'est un soutien à la recherche, à l'adoption des technologies émergentes (IA, blockchain, 5G), et aussi un soutien à la création de laboratoires d'innovation comme nous sommes en train de l'initier dans le domaine de l'IA.
- Miser sur la cybersécurité et la confiance numérique : Ce pilier consiste en la mise en place d'une infrastructure de ▸

- sécurité robuste, la création d'un centre des opérations de sécurité, et la promotion de la souveraineté numérique. A cet effet, l'ANSSI a été créée en 2024.

Lors du Conseil des Ministres du 26 février 2025, des mesures ont également été adoptées pour renforcer l'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) dans les services publics et encourager l'innovation technologique. Ainsi, la Côte d'Ivoire a comme ambition de positionner le pays comme un hub technologique régional en matière d'IA. Des événements majeurs se sont tenus à Abidjan en 2025, tels les premières Journées de l'Intelligence Artificielle (JIA) organisées par le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) et Human AI, en partenariat avec le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation. Abidjan a également accueilli le Salon International sur l'Intelligence Artificielle, la Défense et l'Espace (SIADE), mettant en lumière le rôle essentiel de l'IA dans les stratégies de défense et de sécurité. Reconnaissant la nature transfrontalière des cybermenaces, la Côte d'Ivoire participe activement à des initiatives internationales.

Selon la Banque mondiale, l'économie numérique ivoirienne pourrait générer plus de 3 000 milliards de FCFA d'ici 2025 et atteindre 12 000 milliards de FCFA en 2050, à condition de maintenir les investissements dans les infrastructures numériques.

Le gouvernement poursuit ainsi son engagement à exploiter le potentiel du numérique pour catalyser le développement économique du pays. Bien plus qu'une tendance, la transformation numérique doit donc désormais s'inscrire au centre de la stratégie des entreprises ivoiriennes.

MEMBRE DE SMART AFRICA

La Côte d'Ivoire a renforcé son engagement envers la transformation numérique en rejoignant l'initiative Smart Africa en novembre 2024. Cette adhésion fait de la Côte d'Ivoire le 15ème pays membre de l'alliance panafricaine dédiée à l'accélération du développement numérique sur le continent.

Par ailleurs, la Smart Africa Digital Academy (SADA) a été inaugurée en Côte d'Ivoire en 2022. Cette initiative, fruit d'un partenariat entre le ministère de la Communication et de l'Économie numérique et Smart Africa, vise à développer les compétences numériques des citoyens ivoiriens. SADA propose une gamme variée de cours, de webinaires et de ressources destinés aux décideurs politiques, aux jeunes entrepreneurs, aux éducateurs et au grand public, contribuant ainsi à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir la croissance de l'économie numérique du pays.

L'adhésion à Smart Africa et le lancement de SADA témoignent de la volonté de la Côte d'Ivoire de s'intégrer davantage dans l'économie numérique mondiale, en misant sur le renforcement des compétences et la coopération régionale pour stimuler l'innovation et le développement technologique.

OPPORTUNITÉS

Pour stimuler l'écosystème entrepreneurial, le gouvernement ivoirien a mis en place un fonds à soutenir les entreprises technologiques émergentes. Parallèlement, un cadre législatif favorable a été adopté en janvier 2023, visant à encourager la création de startups numériques à travers des incitations fiscales et douanières, consolidant ainsi l'attractivité du pays pour les investisseurs et les jeunes entrepreneurs.

Avec l'augmentation des données générées, la demande pour des services de stockage et de gestion de données est en hausse. Investir dans la construction et la gestion de data centers, ainsi que dans le développement de services de cloud computing, représente une opportuniwté stratégique.

Avec des startups testant la livraison de produits médicaux et alimentaires par drones, il y aura un besoin accru de stations de maintenance spécialisées. Les drones utilisés pour la surveillance des infrastructures (oléoducs, frontières, etc.) nécessiteront une expertise en maintenance. Autre opportunité : développer des écoles ou des programmes de certification en réparation et maintenance de drones pour former une main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

L'intelligence artificielle (IA) est également un domaine en plein essor en Côte d'Ivoire, avec un potentiel d'application dans divers secteurs pour répondre aux défis locaux et stimuler la croissance économique.



Mines, Pétrole & Energie

Le secteur des mines, du pétrole et de l'énergie en Côte d'Ivoire est aujourd'hui marqué par une forte croissance minière avec l'émergence de nouveaux projets aurifères, une montée en puissance pétro-gazière et un virage énergétique vers les solutions vertes.

> *"Notre politique énergétique et minière commence à donner des résultats tangibles. [...] Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire s'est fixé l'objectif ambitieux de porter la part des énergies renouvelables à 45% de notre mix énergétique d'ici à 2030."*

Extrait du discours à la Nation du 31 décembre 2024 du Président Alassane Ouattara.



Le développement du secteur minier

L'objectif du gouvernement est d'accroître la contribution du secteur minier (hors pétrole et gaz) au PIB, passant d'environ 3% en 2018 à 6% d'ici 2025. Cette ambition s'accompagne d'une volonté de créer 25 000 emplois directs et d'attirer des investissements de plus de 20 milliards de FCFA.



Le secteur minier de la Côte d'Ivoire connaît une croissance remarquable, renforçant sa position en tant que pilier stratégique de l'économie nationale. Cette expansion résulte de réformes structurelles engagées depuis 2011, visant à diversifier l'économie au-delà des matières premières agricoles traditionnelles comme le cacao. De fin 2022 à mars 2025, d'importants gisements d'or, de coltan, de nickel, de lithium et de cuivre ont été découverts en Côte d'Ivoire, des minerais indispensables à la révolution technologique et énergétique en cours.

Le pays dispose en particulier de l'or dont la production devrait progresser avec l'ouverture de nouvelles mines. La production d'or a ainsi connu une progression notable, passant de 10 tonnes en 2012 à 55 tonnes en 2024, avec une projection atteignant 65 tonnes pour 2025. Cette croissance est soutenue par l'ouverture de nouvelles mines et la valorisation de gisements prometteurs, notamment à Tanda-Iguéla, Abujar, Séguéla et Koné. L'entrée en production de la mine de Lafigué en 2024, opérée par Endeavour Mining, illustre cette dynamique.

MINES

CHIFFRES CLÉS

6%
DU PIB EN 2025 (PROJECTION)

55 tonnes
D'OR EN 2024

65 tonnes
D'OR EN 2025 (PROJECTION)

9ème place
PARMI LES PRODUCTEURS D'OR EN AFRIQUE EN 2022

2 480 548 tonnes
DE NICKEL EN 2023 (PRÉVISION 2024 : 2 728 603 TONNES)

1 292 830 tonnes
DE MANGANÈSE EN 2024 (1 410 360 TONNES ATTENDUE EN 2025)

1,7 millions
DE TONNES BAUXITE EN 2021

86%
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE LA PETITE MINE EN 2024

(Sources : Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie ; Conseil mondial de l'or ; ministère économie)

Située à environ 500 km au nord-est d'Abidjan, cette mine devrait produire entre 180 000 et 210 000 onces d'or en 2025, contribuant significativement à l'augmentation de la production nationale.

La dynamique du secteur minier a été particulièrement amorcée en 2024, où plusieurs permis de recherche ont été attribués à de nombreuses sociétés spécialisées.

En janvier 2025, cinq autres permis de recherche minière ont été octroyés par le gouvernement afin d'élargir sa production. L'objectif est de porter la part du secteur minier à 6% en 2025.

La société Ivoire Gold SARL (Ivogold) a reçu un permis pou , l'or et le chrome. Ces recherches se dérouleront dans les départements de Ferkessédougou et de Kong, au nord de la Côte d'Ivoire.

Le second permis de recherche, consacré au lithium et aux terres rares, a été attribué à la société Mako Côte d'Ivoire Sarlu. Cette dernière sera active dans les départements de Didiévi et de Bouaké, au centre du pays.

Les trois autres permis de recherche minière concernent exclusivement l'or. La Société pour le Développement des Investissements en Afrique-Côte d'Ivoire SA (SODINAF-CI) interviendra dans le département de Katiola, au nord du pays. Viroque Minerals opérera dans les départements de Kounahiri, Bouaflé et Zuénoula, situés dans le centre-ouest. Enfin, Goldridge Resources a reçu des permis pour les départements de Bondoukou et de Tanda, dans le nord-est. Des prospections sont en cours pour les métaux de haute technologie notamment le lithium, le cobalt, les terres rares, etc. ▸





- En mai 2025, la Côte d'Ivoire a signé des protocoles d'accords de coopération avec des entreprises américaines pour des investissements pouvant atteindre près de 7 milliards de dollars, selon le ministre des Mines. Le plus important - plus de 3 000 milliards de FCFA (5,1 mds USD) - concerne la construction d'une deuxième raffinerie de pétrole dans le cadre d'un partenariat entre la Société ivoirienne de raffinerie (SIR) et l'entreprise américaine Yaatra. Un deuxième protocole d'accord porte sur l'exploitation de deux blocs pétroliers de la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci), en partenariat avec l'entreprise américaine Valco Energy Systems.

La production issue de la petite mine en Côte d'Ivoire est passée de 392 kg en 2022 à 730 kg en 2024, soit une progression de 86,22%. Malgré cette nette amélioration, la production totale du secteur de la petite mine ne représente que 1,2% de la production minière nationale, estimée à 59 tonnes en 2024.

En 2025, le développement du secteur minier en Côte d'Ivoire témoigne d'une stratégie efficace de diversification économique et d'exploitation optimale des ressources naturelles, positionnant le pays comme un acteur clé de l'industrie minière en Afrique de l'Ouest. Des projets majeurs tels que le Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO), invite ainsi les investisseurs à saisir pleinement les opportunités offertes par le secteur minier ivoirien.

(Sources : Communiqué du Conseil des ministres du 15/01/2025 ; Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie)

LA SODEMI, UNE SOCIÉTÉ DE RÉFÉRENCE DANS LA SOUS-RÉGION ET EN AFRIQUE

Bras technique de l'Etat dans le secteur minier de la Côte d'Ivoire, la SODEMI accompagne les partenaires professionnels dans une démarche multiservice en leur apportant des réponses précises au plus près de leurs enjeux. Depuis 1962, la SODEMI porte les ambitions minières de la Côte d'Ivoire en explorant le sous-sol ivoirien. Elle a ainsi développé une solide expertise en recherche et ingénierie minière. Les résultats de ses travaux constituent une base de données indispensable pour la recherche et la mise en valeur des ressources minières en Côte d'Ivoire. Le respect des normes de qualité et de sécurité en fait une société de référence dans la sous-région et en Afrique. L'accréditation de son laboratoire d'analyses minérales renforce sa crédibilité sur la scène internationale.

La réforme en cours du code minier

En 2025, la Côte d'Ivoire entreprend une révision ambitieuse de son code minier adopté en 2014. Ce chantier s'inscrit dans une vision globale de renforcement du secteur extractif, alliant lutte contre l'orpaillage illégal, valorisation économique des ressources et promotion du contenu local.

Le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a initié des réformes afin de faire du secteur minier un moteur de croissance économique majeur de la Côte d'Ivoire. Le Code minier, qui avait été adopté le 24 mars 2014 dans le but de favoriser les investissements étrangers dans le secteur, a remarquablement soutenu l'ambition du Président de la République d'assurer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Ce code a dynamisé l'industrie minière ivoirienne et boosté le secteur extractif de l'or. Il a permis à la Côte d'Ivoire de multiplier par plus de huit sa production d'or en une décennie, passant de 5 tonnes en 2010 à 42 tonnes en 2022. Toutefois, le code minier de 2014 traite insuffisamment certaines problématiques et thématiques clés, dont le contenu local, les mines souterraines, les mines satellites, l'extension des permis de recherche à plusieurs substances, etc. D'autres points essentiels sont à intégrer dans la révision de ce code minier, notamment la question des conventions minières disparates et quelquefois mal négociées et le renforcement du caractère juridique dans la rédaction du code afin d'éviter les interprétations diverses.

En outre, la réalisation de la cartographie et de l'infrastructure géologique permettra de constituer une base de données pour une meilleure connaissance du sous-sol ivoirien. Ces données contribueront à attirer les investisseurs mais aussi à lever les freins liés aux risques dans la recherche afin de donner les chances à la Côte d'Ivoire de mieux négocier ses contrats.

Le Code révisé offrira la possibilité de concilier les grands permis avec les autorisations artisanales d'exploitation minière, mettra l'accent sur la transformation locale des minerais, et organisera l'exploitation transparente des ressources ainsi que la répartition équitable des profits entre les parties prenantes.

(Source : ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie - juin 2025)



OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR MINIER

Si la Côte d'Ivoire est parvenue à se hisser au rang d'acteur incontournable du secteur minier dans la sous-région, c'est parce qu'elle s'est imposée comme une destination de choix pour les investisseurs étrangers. L'engagement du gouvernement est d'offrir aux investisseurs un cadre favorable à des investissements fructueux, notamment grâce à la digitalisation des procédures, l'amélioration des performances de l'administration minière, ainsi qu'une politique intégrée des secteurs minier et énergétique. La Côte d'Ivoire offre ainsi une fenêtre d'opportunités unique : mines aurifères bien avancées, exploration de métaux critiques, infrastructures solides, et un cadre accueillant. Les investisseurs disposant de capacités techniques, de volonté d'impliquer les communautés et d'appliquer une stratégie durable peuvent tirer avantage d'un marché encore en maturation. Le Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO) constitue une opportunité majeure pour des investisseurs miniers cherchant à exploiter des gisements à fort potentiel dans un cadre réglementaire stable et bien structuré. Avec le soutien gouvernemental, les financements institutionnels ciblés, les infrastructures adaptées et l'engagement local, ce projet crée un environnement attractif pour les investissements à long terme dans tout le secteur minier ouest-africain et, en particulier, en Côte d'Ivoire.



Entretien avec Fatou Sanogo, Directeur général de PETROCI Holding, l'entreprise nationale des hydrocarbures qui joue un rôle central dans la valorisation des ressources pétrolières et gazières du pays, notamment avec les découvertes offshore et la relance de projets structurants.

Comment PETROCI s'aligne-t-elle avec les ambitions énergétiques et industrielles du gouvernement ivoirien ?
PETROCI est pleinement engagée dans la vision stratégique du gouvernement visant à faire de la Côte d'Ivoire un hub énergétique régional à l'horizon 2030. Notre plan stratégique 2024-2028 repose sur trois piliers : la valorisation responsable des ressources en hydrocarbures ; le déploiement d'infrastructures modernes ; l'accompagnement d'une transition énergétique avec le gaz naturel comme énergie de transition.
Dans l'amont pétrolier, nous intensifions la promotion de notre bassin sédimentaire, multiplions les campagnes de forage et consolidons nos partenariats techniques. Dans l'aval, nous investissons dans des infrastructures structurantes. Ces initiatives s'inscrivent également dans le Pacte National Énergie, qui fixe des objectifs ambitieux : l'accès universel à l'électricité ; 50% de cuisson propre ; 45% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique ; la réduction de 30,41% des émissions de gaz à effet de serre.
PETROCI contribue activement à ces cibles, notamment via l'accélération de la production de gaz naturel.
En tant qu'importateur exclusif de butane, PETROCI est aussi au cœur de l'initiative nationale pour la cuisson propre. La consommation nationale devant dépasser le million de tonnes à l'horizon 2030, nous avons renforcé nos capacités avec trois sphères supplémentaires de 12 000 tonnes métriques, en partenariat avec SAHARA Energy, et un quai pétrolier capable d'accueillir des navires de 40 000 tonnes.
Notre action repose sur une gouvernance rigoureuse, conforme aux standards internationaux. Nous exprimons notre profonde reconnaissance au Président de la République dont le leadership visionnaire nous assure un appui constant, ainsi qu'au Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie et à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et privés.

Où en sont les projets liés aux découvertes de pétrole et de gaz au large de la Côte d'Ivoire ?
Avec notre partenaire ENI, nous avons réalisé deux découvertes majeures :
• Baleine, découverte en septembre 2021, constitue la plus grande découverte de l'histoire du bassin sédimentaire ivoirien et la plus significative en Afrique de l'Ouest depuis une décennie. Sa mise en production, en août 2023, représente un record pour un projet offshore de cette envergure. La Phase 3 en cours vise un FPSO de 100 000 barils/jour et 180 millions de pieds cubes/jour à l'horizon 2028, avec un objectif final de 150 000 barils/jour et 200 millions de pieds cubes/jour, pour un investissement global estimé à 10 milliards USD.
• Calao, découverte en mars 2024, sur le bloc CI-205, avec près de 1,5 milliard de barils équivalents pétrole, majoritairement en gaz. En parallèle, PETROCI prépare la mise en valeur des blocs CI-523 et CI-525 acquis en 2023, qui porteront pour la première fois la signature directe de l'opérateur national. Ces projets génèrent des retombées concrètes : création d'emplois, formation de talents ivoiriens, transfert de technologies et revenus fiscaux. Ils inscrivent l'énergie au cœur du développement durable de la Côte d'Ivoire.

Quelles opportunités d'investissement s'offrent aujourd'hui dans l'amont pétrolier et gazier ?
La découverte de Baleine a repositionné la Côte d'Ivoire sur la carte mondiale des investissements pétroliers et gaziers. Plusieurs acteurs majeurs ont manifesté leur intérêt. De nombreux blocs restent disponibles, notamment en offshore profond. Les investisseurs peuvent aussi entrer par des participations dans des permis déjà en production.
Les perspectives sont également fortes dans les services et infrastructures de soutien. Certains segments, comme les bases logistiques en tension, appellent de nouveaux entrants. PETROCI offre un cadre contractuel transparent et un accompagnement sur mesure. Investir aujourd'hui en Côte d'Ivoire, c'est miser sur un marché énergétique en pleine expansion, stable et compétitif, avec un partenaire national reconnu pour sa rigueur et sa vision stratégique.

Le secteur pétrolier et gazier

La Côte d'Ivoire entend faire de l'augmentation de la production d'hydrocarbures le moteur d'une croissance durable. Ceci devrait ainsi renforcer la sécurité énergétique nationale, réduire les importations et fournir des ressources pour un développement économique plus large.



La Côte d'Ivoire a dépassé les estimations initiales pour la production de son immense champ pétrolier et gazier de Baleine. La phase 2 du projet, lancée le 28 décembre 2024, produit 50 000 à 60 000 barils de pétrole par jour, contre les 35 000 initialement prévus. La production de gaz naturel a également dépassé les attentes, atteignant 50 à 60 millions de pieds cubes par jour, contre une estimation de 40 millions.
Exploité par le groupe énergétique italien ENI en partenariat avec la société ivoirienne Petroci, la production cumulée des deux premières phases de Baleine s'élève désormais à 75 000-85 000 barils de pétrole par jour et à 80-85 millions de pieds cubes de gaz par jour. En mars 2025, ENI a annoncé la vente de 30% de ses parts dans le projet Baleine à la société Vitol pour 1,65 milliard de dollars.
À l'horizon 2028, grâce au champ de Baleine et à de récentes découvertes telles que le gisement de Calao en 2024, la production nationale d'hydrocarbures atteindra 200 000 barils de pétrole brut et 450 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour (environ 12,7 millions de mètres cubes), consolidant ainsi la position de la Côte d'Ivoire comme un acteur clé du secteur énergétique en Afrique de l'Ouest. ▸

CHIFFRES CLÉS

2,5 milliards
DE BARILS DE PÉTROLE BRUT ESTIMÉS AU CHAMPS DE LA BALEINE

3 000 milliards
DE PIEDS CUBES DE GAZ ASSOCIÉ ESTIMÉS

85 000 barils
DE PÉTROLE EN 2024

2,5 millions
DE MÈTRES CUBE DE GAZ/JOUR EN 2024

200 000 barils
EN 2028

12,7 millions
DE MÈTRES CUBES/JOUR EN 2028
(Source : DIRCOM MICOM /Février 2025)

La Côte d'Ivoire est donc amenée à être un producteur de pétrole à un niveau important et se dit prête à intégrer l'OPEP en 2026.
A signaler : Baleine est le premier projet pétrolier en Afrique conçu pour être sans émissions de gaz à effet de serre. Cette approche s'inscrit dans une volonté de réduction de l'empreinte carbone, tout en garantissant une exploitation durable des ressources énergétiques.
Ce secteur est ainsi en pleine croissance, porté par d'importants projets offshore, une stratégie d'investissement massive et des perspectives de production ambitieuses. Le gaz apparaît également comme un levier essentiel pour le développement énergétique et industriel du pays. Moins polluant que le charbon et le pétrole, le gaz est, en effet, considéré comme une énergie de transition sur laquelle l'économie ivoirienne peut se reposer avant de puiser davantage dans les énergies renouvelables.
Le plan directeur national pétrole-gaz 2025-2050, annoncé en juin 2025, prévoit qu'à l'horizon 2030, la production de gaz naturel atteigne 600 millions de pieds cubes par jour, soit environ 17 400 MMBTU/jour, doublant les niveaux actuels.



OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

La Côte d'Ivoire présente des opportunités d'investissement significatives dans le secteur pétrolier et gazier, soutenues par des découvertes majeures, des initiatives gouvernementales et une infrastructure en expansion.
Le secteur pétrolier et gazier ivoirien est propulsé par les grands gisements offshore (Baleine, Calao), la présence croissante de major tels que Eni, BP, Vitol, Petrobras, et un cadre politique incitatif.
Les opportunités vont de la participation au financement et développement de projets, à l'apport de services techniques, au contenu local et aux investissements dans les infrastructures en aval, jusqu'au mix énergétique gaz-renouvelables.

SMB
LE BITUME C'EST NOUS
SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BITUMES
DEPOT DE BITUMES
Société Multinationale de Bitumes
www.infosmb@sir.ci



PETROCI HOLDING

Produire l'énergie d'une nation forte

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire assure depuis 1975 l'exploration et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en Côte d'Ivoire.

Orientée vers l'avenir, PETROCI poursuit la construction d'une économie pétrolière intégrée et diversifiée à travers ses grands projets qui contribueront à la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire en un hub énergétique continental.

Les derniers résultats positifs de PETROCI illustrent bien la ferme volonté du gouvernement ivoirien de faire de l'économie pétrolière le second levier de sa croissance économique après le café et le cacao.

Avec l'engagement et la compétence affirmés de ses équipes, PETROCI entend relever tous les défis et continuer sa marche en avant afin de contribuer fortement et durablement au développement harmonieux de la Côte d'Ivoire et de se hisser sur la scène internationale.

Since 1975, the National Petroleum Operations Company of Côte d'Ivoire (PETROCI) has been exploring and exploiting hydrocarbon deposits in Côte d'Ivoire.

Looking to the future, PETROCI is continuing to build an integrated and diversified oil economy through its major projects, which will contribute to the structural transformation of Côte d'Ivoire into a continental energy hub.

PETROCI's latest positive results clearly illustrate the Ivorian government's firm commitment to making the oil economy the second driver of its economic growth after coffee and cocoa.

With the proven commitment and expertise of its teams, PETROCI intends to take on all challenges and continue its forward march in order to make a strong and lasting contribution to the harmonious development of Côte d'Ivoire and to raise its profile on the international stage.

www.petroci.ci PETROCI HOLDING PETROCI

National Oil Operations Company of Côte d'Ivoire (PETROCI)
Les Hévéas Building – 14 Boulevard Carde – Plateau P.O. Box V 194 Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel: +225 27 20 25 00 - Fax: +225 27 20 21 68 24 - Email: info@petroci.ci



Entretien avec Marie-Joséphine Sidibé, Directrice générale de la Société multinationale de Bitumes (SMB), une entreprise filiale de la Société ivoirienne de Raffinage (SIR), spécialisée dans la production et la distribution de bitume.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amenée à la tête de la SMB ?

Diplômée notamment de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Abidjan, j'ai rejoint la SIR en 1991 jusqu'en 2021 où j'ai été nommée Directeur général de la SMB. Avec 30 ans de SIR dont 14 ans au poste de Directeur commercial et économique j'ai acquis des compétences qui m'ont permis d'affirmer mon leadership professionnel dans le trading physique des produits pétroliers, l'optimisation de la marge de raffinage la gestion des opérations maritimes physiques, financières et règlementaires et de participer à toutes les grandes problématiques qui se sont posées à l'entreprise, notamment le dossier de la restructuration financière de la SIR de 2015 à 2019. A la tête SMB, je reste avec le même métier de raffinage de pétrole brut tout en fabriquant le bitume et en le commercialisant en Côte d'Ivoire et dans les pays de la sous-région. Ayant la responsabilité de la mise en œuvre du Plan de développement stratégique, les projets doivent se faire de façon intégrée, sous le leadership du Conseil d'Administration et du Ministre des Mines du Pétrole et de l'Energie, en vue de produire la synergie attendue pour le développement du pays.

En avril 2025, j'ai été élue Présidente de l'Association des Raffineurs et Distributeurs Africains (ARDA) pour un mandant de deux ans.

Quelle est l'implication de la SMB en matière de responsabilité sociale et environnementale ?

La SMB est certifiée ISO 9001 pour le management de la qualité depuis 2006 et ISO 14001 depuis 2012 pour l'environnement. Nos processus intègrent plusieurs exigences et les renouvellements successifs de ces certifications dans leurs nouvelles versions montrent l'implication de la SMB. La SMB a pris conscience des défis et, en tant que pionnière dans le secteur du bitume en Afrique subsaharienne, sa contribution à l'atteinte des ODD est fortement attendue. Ainsi, la SMB a décidé, en 2023, d'implémenter la RSE en tant qu'opportunité à repenser son business model. La phase diagnostic a été achevée et les chantiers prioritaires intégrant les enjeux RSE ont commencé début aout 2025.

Quels sont les principaux défis que rencontre aujourd'hui l'industrie du bitume en Afrique ?

En Afrique, les défis du secteur aval consistent en un retard des investissements : plus de 70% de la consommation de bitume est importée. Or, en dehors de l'Afrique du Nord, la SMB est la seule raffinerie de bitume en Afrique, avec une capacité de production annuelle de 350 000 tonnes. Il faut donc réaliser d'importants investissements pour augmenter les capacités et avoir des outils de production modernes, intégrant les objectifs des ODD. On note aussi une insuffisance voire une absence d'infrastructures logistiques. Il faut investir dans la construction de dépôts côtiers pour faciliter la livraison dans les pays en intégrant une optimisation des coûts de l'énergie et la protection des hommes. En Côte d'Ivoire, l'Etat a mis en place un dispositif de régulation et de soutien pour accompagner la SMB dans cette activité d'intérêt national et stratégique. Au niveau du continent, il faudrait revoir la politique de taxation du bitume, à défaut de l'exonérer, pour attirer les investissements privés /publics ou privés, de sorte à favoriser l'accès au bitume pour les vastes projets routiers.

L'accès à la matière première pour les raffineries pose le problème de la distance avec un impact important sur le coût d'approvisionnement. Le manque de mutualisation des moyens et de coopération sous-régionale est un frein aux investissements. Or, s'associer peut-être un levier important. Ainsi, la SMB et GOIL au Ghana se sont associés pour construire un dépôt de stockage de bitume d'une capacité de 6 000 tonnes. Il faut donc créer ou renforcer les cadres juridiques et commerciaux.

Avec l'avènement des PND qui confirment la volonté de l'Etat de faire du réseau routier un levier de croissance économique, la SMB est engagée à produire des nouveaux grades de bitumes pour des routes plus durables afin d'optimiser le coût des routes et permettre d'intensifier le réseau national. La SMB peut s'appuyer sur un marché intérieur fort pour mettre en œuvre sa vision d'être le leader du bitume en Afrique.

L'accès à l'électricité

Si 94% des localités du pays ont accès à l'électricité, la totalité du territoire devrait être couverte par le réseau d'ici à la fin de l'année 2025. La Côte d'Ivoire mise désormais sur le renforcement des énergies vertes dans son mix énergétique afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.



CHIFFRES CLÉS

97%
DE LA POPULATION ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN 2023

100%
FIN 2025

2 900 MW
CAPACITÉ INSTALLÉE

13 345 GWH
PRODUCTION BRUTE

73%
DU MIX CENTRALES THERMIQUES À GAZ

93 685 809 MMBTU
PRODUCTION NATIONALE DE GAZ NATUREL EN 2023

45%
DE PRODUCTION RENOUVELABLE D'ICI 2030
(source : portail d'informations et de promotion de l'économie de la côte d'ivoire)

Depuis 2011, le gouvernement du Président Alassane Ouattara a multiplié les plans directeurs pour électrifier la Côte d'Ivoire avec un objectif central : une couverture totale du territoire – en particulier les zones rurales isolées au centre du pays – et un taux d'électrification de la population de 100% à l'horizon 2025. Les résultats sont spectaculaires : chute des temps de coupure, montée des capacités de production brute, taux d'accès presque total en 2024.

Ce succès s'appuie notamment sur l'implantation du « Programme National d'Electrification Rurale » (PRONER) qui a fait passer le nombre de communes électrifiées de 2 847 en 2011 à plus de 8 000 en 2024, soit à 94% des localités ivoiriennes. L'accent a été mis sur la construction d'infrastructures de transport et de distribution d'électricité compétitives via l'installation de dizaines de milliers de kilomètres de lignes basses, moyenne et haute tension. Sur le plan social, le « Programme Électricité Pour Tous » (PEPT) a permis à plus de 2 millions de ménages de se brancher au réseau électrique. Le gouvernement avait déjà lancé en 2021 le Projet d'accès à l'électricité, aux réseaux intelligents et à l'énergie solaire (PARIS) pour le développement économique des zones rurales avec l'électrification de localités et l'élaboration d'un réseau électrique ivoirien intelligent, performant et décarboné avec la construction d'une centrale solaire et d'un nouveau dispatching national. Le pays est ainsi passé en hub énergétique de la sous-région grâce à une augmentation significative des capacités de production nationale qui ont bondi de 1 391 mégawatts en 2011 à 2 907 mégawatts en 2023, soit une croissance d'environ 90% sur la période. Cette hausse de la production d'électricité permet à la Côte d'Ivoire de se tourner vers l'export dans des pays de la sous-région comme le Ghana, le Burkina Faso ou le Mali.



Entretien avec Edem Degbor, Country Manager Côte d'Ivoire de Sahara Group, un conglomérat mondial de l'énergie et des infrastructures fondé en 1996 et devenu un acteur clé au cœur du segment aval de l'industrie pétrolière ivoirienne.

Pouvez-vous nous présenter Sahara Group et ses activités en Côte d'Ivoire ?

Bien plus qu'une entreprise énergétique, nous sommes des catalyseurs de croissance et de développement durable à travers l'Afrique. Depuis près de trente ans, nous mettons en œuvre des solutions innovantes avec un impact considérable en Afrique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient, en donnant vie à l'énergie de manière responsable.En Côte d'Ivoire, notre aventure a débuté en 2014 avec une mission claire : transformer le paysage énergétique à travers des investissements dans l'énergie propre. Nous avons concentré nos efforts sur le gaz de pétrole liquéfié (GPL), en développant l'infrastructure nécessaire pour répondre à la demande croissante de cuisson propre. Notre coentreprise avec Petroci, SAPET Energy S.A., illustre la force de la collaboration. Ensemble, nous avons construit un terminal de stockage de 12 000 tonnes à Abidjan, renforçant la sécurité énergétique nationale et positionnant le pays comme un hub régional de distribution de GPL.

En partenariat avec NNPC Limited via West Africa Gas Limited (WAGL), nous avons livré plusieurs navires transporteurs de GPL notamment le MT Sahara Gas, le MT Africa Gas, le MT SAPET et le MT Barumk assurant ainsi un approvisionnement fiable pour la Côte d'Ivoire et au-delà.

Ces investissements favorisent des foyers plus sains, réduisent la pollution de l'air intérieur, contribuent à la préservation des forêts et soutiennent les femmes et les enfants, en particulier dans les zones vulnérables.

Comment se traduit votre engagement envers le développement énergétique durable ?

Notre engagement envers la Côte d'Ivoire repose sur notre raison d'être : donner vie à l'énergie de manière responsable. L'énergie est bien plus qu'une infrastructure, c'est un moteur de dignité, de progrès et de transformation communautaire.

La plupart des Ivoiriens dépendent encore du bois et du charbon, au détriment de leur santé et de l'environnement. Nos efforts pour promouvoir le GPL offrent une alternative durable, appuyée par des programmes sociaux axés sur la santé, l'éducation et l'autonomisation.

Sahara Group s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Cela implique la réduction du torchage, l'adoption de technologies de captage du carbone et l'intégration des énergies renouvelables dans notre chaîne de valeur. En Côte d'Ivoire, nous faisons progresser un modèle énergétique propre, inclusif et durable.Lors du Sommet de l'AIE sur la cuisson propre, nous avons plaidé pour des investissements audacieux dans le GPL et les carburants propres, en tant que leviers clés vers un avenir neutre en carbone. Notre vision est que personne ne soit laissé pour compte dans cette transition énergétique.

Quels sont les plus grands défis et opportunités pour le secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest ?

Le secteur énergétique ouest-africain détient un potentiel immense avec des ressources abondantes en énergie solaire, éolienne et gazière. Mais il fait face à des défis majeurs comme le manque d'infrastructures, des financements limités et des politiques souvent fragmentées. Dans une région où plus de 500 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, les opportunités de transformation sont considérables.

Nous voyons dans le GPL un outil de transition rapide pour améliorer les conditions de vie tout en préparant le terrain pour une adoption élargie des énergies renouvelables. Notre modèle en Côte d'Ivoire démontre la valeur de PPP solides et engagés.

La coopération régionale et les investissements responsables pour le climat sont en dynamique croissante. L'Afrique de l'Ouest s'impose comme une nouvelle frontière pour l'énergie propre et Sahara Group est fier de contribuer activement à cette transformation. Nous envisageons un avenir où l'énergie est abondante, durable et accessible à tous, où la jeunesse innove, les entreprises prospèrent et les communautés se développent sans compromettre l'environnement.

Nous croyons que l'accès à l'énergie, c'est l'accès à la dignité, à l'équité et à l'avenir. En Côte d'Ivoire et au-delà, nous construisons bien plus que des infrastructures, nous donnons vie à l'énergie de manière responsable.

Les énergies renouvelables

Alors que la transition énergétique devient un enjeu mondial incontournable, la Côte d'Ivoire s'engage résolument à verdir son mix énergétique. Portée par des objectifs ambitieux à l'horizon 2030, elle accélère le développement des énergies renouvelables tout en consolidant son rôle de hub électrique régional.



Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, la Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire de 31,4% ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Pour y parvenir, le pays mise notamment sur la reconquête de 20% de son couvert forestier et sur une transformation progressive de son mix énergétique. L'objectif est clair : faire passer la part des énergies renouvelables dans la production électrique nationale de 31% à 45% d'ici à 2030. Pour l'heure, le mix énergétique ivoirien reste dominé par les centrales thermiques à gaz, qui représentent environ 70% de la production nationale. Parmi elles, la centrale d'Azito, régulièrement modernisée et étendue, fournit à elle seule près de 30% de la puissance installée du pays. À cela s'ajoute la centrale flottante Karpower, déployée au large d'Abidjan en 2022, symbole d'une stratégie pragmatique de transition énergétique fondée sur le gaz naturel. Moins polluant que le charbon ou le fioul, ce dernier est perçu comme une énergie d'étape, en attendant une montée en puissance plus marquée des énergies vertes. Les récentes découvertes des gisements offshore de la Baleine (2021) et de Calao (2024) laissent par ailleurs entrevoir une réduction des importations et un approvisionnement plus stable du marché national.

Malgré la prépondérance du gaz, le paysage énergétique ivoirien est en pleine diversification. Les ressources hydrauliques occupent une place essentielle avec une dizaine de barrages en activité. Inauguré en 2017, l'aménagement hydroélectrique de Soubré, d'une capacité de 275 MW, est aujourd'hui la plus grande centrale du genre en Afrique de l'Ouest. Plus récemment, le barrage de Gribo-Popoli, situé en aval sur le fleuve Sassandra, a été mis en eau en 2024 et est devenu pleinement opérationnel en mai 2025, avec une puissance installée de 112 MW. D'autres projets sont à l'étude ou en cours de réalisation à Singrobo-Ahouaty, Boutoubré ou encore Louga, ce qui témoigne du fort potentiel hydroélectrique encore exploitable. La Côte d'Ivoire mise aussi sur le développement d'énergies solaires et de la biomasse. ▸

- À Boundiali, une centrale photovoltaïque de 37,5 MW a été inaugurée en avril 2024, avec un système de stockage intégré de 10 MW. Elle alimente aujourd'hui environ 150 000 personnes et évite chaque année l'émission de 27 000 tonnes de CO_2. D'ici 2026, une dizaine d'autres centrales solaires sont attendues, dont celle de Korhogo (112 MW), dans l'objectif d'atteindre une capacité solaire installée de près de 700 MW. Parallèlement, les autorités entendent exploiter les résidus agricoles, notamment issus de la filière cacao, pour produire de l'électricité à partir de la biomasse. Une centrale est en projet à Aboisso, avec une capacité estimée de 46 MW.

Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie nationale ambitieuse. À l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire prévoit de porter sa capacité installée à plus de 4 600 MW, tout en assurant un accès universel à l'électricité et en mobilisant près de 2 milliards de dollars d'investissements dans les énergies propres. Malgré quelques fragilités ponctuelles



du réseau, comme les coupures d'avril 2024 dues à des avaries à Azito et Ciprel, la dynamique est bien engagée. La Côte d'Ivoire affirme ainsi son rôle de futur hub énergétique en Afrique de l'Ouest, conjuguant croissance, résilience et transition bas carbone.

(Sources : ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie ; Le Monde de l'Energie)

L'AUTOPRODUCTION D'ÉNERGIE

Encadrée par un arrêté du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie en date du 9 décembre 2022, l'autoproduction d'énergie consiste à générer sa propre électricité grâce à des systèmes tels que les panneaux solaires, les systèmes de la biomasse ou les éoliennes. Cette énergie autoproduite peut être utilisée pour les besoins personnels ou professionnels, permettant aux producteurs d'être partiellement ou totalement autonomes sur le plan énergétique. Pour les autorités ivoiriennes, l'autoproduction d'énergie représente une opportunité considérable pour les populations.

Ainsi, en octobre 2024, le gouvernement a instauré des exonérations de TVA, de droits de douane et de taxes sur les prêts et les intérêts de prêts pour l'acquisition de biens et équipements en matière d'énergies renouvelables. Cette mesure incitative vise à rendre l'accès aux solutions d'autoproduction plus abordable et à encourager l'investissement dans des sources d'énergie propres et durables.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le développement des énergies renouvelables ouvre la voie à des investissements dans le solaire, l'hydroélectricité, la biomasse et même l'éolien, encore peu exploité. Des exonérations spécifiques sont prévues dans l'annexe fiscale 2025 pour les équipements solaires et éoliens, encourageant ainsi les investissements dans les projets verts.

Parallèlement, le pays poursuit une intensification de l'exploitation de ses ressources gazières. Ce contexte crée de nouvelles opportunités pour les opérateurs spécialisés dans l'exploration, la production, les infrastructures de transport ou la transformation locale du gaz (GNL, engrais, etc.).

Le secteur offre aussi des perspectives dans la réhabilitation et la modernisation des infrastructures électriques, qu'il s'agisse du réseau de transport, de la distribution ou des systèmes de stockage et de digitalisation (smart grids, comptage intelligent). La croissance rapide de la demande (+6 à 7% par an) impose des investissements lourds et continus, encouragés par la volonté de l'État d'attirer des capitaux privés.

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un cadre réglementaire incitatif. La loi sur l'électricité de 2014 permet l'ouverture du secteur à l'investissement privé, avec des mécanismes de garantie (dont l'implication du Fonds de soutien au secteur de l'électricité – FSE), des tarifs d'achat réglementés pour les renouvelables (feed-in tariffs), et une fiscalité avantageuse pour les projets d'intérêt national. Plusieurs bailleurs (BAD, IFC, UE, KfW) accompagnent également les porteurs de projets.

sahara GROUP

Faire la différence,
donner vie à l'énergie de façon responsable

Avec des opérations en Afrique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient, Sahara Group est un conglomérat transformateur dans le domaine de l'énergie et des infrastructures, fournissant des solutions énergétiques durables à travers ses activités dans la production et la distribution d'électricité, ainsi que dans les secteurs aval, intermédiaire et amont sur les marchés régionaux et mondiaux clés.



IamSaharaGroup | www.sahara-group.com

Bringing energy to life responsibly

Eau, Assainissement & Développement durable

La Côte d'Ivoire a intensifié ses efforts pour améliorer l'accès à l'eau potable, renforcer les infrastructures d'assainissement et promouvoir le développement durable, grâce à des investissements majeurs, des réformes législatives et des partenariats stratégiques.

> *« Le projet « Eau pour tous » vise à améliorer l'accès à l'eau potable dans 200 chefs-lieux de sous-préfecture et dans des localités de plus de 4 000 habitants. »*

Extrait du Discours à la Nation le 31 décembre 2024 du Président de la République, Son Exc. M. Alassane Ouattara.





Entretien avec Ibrahiman Berté, Directeur général de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) de Côte d'Ivoire, qui a engagé ces dernières années une dynamique ambitieuse de renforcement des infrastructures, d'élargissement des réseaux d'accès et d'optimisation des performances du secteur.

Comment l'ONEP a-t-il articulé ses actions avec les objectifs du Plan National de Développement (PND 2021–2025) ?

Les actions de l'ONEP s'accordent avec les objectifs du Plan National de Développement (PND 2021–2025) à travers différents programmes. Il s'agit entre autres, des programmes sectoriels (plans annuels etc.), des programmes nationaux tels que le Plan National d'Hydraulique Urbaine, le Plan d'Urgence d'Hydraulique Urbaine, des programmes bailleurs tels que le PREMU /PREMU FA avec la Banque mondiale jusqu'à 2024 et le PASEA, puis les programmes bailleurs avec la BID, la BADEA, l'AFD, EXIM BANK CHINA etc., qui ont permis de résoudre les questions de desserte en eau Potable de Gagnoa, Sinfra, Korhogo, Boundiali, Abidjan, etc, et l'exécution de la Stratégie Nationale Intégrée d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement 2024-2050.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du PND 2021 -2025, l'ONEP a élaboré un Plan Stratégique Triennal (PST) 2023-2025 qui s'articule autour d'axes stratégiques essentiels. Il s'agit d'accompagner les personnes, les communautés et les institutions dans la gestion durable des ressources en eau et l'accès permanente et suffisante à l'eau potable ; de disposer de capacités renforcées pour assurer une offre en eau potable abordable, permanente, suffisante de qualité ; de disposer de capacités adéquates pour assurer une gestion durable des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ; et de disposer de capacités renforcées pour la gouvernance, la planification, le suivi et l'évaluation des interventions autant en interne qu'au niveau du secteur de l'eau potable.

Quelles sont vos priorités pour les années à venir pour garantir un accès universel à une eau potable de qualité d'ici 2030 ?

Les priorités de l'ONEP pour les années à venir pour garantir un accès universel à une eau potable de qualité d'ici 2030 s'illustrent en de grandes actions qui seront menées sur la période 2025-2030. Il s'agit notamment de la réalisation de projets structurants d'infrastructures de desserte en eau potable ; la mobilisation et la sécurisation des ressources en eau ; la protection des infrastructures d'hydraulique humaine et la prévention de la fraude sur le réseau de distribution ; la transformation des systèmes d'Hydraulique Villageoise (HV) et d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) en système multi-villages (HU) ; la maîtrise du développement des réseaux de distribution d'eau potable en adéquation avec l'urbanisation ; la promotion des innovations technologiques dans le domaine de la production d'eau potable ; et l'accroissement du financement du secteur de l'eau potable.

Quelle est votre vision pour le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030, et quel message souhaiteriez-vous adresser aux investisseurs et partenaires techniques ?

Notre vision c'est d'assurer un accès universel et équitable à l'eau potable sur tout le territoire national avec une amélioration du taux d'accès à l'horizon 2030. Malgré les efforts réalisés par l'Etat de Côte d'Ivoire les besoins restent énormes.

L'ONEP doit mobiliser des ressources financières pour financer les études techniques et réformes institutionnelles ; la sécurisation et la mobilisation des ressources en eau ; le Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA) ; la mise à niveau des ouvrages de production, de traitement et des réseaux de distribution d'eau ; l'accroissement du patrimoine pour couvrir les besoins des populations ; le renforcement des capacités et la promotion des technologies innovantes.

L'appui des investisseurs, des partenaires techniques et financiers est donc sollicité pour le financement des projets pour l'atteinte des ODD6.

Un programme ambitieux pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

La vision du Gouvernement ivoirien est d'assurer l'accès à l'eau potable à tous et à moindre coût, sur tout le territoire national, à travers le développement d'infrastructures hydrauliques de qualité.



D'ici 2030, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan « Eau Pour Tous », le gouvernement ivoirien va investir plus de 3 000 milliards de FCFA (5 milliards de dollars) pour couvrir les besoins en eau des Ivoiriens. Déjà, de nombreuses infrastructures ont été construites. La réalisation de plusieurs projets structurants permet ainsi d'offrir de l'eau de qualité aux populations à Abidjan et dans les villes de l'intérieur. Le gouvernement s'est engagé à construire une usine d'eau potable qui exploitera la lagune Aghien, la plus grande réserve d'eau douce de Côte d'Ivoire, située à l'est de la ville. La capacité de production de cette installation est estimée à 150 000 m3/jour. D'un coût de 22,3 milliards FCFA, le projet vise à assurer, de façon durable, l'approvisionnement en eau potable en qualité et en quantité des populations du district autonome d'Abidjan, notamment dans les communes de Cocody, de Bingerville, d'Abobo, de Yopougon et du Plateau. La réalisation de 21,6 km de canalisation d'adduction et de distribution d'eau potable. Le projet vise également le raccordement de la station de traitement au réseau national par la construction de 3 lignes électriques de moyenne tension de 17,5 km. *(Source Conseil des ministres du 12 juin 2024)*

CHIFFRES CLÉS

69%
EN 2016 TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE

80%
À FIN 2018

90%
EN 2021 TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE *(ministère ivoirien de l'hydraulique)*

100%
EN 2030 TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE *(vision 2030 du Président de la République)*

7 525
POMPES MANUELLES RÉPARÉES DANS LE CADRE DES PROJETS PSGOUV

825 millions
DE DOLLARS TOTAL DU FINANCEMENT *PASEA*
(phase 1 : 250 millions de dollars en juillet 2024 ; phase 2 : 500 millions ; phase 3 : 450 millions)

La Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) du groupe ERANOVE, acteur historique du secteur avec 65 ans de partenariat public-privé dans la distribution d'eau en Côte d'Ivoire, sert aujourd'hui plus de 2 millions de foyers urbains. La SODECI a étendu le réseau de distribution d'eau de 800 km, permettant à un million de personnes supplémentaires, principalement dans les quartiers périurbains, d'accéder à l'eau potable. Cette initiative a également amélioré de dix points le rendement du réseau hydraulique, réduisant les pertes et augmentant l'efficacité.
Un accord de financement a été signé en septembre 2024 avec la Banque mondiale pour un projet sans précédent dans le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire. Doté d'une enveloppe de 825 millions de dollars, le Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA) a pour objectif de fournir un accès sécurisé à des services d'eau et d'assainissement améliorés et abordables dans les régions défavorisées du nord du pays.
Le PASEA prévoit la réhabilitation de quatre grands barrages pour créer une capacité de stockage d'eau supplémentaire de 45 millions de m³ et l'installation de 30 nouvelles stations hydrologiques pour améliorer le suivi des ressources en eau dans les régions éloignées du pays.



- Le gouvernement poursuit ses réalisations qui concourent à approvisionner les populations en eau potable avec de nouvelles stations construites pour renforcer le dispositif existant.
Le château d'eau à Abobo-Avocatier d'une capacité de 5 000 m³/h permettra d'alimenter environ 50% de la population. Des chantiers ont été aussi lancés dans les départements de Toumodi et d'Oumé. Ces investissements d'un montant de 100 milliards FCFA mettront fin aux pénuries d'eau dans le district autonome des Lacs.
Des progrès significatifs ont été faits dans de nombreuses localités. Les travaux de la ville de Katiola font partie des réalisations hydrauliques dénommées « le projet des 12 villes ». Financé par Eximbank Chine il concerne les villes telles que Bouaflé, Boundiali, Daloa, Divo, Grand-Lahou, Katiola, Mankono, Odienné, Sassandra, Séguéla, Touba et Tanda. Le coût global du projet des 12 villes est estimé à 170,250 milliards de FCFA.
L'ambitieux programme vision 2030 du Président de la République pour « Une Côte d'Ivoire solidaire » promet un taux d'accès à l'eau de 95% en 2025 et de 100% en 2030.

ONEP
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE

PRESENTATION DE L'ONEP





QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'État au capital social de 150 000 000 de francs CFA, créée par le décret n°2006-274 du 23 août 2006, régie par l'ensemble des dispositions applicables au traité de l'OHADA et la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'État.

L'ONEP a pour but d'apporter à l'État et aux collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, et la tutelle financière du Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques.



QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

L'ONEP a pour entre autres missions :

La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;

La maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la rehabilitation, l'exécution, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;

La gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable ;

Le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;

La défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.



QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

Accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le District autonome d'Abidjan ;

Promouvoir l'alimentation en eau potable en fournissant une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages d'hydraulique humaine ;

Sensibliliser les usagers au changement de comportements pour une utilisation rationnelle de l'eau potable.

2 Plateaux Vallon, Rue J 93 – 04 BP 42 Abidjan 04 – Tél. : (+225) 27 22 51 43 00 / 27 22 52 47 16 /17
FAX : (+225) 27 22 41 26 28 – CENTRE DE RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS : 1360
Site web : www.onepci.net

L'assainissement et la gestion des déchets

En pleine croissance démographique et urbaine, la Côte d'Ivoire fait face à des défis majeurs en matière d'assainissement et de gestion des déchets.



CHIFFRES CLÉS

40%

DE LA POPULATION N'A PAS ACCÈS À DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT AMÉLIORÉES
(ministère de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité)

60%

DES DÉCHETS PRODUITS À L'ÉCHELLE NATIONALE PROVIENNENT D'ABIDJAN

Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité a alloué un budget de 427 milliards de FCFA pour 2025 afin de renforcer l'accès à l'eau potable et moderniser les infrastructures sanitaires, notamment en milieu rural. Le nombre de programmes passe de quatre à six, élargissant ainsi les responsabilités du ministère, notamment dans la gestion du drainage et des ordures. Ce financement crucial soutiendra l'amélioration du cadre de vie et de la salubrité pour les populations. Ce budget soutient également la gestion des ordures et du drainage.

L'assainissement, qu'il soit pluvial ou domestique, reste encore largement insuffisant, notamment dans les zones périurbaines et rurales. Face à ces enjeux environnementaux, sanitaires et économiques, le gouvernement ivoirien a engagé depuis plusieurs années une série de réformes et de projets structurants, en partenariat avec les acteurs privés et les bailleurs de fonds. Selon les statistiques du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, plus de 40% de la population n'a pas accès à des installations d'assainissement améliorées.

Partie intégrante de l'économie circulaire, la gestion des déchets est devenue pour le gouvernement un enjeu socio-économique, environnemental source d'emplois durables et d'investissement responsables.

Dans les grandes agglomérations comme Abidjan, la production quotidienne de déchets solides dépasse les 5 000 tonnes, mettant à rude épreuve les capacités des systèmes de collecte, de traitement et d'élimination. L'assainissement, qu'il soit pluvial ou domestique, reste encore largement insuffisant, notamment dans les zones périurbaines et rurales. La capitale économique, Abidjan, concentre près de 60% des déchets produits à l'échelle nationale, mais une grande partie de ces déchets finit dans des décharges sauvages ou dans les caniveaux, aggravant les risques d'inondation et de maladies hydriques. Les zones rurales et les petites villes souffrent, quant à elles, d'un sous-investissement chronique dans les infrastructures d'assainissement.

Afin de remédier à cette situation, le gouvernement a lancé plusieurs programmes ambitieux, tels que le Programme National d'Assainissement et de Salubrité (PNAS), qui prévoit la réhabilitation et l'extension des réseaux d'égouts, la construction de stations de traitement des eaux usées, et le renforcement des capacités des collectivités territoriales.

Une stratégie nationale de promotion de l'économie circulaire sur la période 2023-2027 a été élaborée mettant à contribution tous les acteurs notamment, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

Le projet PASEA financé par la Banque mondiale vise la construction de sept stations de traitement des boues fécales et l'amélioration de la chaîne de services d'assainissement dans les zones rurales et les petites villes, assurant une élimination sûre des boues fécales et la promotion de mesures d'économie circulaire. Il inclut également des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les écoles et les centres de santé, conçues en tenant compte des utilisateurs et de la sensibilité au genre.

(Source Banque mondiale)

L'OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE (ONAD)

L'ONAD, créé en 2007, est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité. Il a pour mission principale de mettre en œuvre la politique nationale d'assainissement et de drainage, à travers la planification, la réalisation, l'exploitation et l'entretien des infrastructures d'assainissement collectif et pluvial. L'ONAD joue également un rôle clé dans la gestion des boues de vidange et le développement de systèmes d'assainissement autonome. Il intervient sur de grands projets urbains comme le drainage des quartiers d'Abidjan ou la réhabilitation des stations d'épuration régionales, avec le soutien de partenaires techniques et financiers tels que la Banque mondiale, la BAD ou l'Union européenne.

OPPORTUNITÉS SECTEUR DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA GESTION DES DÉCHETS

Les principales opportunités d'investissements privés dans ces secteurs en Côte d'Ivoire sont nombreuses.

Dans le secteur de l'eau : conception, construction et gestion d'unités de traitement d'eau potable en partenariat public-privé (PPP) ; production et distribution décentralisée : mini-réseaux et stations autonomes pour les zones rurales ou périurbaines ; fourniture de technologies innovantes : systèmes de filtration à faible coût, pompes solaires, capteurs de surveillance.

Pour l'assainissement : création de stations d'épuration d'eaux usées urbaines ou industrielles en BOT (Build-Operate-Transfer) ; développement de systèmes d'assainissement autonomes pour les zones rurales ou non raccordées ; collecte et traitement des boues de vidange, un sous-secteur encore peu structuré ; production d'engrais organique ou de biogaz à partir des boues ou des effluents.

La Côte d'Ivoire offre aussi de nombreuses opportunités d'investissement dans le secteur du traitement des déchets, soutenues par des initiatives gouvernementales et des partenariats public-privé. Les principales pistes à explorer sont : le recyclage et valorisation des déchets plastiques ; le traitement des déchets industriels et transformation en énergie ; la valorisation des déchets de construction ; les centres d'enfouissement technique et infrastructures de tri ; l'énergie à partir de la biomasse. Par ailleurs, le gouvernement ivoirien encourage les partenariats public-privé pour développer des infrastructures de gestion des déchets. Ces partenariats offrent des opportunités d'investissement dans des installations de traitement des déchets, de recyclage ou de valorisation énergétique en collaboration avec les autorités locales.

Le développement durable

Le Programme national de Développement (PND) fixe des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables, de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

CHIFFRES CLÉS

396 milliards
DE FCFA PRÉVUS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CCDD) 2021-2025

60 milliards
DE FCFA INVESTIS DANS DES PROJETS D'ÉNERGIE PROPRE

45%
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030

20%
DU COUVERT FORESTIER RESTAURÉ D'ICI 2030
816 KT DE CO2 ABATTEMENT EN 2023

30,41%
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030
(Source : Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, représentant le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, le 29 octobre 2024)



La Côte d'Ivoire est déterminée à être un modèle en matière de durabilité en conciliant développement économique et préservation de la planète. Dans les contributions déterminées actualisées en mai 2022, le pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41% d'ici à 2030 par rapport au statut quo ou de 98,95% avec un soutien international.
La Côte d'Ivoire est très exposée au changement climatique en raison du poids élevé du secteur agricole dans son économie. Par ailleurs, le pays dispose d'un littoral de près de 570 km dont les 2/3 seraient affecté par les phénomènes d'érosion. Ainsi, le gouvernement a mis en place des instruments pour lutter contre les changements climatiques, entre autres la Plateforme nationale sur la Finance durable et le bureau du marché carbone pour accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles majeures en matière de politiques climatiques. Facilitant ainsi, la coordination des financements verts et durables.
La Côte d'Ivoire a dorénavant franchi une étape décisive dans l'élaboration d'un cadre réglementaire, institutionnel et juridique appuyé par un registre carbone opérationnel garantissant une transparence accrue dans le suivi des projets, la gestion des unités carbones et la réalisation des ajustements correspondants. A travers le Bureau du Marché Carbone (BMC), la Côte d'Ivoire veut positionner la région comme un acteur clé sur les marchés internationaux de carbone.
Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a lancé d'autres mesures de gouvernance innovantes pour renforcer l'action climatique. Suite au décret du 26 juin 2024, établissant la Commission nationale sur le changement climatique auprès du Premier Ministre, un Secrétariat exécutif a été créé pour soutenir ses opérations. Dès octobre 2024, la Commission est devenue opérationnelle et a publié son premier rapport sur le changement climatique. Une loi sur le changement climatique a été adoptée par le Gouvernement, proposant la création d'une Agence Nationale du Climat. Appuyant le BMC, l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) soutient le cadre du marché carbone de la Côte d'Ivoire. Une plateforme de financement durable a également été mise en place pour suivre les financements climatiques et développer de nouveaux instruments financiers. En outre, le Gouvernement intègre les considérations climatiques dans la gestion des finances publiques en donnant la priorité aux projets d'investissements publics résilients au climat.

Vers la réalisation des ODD

La Côte d'Ivoire a enregistré des progrès notables dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 et de l'ensemble des 17 ODD, sous la haute égide du Président de la République.



La Côte d'Ivoire a fait des progrès notables dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en matière de réduction de la pauvreté, d'accès à l'éducation et à la santé, et de développement des infrastructures. e pays a intégré les ODD dans sa stratégie nationale de développement, le Plan National de Développement (PND), qui oriente les politiques publiques vers une croissance inclusive et durable.
Pour soutenir ses ambitions et renforcer sa résilience face aux chocs climatiques et économiques, la Côte d'Ivoire bénéficie depuis mai 2023 du soutien de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du Fonds monétaire international (FMI). Cette facilité vise à appuyer les réformes structurelles nécessaires à une transition climatique équitable, à améliorer la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, et à favoriser une croissance verte et soutenable.
Grâce à la FRD, la Côte d'Ivoire s'est engagée à renforcer ses capacités institutionnelles pour intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques économiques, à promouvoir les investissements verts et à améliorer la transparence budgétaire en matière de financement climatique.
Cet engagement multidimensionnel place le pays sur la voie d'un développement plus résilient et plus aligné avec les principes des ODD, en lien avec l'Agenda 2030 des Nations Unies. ▸



- Le Projet d'appui à la sécurité de l'eau et de l'assainissement (PASEA) vise l'atteinte de l'Objectif de Développement durable (ODD 6) en 2050 pour l'eau et l'assainissement. Le PASEA est un projet multisectoriel qui implique tous les bénéficiaires de l'eau y compris l'hydraulique humaine, l'élevage, les ressources halieutiques, l'agriculture et les mines. Il a pour objectif de renforcer la gestion intégrée des ressources en eau, améliorer la gouvernance et la viabilité financière du secteur de l'hydraulique urbaine et accroître l'accès à des services améliorés d'eau potable et d'assainissement dans certaines régions de la Côte d'Ivoire. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS). En 2024, la Côte d'Ivoire a obtenu un financement du FMI de 1,3 M de dollars au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

LA CÔTE D'IVOIRE, 10ème PAYS AFRICAIN À ADHÉRER À LA CONVENTION SUR L'EAU

Face à l'augmentation du stress hydrique et aux effets du changement climatique sur les ressources en eau qu'elle partage avec ses voisins, la Côte d'Ivoire a adhéré à la Convention des Nations Unies sur l'eau, devenant ainsi 53ème Etat partie et 10ème pays africain à adhérer à ce traité visant à améliorer la gestion commune de l'eau par-delà les frontières.

La Côte d'Ivoire partage huit bassins fluviaux transfrontaliers (Volta noire, Bia, Tanoé, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon) avec ses voisins, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

Répondre aux besoins en eau d'une population de quelque 30 millions d'habitants, qui croît de 2,5% par an, représente un défi de taille. Les ressources en eau sont, en effet, menacées par l'urbanisation, les effets du changement climatique, notamment la sécheresse et les inondations, tandis que la qualité de l'eau se détériore en raison de la pollution due aux déchets agricoles et industriels, à l'orpaillage illégal et aux eaux usées non traitées.

Les ressources en eau sont, par ailleurs, inégalement réparties dans le pays, avec des zones de stress hydrique dans le nord et le nord-est. Selon le dernier rapport sur l'indicateur 6.5.2 des Objectifs de développement durable (ODD), en Côte d'Ivoire, seuls 25% de la zone du bassin transfrontalier sont couverts par des accords opérationnels. Aucun aquifère transfrontalier partagé par le pays n'est couvert par des accords opérationnels.

Cette adhésion à la Convention des Nations Unies sur l'eau favorisera les relations avec les pays avec lesquels la Côte d'Ivoire partage des ressources en eau. *(Source : ONU - 16 juillet 2024)*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Projet d'Investissement Forestier

Ce projet du Gouvernement ivoirien, en phase 2 (PIF 2), conduit par le Ministère des Eaux et Forêts et financé par la Banque mondiale a pour objectif de conserver et augmenter le stock forestier, et d'améliorer l'accès aux sources de revenus issus de la gestion durable des forêts dans ses zones d'intervention.



Face à la forte diminution de sa couverture forestière, la Côte d'Ivoire a engagé des reformes stratégiques dans les secteurs agricoles et forestiers. A cet effet, le Gouvernement a adopté la stratégie nationale REDD+ et la stratégie de préservation, réhabilitation et extension des forêts (SPREF) ainsi que l'Initiative Cacao et Forêts (ICF) en vue de réduire la déforestation et rehausser la couverture forestière à un taux de 20% du territoire national. Ainsi, la Banque mondiale a accepté d'appuyer ces réformes par le financement d'un programme d'investissement forestier dont la première phase a démarré en 2018.

L'objectif de développement du PIF 2 est de conserver et augmenter le stock forestier et d'améliorer l'accès aux sources de revenus issus de la gestion durable des forêts dans ses zones d'intervention.

D'un montant total de 148 millions de dollars sur la période 2022-2029, la phase 2 du Projet d'Investissement Forestier est structurée en cinq composantes pour appuyer l'élaboration des Plans d'Aménagement Participatifs (PAPF) des Forêts Classées (FC) ; la mise en œuvre des Plans d'Aménagement Participatifs des FC C3 ; la gestion durable des Parcs nationaux et Réserves naturelles ; la mise en œuvre des Plans d'Aménagement participatifs des FC C4 de la zone de savane. Le projet assure également l'administration, la coordination et les aspects de sauvegardes. ***(Source Banque mondiale).*** Par ailleurs, le projet Karidja devrait d'ici sept ans retirer de l'atmosphère chaque année environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO2). Cette initiative majeure de reforestation et de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire est centrée sur la réhabilitation de la forêt classée du Haut-Sassandra (FCHS). Les opérateurs techniques et financiers du projet, l'entreprise ivoirienne Agro-Map et la française aDryada, deux structures spécialisées dans la commercialisation de crédits carbone générés à partir de projets de restauration de la biodiversité, s'engagent à reboiser 104 091 hectares de terres décimés par des décennies de culture du cacao et d'exploitation du bois.

(Source : MINEF)



OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le gouvernement veut accroître les investissements du secteur privé en partenariat avec la Société Financière Internationale (SFI) et attirer des investisseurs soucieux du climat. De nombreuses opportunités existent comme dans les unités de recyclage ; les unités écologiques industrielles ; des plateformes de collecte ; la logistique ; les centres d'enfouissement ou encore le transport propre.

Bâtiment & Travaux publics

Le secteur du BTP en Côte d'Ivoire est un pilier fondamental de la croissance économique nationale. Dynamique et en pleine expansion, il soutient l'urbanisation rapide, le développement des infrastructures et la construction de logements sociaux indispensables à une population en forte croissance.

> *« Le secteur des bâtiments et travaux publics est un levier essentiel pour la modernisation de notre pays. À travers des investissements structurants (...), nous voulons bâtir une Côte d'Ivoire résiliente, compétitive et attractive pour les investisseurs locaux et internationaux. »*

Extrait de la présentation du Plan National de Développement des Infrastructures du Premier ministre, Robert Beugré Mambé, en juin 2025.





Entretien avec Lamine Koné, Président du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP). Secteur pilier du développement économique et social, le BTP occupe une place centrale dans la stratégie d'émergence de la Côte d'Ivoire.

Le GIBTP a-t-il engagé des initiatives pour professionnaliser davantage le secteur, notamment au niveau de la formation ?

Absolument. L'un des axes majeurs de notre action au GIBTP est la montée en compétence des ressources humaines du secteur BTP, en cohérence avec les exigences croissantes en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et d'innovation. À cet effet, nous avons lancé plusieurs initiatives structurantes, dont la plus emblématique est la mise en œuvre du Centre de Formation par Apprentissage (CeFA) de Gagnoa, un projet co-piloté avec le Groupement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI) et soutenu par le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA). Ce centre, dédié aux métiers du BTP et des Mines, vise à offrir une formation technique de haut niveau, en alternance avec l'entreprise, afin de répondre aux besoins concrets du marché. Par ailleurs, nous encourageons les formations continues pour les cadres et les ouvriers qualifiés, en partenariat avec des écoles d'ingénieurs, des lycées techniques et des organismes internationaux.

Quels sont les effets du Plan National de Développement (PND) 2021–2025 sur le secteur du BTP ?

Le PND 2021–2025 constitue un véritable catalyseur pour le développement du secteur du BTP. En mettant l'accent sur les infrastructures économiques et sociales (routes, ponts, hôpitaux, écoles, logements, zones industrielles), le gouvernement impulse une dynamique soutenue dans laquelle nos entreprises jouent un rôle de premier plan.



Les investissements publics massifs prévus dans le PND créent un effet d'entraînement pour le secteur privé, notamment les Entreprises du BTP qui bénéficient de marchés et de sous-traitance. Toutefois, nous plaidons pour une meilleure accessibilité des marchés publics aux entreprises locales et une célérité dans les paiements afin d'assurer leur viabilité financière. Le PND stimule aussi l'adoption de normes environnementales, la digitalisation des procédures et la professionnalisation des acteurs, des évolutions que le GIBTP accompagne activement.

Quelles sont vos priorités pour les prochaines années en tant que président du GIBTP ?

Dès ma prise de fonction en juillet 2024, j'ai organisé un séminaire avec tous les membres de notre Conseil d'Administration, à l'effet d'élaborer le Plan stratégique 2024–2027 du GIBTP. Ce Plan repose sur cinq axes



structurants et douze programmes concrets. Il vise à transformer durablement notre faitière et renforcer l'impact de nos actions au service des entreprises membres :

- Renforcer l'accès aux marchés : en structurant des groupements d'entreprises, en négociant des quotas réservés dans les marchés publics et en positionnant le GIBTP dans les instances de décision.
- Faciliter l'accès à l'information stratégique : via une plate-forme de sous-traitance interne, des newsletters professionnelles et des partenariats avec les décideurs pour anticiper les opportunités.
- Promouvoir des standards de qualité élevés : à travers une charte de qualité, des formations ciblées et le lancement d'un label qualité inclusif pour les membres.
- Développer les compétences professionnelles : en multipliant les partenariats avec les centres de formation et en formant cadres et techniciens aux enjeux d'innovation et de durabilité.
- Renforcer la capacité d'action du GIBTP : avec la mise en œuvre de l'Unité Spéciale d'Implémentation des Projets (USIP), l'activation des commissions techniques et un système de suivi-évaluation performant.

Ces priorités traduisent une ambition claire : faire du GIBTP un acteur structurant, influent et au service de la croissance durable du BTP ivoirien.

Quel message souhaitez-vous adresser aux investisseurs, partenaires et jeunes intéressés par le secteur du BTP en Côte d'Ivoire ?

Le secteur du BTP en Côte d'Ivoire est un secteur d'avenir porteur de croissance, de valeur ajoutée et d'emplois durables. C'est un secteur en pleine mutation, qui s'ouvre à l'innovation technologique, à l'industrialisation et à la transition écologique. À nos partenaires techniques et financiers, nous disons que les opportunités d'investissement sont nombreuses, dans les domaines du logement, des infrastructures énergétiques et routières, de l'ingénierie verte ou encore des matériaux de construction durables.

Aux jeunes, nous lançons un appel fort : le BTP est un métier noble, qui offre des débouchés concrets, une évolution de carrière et la possibilité de participer activement à la transformation du pays. À travers nos actions de formation et de valorisation des métiers, nous souhaitons les intégrer pleinement à la dynamique du secteur. Enfin, à tous les investisseurs et porteurs de projets venant de l'extérieur, nous disons que seuls ils peuvent peut-être réussir, mais en nouant des joint-ventures et autres types de partenariats avec les Entreprises locales, ils accéléreront leur pénétration du marché. Le GIBTP est prêt à jouer son rôle de facilitateur, de fédérateur et d'accompagnateur pour bâtir ensemble la Côte d'Ivoire de demain.

ANAH

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT



ANAH

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

ANAH

L'ANAH (Agence Nationale de L'Habitat), instituée par décret du 15 décembre 2021 est une société d'Etat au capital de **4.566.200.000 FCFA.**

Elle est placée sous la tutelle technique **du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme** et de la tutelle **financière du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.**

NOS MISSIONS

L'ANAH a pour mission de définir une nouvelle stratégie de développement et d'entretien de cadre de vie en matière d'Habitat Social sur le territoire ivoirien, notamment :

- **Développement de l'Habitat Social**
  - Location simple
  - Location-vente
  - Accès direct à la propriété
- **Amélioration et l'entretien du cadre de vie**
- **Gestion de projets**

NOS OBJECTIFS

Les objectifs assignés à l'ANAH sont les suivantes :

- **Faciliter l'accès aux logements à des couts abordables**
- **Veiller à l'amélioration du cadre de vie**

NOS RESSOURCES

Les ressources financières de **l'ANAH** proviennent essentiellement de :

- **De la maitrise d'ouvrage déléguée**
- **De la commercialisation de production de logements**
- **Des produits de ses bien meubles ou immeubles d'emprunts effectués dans**
- **Les conventions des textes.**



Entretien avec Issam Chadi, Directeur général de 100% Béton, une société filiale de la Holding Nourmony, devenue incontournable dans le secteur construction bâtiments et travaux publics en Côte d'Ivoire.

Pouvez-vous nous présenter 100% Béton et sa place au sein de la holding Nourmony ?

Créée fin 2019, 100% Béton est une société qui est détenue à hauteur de 99% par la holding Nourmony. Son capital actuel est de 1 milliard de F CFA. Notre société opère dans le domaine du béton prêt en l'emploi et du béton préfabriqué. Uniquement présente sur le marché ivoirien, elle embauche plus de 200 travailleurs. Elle est positionnée dans le top 3 au niveau du marché concurrentiel c'est à dire qu'elle est bien positionnée face à la concurrence et a une très bonne part de marché. Elle a de sérieuses références sur le marché local ivoirien : notamment à travers des projets comme la construction du stade Houphouët Boigny, la construction du tunnel d'Abobo ou encore l'usine de ciment construite au kilomètre 25 à Abidjan pour un grand groupe nigérien. Donc nous avons de bonnes références et une bonne réputation au niveau de la qualité et du service. 100% Béton a de plus une assise financière confortable et un parc de matériel varié composés de nombreuses machines lui permettant de satisfaire tous les besoins de ses clients quel que soit leur positionnement sur le Grand Abidjan.

Quels sont les principaux défis du secteur en Côte d'Ivoire ?

Tout d'abord, il faut savoir que le secteur du béton il n'existe pas des barrières à l'entrée. Par ce fait, il y a beaucoup de concurrence. Ainsi, la menace de nouveaux entrants est toujours présente. Les principaux défis du secteur consistent à avoir une capacité importante pour satisfaire plusieurs clients dans le même laps de temps, pour assurer la qualité du béton avec les différents dosages demandés et une capacité à faire la coordination entre le client et les bureaux de contrôle. Car ces contrôles ont lieu avant et après la mise en œuvre. En même temps, il faut avoir une tarification qui répond à la concurrence. Les marges n'étant pas très importantes, il y a un équilibre à garder pour avoir des profits tout en étant concurrentiels et pour attirer la clientèle de référence.

Quels sont vos projets de développement dans les prochaines années ?

La première orientation stratégique que nous avons est de consolider notre présence sur le marché ivoirien en s'installant dans d'autres villes. En effet, si la majorité des projets de construction de bâtiments sont situés à 90% à Abidjan, des projets existent à l'intérieur du pays avec la construction de routes, d'hôpitaux, d'universités, de zones industrielles. Ainsi, notre premier objectif est d'installer de nouveaux sites à l'intérieur du pays. Le deuxième objectif est de diversifier notre gamme de produits. Aujourd'hui, nous installons une usine de béton préfabriqué sur le Grand Abidjan. Le troisième objectif est d'avoir une présence, au fur et à mesure, élargie dans la sous-région : Bénin, Gabon ou Sénégal, trois pays qui ont une économie émergente avec de nombreux projets de construction.

Un dernier mot ?

Nous remercions le CEPICI qui nous a apporté son aide lors de la création de 100% Béton et qui nous a permis de bénéficier d'avantages tels que la suspension de la TVA, l'exonération des droits de douane. Mais, cette année a été marquée par une exclusion des sociétés de béton des avantages liés au code du CEPICI. Nous comprenons ceci pour la création de nouvelles sociétés mais pas pour des sociétés comme la notre qui souhaitent se développer et faire des investissements supplémentaires dans le pays. Nous avons besoin de ces avantages pour offrir des services de proximité et permettre des économies de coût pour les entreprises locales. Ainsi, pour des raisons économiques, nous souhaitons que le gouvernement poursuit son soutien pour les entreprises opérantes dans ce secteur d'activité qui sont dans une optique d'extension d'activité. Le marché ivoirien encourage à accentuer les investissements sur le plan national. Le pays continu dans sa belle cadence de croissance économique, le climat social est très favorable et les infrastructures modernes nous facilitent les accès à l'intérieur du pays. De ce fait, c'est l'occasion d'élargir notre présence sur l'étendue du territoire.

Le BTP, une activité en plein essor

Porté par une demande soutenue et une dynamique d'investissement public et privé, le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics connaît une croissance remarquable en Côte d'Ivoire.

En 2024, la filière a poursuivi son expansion à un rythme soutenu, enregistrant une progression annuelle moyenne de + 26%, et représentant désormais près de 5% du produit intérieur brut (PIB). Ce dynamisme place le BTP parmi les piliers de la transformation économique du pays.

Le besoin croissant en logements, infrastructures routières, bâtiments administratifs, équipements sociaux ou encore centres commerciaux stimule l'activité du secteur. L'urbanisation rapide, conjuguée à la croissance démographique et à l'émergence d'une classe moyenne urbaine, alimente une forte pression sur le marché immobilier et les réseaux de transport, incitant les autorités à accélérer les chantiers structurants.

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le gouvernement ivoirien déploie un vaste programme de logements sociaux et économiques visant à réduire le déficit structurel, estimé à plus de 600 000 unités. Plusieurs projets ont vu le jour dans les communes d'Abidjan et à l'intérieur du pays, notamment à Yamoussoukro, Bouaké, San Pedro ou Korhogo. Ces programmes intègrent également des équipements collectifs (écoles, dispensaires, espaces verts) qui contribuent à la structuration urbaine.

Le BTP est également le bras armé de la modernisation des infrastructures nationales. La construction de nouveaux échangeurs, le bitumage de routes interurbaines, les travaux portuaires à San Pedro ou encore l'extension du métro d'Abidjan illustrent l'ampleur des investissements publics en cours. Ces projets renforcent la connectivité, améliorent la logistique et facilitent l'attractivité économique des régions.

Le dynamisme du BTP entraîne une forte demande de main-d'œuvre, notamment peu qualifiée, contribuant à l'insertion de nombreux jeunes sur le marché du travail. Par ailleurs, l'essor du secteur stimule d'autres segments industriels tels que les matériaux de construction, la menuiserie, la préfabrication, la location d'équipements ou encore les bureaux d'études et d'ingénierie.

Conscient des défis liés à la qualité des ouvrages, à la sécurité des chantiers et à la durabilité des constructions, l'État ivoirien entend renforcer les dispositifs de normalisation, de contrôle technique et de professionnalisation des acteurs du BTP. ▸

CHIFFRES CLÉS

26%
DE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU SECTEUR BTP SUR LA PÉRIODE 2021-2024

5%
DU PIB NATIONAL EN 2024

37 000
LOGEMENTS RÉALISÉS FIN 2024 DANS LE CADRE DU PPLSE

40 000
LOGEMENTS SOCIAUX LANCÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

150 000
LOGEMENTS CRÉÉS À L'HORIZON 2030

15 000 km
DE ROUTES À CONSTRUIRE OU RÉHABILITER À L'HORIZON 2030

300 000
EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS GÉNÉRÉS PAR LE SECTEUR

10 milliards
D'EUROS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS CUMULÉS SUR 5 ANS

(Sources : Gouvernement de Côte d'Ivoire ; Directeur du Logement et des Grands Programmes Immobiliers)



- La digitalisation des procédures d'urbanisme et la simplification des démarches administratives visent également à accroître la transparence et l'efficacité du secteur.Avec une croissance soutenue, un rôle stratégique dans les grands projets de développement et un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des populations, le BTP apparaît plus que jamais comme un levier central de la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire.

LE PROGRAMME PRÉSIDENTIEL DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES (PPLSE)

Le PPLSE a été lancé en 2012, avec un objectif initial de 60 000 logements, révisé à 150 000 unités à l'horizon 2025. Il repose sur des partenariats public-privé, des exonérations fiscales, la mise à disposition de foncier, et un crédit acquéreur plafonné à 5,5%. Fin 2024, 37 000 logements ont été livrés dans le cadre du programme sur les principaux sites dont Bingerville, Grand-Bassam, Songon, Cité ADO, Yopougon, etc. Plus de 2 000 hectares de terrains ont été purgés et mobilisés, et près de 100 milliards FCFA investis dans les voiries et réseaux divers (VRD) primaires

Le 27 février 2025, 1 302 logements à Bingerville et 1 405 logements à Grand-Bassam ont été livrés soit plus de 10 000 personnes logées, dans le cadre de livraisons progressives du PPLSE. À cette date, le cumul des logements livrés atteint plus de 40 000 unités. Pour accélérer le programme d'urgence de 25 000 logements, un prêt de 113 milliards FCFA a été mobilisé par l'État auprès de partenaires bancaires (coût total du PU estimé à 500 milliards FCFA). Le mécanisme mixte comprend 50% de logements en location-vente et 50% en location simple afin de toucher les travailleurs du secteur informel mal bancarisés (30%).

Le déficit national reste estimé à plus de 800 000 logements, avec un accroissement annuel d'environ 40 000 à 50 000 unités. L'État vise désormais la construction de 150 000 logements à l'horizon 2030, pour combler progressivement ce déficit.

100% BETON
Filiale de NOURMONY HOLDING
Au cœur de vos constructions.
• Béton prêt à l'emploi
• CENTRALE À BÉTON PK 22
• CENTRALE À BÉTON PK 24
• CENTRALE À BÉTON BINGERVILLE
• CENTRALE À BÉTON AKWABA ANANI
• Béton préfabriqué
• CANIVEAU BÉTON ARMÉ
• BUSE BÉTON ARMÉ
• POTEAU ÉLECTRIQUE
• DISPOSITIF BARRIÈRE AUTOROUTIÈRE
• ÉCAILLES DE PONT
• BRIQUES • PAVÉS EN I
Scannez moi pour plus d'informations
27 22 22 16 15 • 07 68 68 69 69 • 07 69 70 70 70
info@cpc-beton.com Abidjan, Cocody II plateaux - Vallon
Suivez-nous



Entretien avec Walid Souabni, Directeur général de SOROUBAT-CI, filiale ivoirienne du Groupe SOROUBAT, spécialisée dans la construction de bâtiments et d'infrastructures routières.

Pouvez-vous présenter votre entreprise et ses domaines d'expertise ?

SOROUBAT-CI est une entreprise ivoirienne de BTP spécialisée dans deux domaines majeurs : les infrastructures routières et la construction de bâtiments.

Dans le domaine routier, nous intervenons sur des projets de construction, de réhabilitation et d'aménagement d'axes stratégiques à travers le pays.

Nous sommes également actifs dans la construction de logements sociaux et d'ensembles immobiliers, avec une forte exigence de qualité, de respect des délais et d'impact social. Grâce à notre expertise technique et à notre connaissance du terrain, nous contribuons activement au développement des infrastructures en Côte d'Ivoire.

Quels sont les grands projets en cours ou exécutés par Soroubat-CI ?

SOROUBAT-CI a à son actif plusieurs projets routiers d'envergure en Côte d'Ivoire, parmi lesquels :

• La construction de l'Autoroute du Nord, un axe majeur pour la liaison Abidjan–Yamoussoukro, contribuant à fluidifier le transport entre le sud et le centre du pays.

• Les routes Boundiali–Kani et Boundiali-Odienné, réalisées pour désenclaver cette région du nord et stimuler les échanges économiques entre les zones agricoles.

• L'aménagement d'une parcelle de 124 HA dans la zone industrielle d'Akoupe Zeudji PK 24

Actuellement, nous menons deux nouveaux projets routiers stratégiques :

• La réhabilitation du tronçon Bloléquin–Toulepleu, qui renforce la connectivité avec l'ouest du pays et le Libéria.

• Le projet routier Tabou–Prollo, dans le sud-ouest, destiné à améliorer l'accessibilité des zones côtières.

En parallèle, nous réalisons un programme majeur de 1960 logements sociaux à Abidjan, répartis sur plusieurs sites stratégiques.

Ce projet s'inscrit dans la politique nationale de l'habitat visant à répondre à la forte demande en logements accessibles pour les populations à revenus modestes. Il comprend non seulement la construction d'immeubles d'habitation modernes, mais aussi la viabilisation complète des terrains, l'aménagement des voiries internes, ainsi que l'intégration d'espaces collectifs : aires de jeux, espaces verts, équipements de proximité.

Quelles sont vos priorités stratégiques pour les prochaines années dans un contexte économique africain en pleine mutation ?

Dans un contexte africain en pleine transformation, nos priorités stratégiques se concentrent sur trois axes essentiels :

• Poursuivre notre contribution au développement des infrastructures routières, avec des projets structurants, durables et adaptés aux besoins des populations.

• Renforcer notre position dans le secteur du logement, en accélérant la production de logements sociaux accessibles et bien intégrés dans les tissus urbains.

• Investir dans l'innovation et les ressources humaines, en modernisant nos outils, en optimisant nos méthodes de construction, et en formant continuellement nos équipes.

SOROUBAT-CI entend rester un partenaire de référence pour les autorités publiques et les partenaires privés, en apportant des réponses concrètes aux défis d'urbanisation, de mobilité et de logement en Afrique.

Une nouvelle ère d'infrastructures publiques

La Côte d'Ivoire amorce un tournant décisif dans son développement économique grâce à un vaste programme d'investissements publics, autant de projets majeurs qui traduisent la volonté du gouvernement d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens tout en renforçant la compétitivité du pays.



Le gouvernement ivoirien a lancé plusieurs projets d'infrastructures majeurs en 2024 et 2025, visant à soutenir le développement économique et à améliorer les conditions de vie des populations : routes modernisées, ponts stratégiques, hôpitaux rénovés et zones industrielles innovantes. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, qui consacre des ressources importantes à la construction de routes, ponts, hôpitaux et autres infrastructures clés. Parmi les réalisations récentes, l'ouverture du quatrième pont d'Abidjan en juillet 2024 a permis de fluidifier la circulation dans la capitale économique, tandis que plus de 1 200 milliards de FCFA ont été mobilisés pour la construction et la réhabilitation d'établissements de santé à travers le pays, renforçant ainsi l'accès aux soins pour tous. Au nombre de ces projets, le lancement en février 2025 de la Zone Logistique et Industrielle de Bouaké, deuxième ville la plus peuplée de Côte d'Ivoire, constitue une étape majeure. Implantée sur 549,5 hectares près de l'échangeur de Sakassou, cette zone stratégique offre un cadre propice à l'implantation d'entreprises industrielles et logistiques, renforçant la compétitivité régionale. Si le montant total de l'investissement reste à préciser, le forum économique « Invest in Bouaké » organisé en 2024 a déjà permis de signer 14 accords, dont un engagement de 350 millions de dollars de la société kényane United Aryan Unlimited pour la construction d'une usine textile. Ce projet s'inscrit dans une politique nationale visant à développer des pôles industriels et commerciaux décentralisés, contribuant au rééquilibrage territorial et à la dynamisation du tissu économique local. Grâce à son positionnement au carrefour des infrastructures routières, notamment l'autoroute Abidjan–Bouaké, et à une notation financière stable, Bouaké se profile comme un futur hub régional de l'industrialisation et du commerce.

Ces investissements publics témoignent de la volonté de l'État de promouvoir une croissance inclusive et durable, tout en créant un environnement favorable aux entreprises nationales et étrangères. Ils constituent un levier essentiel pour moderniser le pays et offrir des perspectives d'emploi à la population ivoirienne.

(Sources : Gouvernement de Côte d'Ivoire ; Economie ivoirienne)



Le développement des Smarts Cities

Face à l'urbanisation galopante et aux défis environnementaux, la Côte d'Ivoire mise résolument sur les villes intelligentes pour moderniser ses centres urbains, améliorer la qualité de vie des citoyens et soutenir sa transition numérique.

La Côte d'Ivoire s'engage depuis plusieurs années dans une politique de modernisation urbaine centrée sur les technologies numériques, l'innovation et la gouvernance intelligente. En 2025, plusieurs projets pilotes et infrastructures connectées témoignent d'un tournant stratégique en faveur des Smart Cities, mêlant innovation technologique, développement durable et gouvernance inclusive. Ce virage s'inscrit dans les priorités du ministère de la Transition Numérique et du Logement, en partenariat avec des acteurs internationaux comme la JICA et Dassault Systèmes.

Dans un partenariat avec Dassault Systèmes, la commune du Plateau à Abidjan bénéficie d'un jumeau numérique permettant de simuler et planifier son développement urbain futur. Ce modèle digital, intégré dans la stratégie Eco2 citoyenne, vise à optimiser l'aménagement urbain et la gestion des flux démographiques

Le projet Eco Smart Cities, lancé début 2024 via OpenStreetMap Côte d'Ivoire, équipe les villes de Yamoussoukro et Gagnoa avec des outils de cartographie basés sur l'Intelligence Artificielle (IA). Il produit des données géospatiales ouvertes, intègre des capteurs qualité de l'air le long des axes de transport et permet aux décideurs locaux de planifier de manière durable.

À Grand-Bassam, le parc technologique VITIB (Village des Technologies de l'Information et Biotechnologie) se





positionne comme la première ville intelligente régionale intégrée, avec un plan stratégique 2023–2028 d'un coût estimé à 180 milliards FCFA (environ 274 M€). Il articule six programmes et 14 projets majeurs (centre de données, fibre optique, incitations fiscales, guichet unique…) destinés à accueillir jusqu'à 100 entreprises high-tech d'ici fin 2024.

Abidjan se dote d'un système de transport intelligent (STI) via l'opérateur Quipux Afrique, avec l'usage de radars (fixes et mobiles) pour sécuriser et fluidifier la circulation urbaine. Des applications comme STL GO permettent aux usagers du transport lagunaire (bateaux-bus) de consulter horaires et acheter des titres en ligne, intégrant ainsi mobilité et e-services urbains

La Tour F de 64 étages à Abidjan s'inscrit dans un projet urbain intégré de grande hauteur, reliant bureaux modernes, connectivité digitale et architecture durable – coût total de 250 milliards FCFA (environ 450 M€).

Le nouveau parc des expositions d'Abidjan, désormais le plus grand de l'Afrique de l'Ouest, accueille une centaine d'événements par an, doté d'infrastructures numériques avancées pour salons professionnels et congrès internationaux.

La Côte d'Ivoire consolide sa stratégie nationale en IA avec le soutien de l'AFD, de la Banque mondiale, et de partenariats internationaux comme Smart Africa et UNESCO. L'objectif est de positionner le pays en tant que hub régional d'innovation numérique, avec une gouvernance éthique des données et des centres de calcul de haute performance.

SOROUBAT-CI
Société de Routes et de Bâtiments
ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR...
ROUTES ET AUTOROUTES
VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS
OUVRAGES D'ART
IMMOBILIER ET BÂTIMENTS
Contacts
(+225) 27 22 54 97 00 / 05 04 04 08 57
contact.ci@groupsoroubat.international
II Plateaux Vallon Rue J81
01 BP 8103 Abidjan 01
www.groupesoroubat.com
800 unités de matériel
1100 collaborateurs
Plus de 600 Km de routes et autoroutes



Entretien avec Brahima Traoré, Directeur général de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), placée sous la tutelle du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), qui joue un rôle central dans la planification, la régulation et la promotion d'un accès durable au logement pour tous.

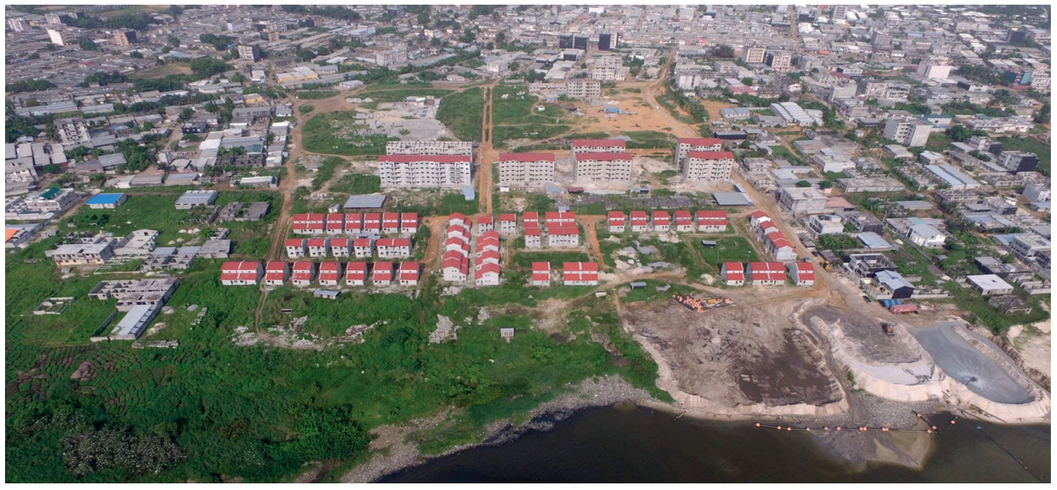

Quelles sont les principales missions de l'ANAH ?

Avec sept directions opérationnelles décomposées en 26 services, l'agence a pour missions de favoriser l'accès de logements abordables au plus grand nombre des populations ivoiriennes, de veiller à l'amélioration du cadre de vie, de réaliser toute opération se rapportant directement ou indirectement avec l'amélioration du développement de l'habitat urbain ou rural en Côte d'Ivoire. L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) développe l'accès au logement à des coûts d'acquisition et de location compétitifs. Cela se traduit par divers axes, notamment l'amélioration et l'entretien du cadre de vie, la programmation des travaux et la gestion des projets, de la location simple et la location-vente et de l'achat direct de logements.

Comment évaluez-vous aujourd'hui la situation du logement en Côte d'Ivoire, en particulier dans les zones urbaines ?

Le déficit en logements est estimé à plus de 800 000 logements, avec une croissante annuelle estimée à environ 5%.

Quelles avancées récentes ont été réalisées en matière de réforme foncière ou simplification des procédures administratives liées au logement ?

Dans le cadre de la réforme et la relance du secteur, l'Etat a mis en place des programmes majeurs. Depuis 2012, le programme présidentiel des logements sociaux et économiques (PPLSE) a concerné la réalisation de 150 000 logements sur Abidjan et banlieue.



Depuis 2023, a été mis en place le programme d'urgence de 25 000 nouveaux logements. Il concerne les villes d'Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, San-Pedro et Korhogo.



Quelles sont les solutions mises en œuvre ou envisagées pour faciliter l'accès au crédit immobilier pour les ménages à revenus modestes ?

Tout d'abord, la recapitalisation de la BHCI peut permettre de jouer pleinement son rôle de financement du secteur du logement.

La création du Fonds de Garantie des Logements Sociaux (FGLS) a pour objectif de garantir le financement des projets pour les acquéreurs mais aussi à terme les promoteurs.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux investisseurs et acteurs économiques intéressés par le marché ivoirien du logement ?

La Cote d'Ivoire, est une économie en pleine croissance depuis quinze ans grâce à la politique visionnaire du Président Alassane Ouattara. Cette dynamique offre d'immenses opportunités pour le secteur du bâtiment en général et au développement des logements sociaux en particulier. Le Gouvernement ivoirien a mis en place plusieurs dispositifs incitatifs pour les investissements du secteur du logement :

- Le Programme Présidentiel des Logements Sociaux et Economiques (PPLSE) prévoit 150 000 logements en accès direct à la propriété. Ce programme concerne Abidjan et ses banlieues ;
- Le programme d'urgence des logements sociaux vise 25 000 logements sociaux et concerne cinq villes : Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, San-Pedro et Korhogo. Ce programme est accessible en location simple ou en location-vente ;
- La création du Fond de Garantie des Logements Sociaux (FGLS) ;
- La recapitalisation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) ;
- Le renforcement du dispositif de la sécurisation du foncier par la création de l'Attestation de Droit d'Usage (ADU).

Nous invitons donc les investisseurs, promoteurs immobiliers, institutions financières à saisir les nombreuses opportunités offertes par cet important marché en pleine mutation.

En investissant dans le secteur du logement en Côte d'Ivoire, vous contribuez à un développement inclusif et durable.

Construisons ensemble la Cote d'Ivoire.



Entretien avec Lamine Koné, Président Directeur général de Maintenance Climatisation Technique (MCT SA), partenaire de l'État ivoirien dans la réalisation des projets structurants et présent dans dix pays d'Afrique centrale et de l'Ouest.

MCT SA connaît une forte croissance en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Quelles ont été les étapes clés ?
Depuis plusieurs décennies, MCT SA s'impose comme leader du traitement de l'air (climatisation, ventilation mécanique, réfrigération) avec sa marque CARRIER en Côte d'Ivoire et certains pays de la sous-région. Depuis sept ans, l'entreprise a diversifié ses activités avec une branche électricité et une offre complète sur les lots techniques du bâtiment et de l'industrie, tout en renforçant son pôle maintenance vers le Facilities Management. Sa présence régionale s'est consolidée avec l'ouverture de filiales au Niger, au Togo et au Bénin. Cette transformation a été rendue possible par le recrutement de nouveaux talents et l'ouverture du capital à un fonds d'investissement pour soutenir la croissance. Nous comptons actuellement plus de 300 employés permanents avec une présence dans dix pays du continent avec un développement important sur nos marchés.

Quelle est la valeur ajoutée qui vous distingue de vos concurrents ?
Nous sommes la seule entreprise ivoirienne du secteur à intégrer un bureau d'études interne capable d'assurer la conception et l'ingénierie des projets, puis leur réalisation en travaux neufs ou en réhabilitation, avant de proposer des solutions de maintenance. Accompagnée en cela par une marque leader en matière d'innovation, nous proposons à nos clients ce qui se fait de mieux dans nos domaines.
Grâce à ce modèle, nos clients bénéficient d'un accompagnement complet, de la conception à la maintenance, avec un interlocuteur unique sur l'ensemble des lots techniques. Cela favorise une meilleure coordination, des économies d'échelle et garantit l'accès aux technologies les plus innovantes grâce à nos partenariats avec des marques de référence.

Alors que la transition écologique et les ODD sont devenus des priorités mondiales, de quelle manière MCT SA inscrit-elle son action dans cette dynamique ?
Les domaines de l'électricité, de la maintenance et de la climatisation dans lesquels nous évoluons nous placent au cœur de la problématique écologique et nous l'avons toujours considérée comme une priorité essentielle.
Nous avons ainsi transité vers l'utilisation de gaz et de machines plus respectueux de l'environnement. Nous avons remplacé les hydrofluorocarbures (HFC), nocifs pour la couche d'ozone, par des fluides à émission zéro. Nous nous sommes adaptés aux normes écologiques en formant nos agents à l'utilisation des nouveaux fluides, la récupération des anciens, et même en participant aux programmes du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM). Par ailleurs, nous allons à la recherche des technologies nouvelles en accord avec les réglementations de respect de la nature. L'une de nos priorités est d'accompagner et d'orienter nos clients, que nous incitons à franchir le pas écologique, en leur proposant des solutions d'énergies propres. Sur les chantiers, nous mettons l'accent sur une démarche hygiène, sécurité et environnement à tous les niveaux, jusqu'au traitement des déchets.

Quels sont les nouveaux projets et innovations que vous préparez pour renforcer votre offre ?
Nous lançons actuellement deux produits grand public particulièrement innovants.
Le premier est Smart Maintenance by MCT, une solution accessible via une application mobile qui permet aux particuliers de solliciter nos équipes pour l'entretien de leurs appareils, à des tarifs très compétitifs. Il est important de rappeler qu'un mauvais entretien des climatiseurs peut entraîner une hausse de plus de 30% de la consommation électrique. Avec cette offre, nous voulons démocratiser un service professionnel de qualité tout en favorisant les économies d'énergie. Le second projet est le lancement de LK ELECTRONICS, une nouvelle marque de climatiseurs grand public, conçue pour offrir au plus grand nombre des produits fiables et performants à un prix abordable. Par cette initiative, nous affirmons notre volonté de mettre l'innovation au service du confort et du pouvoir d'achat des consommateurs ivoiriens et africains.

Les marchés publics, un levier stratégique

Les marchés publics représentent un levier stratégique pour le développement économique de la Côte d'Ivoire, en orientant les investissements publics vers des projets structurants. Encadré par l'ANRMP, le système ivoirien poursuit sa modernisation.



L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) est une autorité administrative indépendante placée sous l'égide de la Présidence de la République. Elle est chargée de garantir l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et d'équité dans les marchés publics et les contrats de partenariats public-privé. Ses attributions incluent la régulation, les audits autonomes, la gestion des litiges, la conciliation et le suivi des recommandations.
En décembre 2024, l'ANRMP a mené la revue annuelle de son plan stratégique 2023-2025, révélant un taux d'exécution de 87% des objectifs fixés pour l'année écoulée. Par ailleurs, sa certification ISO 9001-2015 a été renouvelée, témoignant de sa rigueur et de son professionnalisme.
On note, en 2024, des volumes en hausse et renforcement des procédures concurrentielles : 5 510 marchés publics approuvés en 2024, en progression de 4,2% par rapport aux 5 288 marchés de 2023. Le montant global des marchés s'élève à 1 403 milliards FCFA, contre 1 102 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 27% en valeur.
Les procédures concurrentielles (appels d'offres ouverts et restreints) représentent désormais 66,2% du montant total, contre 61,4% en 2023, marquant un renforcement de la transparence. En parallèle, les marchés attribués de gré à gré ont diminué, passant de 14,8% à 12,7% du volume total.
Le nombre de PME titulaires de marchés est passé de 3 130 en 2023 à 4 165 en 2024, soit un gain de 62,7%. Cependant, la part de marché en valeur détenue par les PME a baissé, de 45,4% en 2023 à 34,9% en 2024. Ce contraste reflète ▸



- une volonté de soutenir quantitativement les PME, sans encore garantir une répartition équitable en valeur.

À partir de janvier 2024, l'usage de la passation électronique des marchés est devenu obligatoire pour au moins 50% des procédures, via la plateforme SIGOMAP/SIGMAP. L'objectif est de réduire les délais, d'assurer une meilleure traçabilité et d'installer l'archivage électronique.

L'évaluation MAPS (procédure d'évaluation des systèmes de passation des marchés) menée fin 2023–2024 a mis en exergue la nécessité de clarifier le cadre juridique, de promouvoir les marchés publics durables, et d'améliorer la coordination institutionnelle et la transparence via les données ouvertes. Par ailleurs, l'ARCOP, instance quasi-juridictionnelle, a été instituée avec des pouvoirs de contrôle renforcés pour prévenir fraudes et irrégularités, et ainsi optimiser la gestion des marchés publics.

En janvier 2025, l'Institut National des Administrateurs (INAD-CI) a rejoint le Conseil de l'ANRMP, afin de promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance et renforcer l'éthique dans les processus décisionnels. Transparence, numérisation et meilleure inclusion des PME figurent parmi les priorités pour une commande publique plus efficace et équitable.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR BTP

Grâce à une stratégie volontariste de l'État, ce secteur offre de nombreuses opportunités d'affaires pour le secteur privé sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les projets engagés par l'Etat offrent des débouchés concrets pour les entreprises de construction, les bureaux d'études, les fournisseurs de matériaux, et les prestataires d'ingénierie technique.

Outre les grands chantiers, des niches de croissance apparaissent dans la préfabrication et les matériaux innovants (béton allégé, solutions modulaires) ; les infrastructures vertes (bâtiments à faible consommation énergétique, villes durables) ; la réhabilitation d'infrastructures vieillissantes ; la digitalisation des chantiers (BIM, capteurs intelligents, drones).

Le développement de Smart Cities (Plateau, Grand-Bassam, Yamoussoukro) ajoute une dimension technologique aux opportunités du BTP, en intégrant connectivité, énergies renouvelables et gestion intelligente des réseaux urbains.

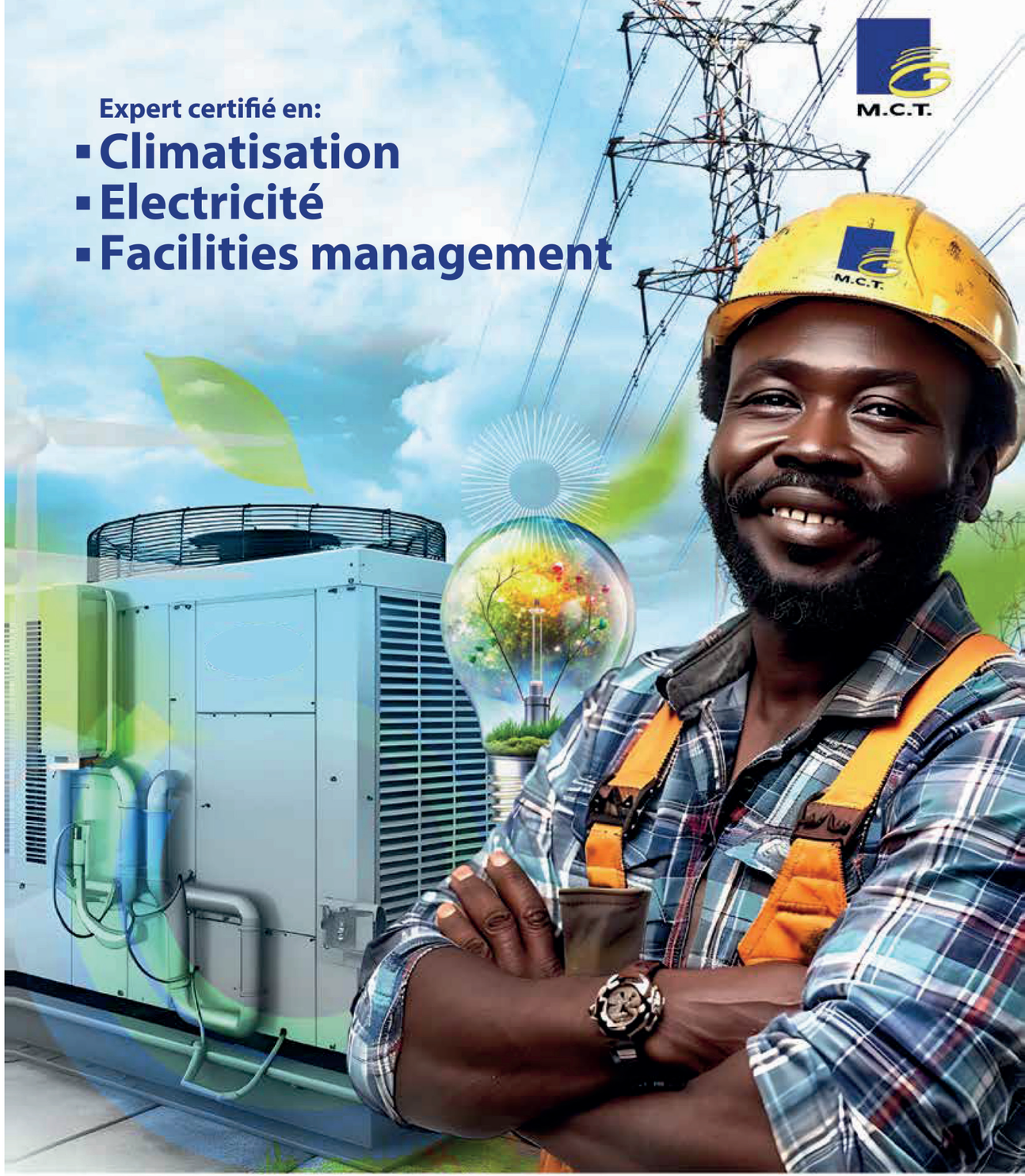

Santé

Le secteur de la santé ivoirien est en pleine mutation en 2025 : efforts budgétaires renforcés, modernisation des infrastructures, réforme de la gouvernance et recherche d'investissements privés. Parallèlement, l'accès pour tous à la couverture maladie universelle se poursuit.

> *« À ce jour, 16 millions de personnes sont enrôlées à la Couverture Maladie Universelle. En 2025, nous poursuivrons la construction de 9 hôpitaux généraux, de 4 centres hospitaliers régionaux, du CHU d'Abobo, et l'achèvement du nouvel Institut de cardiologie de Bouaké. »*

Extrait du Discours à la Nation du Président Alassane Ouattara le 31 décembre 2024





Entretien avec Karim Bamba, Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM) qui est en charge du pilotage et de la régulation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en Côte d'Ivoire pour un système de santé plus équitable et performant.

La CMU est un projet ambitieux porté par l'État ivoirien. Pouvez-vous nous rappeler ses objectifs principaux et la place de l'IPS-CNAM dans sa mise en œuvre ?

Avant tout propos, permettez-moi de vous remercier pour l'honneur que vous me faites d'échanger avec vous sur l'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle.

Comme nous le savons tous, la Couverture Maladie Universelle a été instituée pour apporter une réponse appropriée à la précarité des conditions de vie des populations et singulièrement aux difficultés d'accès aux soins de santé. En effet, soucieux des conditions de vie et d'existence de nos populations, le Président de la République, son Excellence Alassane OUATTARA s'est engagé, dans son programme de gouvernement, à assurer l'accès aux soins de santé de qualité à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire.

La Couverture Maladie Universelle est un système national obligatoire de couverture contre le risque maladie, dont l'objectif est d'assurer l'accès à des soins de santé de qualité à moindre coût, à l'ensemble des populations résidant en Côte d'Ivoire, ivoiriennes et non ivoiriennes.

La gestion des deux régimes de la Couverture Maladie Universelle, à savoir, un régime contributif, dénommé Régime Général de Base (RGB) financé par les cotisations des assurés, qui vise la majorité de la population résidant en Côte d'Ivoire et un régime non contributif, dénommé Régime d'Assistance Médicale (RAM), qui vise les ménages économiquement faibles ou démunis et dans lequel l'Etat se substitue aux assurés pour le paiement des cotisations et de leur ticket modérateur, a été confiée à l'Institution de Prévoyance Sociale, dénommée Caisse Nationale d'Assurance Maladie (IPS-CNAM), créée par le décret n° 2014-395 du 25 juin 2014.

Conformément aux missions qui nous sont assignées, la CNAM et ses partenaires œuvrent au quotidien pour la réussite de ce programme majeur de la politique sociale du Gouvernement.

Le régime d'assistance médicale vise à couvrir les ménages à faibles revenus. Quelles sont les modalités d'accès à ce régime ?

La CMU a deux régimes. Le premier est le régime contributif, accessible à tous, moyennant une cotisation mensuelle de 1 000 FCFA. Le second, dont on parle moins souvent mais qui revêt une importance capitale, est le Régime d'Assistance Médicale (RAM). Il concerne les personnes économiquement faibles, qui bénéficient d'une prise en charge intégrale à 100% par l'État qui se substitue à elles pour le paiement des cotisations et du ticket modérateur.

À ce jour, nous avons identifié une population d'environ 1,5 million de personnes indigentes, dont 60% sont déjà enrôlées à la CMU. L'effort de sensibilisation se poursuit activement afin d'atteindre l'ensemble de cette population cible.

Identifier cette population n'est pas une tâche aisée. C'est pourquoi, entre 2017 et 2019, nous avons élaboré, avec l'appui de la Banque mondiale, une méthode d'identification par score proxy, appelée PMT (Proxy Means Test). Cette méthode repose sur des indicateurs socio-économiques permettant d'évaluer les conditions de vie des individus. Lorsqu'une personne ne dispose pas d'un certain nombre de biens ou services essentiels, elle se voit attribuer un score qui permet de la classer parmi les plus démunis.

En complément du PMT, une validation communautaire est également mise en œuvre. Cette approche consiste à soumettre les individus identifiés comme pauvres à l'appréciation de leur communauté. Il peut arriver que certains obtiennent un score les classant comme indigents, alors que la réalité observée localement ne le confirme pas. Ce double filtrage permet de garantir l'équité et la transparence du processus.

Une troisième voie d'identification existe également : la déclaration spontanée. Toute personne qui estime être en situation d'indigence peut se faire connaître. Elle fera ensuite l'objet d'une enquête sociale menée par nos services, afin de valider ou non son éligibilité.

Ce processus est en constante évolution, et notre ambition est de couvrir l'ensemble du territoire national pour assurer que personne ne soit laissé pour compte.

Quels aspects de gouvernance, de financement ou d'enrôlement pour la couverture maladie universelle, la Côte d'Ivoire pourrait-elle partager avec d'autres pays africains ?

La Côte d'Ivoire a franchi des étapes importantes dans la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU), et certains aspects de notre modèle peuvent aujourd'hui inspirer d'autres pays africains, tant en matière de gouvernance, de financement que de stratégie d'enrôlement.

Sur le plan de la gouvernance, nous avons opté pour un modèle centralisé avec la CNAM comme cheville ouvrière de la mise en œuvre de la CMU, dotée d'un mandat clair et d'une autonomie administrative et financière. Cette structuration nous permet de piloter de manière cohérente les différentes composantes du système : identification, affiliation, recouvrement des cotisations, contractualisation avec les prestataires, remboursement, etc. De plus, nous avons mis en place une coordination intersectorielle avec les ministères sectoriels concernés, ce qui garantit une approche intégrée des politiques sociales et sanitaires.

En matière de financement, la Côte d'Ivoire a opté pour un modèle mixte et solidaire. L'État prend en charge l'intégralité des cotisations et du ticket modérateur des populations les plus vulnérables. Pour les travailleurs du secteur formel, les cotisations, prélevées à la source, sont réparties entre l'employeur et le salarié, conformément au principe de solidarité contributive. S'agissant du secteur informel, le paiement des cotisations peut se faire en espèces ou par mobile money. Toutefois, l'enjeu majeur reste l'identification de mécanismes de recouvrement pérennes. À cet égard, l'exemple ivoirien de la prise en charge des cotisations des producteurs de café et de cacao par le Conseil Café-Cacao constitue une piste particulièrement prometteuse déjà en cours d'exécution.

Par ailleurs, la loi portant institution de la CMU prévoit également la possibilité de recourir à des ressources parafiscales pour financer le système. Ce levier, bien que prévu par le cadre légal, n'a pas encore été activé à ce jour en Côte d'Ivoire.

En matière d'enrôlement, la Côte d'Ivoire a fait le choix d'une approche à la fois innovante et inclusive, fondée sur une identification biométrique rigoureuse visant à garantir la fiabilité des données et à limiter les risques de fraude. Cette stratégie combine des dispositifs fixes à un déploiement d'unités mobiles, permettant ainsi de rapprocher l'administration des populations, en particulier celles vivant dans les zones les plus reculées.

Nos capacités opérationnelles ont été fortement renforcées grâce à l'acquisition de plusieurs milliers de kits biométriques, de camions mobiles et d'équipements dédiés à la production instantanée des cartes CMU (production in situ). Ces unités mobiles offrent l'avantage d'un enrôlement et d'une remise immédiate de la carte sur le terrain, ce qui facilite considérablement l'accès au dispositif.

À ce jour, plus de 19 millions de personnes ont été enrôlées, ce qui constitue une avancée significative vers l'objectif de couverture totale de la population. Ce vaste déploiement repose sur un maillage territorial précis, élaboré en étroite collaboration avec les autorités locales, les leaders communautaires et les structures sanitaires de proximité.

En somme, l'expérience ivoirienne repose sur une volonté politique forte, un leadership institutionnel clair, une approche progressive mais structurée, et un souci constant d'équité et de soutenabilité. C'est cette combinaison que nous pouvons partager avec les pays frères du continent, dans une logique de coopération sud-sud et d'apprentissage mutuel.

Le secteur clé de la santé

Le secteur de la santé constitue un secteur clé de développement pour soutenir la dynamique d'émergence en cours. Le Plan national de Développement sanitaire (PNDS 2021-2025) encadrant la période est aligné sur les ODD 3 et la vision de l'Union africaine pour 2063.



Le secteur se compose du secteur public, du secteur privé et de la médecine traditionnelle qui continue à jouer un rôle essentiel dans la prestation des soins. On compte plus de 17 300 agents de santé communautaire en Côte d'Ivoire selon la Direction de la Santé Communautaire et de la Promotion de la Santé (DSCPS).

Le gouvernement prévoit de développer ses infrastructures de santé grâce à la création des Pôles Régionaux d'Excellence Santé (PRES). Le secteur privé de la santé est en plein essor et contribue au niveau national à environ 40% de l'offre de service de santé.

Selon le ministre de la Santé, la Côte d'Ivoire a réalisé des avancées remarquables dans la lutte contre plusieurs maladies notamment, le paludisme, le VIH, la tuberculose, les cancers, ainsi que dans la disponibilité des produits sanguins et les soins mère-enfant.

Le pays dispose déjà de plusieurs établissements médicaux spécialisés dans des domaines tels que l'IRM ou l'imagerie médicale. L'extension prochaine du CNRAO avec la construction d'un service d'hospitalisation et un deuxième centre d'oncologie médicale et de radiothérapie à Grand-Bassam, la construction de l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (Imena) permettant de détecter le cancer et de nombreuses pathologies graves de façon précoce, sont la preuve de l'engagement du gouvernement à accroître la capacité de prise en charge du cancer.

Le budget 2025 s'accompagne de plusieurs initiatives majeures et réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité du système de santé ivoirien.

CHIFFRES CLÉS

80%
DES POPULATIONS SONT À MOINS DE 5 KM D'UN CENTRE DE SANTÉ (66% EN 2011)

747,8 milliards
FCFA BUDGET DE LA SANTÉ EN 2025 (+22% VS 2024)

40%
DE L'OFFRE DE SERVICE DE SANTÉ DANS LE SECTEUR PRIVÉ

18 019 229
PERSONNES – SOIT 60% DE LA POPULATION –INSCRITES À LA CMU AU 31 MARS 2024

3 500
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET PHARMACIES ONT ÉTÉ INTÉGRÉS AU RÉSEAU CMU

(Source : banque mondiale)

Tout d'abord, avec de nouveaux programmes de santé, ainsi, une part de l'augmentation budgétaire sert à lancer des programmes de prévention des addictions afin de réduire les maladies chroniques liées à ces facteurs.

De plus, le financement accru du FNLS va permettre d'intensifier la lutte contre le VIH/SIDA. Le soutien au Programme Cancer et Hépatites va se traduire par des actions renforcées de dépistage, de traitement et de sensibilisation sur ces maladies en 2025.

Inauguré fin 2023, l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA) opère dans le diagnostic et traitement du cancer (thyröïde, prostate, os), avec plus de 1 300 examens réalisés/an. L'Institut Pierre Richet à Bouaké est, quant à lui, spécialisé dans les maladies tropicales, malaria, maladies émergentes.

De grands chantiers hospitaliers sont en cours. Ainsi, la construction d'un nouvel hôpital universitaire dans le grand Abidjan (le CHU d'Abobo) et celle de l'hôpital général de Tafiré dans le nord du pays constitue des initiatives emblématiques financées par le budget 2025.

Ces projets s'inscrivent dans la stratégie de rapprocher les soins tertiaires des populations et de désengorger les établissements existants. Parallèlement, la mise en place de centres de transfusion sanguine régionaux va améliorer la disponibilité de sang sécurisé sur tout le territoire, appuyant les efforts du ministère pour atteindre l'autosuffisance en produits sanguins.

Le ministère de la Santé a également engagé des réformes importantes pour optimiser l'utilisation des ressources. En 2024–2025, de nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées afin de renforcer la gouvernance financière du secteur, de rationaliser les dépenses et de garantir un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire. Cette démarche s'accompagne d'initiatives de formation et de sensibilisation des responsables (directeurs d'hôpitaux, directions régionales) pour instaurer de la performance et de la transparence dans l'administration sanitaire.

Il s'agira aussi de mobiliser des financements innovants : fonds d'assurance, partenariats public-privé, taxation santé, tout en améliorant l'efficience des dépenses de santé. L'ambition affichée à travers le budget 2025 est de progresser vers une couverture santé pour tous, en garantissant des soins de qualité accessibles géographiquement et financièrement à l'ensemble des Ivoiriens.

(Sources : Budget-programme 2025 du ministère de la Santé présenté au Parlement ; Déclarations du ministre de la Santé et rapports d'exécution ; Communiqués gouvernementaux.)



Le programme de Couverture Maladie Universelle (CMU)

La Côte d'Ivoire veut garantir une couverture maladie universelle effective et accessible à tous. L'Etat a l'ambition de se positionner comme un modèle en matière de protection sociale en Afrique.



Cette initiative vise à garantir un accès équitable aux soins pour toute la population ivoirienne.

En février 2025, Côte d'Ivoire a franchi la barre des 17 millions de personnes enrôlées à la Couverture maladie universelle (CMU), marquant ainsi une étape décisive dans sa mise en œuvre. Cette réalisation représente plus de 58% de la population.

Le gouvernement avait adopté des mesures stratégiques pour accélérer le processus, notamment à travers le décret n°2022-753 du 28 septembre 2022, rendant obligatoire la preuve d'enrôlement à la CMU pour certaines démarches administratives, telles que l'inscription scolaire des élèves de plus de 16 ans. Avec le renforcement des équipes d'enrôlement sur l'ensemble du territoire national, on a vu le déploiement de 30 sites fixes d'enrôlement dans 23 régions et l'organisation de vastes campagnes d'information et de sensibilisation. En juin 2024, une flotte de 10 unités mobiles a été mise en service, sillonnant tout le pays. Ces camions aménagés permettent de remettre aux bénéficiaires immédiatement leur carte CMU sur leur lieu de vie. Les prestations garanties ne sont prises en charge par la CMU que lorsqu'elles sont délivrées par un prestataire, public ou privé, ayant signé ou adhéré à une convention avec la CNAM. La Banque mondiale a joué un rôle clé dans le soutien à sa mise en œuvre, en réalisant une évaluation des systèmes de santé qui a fourni des recommandations politiques pour accélérer le déploiement de la CMU. Ainsi, la Société financière internationale (IFC), la branche du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale, s'est associée au gouvernement ivoirien pour renforcer les infrastructures de santé. Au 31 mars 2024, 18 019 229 personnes – soit 60% de la population – se sont inscrites à la CMU ; Plus de 3 500 établissements de santé et pharmacies ont été intégrés au réseau CMU, garantissant un accès plus large aux services ; Depuis octobre 2022, les inscrits à la CMU ont accès à 741 médicaments essentiels disponibles dans les pharmacies privées, réduisant ainsi les pénuries passées et améliorant la qualité des soins ; Le réseau CMU comprend 1 638 établissements de santé dans 495 sous-préfectures, couvrant les 31 régions de la Côte d'Ivoire ; En novembre 2023, le programme avait établi 1 227 sites d'inscription à travers le pays, équipés de plus de 5 000 kits biométriques, facilitant ainsi l'enregistrement généralisé.

(Source : Société Financière Internationale – IFC)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION · DISCIPLINE · TRAVAIL

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



DU 1ER MAI AU 31 AOÛT 2025

CMU ZÉRO COTISATION

PENDANT 4 MOIS, JE NE COTISE PLUS LES 1000 FCFA

• PRISE EN CHARGE TOTALE ET GRATUITE EN ZONE RURALE
• JE PAYE SEULEMENT 30% POUR LES ACTES MÉDICAUX
• JE PAYE SEULEMENT 30% DU PRIX DES MÉDICAMENTS À LA PHARMACIE

CNAM · BANQUE MONDIALE

La CMU, l'assurance santé de base en Côte d'Ivoire



Entretien avec Charles Kouassi, Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) depuis 2013. Fort d'une longue carrière de manager, il projette pour la CNPS un portefeuille financier de 1 000 milliards de FCFA en 2025 tout en accompagnant les pouvoirs publics à construire une Côte d'Ivoire solidaire.

On s'accorde à penser que vous avez révolutionné la prévoyance sociale en Côte d'ivoire. En quoi ont consisté vos actions ?

Lorsque j'ai pris les rênes de la CNPS en 2013, l'institution sortait de plusieurs années de déficit cumulé – près de 200 milliards FCFA enregistrés entre 2005 et 2011, dont 32 milliards pour la seule année 2011. Nous sommes parvenus à inverser la courbe : dès 2012, le résultat net redevenait positif (9 milliards FCFA), pour atteindre 225 milliards FCFA en 2025.

Pour y arriver, cinq chantiers majeurs ont été menés :

- Des réformes paramétriques et amélioration des prestations : avec l'allongement de l'âge de départ à la retraite, relèvement graduel des taux de cotisation et, surtout, revalorisation régulière des droits : +8% sur les pensions en 2014, +5% en 2016, 2020, 2022 et 2024 ; La multiplication par trois (3) des allocations familiales sur ces 10 dernières années, passant de 1 500 FCFA à 5 000 FCFA par mois et par enfant ; L'augmentation de 8% en 2017, de 5% en 2020, de 3% en 2022 et en 2024 soit près de 20% d'augmentation pour les rentes d'accidents de travail.
- Une extension de la couverture sociale : la création du Régime social des travailleurs indépendants (RSTI) par l'ordonnance n° 2019-636 du 17 juillet 2019 ; Plus de 1 million de travailleurs indépendants déjà enrôlés, premiers jalons d'une protection pour quelque sept millions d'actifs du secteur informel.
- La transformation digitale avec le lancement de la plateforme e-CNPS, véritable agence virtuelle qui permet la télédéclaration et le télépaiement des cotisations ; le déploiement d'un processus d'enrôlement digital pour le RSTI ; la modernisation de la gestion de la relation client.
- Une gouvernance et une excellence opérationnelle avec l'adoption d'une gouvernance articulée autour de commissions spécialisées et d'un contrat-programme avec l'État, couronnée par neuf prix AISS et deux certifications d'excellence entre 2014 et 2022 ; le redressement financier et montée en puissance de l'investissement institutionnel ; le portefeuille financier et monétaire est passé de 26 milliards FCFA en 2012 à 1143 milliards FCFA fin 2024, assurant ainsi la solvabilité de nos régimes et la capacité à financer des revalorisations périodiques.

Ces initiatives conjuguent inclusion sociale, solidité financière et modernisation, et expliquent la « révolution » observée dans la prévoyance sociale ivoirienne.

La CNPS est présente dans le capital de nombreuses entreprises stratégiques. Quelle est la logique de sélection des projets ou partenaires ?

Notre ambition est double : pérenniser les régimes dont nous avons la charge et soutenir le développement durable de la Côte d'Ivoire. Pour cela, nous nous appuyons sur quatre principes directeurs :

- Sécurité et rendement à long terme avec la diversification des placements : dépôts à terme, obligations d'État (+763% entre 2014 et 2024), actions cotées, fonds de private equity ; mix qui a généré 56 milliards FCFA de produits financiers en 2024.



- Un impact économique et social mesurable avec comme critère prioritaire : la capacité du projet à créer des emplois durables et à renforcer des secteurs clés (énergie, eau, transport, banque, immobilier, TIC).
- L'alignement avec les priorités nationales : plus de 552 milliards FCFA en obligations souveraines pour soutenir les investissements publics ; la participation à la production énergétique (15% du groupe Eranove, centrale CIPREL 5 d'Atinkou) pour sécuriser l'approvisionnement indispensable à la transformation digitale et industrielle du pays.
- Une dversification géographique et sectorielle avec des prises de participation majeures : 20% AFG Bank, 20% BNI, 21% BICICI, 20% NSIA, 20% Bridge Bank, 5% Orabank, 6% Ecobank, mais aussi dans l'hôtellerie, la santé, l'immobilier ou encore les télécoms (50 milliards en titres Orange CI en 2023) ; des investissements via des fonds spécialisés (Amethis, I&P, AfricInvest) pour investir dans des projets à fort potentiel et impact.

Chaque dossier est instruit par notre Commission Finance & Investissement, qui applique des matrices de risque-rendement, des stress-tests de solvabilité et des exigences ESG strictes. Cette approche prudente mais offensive nous a valu le Prix BRVM de l'Investisseur Institutionnel de l'année 2021.

Quelle est aujourd'hui votre vision pour la CNPS et son rôle dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire ?

Notre vision repose sur trois piliers : inclusion, innovation et investissement d'impact.

- L'inclusion vers une protection sociale universelle en consolidant le RSTI pour couvrir l'intégralité des travailleurs indépendants et de la diaspora ; en explorant les modalités de mise en œuvre d'une assurance-chômage afin de protéger les actifs en transition, le chantier d'étude étant déjà lancé.
- L'innovation en accélérant la transformation digitale et la qualité de service ; en généralisant l'identité numérique, l'enrôlement biométrique et l'intelligence artificielle pour le traitement des dossiers. Nous avons déjà automatisé plus de deux millions de télédéclarations via e-CNPS ; en renforcant la cybersécurité et la souveraineté des données, conformément aux risques identifiés par l'Allianz Risk Barometer 2025.
- L'investissement d'impact et résilience financière afin d'atteindre un portefeuille d'actifs de 2 000 milliards FCFA en 2030, soit la taille critique pour financer durablement



les revalorisations futures et diversifier nos flux de revenus. L'objectif est réaliste puisque nous étions déjà à 1438 milliards d'actifs monétaires, financiers, immobiliers et fonciers à fin 2024 ; de lancer un programme pension-logement pour aider nos assurés à accéder à la propriété et réduire leur vulnérabilité à la retraite.

Au-delà des chiffres, notre ambition est de « bâtir une institution de référence en Afrique subsaharienne, acteur majeur du développement socio-économique ivoirien ». En investissant dans les secteurs stratégiques, en numérisant nos procédures et en élargissant le filet de sécurité sociale, nous voulons contribuer à une Côte d'Ivoire solidaire, inclusive et résiliente, fidèle à la vision portée par les pouvoirs publics.

En définitive, la CNPS d'aujourd'hui n'est plus seulement un organisme payeur ; c'est un investisseur institutionnel, un accélérateur de modernisation et un fer de lance de la cohésion sociale. C'est ce triptyque qui guidera nos actions dans les années à venir.

Le marché des médicaments et des biotechs

La Côte d'Ivoire ambitionne de se positionner comme un hub régional dans le secteur pharmaceutique, avec plusieurs projets structurants déjà engagés.



Le marché des médicaments et des biotechnologies connaît en 2025 une transformation significative, portée par des initiatives gouvernementales visant à renforcer la production locale et à réduire la dépendance aux importations car plus de 90% des approvisionnements pharmaceutiques en Côte d'Ivoire sont importés, ce qui rend les pharmacies et hôpitaux vulnérables aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Les principaux pays fournisseurs de médicaments sont actuellement la France (Sanofi est leader sur le marché), l'Inde, le Maroc, la Chine et l'Allemagne.

Actuellement, la production locale ne couvre qu'environ 10% des besoins nationaux en médicaments. OLEA est le premier producteur en Côte d'Ivoire et représente 3% des parts de marché du secteur privé pharmaceutique.

Le gouvernement ivoirien s'est fixé pour objectif d'augmenter cette couverture à 20% d'ici 2025 et à 30% d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, des investissements de 10 milliards de FCFA (environ 16 millions de dollars) sont prévus pour renforcer les capacités de production nationale.

La Société Financière Internationale (SFI) a annoncé un financement de 50 millions d'euros pour la construction de la plus grande usine de production et de distribution de du pays, avec une capacité annuelle de cinq milliards de comprimés. Cette usine produira notamment des médicaments contre le paludisme et des antibiotiques, facilitant ainsi l'accès à des soins de santé abordables en Afrique de l'Ouest.

En avril 2025, la 2ème édition du Salon Médical et Pharmaceutique de Côte d'Ivoire (MEDPHEX) s'est tenue à





Abidjan, sous le thème « *Régulation et Qualité : Garantir un Système de Santé Fiable et Inclusif en Côte d'Ivoire* ». Cet événement a mis l'accent sur l'importance de renforcer la production locale de médicaments et d'améliorer la régulation pour assurer un accès équitable et de qualité aux soins de santé.

En février 2025 s'est tenu à Abidjan le premier Salon International de l'Innovation Pharmaceutique (IIPA 2025) qui a mis en avant les avancées en innovation pharmaceutique et biotechnologique.

L'un des défis majeurs reste l'augmentation des capacités de production locale et le développement du secteur biotech pharmaceutique, encore à ses débuts. Toutefois, la combinaison d'un cadre réglementaire favorable, des investissements publics et privés, des centres de recherche pointus et de ces salons internationaux rend le futur prometteur pour émergence de la biotechnologie pharmaceutique en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire aspire à devenir un acteur majeur dans la production et la distribution de produits pharmaceutiques en Afrique de l'Ouest, en réduisant sa dépendance aux importations et en renforçant son industrie locale. En s'alignant sur les tendances globales (biothérapies, diagnostics moléculaires, vaccins), le pays peut progressivement renforcer sa production locale et bâtir une industrie biotech plus autonome et compétitive.

Ainsi, plusieurs initiatives reflètent la volonté du pays de positionner les biotechnologies comme un levier de développement économique et d'innovation, en encourageant la recherche, en soutenant les start-ups spécialisées et en favorisant les collaborations internationales.

OPPORTUNITÉS

De réelles opportunités existent dans la construction d'usines pharmaceutiques pour la fabrication de médicaments génériques, antipaludiques, antibiotiques. Des partenariats public-privé sont possibles pour la sous-traitance ou la distribution. Des mesures incitatives sont prévues par les nouvelles reformes du Code des Investissements, notamment des exonérations fiscales pouvant atteindre 15 ans, en fonction de la zone d'implantation ainsi que la suppression des droits de douane sur les intrants pharmaceutiques.

Pour la logistique, des opportunités sont offertes dans la construction de cliniques privées spécialisées (cardiologie, oncologie, fertilité...) ou la création de centres de distribution régionaux de médicaments, des chaînes d'approvisionnement réfrigérées (vaccins, produits sensibles) et des plateformes logistiques modernes.

La création de laboratoires de R&D, le développement de tests de diagnostic rapide et des solutions de médecine personnalisée, biologie moléculaire, génomique sont également des opportunités d'investissement.

Sont également encouragées par le gouvernement la création de startups e-santé, les plateformes de rendez-vous, prescription en ligne, suivi à distance ou les applications mobiles de prévention et suivi des maladies chroniques.

De nombreuses dispositions gouvernementales visent à créer un environnement attractif pour les investisseurs.

Culture & Tourisme

La culture et le tourisme apparaissent comme des secteurs clés à fort potentiel. La Côte d'Ivoire, riche de son patrimoine historique, de sa diversité ethnique, de ses festivals, de sa scène artistique en plein essor et de ses paysages variés entend repositionner ces filières au cœur de son développement.

> *« Le dynamisme du secteur de la culture, du tourisme et du numérique offre des possibilités énormes en matière de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des jeunes. C'est pourquoi, nous lancerons en 2025, la construction d'une cité de l'innovation et de la culture. »*

Extrait du discours des vœux à la Nation du Président de la République, Alassane Ouattara, le 31 décembre 2024.





Entretien avec Françoise Remarck, Ministre de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire depuis le 20 avril 2022. Sous son impulsion, la Côte d'Ivoire connaît un renouveau artistique, patrimonial et créatif, alliant modernité et valorisation des traditions.

Madame la Ministre, quel regard portez-vous sur l'évolution du paysage culturel ivoirien depuis votre prise de fonction ?

Je voudrais en premier lieu rendre hommage à mes prédécesseurs qui ont tracé le sillon pour ce secteur porteur et d'une diversité exceptionnelle. La Côte d'Ivoire, profondément créative et hospitalière, est cette terre de culture, carrefour de civilisations, de tourisme culturel où s'expriment des identités régionales riches. Mon ministère a pour mission de créer un environnement propice à une transformation structurelle de l'économie par la culture. Cette ambition stratégique est portée au plus haut niveau par le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, qui a souhaité promouvoir le secteur des industries créatives à travers des mesures ambitieuses visant à accroître sa contribution au PIB et favoriser les exportations de produits culturels. Déjà, dès 2014, le Président ivoirien démontrait son attachement au secteur culturel en promulguant la loi sur la politique culturelle nationale qui est l'une des plus complètes en Afrique, ainsi que celle créant la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire la même année. Plus récemment, la loi du 7 juin 2023 sur la protection du patrimoine culturel national est venue renforcer notre corpus législatif. La culture figure aussi aux piliers 1 et 6 du PND 2021-2025 comme secteur dynamique et de croissance.

Dans son discours à la Nation du 31 décembre 2024, le Chef de l'État a annoncé la construction d'une Cité de l'innovation des Arts et de la Culture, prévue pour cette année. Nous y travaillons en totale synergie gouvernementale. Ce projet structurant ouvre une nouvelle ère pour les Industries Culturelles et Créatives (ICC) en Afrique francophone.

Depuis plus de dix ans, le secteur culturel ivoirien a connu des avancées majeures en matière de règlementation, de formation, professionnalisation, infrastructures, de protection des droits d'auteur, de coopération culturelle qui concourent au rayonnement de notre pays.

Je porte un regard fait de fierté, de détermination et d'engagement partagé avec plus de 3000 collaborateurs et collaboratrices. Le ministère que je dirige s'appuie sur un réseau qui compte 32 directions régionales , proches des réalités locales et des populations. Nous avons également, 9 directions rattachées au Cabinet, 7 directions centrales, ainsi que 11 structures et institutions sous tutelle dont l'Office Ivoirien du Patrimoine Culture, le Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique et/ou des établissements artistiques, l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle ou le Lycée d'Enseignement artistique. Depuis ma prise de fonction, j'ai aussi veillé à renforcer les structures, à travailler avec l'ensemble des acteurs pour la structuration des industries comme celle du spectacle. Il est important de remettre à niveaux nos équipements, nos infrastructures et de positionner la culture comme vecteur de développement économique, de cohésion sociale et de rayonnement international. Nos festivals - près de 800 - comptent des évènements internationaux tel que Marché des Arts du Spectacles d'Abidjan, le Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo, le Salon Ivorien du Contenu Audiovisuel, l'Abidjan Art Fair ou encore l'Art Week a, qui sont devenus autant de repères incontournables sur la carte culturelle africaine. Les ICC représentent 4,3% du PIB et mobilisent plus de 630 000 emplois directs, soit 7,4% de la population active et contribuent à la diversification de l'économie tout en valorisant les talents locaux.

Parallèlement, nous comptons 10 biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO dont le dernier - les savoir-faire liés à la fabrication de l'Attieké - en décembre 2024. Depuis 2022, plusieurs réformes ont été engagées dans des filières stratégiques concernant notamment le statut de l'artiste ; la carte professionnel de l'artiste ; la copie privée et le droit d'auteur ; la structuration des industries du livre, du spectacle vivant, du design et du cinéma.

Concernant la Francophonie, la Côte d'Ivoire est 4ème pays francophone au monde en termes de locuteurs. Elle y joue un rôle actif où le leadership du Chef de l'État est réaffirmé. En outre, le pays occupe plusieurs postes clés au sein de l'institution dont la Vice-présidence du Conseil des Ministres de la Francophonie, la Présidence de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires Francophones, la Présidence du Comité en charge des statuts des États membres et/ou de la Présidence de l'Alliance des Patronats Francophones. Rappelons ici que nous avons été champions mondiaux de Slam et de dictée en 2024.

En tant que pays moteur dans la culture en Afrique de l'Ouest francophone, quelle coopération sont envisagées ou déjà en cours en 2025?

Nous sommes pleinement mobilisés, sous l'impulsion du Président de la République et du Premier ministre, à faire de la culture un instrument de diplomatie culturelle, de rayonnement, de cohésion et de souveraineté. Cette vision se déploie à travers des coopérations interministérielles, régionales et internationales, avec des résultats concrets pour les populations, les acteurs et entrepreneurs culturels. La synergie gouvernementale se fait autour d'un projet culturel innovant et d'appui aux entrepreneurs : le guichet unique « Fin Culture » créé en 2023 avec le ministère de la Jeunesse, à travers l'Agence Emploi Jeunes. La loi sur la politique culturelle encourage la coopération avec d'autres pays et organisations internationales dans le domaine de la culture. Déjà fort de 37 accords de coopération, nous sommes dans la dynamique de les multiplier. Notre coopération est diversifiée et s'est renforcée depuis mon arrivée à la fois dans une dimension bilatérale, multilatérale et public-privé.

Dans le cadre de la Francophonie, je peux citer le programme des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle - CLAC - qui illustre l'apport direct de la culture sur l'éducation et le développement humain.

Avec la Confédération Suisse, nous avons signé une convention autour de la construction du musée de Singrobo-Ahouaty à 143 km d'Abidjan, inauguré le 30 juin 2025, pour la



préservation du patrimoine, en partenariat avec Ivoire Hydro Énergie, IHE. Ce PPP exemplaire concilie développement économique, énergie et sauvegarde culturelle. Ce musée, le premier en Afrique de l'Ouest francophone, fait notre fierté.

Avec la France, la coopération est plurielle et se traduit aussi par le retour annoncé et attendu du tambour parleur « Djidji Ayôkwê », fruit d'une volonté commune portée par le Président Alassane Ouattara et son homologue français, Emmanuel Macron. Ce processus illustre la solidité de la coopération franco-ivoirienne et l'importance accordée à la restitution des biens culturels. Le Parc de la Villette permettra également la mise en place d'un musée virtuel.

Avec les États-Unis, nous avons mené la réhabilitation de 3 mosquées de style soudanais du Nord de la Côte d'Ivoire. Ce projet est un symbole de coopération fructueuse.

Avec la Communauté française de Belgique, nous avons signé, en juin 2025, un accord de coproduction audiovisuelle.

A travers la Société allemande pour la coopération internationale, GIZ, nous soutenons un programme ambitieux de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous avons d'autres partenariats, au Japon, au Maroc... Toutes ces coopérations ne sont pas portées isolément par le seul ministère de la Culture, mais s'inscrivent dans une dynamique interministérielle. À l'exemple de la convention tripartite qui associe le ministère de la Communication, le ministère du Tourisme et des Loisirs et le ministère de la Culture et de la Francophonie, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule interministérielle de promotion de la Côte d'Ivoire comme destination de tournages audiovisuels et cinématographiques internationaux.

Notre pays se veut un hub de création, de production et d'accueil de tournages audiovisuels et cinématographiques.

Sur le plan sous-régional, le Fonds d'investissement Crédit Culture-UEMOA a divers contributeurs dont la Commission

de l'UEMOA et des institutions financières régionales. Avec un capital social de démarrage de 20 milliards F CFA et de 200 milliards à l'horizon 2028, il donne accès aux fonds régionaux pour les projets transnationaux. La Côte d'Ivoire a grandement contribué à sa mise en place. À cela s'ajoutent des initiatives régionales telles que Clap Ivoire ACP qui favorisent l'émergence des jeunes talents du cinéma africain.

En collaboration avec des institutions internationales telles que l'UNESCO, le projet Aschberg a été lancé pour faciliter l'obtention de la carte professionnelle de l'artiste, ainsi qu'un projet visant à élaborer un cadre réglementaire destiné à promouvoir les industries culturelles et créatives.

La Société Financière Internationale, SFI, permettra, de son côté, d'avoir le financement d'une étude dans le secteur de la musique. La synergie entre secteur public et privé est au cœur de notre stratégie. Derrière toutes ces actions fortes, il s'agit de créer un environnement propice pour accélérer la transformation de l'économie générée par le secteur de la culture avec le triptyque « *structuration, professionnalisation et décentralisation* ».

À travers ces coopérations, la Côte d'Ivoire consolide son rôle de hub culturel, créatif et francophone, et se positionne comme un acteur majeur de la diplomatie culturelle internationale.

Quelle place occupent les investisseurs privés dans le secteur culturel ivoirien ?

Les investisseurs privés occupent aujourd'hui une place stratégique et incontournable dans le développement du secteur culturel ivoirien. Leur implication traduit une dynamique nouvelle, encouragée par la vision du Président de la République, qui a fait de la culture un levier économique majeur du PND 2021-2025.



Le développement des ICC s'appuie sur des mécanismes de financement adaptés au secteur. Le secteur dispose des Fonds de soutien, des lignes de crédit en partenariat avec des banques, des appels à projets avec, l'UNESCO, l'OIF ou l'UE… Nous avons également un mécanisme de soutien, le MASA Lab, qui est un incubateur et un accélérateur du spectacle vivant en Afrique, offrant des formations pertinentes, un mentorat personnalisé et un accompagnement à la diffusion nationale et internationale de leurs projets. Le mécénat est aussi actif comme avec la Fondation Société Générale qui a permis la réhabilitation d'une bâtisse coloniale, l'ex-Maison des Postes et Douanes transformée en Maison de l'Art dans la ville historique de Grand-Bassam ainsi que la restauration du siège du Secrétariat Exécutif de la ville.

Notre pays regorge de talents exceptionnels, d'entrepreneurs visionnaires qui contribuent chaque jour à enrichir notre patrimoine culturel et à le porter au-delà de nos frontières. Depuis plus de deux ans, le secteur privé tant ivoirien qu'international s'intéresse au secteur des ICC. Durant les plus grandes rencontres qu'abritent la Côte d'Ivoire, CEO Forum, les assemblées générales de la BAD, la Rencontre des Entrepreneurs Francophones ainsi que des réunions internationales à l'étranger comme celles de Printemps 2025 du FMI et de la Banque mondiale à Washington, des plateformes sont offertes à ce secteur. Les partenariats public-privé sont aujourd'hui un outil important en termes de coopération pour la réhabilitation d'édifices, d'infrastructures, la production de contenus, la formation professionnelle et la promotion internationale de nos talents.

L'avenir de notre culture est celui d'un levier stratégique de développement, qui conjugue mémoire et modernité, identité et innovation, inclusion et compétitivité.

Des défis demeurent dont celui des données pour connaître le poids réel des différentes filières, la professionnalisation de certaines industries, n'oublions pas que nous devons faire face aux nouveaux métiers, en particulier avec le numérique, l'Intelligence Artificielle qui, utilisés de manière vertueuse, sont des atouts pour notre secteur. La formation doit aussi être adaptée aux besoins du marché. La structuration et la professionnalisation de nos domaines pour être encore plus compétitifs sont également des challenges.

La Côte d'Ivoire a de nombreux atouts et peut miser sur l'amélioration du climat des affaires, des infrastructures de qualité, des incitations fiscales, pour attirer les investissements étrangers.

Des artistes plasticiens de niveau international

Depuis plusieurs années, de grands artistes ivoiriens émergent sur le marché de l'art contemporain et participent à des salons ou des expositions internationales.

Longtemps sous-représentés dans les grandes places du marché de l'art contemporain mondial, les artistes ivoiriens s'imposent aujourd'hui avec une voix singulière, nourrie d'histoire, d'urbanité, de mémoire postcoloniale et d'une grande inventivité plastique. Galeries internationales, foires d'art contemporain, ventes aux enchères : le regard du monde se tourne de plus en plus vers la Côte d'Ivoire, désormais considérée comme l'un des foyers les plus dynamiques de la scène artistique africaine.

Des figures comme **Aboudia,** dont les toiles urbaines et percutantes — souvent comparées à celles de Jean-Michel Basquiat — se vendent à New York, Londres ou Paris, incarnent cette nouvelle génération d'artistes ivoiriens présents dans les plus grandes galeries du monde. À ses côtés, des talents comme **Frédéric Bruly** Bouabré, récemment exposé au MoMA et à la Biennale de Venise, ou encore **Ouattara Watts**, proche de Basquiat, figurent parmi les piliers historiques qui ont ouvert la voie à une reconnaissance mondiale.

Le marché de l'art contemporain africain, porté par une demande croissante et par l'émergence d'institutions spécialisées, offre aujourd'hui aux artistes ivoiriens des opportunités inédites. Des plateformes comme 1-54 Art Fair, AKAA Paris ou encore Art X Lagos accueillent chaque année des créateurs issus d'Abidjan, tandis que de jeunes galeries ivoiriennes, à l'image de LouiSimone Guirandou Gallery, de la Galerie Cécile Fakhoury ou de Donwahi, jouent un rôle crucial dans leur professionnalisation et leur internationalisation. Au-delà du marché, ces artistes portent aussi un discours. Ils interrogent les tensions sociales, la mémoire des conflits, la place de la tradition dans la modernité, et la réinvention des identités africaines. L'art contemporain ivoirien n'est pas simplement esthétique : il est politique, urbain, vibrant — et résolument tourné vers le monde.

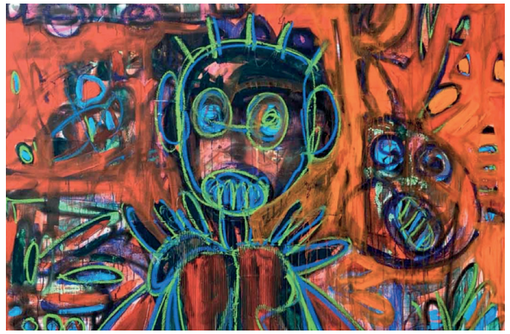

Oeuvre de Abdoulaye Diarrasouba dit ABOUDIA présentée à la Galerie Hurtebize (DR)

LE PREMIER MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

À une centaine de kilomètres d'Abidjan, la localité de Singrobo-Ahouaty accueille le tout premier musée archéologique du pays depuis le 30 juin 2025. Le projet, né à la suite de fouilles liées à un chantier hydraulique, vise à préserver les vestiges préhistoriques du pays.

L'aile du musée inaugurée expose les premiers trésors de l'archéologie ivoirienne : outils métallurgiques, ossements… C'est le premier musée du genre en Afrique de l'Ouest francophone. À travers ce projet, les autorités espèrent transformer la Côte d'Ivoire en nation pionnière en matière de préservation et de recherches archéologiques.

Ce musée est le fruit d'une coopération avec la Suisse et un accord de coopération sur l'importation, l'exportation et le retour de biens culturels a été signé entre les deux pays.

La création de la Cité de l'Innovation et de la Culture en 2025

Cette initiative ambitieuse reflète l'engagement du gouvernement à stimuler l'innovation, la culture et l'entrepreneuriat parmi la jeunesse ivoirienne, en intégrant ces secteurs dans un espace unique et moderne.

La Cité de l'Innovation et de la Culture se veut un véritable incubateur pour les jeunes talents, offrant des infrastructures de pointe et des ressources adaptées pour favoriser l'émergence de projets innovants.

Au cœur de cette nouvelle cité, les industries culturelles et créatives joueront un rôle central, en offrant aux jeunes un espace pour développer et valoriser leurs talents. Le guichet unique « Initiative FIN Culture », mis en place par le ministère de la Culture et de la Francophonie, soutient cet objectif en proposant des opportunités de formation et de financement, créant ainsi un écosystème propice à l'émergence de nouveaux acteurs culturels.

La Cité de l'Innovation et de la Culture s'inscrit également dans une stratégie globale de transformation digitale et de développement. Elle va intégrer et regrouper en un lieu unique les infrastructures technologiques de dernière génération, des incubateurs ainsi que des espaces dédiés à la création et à la promotion des arts et de la culture ivoirienne. En investissant dans l'innovation, la culture et l'entrepreneuriat, le gouvernement ivoirien entend faire de la jeunesse un moteur de développement économique et culturel. La Cité de l'Innovation et de la Culture, soutenue par des politiques proactives et des initiatives structurantes, incarne cette vision, transformant les défis en opportunités et positionnant la Côte d'Ivoire comme un hub régional de l'innovation et de la créativité.

(Source : Portail gouvernement de Côte d'Ivoire)



ECOFEST

Du 21 au 28 septembre 2024, Abidjan a accueilli la 1ère édition du Festival des Arts et de la Culture de l'Afrique de l'Ouest (ECOFEST), coorganisée à Abidjan par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, en partenariat avec le Ministère ivoirien de la Culture et de la Francophonie. Ce festival visait à célébrer la diversité culturelle de l'Afrique de l'Ouest et à promouvoir l'intégration régionale à travers les arts. Au programme figuraient des expositions d'art, des spectacles de musique et de danse, des projections de films, ainsi que des conférences et ateliers réunissant des artistes, des intellectuels et des décideurs de toute la région. ECOFEST s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la coopération culturelle régionale et à positionner la culture comme un vecteur de développement économique et social en Afrique de l'Ouest. L'édition ECOFEST 2025 se tiendra en novembre à Dakar, au Sénégal.

Le MASA : Un carrefour des arts vivants africains

Le Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) est un événement culturel majeur en Afrique, réunissant des artistes, des professionnels et des passionnés des arts vivants.

Depuis sa création en 1993, le MASA s'est imposé comme une plateforme incontournable pour la promotion des arts du spectacle en Afrique. Organisé tous les deux ans à Abidjan, cet événement vise à soutenir la création et la production de spectacles de qualité ; faciliter la circulation des artistes et de leurs œuvres en Afrique et à l'international ; former les artistes et les professionnels du secteur ; développer les industries culturelles et créatives africaines.

Le MASA offre une vitrine aux disciplines telles que la musique, le théâtre, la danse, le conte, le cirque, l'humour, le slam et les marionnettes, attirant des participants de toute l'Afrique et de la diaspora. L'évènement a accueilli, en 2024, 59 pays, plus de 1 000 artistes, 300 spectacles et plus de 150 000 visiteurs. Ne se limitant pas à un simple festival, le MASA est un véritable lieu de rencontre entre artistes, producteurs, diffuseurs et programmateurs. Il favorise ainsi la signature de contrats, la diffusion des spectacles et le développement de réseaux professionnels. De plus, des programmes tels que MASA Lab et N'Zassa Creative offrent des formations et des opportunités aux jeunes talents et aux professionnels des industries culturelles et créatives.



Le Palais de la Culture d'Abidjan sera le site principal du prochain MASA prévu du 11 au 18 avril 2026. Le Marché des Arts du Spectacle d'Abidjan (MASA) continue d'avoir un rôle essentiel dans la promotion des arts du spectacle africains.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Il existe de grandes possibilités d'investissements privés dans le secteur de la culture en Côte d'Ivoire et ces opportunités sont de plus en plus encouragées, notamment par les politiques publiques et les besoins du marché local.

Le ministère de la Culture encourage les PPP pour rénover ou gérer des infrastructures culturelles. Des incitations fiscales sont proposées aux investisseurs dans certains domaines culturels.

Parmi les atouts pour un investisseur, citons une jeunesse dynamique et une forte demande de contenus culturels ; l'urbanisation croissante, favorisant l'implantation de lieux culturels modernes ; le soutien croissant des bailleurs internationaux (UE, BAD, UNESCO, etc.) et une diaspora ivoirienne intéressée par les produits culturels locaux.

Par ailleurs, accueillant de plus en plus de productions audiovisuelles, africaines et internationales, la Côte d'Ivoire entend s'imposer comme un acteur majeur du secteur du cinéma.

Un merveilleux potentiel touristique

La Côte d'Ivoire regorge de trésors naturels, culturels et historiques, à commencer par ses plages immaculées bordant l'océan Atlantique, ses parcs nationaux classés au patrimoine mondial de l'Unesco et sa riche diversité culturelle.

CHIFFRES CLÉS

7,3%
DU PIB EN 2019 *(ministère du tourisme)*

12%
DU PIB EN 2025

3ème rang
DES PAYS AFRICAINS POUR LE TOURISME D'AFFAIRES

1,5 million
DE VISITEURS PENDANT LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN 2024)

3 708 hôtels
EN 2021 *(direction régionale du tourisme)*

65 994
CHAMBRES D'HÔTEL

125 160
LITS



Grâce à une stratégie ambitieuse portée par le Ministère du Tourisme, le pays ambitionne de devenir la 5ème destination touristique africaine. Le gouvernement a ainsi lancé le programme « Sublime Côte d'Ivoire » pour développer les activités de tourisme et porter son poids dans le PIB à 12% en 2025. Ce programme d'un coût de 3 200 milliards de francs CFA (4,8 milliards d'euros) a mis l'accent sur la modernisation des infrastructures et l'amélioration des normes dans le secteur, notamment avec la création d'agents assermentés du tourisme, du Conseil national du Tourisme et de la Commission nationale de classement des établissements touristiques. En complément, le renforcement des infrastructures aériennes et de la sécurité des visiteurs a pour objectif de faire du pays une destination incontournable pour le tourisme en Afrique. Le rapport du World Economic Forum publié en mai 2024 positionne la Côte d'Ivoire en 2ème place des économies africaines qui a favorisé le plus le développement du secteur touristique et des voyages pour la période 2019-2024. En outre, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2024), avec 1,5 million de visiteurs, a renforcé l'image de la Côte d'Ivoire comme un hub régional du tourisme d'affaires et commercial.

Nous pouvons citer dix destinations incontournables en Côte d'Ivoire, le pays des éléphants. Tout d'abord, Abidjan, la vibrante capitale économique du pays ; Grand-Bassam, le joyau colonial, une charmante station balnéaire qui fut la première capitale de la Côte d'Ivoire ; Assinie, entre lagune et océan, 1 heure 30 de route depuis Abidjan, la station balnéaire lieu de tournage du film « Les Bronzés » dans les années 70 et refuge des Abidjanais pendant le week-end ; Grand-Lahou, ville côtière située à l'ouest de la Côte d'Ivoire à environ 3 heure 30 de route d'Abidjan ; Grand-Bereby et ses plages paradisiaques quasiment désertes ; Yamoussoukro qui abrite le Palais Présidentiel, la Fondation Houphouët-Boigny et, bien sûr, la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix, plus grande basilique du monde construite sur le modèle de la basilique Saint-Pierre de Rome ; Bouaké, capitale du pays Baoulé, une des principales ethnies du groupe Akan ; Sassandra, une destination d'exception, très peu fréquentée ; Man, La ville aux 18 montagnes ; le Parc national du Taï, situé à l'ouest du pays, à la frontière du Liberia, avec ses 5 360 km², il est la 2ème forêt primaire d'Afrique. L'accent est mis également sur San Pedro, situé au Sud-ouest, entouré de belles plages, le deuxième port du pays apparaissant stratégique pour le développement touristique en Côte d'Ivoire.

L'écotourisme est mis en avant avec les parcs et réserves gérés par l'Office ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), soulignant l'importance de la préservation environnementale, la diversité culturelle, valorisant les traditions locales, les danses, l'artisanat et les coutumes des différentes communautés et la gastronomie, véritables symboles de la culture ivoirienne.

Le pays est actuellement classé au 3ème rang des pays africains pour le tourisme d'affaires, attirant environ 2 millions de touristes chaque année.

LES BIENS IVOIRIENS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La Réserve naturelle intégrale du mont Nimba est située aux confins de la Guinée, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Ses pentes, couvertes d'une forêt dense au pied d'alpages de graminées, recèlent une flore et une faune particulièrement riches, avec 140 espèces de mammifères dont 12 endémiques comme le crapaud vivipare ou les chimpanzés.

Le Parc national de Taï constitue l'un des derniers vestiges importants de la forêt tropicale primaire en Afrique de l'Ouest. Sa riche flore naturelle et ses espèces de mammifères menacées présentent un grand intérêt scientifique.

Le Parc national de la Comoé, l'une des zones protégées les plus vastes de l'Afrique de l'Ouest, se caractérise par la très grande diversité de sa végétation.

La ville historique de Grand-Bassam, 1ère capitale de la Côte d'Ivoire, est un exemple urbain colonial de la fin du 19ème siècle et de la première partie du 20ème. Le site comprend le village de pêcheurs africain de N'zima et des exemples d'architecture coloniale comme des maisons fonctionnelles dotées de galeries, de vérandas et de nombreux jardins.

Les 8 mosquées de style soudanais du Nord ivoirien sont situées dans les localités de Tengréla, Kouto, Sorobango, Samatiguila, Nambira, Kong et Kaouara. Elles sont caractérisées par une construction en terre, des charpentes en saillie, des contreforts verticaux couronnés de poteries ou d'œufs d'autruche, et par des minarets élevés ou moins importants à la forme d'une pyramide tronquée.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Le gouvernement ivoirien a mis en place des politiques favorables pour encourager l'investissement dans le secteur touristique, incluant des incitations fiscales et des subventions pour les projets touristiques. Le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire offre des opportunités d'investissement considérables pour les acteurs locaux et internationaux. Les investisseurs peuvent capitaliser sur les opportunités dans l'écotourisme, le tourisme culturel, le tourisme balnéaire, et le tourisme urbain en développant des infrastructures de qualité, en promouvant la culture ivoirienne. Les défis liés aux infrastructures, à la promotion et à la formation peuvent être surmontés grâce à des partenariats stratégiques.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et LD Media Development remercient les intervenants et les annonceurs pour leur fructueuse participation.



Afriland First Bank
The pact with Success

La banque africaine du 3ème millénaire

Expertise • Flexibilité • Proximité

Afriland First Bank Côte d'Ivoire, Avenue Nogués, Immeuble Woodin Center
07 09 74 14 14 • 01 72 16 16 16 05 74 14 14 14
Afriland First Bank Côte d'Ivoire
www.afrilandfirstbankci.com

PCI DSS COMPLIANT

SAV 24H/24